
LANE
MEDICAL
LIBRARY
SEAL OF THE LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
SEMPER VIRENS
1885



[illegible] VÉTÉRINAIRE,

[illegible] DOMESTIQUES,

[illegible]

[illegible] 25 cent.

[illegible]

[illegible] fer- [illegible] animaux domes- [illegible] la Santé [illegible] une extension [illegible] détresse et [illegible] cet [illegible] médi- [illegible]

[illegible] signature de [illegible] se réserve [illegible]



[illegible]



F. V. RASPAIL

REPRÉSENTANT A LA CONSTITUANTE.

(1848.)

Impie F. Bisolier Anv

MANUEL ANNUAIRE

DE LA SANTÉ

POUR 1863,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES.

LE FERMIER-VÉTÉRINAIRE,

OU

MÉTHODE AUSSI ÉCONOMIQUE QUE FACILE

DE PRÉSERVER ET DE GUÉRIR LES ANIMAUX DOMESTIQUES, ET MÊME LES VÉGÉTAUX CULTIVÉS, DU PLUS GRAND NOMBRE DE LEURS MALADIES ;

PAR

F.-V. RASPAIL.

Un volume in-18. Prix : 1 fr. 25 cent., et par la poste : 1 fr. 50 c.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

Le *Fermier-Vétérinaire* a pour but d'apprendre aux fermiers, bergers, éleveurs et propriétaires d'animaux domestiques à se passer du concours du vétérinaire, dans les circonstances analogues à celles où le ***Manuel annuaire de la Santé*** apprend à chacun à se passer du médecin. Par une extension d'idées dont les vrais agronomes apprécieront la justesse et l'opportunité, M. Raspail s'est tout autant occupé, dans cet ouvrage, des maladies des végétaux cultivés et de leur médication que de celles des animaux eux-mêmes.



BRUXELLES.—IMP. DE CH. et A. VANDERAUWERA, RUE DE LA SABLONNIÈRE, 8



F. V. RASPAIL

REPRÉSENTANT A LA CONSTITUANTE.

(1848)

Impr. F. Bizolier Anve.

Raspail, François Vincent, 1794-1878

MANUEL ANNUAIRE

DE LA SANTÉ

POUR 1863,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES,

contenant tous les

RENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES NÉCESSAIRES POUR SAVOIR PRÉPARER ET EMPLOYER SOI-MÊME LES MÉDICAMENTS, SE PRÉSERVER OU SE GUÉRIR AINSI PROMPTEMENT, ET A PEU DE FRAIS, DE LA PLUPART DES MALADIES CURABLES, ET SE PROCURER UN SOULAGEMENT PRESQUE ÉQUIVALENT A LA SANTÉ, DANS LES MALADIES INCURABLES OU CHRONIQUES ;

PAR

dire plus, je m'arrête (crainte d'indiscrétion) autant q…
gènes, et garanti plus qu'eux des faits et gestes de la docte …
cine, ce sacerdoce de la santé, aussi immuable dans ses formules
… tout autre sacerdoce passé,

18e ANNÉE, OU 17e ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi ?

MANUEL, pag. 154.



PARIS,
CHEZ L'ÉDITEUR DES OUVRAGES
de M. Raspail,
14, RUE DU TEMPLE, 14,
(près de l'Hôtel de ville).

BRUXELLES,
A L'OFFICE DE PUBLICITÉ,
LIBRAIRIE NOUVELLE,
39, Rue Montagne de la Cour, 39.

1863

AVERTISSEMENT SUR CETTE 17e ÉDITION.

15 Décembre 1862.

Pendant neuf ans d'exil, mes chers lecteurs, dans un pays dont la sympathie à toute épreuve aurait pu me faire oublier ma patrie, si l'image de la patrie n'était gravée que dans le souvenir, sous ma tente de proscrit enfin, je n'ai cependant pas passé un jour sans continuer mon œuvre de vingt-cinq ans, en donnant des soins aux malades et des consolations aux malheureux. Les deux jours de la semaine spécialement consacrés aux consultations, j'ai vu accourir auprès de moi, en moyenne, trente malades et souvent jusqu'à soixante, de tous les pays étrangers à celui que j'habitais, de toutes les conditions, de toutes les opinions politiques, de toutes les croyances religieuses, même de celle qui, depuis bientôt cinquante ans, ne cesse de crier à tous les Pilates à qui j'ai eu à faire : *A bas ! a bas ! à la lanterne !!! Tolle, tolle ! crucifige eum !* Les pauvres fous de cette dernière catégorie guérissaient presque de leur infirmité de croyance, en me voyant si empressé à les guérir de leurs infirmités corporelles. Ce qui a fait que, dans le pays classique du fanatisme, j'étais aimé plus que les vrais croyants, moi qui honore trop la Divinité, pour partager aucune des croyances qui divisent encore les hommes : j'étais protégé par les administrations générales et locales (j'allais dire plus, je m'arrête crainte d'indiscrétion) autant que les indigènes, et garanti plus qu'eux des faits et gestes de la docte médecine, ce sacerdoce de la santé, aussi immuable dans ses formules et infaillible dans ses décisions que tout autre sacerdoce passé, présent, mais non futur, s'il plaît à Dieu. L'administration locale jetait au feu les dénonciations des doctes affamés de malades, comme le malade [illegible] ordonna. Pendant neuf ans, nul procès n'a fait mine de m'y être inter[illegible] moi qui, dans mon beau pays, du temps que je l'habitais, allais [illegible] avoir un procès à soutenir chaque jour de l'année. En un mot, la bienveillance publique et privée en était venue à ce point que, sans savoir un mot de flamand, ceux qui ne savaient pas un mot de français me comprenaient à merveille ; cela s'appelle, je pense, comprendre avec le cœur.

Mais, hélas ! le bonheur n'est jamais accompli, ici-bas ! A ce paradis terrestre de la proscription, à cette sympathie, j'allais dire nationale, il ne manquait qu'une chose pour moi : la sympathie du climat. Le climat seul m'était aussi hostile que le médecin et le marabout ; j'avais beau lui faire toutes sortes de concessions et de sacrifices, le cruel se bouchait les oreilles et restait tel qu'il est pour les constitutions frileuses et les régimes à l'eau rougie. La bière préserve les indigènes de leur mauvaise eau à boire ; la bière leur tient lieu d'eau rougie jusqu'à [illegible] certaine dose ; passé cette dose, elle leur tient lieu du meilleur vin. Mais la bière est si nationale, qu'elle est difficilement hospitalière ; elle est souvent fatale aux étrangers. Pauvre Tantale, au milieu de ce pays entrecoupé d'étangs, de canaux, de rivières, et où chaque monticule a son filet d'eau claire et limpide, pauvre Tantale, je ne pouvais plus boire ; j'aurais volontiers payé l'eau potable au prix du vin ; et que de fois je répétais de souvenir ce cri de Pindare : « L'eau pure est la meilleure des choses » (*ariston hudor*) ! De ce blasphème, le Bacchus de la treille et le Bacchus du houblon ont tiré une terrible ven-

geance; la lutte avait été longue; mais un jour je tombai comme un bloc, exténué et découragé; force me fut de m'occuper exclusivement de ma santé, moi qui jusqu'alors n'avais pris souci que de celle des autres, et d'abandonner ma bonne solitude pour une contrée où le filtre de la terre ne fraudât pas, au passage, l'eau du ciel.

Je vous en dis bien long, sans doute, mes chers lecteurs; mais on ne prend jamais le chemin le plus court pour dire à de braves gens : « Mes amis, jusqu'à des temps meilleurs, il ne m'est plus permis de vous recevoir; » car c'est à cela que je voulais en venir, à travers tout ce que je viens de dire. Là-bas, les institutions étaient pour nous plus hospitalières que le climat; où je suis, c'est le contraire qu'il faut dire; le bien ne s'y fait pas toujours impunément, et le dévouement aux maux d'autrui y est puni aussi sévèrement qu'une concurrence déloyale. Or, je ne me sens plus dispos, comme autrefois, à me faire punir. De deux que nous étions à vous servir, il ne vous reste donc plus qu'un seul : mon fils Camille (*), que la fatigue vient à son tour d'éprouver assez rudement pour qu'il se voie forcé de restreindre un peu son dévouement et son zèle. Pour l'instant, ne vous adressez plus à moi, mais à lui. Voilà un point que je tenais à régler tout d'abord dans cet avertissement; passons à un autre.

Ce second point, en litige depuis décembre 1859 devant les diverses juridictions de France, vient de recevoir un semblant de solution en 1862; ce qui fait quatre ans de procédure devant la justice la plus expéditive du monde.

Dans l'*avertissement* de la quinzième édition du *Manuel* (pour 1861), je vous ai exposé comment, après deux ans d'exercice, et par suite d'un revirement de jurisprudence qui n'a été appliqué qu'à nous, la *pharmacie complémentaire de la méthode Raspail, rue du Temple, n° 14*, à Paris, avait dû se transformer en *Maison Raspail pour la droguerie*. Contrairement à une jurisprudence suivie pendant plus de soixante ans, la cour de cassation venait d'admettre que nul n'avait le droit d'être le propriétaire d'une pharmacie, quoique gérée sérieusement par un pharmacien diplômé.

Dans l'*avertissement* de la seizième édition du *Manuel* (pour 1862), j'ai rendu compte du jugement longuement motivé du tribunal du Puy (*Haute-Loire*) qui, persistant à suivre l'ancienne jurisprudence, la jurisprudence contraire à la nouvelle adoptée par la cour de cassation, renvoyait de la plainte portée contre elles, les religieuses de l'hôpital du Puy, en qualité de propriétaires d'une pharmacie commerciale gérée sérieusement par un pharmacien diplômé.

La cour de Riom (Puy-du-Dôme) confirma de tous points le jugement du tribunal du Puy; de là pourvoi devant la cour de cassation qui se trouva ainsi en présence d'une jurisprudence diamétralement opposée à la sienne.

Le 31 mai 1862, la cour de cassation a rejeté le pourvoi, dans un arrêt motivé de telle manière, qu'on dirait que la cour a renoncé à sa jurisprudence pour reprendre l'ancienne. Car l'arrêt admet : 1° que le monopole établi au profit des pharmaciens a été aboli par la loi du 2 mars 1791 ; 2° que les restrictions apportées au libre exercice de la profession de pharmacien par la loi du 14 avril 1791 et par la

(*) Médecin à Paris, rue Carnot, 11.

loi du 21 germinal an XI de la république française, l'ont été non pour favoriser l'*intérêt mercantile du pharmacien,* mais seulement *dans le but d'assurer des garanties à la santé publique*. D'où il semble qu'il faut conclure que tout le monde peut être propriétaire d'une pharmacie à la condition d'*assurer une garantie à la santé publique,* en la faisant gérer sérieusement et de nuit et de jour par un pharmacien en titre. Mais au lieu de cette thèse générale, la cour de cassation a tout à coup particularisé le fait, en déclarant que les dispositions de sa nouvelle jurisprudence ne sont pas applicables aux propriétaires de pharmacie régulièrement chargés du service des hospices.

Là je cesse de comprendre ; et vous savez que cela m'arrive souvent ; ce dont je n'accuse que mon intelligence. Car le jugement du Puy, confirmé par la cour de Riom, admettait, en thèse générale, que chacun pouvait être propriétaire d'une pharmacie gérée par un pharmacien sérieux. Or, la cour de cassation n'a pas le droit de particulariser une application, de modifier un arrêt et de se faire juge d'un cas particulier ; sa compétence se borne à veiller à ce que la loi ne soit pas violée. D'un autre côté, en faisant une exception pour les religieuses d'hospice, la cour a reconnu à ces religieuses un droit de propriété qui leur serait spécial. Or, la révolution de 89 a aboli tous les priviléges ; et notre Constitution ne reconnaît pas les corporations comme ayant personnalité légale. Le droit de propriété est un et indivisible, pour le béguin, le tricorne, le capuchon, comme pour la coiffe, le bonnet et le chapeau ; car devant la justice, chacun paraît tête nue.

Donc, la cour de cassation n'a pu établir qu'une application et non une exception en faveur des associations religieuses. Donc, me direz-vous, la *maison Raspail,* rue du Temple, 14, à Paris, peut rouvrir sa *pharmacie* en vertu de ce nouveau revirement de jurisprudence de la part de la cour de cassation. Dieu nous garde de nous y hasarder ! — Pourquoi donc, direz-vous ? — Pourquoi ? Pour mille et une raisons, dont la première pourrait nous dispenser de toutes les autres : 1° parce que la *maison Raspail* n'est rien moins qu'une association religieuse, et 2° *quià nominor... Leo ;* ne m'en demandez pas davantage.

Seulement comme les cours de justice cherchent à s'éclairer par les discussions des plaideurs, et qu'il est permis de plaider indéfiniment sa cause, nous nous permettrons de rappeler ici pour la seconde fois aux cours souveraines, qu'elles doivent résister à certains entraînements qui tendent à les ramener aux prétentions des parlements, lesquels ont été abolis par la révolution de 89 : Les parlements réunissaient dans leurs attributions le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire ; ils faisaient et appliquaient les lois. 89 a séparé définitivement ces deux pouvoirs par une ligne de démarcation qu'il est souverainement défendu de franchir de part et d'autre : Le pouvoir législatif vote les lois et ne peut les appliquer. Le pouvoir judiciaire applique les lois et ne saurait les faire. Donc les cours souveraines violent la Constitution, quand elles changent de jurisprudence, ou qu'elles donnent à l'interprétation de la loi un sens contraire à celui qu'y avait attaché le législateur et qu'elles avaient admis jusque-là dans leurs applications journalières ; car changer de jurisprudence, c'est faire une nouvelle loi.

2. Respect au malade, s'il a gagné sa maladie au service de l'humanité, de la pâtrie ou de la famille : c'est une de ces blessures glorieuses sur lesquelles toute main s'empresse de verser un baume et une bénédiction.

Sympathie au malade, si son état languissant est un legs de sa naissance ou un accident du hasard, et si, pauvre bouc émissaire, il expie, dans ses longues souffrances, en face de Dieu et des hommes, les erreurs de ses parents ou les bizarreries de la fortune! Les soins que lui prodigue la société sont une faible réparation du tort qu'on lui a fait en lui donnant la vie.

Honte au malade, s'il a sacrifié sa santé à de sales plaisirs, à des dangers sans utilité et sans gloire, à de mauvaises passions! Le remords n'est pas la moindre de ses souffrances. C'est par charité qu'on le soigne, et non par sympathie; qu'a-t-il donc fait pour être aimé?

Que de belles natures, que de constitutions herculéennes j'ai vues s'émacier au souffle des imprudences et des excès d'un moment!

3. On fait trop la morale qui ennuie, on ne parle pas assez physiologie à la jeunesse de notre temps. On ne lui dit pas assez souvent que rien n'est sot comme de jouer ses forces et son avenir sur une sottise.

Soyez persuadés que le libertin, le menteur et l'homme improbe sont des êtres faiblement constitués au physique et au moral, et dont l'endroit le plus faible est précisément celui par lequel ils pèchent le plus. Le LIBERTIN n'a pas assez de force pour être bon mari, ou le mari d'une femme forte. Le MENTEUR n'a pas assez d'esprit pour dire impunément la vérité. L'HOMME IMPROBE n'a pas le courage du travail; il est parasite et non producteur. Tous les trois sont des êtres malades.

L'HOMME SAGE est l'homme complet et à l'état normal : c'est l'homme type et modèle. Le but de la société est d'arriver à n'en avoir que de tels, et à les préserver de tout accident funeste ; c'est-à-dire de les procréer forts de corps et d'esprit, de les maintenir dans des conditions favorables à leur santé et à leur sociabilité, et de les guérir de leurs maladies par des moyens aussi prompts qu'efficaces.

4. Nous trouvons-nous aujourd'hui dans de telles conditions sociales? Non :

La santé et la morale rencontrent mille écueils pour faire naufrage, et bien peu de ressources pour être ramenées au port. On vend à l'homme, au poids de l'or, et les piéges où il tombe, et les tristes secours qui ont pour but de l'en retirer; et que de fois, après avoir payé d'avance, la corde casse en chemin!

Malheur à tout système gouvernemental qui, au lieu d'améliorer progressivement les hommes, ne tend qu'à les corrompre pour les rendre plus dociles à ses vues!

5. On se plaint depuis deux mille ans que le langage de la médecine soit un jargon inintelligible au malade, que ses moyens de guérir soient tour à tour prônés et décriés par les pontifes du temple, en sorte qu'il n'est pas un traitement qui, après avoir eu le plus de vogue, ne soit tôt ou tard accusé d'avoir tué tous ceux qui sont morts après y avoir été soumis. Mais comme tout cela se dit et se fait impunément, que le médecin est irresponsable, que son diplôme lui confère le droit de tout oser sans en rendre raison à personne, que la légalité de la formule met à couvert l'imprudence et l'inopportunité de la prescription, les survivants n'ont le droit de venger les morts qu'avec l'arme du ridicule : on ne peut traduire le médecin qu'au tribunal de Molière; et là souvent celui qui rit du meilleur cœur, c'est le médecin. Et il a raison; le plus ridicule en ce point, ce n'est pas lui, ce sont les autres (*).

6. Oui, il est ridicule qu'un corps d'hommes revêtus par la loi de la plus haute magistrature sociale ne soit pas organisé à l'instar de toute autre magistrature, et ne présente pas sa hiérarchie comme garantie des actes de chacun de ses magistrats.

Il est ridicule qu'en vertu de son diplôme, chacun de ses membres ait le droit de se constituer charlatan, de vendre au plus offrant la seule promesse de la santé sans être tenu à sa parole.

J'ai dit ailleurs (**) avec quelle facilité, quand le pays le

(*) Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, mais payé. LA BRUYÈRE.

(**) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 3e édition, 1860, tom. Ier, p. LIV de l'introduction historique.

voudra, on arriverait à faire cesser cet état de choses et à opérer une réforme qui profiterait autant au malade qu'au médecin digne de ce nom : car, heureusement pour l'humanité, il en reste encore de ce genre.

7. Dans ce petit livre, qui s'adresse au médecin de bonne foi et au malade de bon esprit, je dois me borner à établir, avant tout, quels sont les devoirs réciproques du malade et du médecin.

8. Le médecin, de par son diplôme, n'a pas droit de vie et de mort sur son malade; le malade n'est pas tenu de professer une foi aveugle en son médecin. Ce qui le démontre, c'est que le malade est libre de choisir, parmi la foule, le médecin qui lui inspire le plus de confiance : il est donc juge du mérite de son médecin. Pourquoi ne le serait-il pas de la valeur de ses ordonnances?

9. Voici la réponse : La médecine, en tant qu'elle est l'art de soigner les malades, n'est pas une science, c'est un tâtonnement; ce qui fait qu'elle finit par tomber dans l'arbitraire et le caprice. Il n'est pas un élève qui ne connaisse le fait de Bosquillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui, en entrant un matin dans sa salle, se mit à dire aux étudiants accourus à sa clinique : *Que ferons-nous aujourd'hui? Tenez, nous allons purger tout le côté gauche de la salle et saigner tout le côté droit.*

Récamier, si couru par le grand monde, ordonnait la première chose qui lui passait par la tête : aujourd'hui des tranches de pommes de terre crues; demain, une tisane de toiles d'araignées, etc. On l'a vu, contre chaque accès de migraine, procéder à l'arrachement d'une dent; et contre un simple tintouin, commander un instrument pour dilater le tuyau de l'oreille, au risque d'en briser les os.

On entend tous les jours le médecin le plus consciencieux faire l'aveu de son impuissance aux parents du malade, après un à deux mois de traitement ou plutôt de tâtonnements inefficaces : *Je suis au bout de mon rouleau, je ne sais plus qu'ordonner, je demande une consultation.*

Donc caprice de la part du médecin. Donc, à son tour, caprice de la part du malade; il prend et il quitte son médecin sans en chercher la raison. Parce que réellement ni le malade ni le médecin ne sauraient trouver une

bonne raison à cette préférence, vu que, dans l'état actuel de l'enseignement médical, il n'en existe pas.

Pourquoi suis-je malade? — C'est le sang, dit l'un. — C'est la bile, dit l'autre. — C'est nerveux, dit un troisième. — Comme si l'on pouvait être malade sans que le sang, la bile, les nerfs, etc., y soient intéressés! Mais pourquoi est-ce le sang, ou la bile, ou les nerfs? Je défie que le langage médical actuel puisse répondre d'une manière, je ne dirai pas péremptoire, mais intelligible, à l'une de ces trois questions : la solution ne s'en trouve que dans les plus grandes profondeurs du mystère de la vie. Ne demandons à la théorie que le praticable et le possible; ce domaine est assez grand à exploiter.

10. Puisque le malade ou les parents du malade ont le droit de se constituer juges du mérite du médecin et de l'opportunité de ses ordonnances, ils doivent chercher à le faire en connaissance de cause, et avec autant de prudence que de bonne foi. Il est donc rationnel que chacun aujourd'hui se mette au courant de tout ce que présente de positif l'art de soigner les malades et de conserver sa propre santé. L'étude pratique de la médecine doit tôt ou tard faire partie de toute bonne éducation. Dès ce moment, l'art médical se dépouillera de ses caprices, en face du contrôle éclairé de son client; et le charlatan, cette ignoble plaie de la profession la plus noble, ne trouvera plus de place dans la société. D'un autre côté, la maladie sera mieux étudiée, quand elle aura pour observateur le patient, et non pas seulement le médecin, qui ne se montre que toutes les vingt-quatre heures.

Ne perdez jamais de vue ce que je vais vous dire : S'il est des médecins qui se résoudraient à sacrifier leur nom et leur clientèle plutôt que de compromettre la santé d'un malade, il en est aussi que l'amour-propre et la soif de l'or pousseraient à sacrifier la santé du malade plutôt que d'avouer une erreur et de se rendre à l'évidence des faits qui confirment la puissance d'une médication nouvelle. N'oubliez pas que la médication nouvelle que je publie n'a pas de plus ardents ennemis que les médecins de cette dernière catégorie. Je ne reproduirai pas ici leurs

ridicules propos, leurs absurdes critiques et leurs menaces (*).

Les esprits forts, et le nombre s'en multiplie aujourd'hui de la manière la plus inattendue, les esprits forts ferment l'oreille à ces ridicules propos; et, comme ils réussissent à guérir à la barbe du docteur désappointé, toutes les fois qu'ils ont pris la maladie au début, ils bravent ces menaces et s'applaudissent d'avoir fermé l'oreille aux fausses terreurs.

Car c'est en toute connaissance de cause que nous avons adopté les ingrédients de la nouvelle méthode; de manière que, si leur emploi n'est pas capable de ramener la santé dans tous les cas, car il y a des cas incurables, du moins alors même il est impossible qu'il ajoute au mal une dose de plus de souffrances et un danger de plus à la chance de mourir. Dès le début de la maladie, on pressent déjà et l'on augure ce qu'on doit attendre de la médication nouvelle; et, dans tous les cas, elle soulage, si la nature de la maladie ne comporte pas l'espoir d'une guérison.

11. Aussi, quoique aucun moyen ne coûte à nos puissants ennemis pour nous calomnier, et qu'ils aient à leur service les ressources de toutes les polices, hautes ou basses, et les fonds secrets de toutes les caisses, il ne leur a pas encore été possible de découvrir un seul tout petit cas qui pût se prêter le moins du monde à une accusation de mort par imprudence. Pas un cas sur plus de cinquante mille cas!

12. Donc, le public a fini par se sentir la conscience bien nette, en apprenant à appliquer un système qui guérit là où l'ancienne médecine tuait, et qui soulage là où nulle médecine ne saurait guérir; et la dénonciation n'a encore atteint que bien peu de personnes, et elle finira par échouer devant le progrès des idées, qui tôt ou tard

(*) Voyez au surplus la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. Ier, pag. 17, juin 1847, au sujet de deux séances passablement scandaleuses de l'Académie de Médecine sur le camphre. Voyez la *Revue complémentaire*, tom. Ier, pag. 82 et 154, sur une imposture anonyme insérée simultanément dans une foule de journaux de tous les pays, à l'insu des journalistes; et tom. IV, pag. 197, sur une pieuse substitution de date, pour accuser le camphre d'une mort dont la strychnine et l'opium ont été les vrais coupables, etc.

est appelé à faire poids dans la balance de la justice (*).

13. Si, dès les premiers instants, le soulagement du malade ne venait pas confirmer les prévisions de ceux qui auront entrepris de le soulager, la prudence prescrirait alors d'appeler un médecin, afin de couvrir sa propre responsabilité par le témoignage et le concours d'un juge compétent.

14. Il n'y a plus aujourd'hui que les incapables et les Sganarelles qui reprennent la morgue du doctorat et le jargon de l'école. Ceux-là ne lisent plus, n'observent plus; ils exploitent en aveugles l'impunité que confère le diplôme. Les médecins savants évitent de paraître doctes : ils sont heureux qu'on les comprenne, et non qu'on leur prête une foi aveugle; ils prennent le vrai partout où ils le trouvent, dans les rapports des observateurs illettrés, comme dans les gros volumes: bons et humains, ils n'ont pas pour but de faire du bruit, mais de faire le bien et de guérir : que leur importe que ce soit avec l'or potable ou l'eau de goudron, avec le camphre de la Chine ou l'ail de nos jardins? Consoler, soulager, ramener la santé vite et avec peu, voilà leur tâche et leur satisfaction. Trouvez-moi quelqu'un de plus heureux que celui qui sème le bonheur sur sa route, et qui passe ici-bas en faisant le bien : *prœteribat benefaciendo.*

15. Faire choix d'un médecin dans un cas de nécessité, c'est un acte de haute conscience. Apprendre à s'en passer, c'est un acte de haute raison. Prendre un médecin au hasard, et sans s'attacher à distinguer le charlatan du philosophe, c'est un de ces actes de folle insouciance qui frisent le suicide ou l'homicide, selon qu'il s'agit de soi-même ou d'autrui.

16. Voulez-vous vous mettre à l'abri de ces erreurs coupables? devenez votre propre médecin. Puisse ce petit livre, que je dédie aux honnêtes médecins et aux pauvres malades, vous inspirer la volonté et vous fournir le moyen de vous initier aux règles de l'art de conserver et de rétablir la santé, que, dans notre insouciante société, tant de circonstances menacent et compromettent!

(*) Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées,* tom. II, p. 229 (liv. de mars 1856); tom. III, p. 37, 65, 161 (liv. de septembre et octobre 1856 et janvier 1857); tom. V, p. 133 (liv. de janvier 1859).

PREMIÈRE PARTIE.

EXPLICATION THÉORIQUE (*) SUR LES CAUSES DE NOS MALADIES, ET SUR LES MOYENS GÉNÉRAUX ET HYGIÉNIQUES A EMPLOYER POUR S'EN PRÉSERVER.

Dans cette première partie, nous allons énumérer succinctement les causes naturelles, physiques et morales d'où découlent toutes nos maladies : nous indiquerons avec la même concision les moyens généraux d'hygiène ou de médecine qui conviennent à chacune de ces catégories. Un mal dont on connaît le siége et la cause est un mal à moitié guéri.

CHAPITRE PREMIER.

DÉTERMINATION DES CAUSES DE NOS MALADIES.

17. La maladie n'est pas un être de raison, une influence occulte et dont la cause ne soit pas susceptible de tomber sous nos sens, une entité, enfin, et un arcane de la nature.

Un organe sain élabore et fonctionne d'une manière normale, tant qu'il ne sort pas de la sphère des circonstances favorables à son élaboration. Tant que ces circonstances restent les mêmes, il ne saurait tomber malade, il ne peut qu'y vieillir. Il serait absurde de penser qu'un organe sain ait la faculté de se rendre malade ; qu'il prenne fantaisie, pour ainsi dire, au cœur de suspendre ses mouvements, au poumon d'arrêter ses aspirations, au cerveau d'étouffer sa pensée, à l'estomac de se refuser à l'élaboration des aliments, etc. La fonction d'un organe étant le résultat invariable du concours de sa constitution et des circonstances qui l'alimentent, elle ne saurait cesser tant que ces deux conditions sont en présence.

Pour qu'un organe tombe malade, c'est-à-dire, suspende ou cesse ses fonctions, il faut que l'aliment manque à son élaboration, ou qu'une cause quelconque vienne altérer sa constitution.

18. La cause de nos maladies est donc toujours externe

(*) THÉORIE, mot dérivé du grec qui signifie raisonnement, induction, détermination d'une chose par la pensée, démonstration; par opposition à PRATIQUE (pag. 71).

à nos organes ; la maladie leur vient toujours du dehors, et n'émane pas d'eux-mêmes. Dire que telle maladie vient du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, des *humeurs*, etc., c'est parler un vieux jargon dont la philosophie a ri, mais en vain, pendant des siècles, et dont on n'a plus la force de rire aujourd'hui ; ces phrases sont de la famille de celle-ci : *La nature a horreur du vide*. Quand la maladie se fait jour dans le sein de nos organes, tout souffre et tout s'en ressent : la *bile*, les *humeurs*, le *sang* et les *nerfs* : car, dans la grande unité qui constitue notre être, le plus petit organe ne peut refuser son contingent de fonction, sans que toutes les autres fonctions s'en ressentent : la bile ne peut pas être saine quand le sang est malade, et *vice versâ* ; le système nerveux ne saurait s'irriter sans que l'élaboration de la bile, du sang et des humeurs s'en ressente. Simples effets d'une cause externe, ils deviennent à leur tour causes progressives d'effets nouveaux : cercle vicieux de maux qui sont l'occasion d'autres maux, et dont les deux bouts ne se rejoignent qu'aux portes de la mort.

19. Des exemples appréciables à notre vue nous fourniront le fil de l'analogie qui doit nous conduire à l'élimination des causes qui échappent à nos sens.

Lorsqu'une pointe pénètre dans vos chairs, qu'une simple épine s'introduit dans votre derme, vos souffrances peuvent devenir atroces. Qui vous rend ainsi malade ? La présence de ce dard dans votre chair. Pourquoi ? Parce qu'il a ouvert à l'air extérieur accès jusqu'aux tissus que protégeait l'épiderme, et qu'il a violemment déchiré les expansions superficielles des subdivisions nerveuses. La cause de votre maladie, dans ce cas, est bien évidemment une toute petite épine, dont chacun, sans être médecin, peut apprécier la nature et l'origine. Aussi, personne ne dit alors que la maladie vient de la bile, du sang, des nerfs, etc. ; elle vient, aux yeux de tous, de la présence de l'épine.

20. Mais supposons que, par un effet d'un hasard qui se dérobe à notre vue, cette épine pénètre dans l'estomac ou dans les poumons, la présence de ce corps étranger, dans l'un ou l'autre de ces organes si essentiels à la vie, produira des effets bien plus graves et qui compromet-

tront la santé sur une échelle bien plus large. Or, comme, dans l'espèce, rien n'aura révélé la cause matérielle du mal, la médecine arrivera avec tout le cortége de ses hypothèses : le malade abdiquera son libre arbitre et l'usage de sa faculté de raisonner, pour se soumettre à ce qu'il ne comprendra pas mieux que ceux qui s'emparent de son corps comme d'une énigme à deviner. Dans ce cas l'un dira : *C'est la bile ;* l'autre, *C'est le sang;* et un troisième, *C'est nerveux*. Et tout cela se réduirait à dire : *C'était une simple épine*, si le malade, une fois mort, était soumis à une exacte autopsie.

Nous pourrions faire le même raisonnement à l'égard des poisons, des miasmes, des insectes, etc. Dans tous ces cas, l'étude de la maladie est du domaine du simple bon sens, quand la cause en tombe sous les sens. Mais dès qu'elle se dérobe à notre appréciation, elle est du domaine de la docte science; et dès lors personne n'y comprend plus rien, parce qu'en médecine on a toujours négligé de suivre le fil de l'analogie, de raisonner par inductions, de procéder par démonstrations.

21. LA SIMILITUDE DES EFFETS N'A JAMAIS, EN MÉDECINE, SERVI A RÉVÉLER LA SIMILITUDE DES CAUSES ; ET QUAND LA CAUSE S'EST TENUE CACHÉE, NUL N'A EU RECOURS A L'ANALOGIE POUR LA DEVINER.

22. Nous avons suivi une marche différente, dont on trouvera les développements dans notre grand ouvrage (*), et de nombreuses applications dans les deux volumes de la *Revue élémentaire* 1846-1848 et dans les six volumes de la *Revue complémentaire*, qui a cessé de paraître en 1860. Il est résulté de cette démonstration qu'il n'est pas une maladie, dans le cadre des souffrances humaines, dont la cause ne soit appréciable à nos sens; en sorte que, quand on ne la voit pas, il est toujours possible de la deviner et d'en apprécier sinon la nature spécifique, du moins le mécanisme et le mode d'action.

Ceux qui, désireux d'approfondir un sujet qui les intéresse si hautement, prendront la peine de recourir à l'étude de ces ouvrages, resteront convaincus que nous ne saurions tomber malades tant que l'air qui nous enve-

(*) *Hist. naturelle de la santé et de la maladie*, 3e édition, 1860, 3 vol. in-8o avec 19 planches sur acier.

loppe est respirable; que nos aliments sont assimilables; que le mouvement périodique active le jeu de nos organes; que nul poison ne vient s'infiltrer dans la circulation ou cautériser nos muqueuses; que nulle cause de destruction ne déchire nos organes et n'y opère des solutions graves de continuité; enfin que nulle idée triste et désespérée, nulle cause morale, en un mot, ne paralyse le jeu de nos fonctions essentielles.

Toutes les causes de nos maladies entrent dans l'une ou l'autre des catégories de ce cadre-là.

23. Si nulle de ces causes de maladie ne venait troubler le jeu de nos fonctions, la mort ne serait que la fin du cadre que la nature a tracé à notre longévité : nous ne mourrions que de vieillesse; nous nous éteindrions sans souffrir. Mais malheureusement dans nos sociétés nécessiteuses et entassées, on ne meurt presque jamais que par accident et avant terme; on ne meurt que d'asphyxie, d'excès ou de privation, d'empoisonnement volontaire ou non, de solutions de continuité opérées au dehors ou au dedans; enfin, par suite de ces causes morales qui frappent comme la foudre, et dont la philosophie seule ou la résignation peuvent fournir le remède.

24. Ces accidents, écueils de notre santé et de la vie, que nous nommons causes de nos maladies, peuvent se classer dans les neuf groupes généraux suivants :

1° Le manque ou l'impureté de l'air que nous respirons, c'est-à-dire, l'asphyxie au premier et au dernier degré, et l'empoisonnement miasmatique. La plus petite altération dans la constitution atmosphérique, au sein de laquelle nous sommes condamnés à vivre, se traduit par un trouble dans nos fonctions et peut devenir le germe de nos maladies. L'air pur est le pain de la respiration; nous vivons d'air comme d'aliments. L'air le plus pur se compose de quatre cinquièmes d'azote et d'un cinquième d'oxygène; ces proportions ne varient qu'au détriment de notre santé.

2° La privation, l'excès, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des substances alimentaires. On meurt d'indigestion comme de faim; on souffre autant de l'une que de l'autre. L'indigestion du riche venge la faim du pauvre. Avec un peu de philosophie, on se préserve de l'excès;

avec quelle philosophie, dans notre société égoïste, est-on sûr de se préserver de la faim? La société doit des aliments à quiconque travaille; quiconque meurt de faim, faute de travail, accuse la société d'homicide volontaire. Elle est coupable d'empoisonnement, quand elle ne sait pas empêcher la fraude des boissons et des aliments.

3° L'ingestion dans l'estomac, l'ingestion par l'anus ou par les muqueuses des autres organes, l'aspiration par les poumons, l'inoculation par une blessure, l'introduction dans les vaisseaux sanguins d'une substance qui, bien loin d'être propre à l'assimilation et au développement de nos tissus, ne se combine avec eux que pour les désorganiser et les frapper de mort : ces sortes de substances prennent le nom de *poisons*.

4° L'excès trop longtemps continué du froid et de la chaleur, ou le passage trop subit d'une température à une autre.

5° Les contusions et solutions de continuité des chairs, les fractures, perforations et écrasements des os, les plaies et blessures, de quelque nature qu'elles soient, produites à l'aide d'instruments contondants, perforants et tranchants.

6° L'introduction, dans nos tissus, d'échardes, arêtes, barbes de graminées, poussière et balayures de grenier, poils de végétaux, de ces milliers enfin de petits corps acérés, tordus, âpres, barbelés que le vent emporte et dissémine dans l'atmosphère que nous respirons, comme des myriades d'atomes.

La plupart de ces fétus sont organisés de manière qu'une fois introduits par un côté dans un tissu, ils ne peuvent en sortir que par le côté opposé, et en traversant de part en part la substance de l'organe.

7° L'introduction, dans les diverses cavités de nos organes, de graines qui germent et se développent, ou de substances qui enflent sous l'influence de l'humidité, et finissent ainsi par distendre et obstruer la capacité des organes que ces corps envahissent.

8° Le parasitisme externe ou interne d'œufs aquatiques, de vers, de larves de mouches et chenilles, d'acares, d'insectes parfaits (poux, puces, punaises, coléoptères), enfin d'helminthes ou vers intestinaux, qui

prennent l'homme au berceau et ne l'abandonnent souvent qu'à la tombe, pour le livrer en pâture à des vers plus âpres qu'eux à la curée.

9° Enfin, maladies morales, impressions violentes, affections froissées, espérances trompées, ambitions déçues, ennui et désespoir, causes invisibles qui frappent comme la foudre, en un instant, en un clin d'œil, ou bien nous rongent et nous dévorent comme un poison subtil et lent.

N. B. Il n'est pas une seule de nos maladies dont l'explication ne soit fournie par la réalisation de l'une des neuf hypothèses que je viens d'énumérer. A l'époque de la première apparition du système qu'a vulgarisé notre *Manuel*, c'est-à-dire il y a plus de vingt ans, la cause la plus féconde en maux de toute espèce, celle qui, à l'insu du médecin, jouait le plus grand rôle dans le cadre de nos affections morbides, c'était certainement la huitième; et nous avions raison de mettre alors en principe que le parasitisme des infiniment petits était la cause des neuf dixièmes de nos maladies; la statistique des succès obtenus, dans tous les cas des plus graves maladies, par le traitement dirigé contre cette cause multiple et protéiforme, a démontré suffisamment alors l'exactitude de notre évaluation. Il en est encore ainsi aujourd'hui dans les localités retardataires où le *Manuel* n'a pas pu pénétrer. Mais tout a changé de face dans les contrées plus accessibles au progrès des lumières et où le fanatisme médical ou religieux s'est trouvé impuissant à entraver la propagande de l'art de se soigner soi-même à l'aide du *Manuel*. Là ce que nous disions de la huitième cause des maladies a fini par ne devoir s'appliquer qu'à la troisième, je veux dire aux *maladies par intoxication accidentelle, industrielle* ou *médicale*. Cette troisième cause est aujourd'hui la prédominante dans ces localités; on s'y préserve des parasites, mais pas toujours de la médecine scolastique, parasitisme souvent moins curable que celui des infiniment petits. Je me crois en droit de certifier qu'aujourd'hui, à nos consultations, il nous arrive neuf fois plus de malades par le fait de la médecine que par celui de toute autre cause naturelle.

CHAPITRE II.

MOYENS HYGIÉNIQUES (1*) ET CURATIFS (*) POUR NOUS PRÉSERVER OU NOUS GUÉRIR DES EFFETS DE LA PREMIÈRE DES CAUSES DE NOS MALADIES : la privation ou l'altération des éléments de l'air respirable.

25. 1° Faites choix d'une habitation exposée au soleil, à l'abri des émanations des marais et des fleuves, et de celles des usines et exploitations insalubres.

2° N'habitez ni le rez-de-chaussée, à cause de son humidité, ni l'entre-sol ou la mansarde, à cause de leur peu d'élévation, ce qui vous expose à ne respirer que l'air dégagé de vos poumons ; mais des pièces à cheminée, à plafond élevé et à larges croisées percées au levant, au midi ou au moins au couchant.

3° Ne faites de vos chambres à coucher ni votre cabinet de travail, ni votre bureau, ni votre atelier, ni votre cuisine, ni le lieu de la veillée ; ouvrez-en grandement les fenêtres pendant le jour, et ne les habitez que la nuit. N'y laissez rien qui soit dans le cas de répandre des odeurs agréables ou non, ou de dégager des gaz asphyxiants : ni vases de fleurs, ni médicaments alcooliques, acides ou ammoniacaux ; tout ce qui n'est pas air pur vicie l'air à une trop forte dose. Après chacun de nos pansements mêmes, passez dans une autre pièce et aérez celle que vous venez de quitter.

4° Que les murs tout nus n'aient d'autre décoration qu'une bonne peinture à l'huile ou un papier peint et collé sur des murs préalablement lavés avec une dissolution aqueuse d'aloès, si le tapissier redoute la faible teinte d'une colle de peau aromatisée sur le feu par : poivre noir, camphre, aloès ou autres baumes d'un prix plus ou moins élevé, si l'on veut même, par l'ail seulement, qui est le camphre du pauvre. Point de tableaux ni tapisseries appendus aux murs, vrais foyers de miasmes et d'insectes ; point de glaces étamées au mercure au-dessus d'un calorifère : un lit, une table de nuit et de toilette,

(*) CURATIFS, du latin, *curare,* soigner la maladie pour opérer une guérison ou cure.

deux fauteuils ou deux chaises, ameublement indispensable et suffisant.

Pour se garantir des rats, souris, mulots et autres parasites, bouchez les trous avec un mélange de plâtre, de sable, de verre concassé, et surtout d'ail pétri avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait bouillir 30 grammes d'aloès.

Si vous n'avez rien à craindre du feu, introduisez du tabac allumé dans le trou, et poussez-en la fumée dans le couloir de ces animaux au moyen d'un soufflet. Ce moyen peut être également employé contre les taupes; mais on les chasse au loin en inondant leurs couloirs d'une dissolution aqueuse d'aloès (99) et d'ail.

5° La laine des matelas doit être entremêlée de poivre noir et de grumeaux de camphre; *idem* de la paille de la paillasse, quand on n'a pas assez de feuilles de fougère (*pteris aquilina*), de feuilles de maïs ou de fucus marin à sa disposition. La couchette des enfants en bas âge doit toujours être garnie des feuilles épluchées de la fougère des bois.

Le bois de lit ou lit de fer doit être fréquemment lavé dans toutes les jointures avec de l'alcool camphré (139) ou plutôt avec une dissolution alcoolique d'aloès (99) (un gramme d'aloès par verre d'alcool).

6° Il arrivera un temps où l'hygiène bien entendue remplacera ces montagnes de paillasses et de matelas, encaissées dans une grande barque incrustée d'acajou, par le hamac des matelots, qui est la couchette réduite à sa plus grande simplicité et à sa plus grande aisance; on le suspendra à deux piquets disposés avec élégance et solidité à la tête et aux pieds d'une ottomane, ce lit des personnes habillées et désœuvrées. Le hamac réalise, pour le pauvre et le riche, l'égalité devant le sommeil; le voyageur l'emporte dans son sac de nuit, et ne redoute plus ni les lits d'auberge souvent infectés, ni les nuits passées à la belle étoile. Economie hygiénique; innovation qui ne sera qu'un retour vers la nature; sacrifice d'une sotte et ruineuse vanité au bon goût et à la santé.

7° Quand vous chauffez votre chambre au moyen d'un poêle, ne fermez jamais la clef des tuyaux; car l'acide carbonique, ne trouvant plus issue à travers les tuyaux,

se répand dans la chambre et vient torturer votre sommeil, alors que la capacité de l'appartement s'oppose à une asphyxie complète. En outre, l'air vicié et dépouillé de son oxygène par l'oxydation progressive des tuyaux métalliques du poêle, n'étant plus entraîné par le courant d'air, ajoute sa dose d'asphyxie à l'intoxication précédente. Gardez-vous de brûler du charbon de terre dans une cheminée qui rabat.

L'éclairage mal entendu et trop longtemps prolongé, est en état de vicier l'air tout autant au moins que la mauvaise construction des poêles et que tout autre mode de chauffage. S'il est prudent d'avoir de la lumière la nuit, il ne l'est pas moins de se préserver de la fumée des luminaires. Je voudrais qu'à chaque côté du manteau de la cheminée, on appliquât un entonnoir renversé communiquant avec l'intérieur du tuyau de la cheminée, pour y conduire la fumée des lampes et même des veilleuses. Quant aux veilleuses, je n'en sache pas qui, avec la même intensité de lumière que les autres, donne moins de fumée, coûte aussi peu et se prépare aussi vite que celle dont depuis douze ans, j'ai fait, de temps à autre, usage avec un succès qui ne s'est pas démenti. Je vais vous en décrire la confection: Soit un carré de quatre centimètres de côté pris sur du papier sans colle ou papier de soie et le plus fin que vous pourrez avoir sous la main, le papier, par exemple, qui tapisse l'enveloppe des paquets de bougies. Avec le pouce et l'index de la main droite, pincez-le par le milieu, et avec l'index et le pouce de la main gauche, tournez cette petite page autour de ce bout central, jusqu'à ce que ce bout ainsi tordu ait acquis environ la longueur d'un centimètre; cela fait, arrondissez avec les ciseaux les bords de la plaque de papier, de manière qu'ils ne dépassent que d'un à deux millimètres la rondelle de liége qui doit lui servir de support; cette rondelle mince doit être prise sur un bouchon du diamètre d'un centimètre, le bouchon d'un petit flacon. La veilleuse en papier étant placée sur la rondelle, on attend, avant d'allumer le lumignon de la veilleuse, qu'il se soit suffisamment imbibé d'huile, par la capillarité, ou qu'on l'ait suffisamment imbibé soi-même, en le touchant avec un bout de papier trempé dans

l'huile. Une telle veilleuse donne constamment une belle clarté, fort peu de fumée et ne dépense souvent pas plus d'un centimètre cube (millième de litre) d'huile par heure ; en sorte que dans un godet de la capacité seulement de douze centimètres cubes, ce qui équivaut à celle d'une grosse noix, ce luminaire peut éclairer la chambre pendant douze heures ; je doute qu'on puisse en trouver un plus simple et plus économique.

8° Tous ces conseils s'adressent, à plus forte raison, aux cuisiniers et aux petits ménages qui font leur cuisine sur de petits fourneaux au moyen de la braise : la braise est perfide ; elle asphyxie souvent sans qu'on s'en aperçoive, et cause, en tout cas, des étourdissements, de violentes migraines, des indigestions opiniâtres.

9° Ne construisez plus vos poêles ni en terre vernie (le vernis s'oppose au passage du calorique et peut répandre une odeur de graillon, qui n'est autre chose qu'une odeur à base de plomb), ni en fonte ou en tôle, le fer rouge désoxygénant l'air. Donnez la préférence aux poêles en terre cuite, réfractaire et sans vernis, avec tuyaux en terre cuite, au moins jusqu'à la hauteur du second coude ; les tuyaux suivants pouvant être impunément en tôle étamée, ou même en tôle seulement.

10° Dans les éditions précédentes j'ai suffisamment donné aux petites fortunes le moyen de se construire des cheminées qui tirent et chauffent comme un poêle et ne rabattent jamais.

11° En tout état de cause et à chaleur égale, le feu de cheminée est préférable pour la santé au chauffage par le poêle. Il est bon de régler la température de l'appartement et de prévenir, en haut ou en bas de l'échelle, les variations trop grandes de la température. La température d'un appartement doit être maintenue de 15 à 18 degrés centigrades.

12° Tenez habituellement du chlorure de chaux dans les lieux d'aisances, dans les ateliers méphitiques, et près des amas d'eaux croupissantes et de matières sujettes à putréfaction ; et établissez ensuite de grands courants d'air pour enlever et les odeurs putrides et celle du chlore. Purifiez l'air de vos chambres à coucher en

faisant du feu à l'âtre et en brûlant de temps à autre du vinaigre sur une pelle rougie au feu.

13° Depuis quelques années, la salubrité de nos grandes villes, et surtout celle de Paris, était gravement compromise par les faux systèmes de nettoyage et d'assainissement. Le réseau des ruisseaux des rues disséminait, sur tous les points de cet inextricable parcours, la quintessence des immondices et les éléments de la putréfaction, qui, filtrant ensuite à travers les interstices des pavés, y reproduisaient à l'infini, par leurs émanations, les accidents terribles des fosses d'aisances. Malheur à qui passait en ce moment à la portée de la mofette ! Il tombait frappé d'apoplexie (271), comme tombent les vidangeurs imprudents (274). D'un autre côté, les infiltrations pluviales introduisent ces venins dans l'eau des puits ; de là vient que, dans les pays privés d'eau de fontaine, on se condamne à ne boire que de la bière, afin de se soustraire à l'empoisonnement lent d'une eau aussi corrompue. Je fis remarquer, dans les journaux de 1852, que les cas d'apoplexie foudroyante dans les rues s'étaient multipliés à Paris, depuis surtout qu'on déversait sur le sol la partie liquide des fosses d'aisances, que l'on croyait avoir rendue inoffensive en la rendant momentanément inodore. (Voy. *Histoire Naturelle de la santé et de la maladie*, 3e édit., 1860, tom. Ier, pag. 189 ; et *Revue complémentaire des Sciences*, tom. Ier, pag. 304, 1855.)

13 *bis*. On obvierait à une pareille calamité publique ou domestique, si l'on venait, par extraordinaire, à adopter, sur la plus large échelle, les deux systèmes suivants, brevetés depuis quelques années, et qui n'ont pu être appliqués que d'une manière restreinte, faute du concours de l'autorité locale, égarée sur ce point par les intrigailleries d'une société anonyme qui a si longtemps monopolisé le droit d'infecter tout Paris. Nous allons décrire en détail ces deux systèmes : nous nommerons l'un, *privé* ou *siége inodore*, et l'autre *commun inodore*. Celui-ci sert à une réunion d'hommes, à toute une maison ; l'autre est le *commun* de la chambre à coucher, c'est le *vase inodore de nuit*, il n'est en définitive que la réduction à de moindres proportions du *commun inodore*.

Le système de désinfection que doivent réaliser l'un et l'autre appareil, est fondé sur quatre conditions à remplir : 1° Il est évident que les urines donnent moins d'infection que les matières fécales, et d'un autre côté que les matières fécales se décomposent d'autant plus vite qu'elles sont plus délayées par les urines ; car toute matière fermentescible fermente d'autant plus qu'elle est plus délayée. La *première condition a donc pour but de séparer immédiatement les urines des matières fécales.* 2° Nous avons dit que les infiltrations des déjections animales sont la cause d'une foule d'épidémies et d'accidents mortels et foudroyants ; cause qui pénètre à de trop grandes profondeurs pour qu'aucun nettoyage ordinaire puisse l'en faire disparaître complétement. Il importe donc de faire arriver les urines et les matières fécales dans des tonneaux séparés, susceptibles d'être enlevés dès qu'ils sont suffisamment chargés d'immondices. 3° Mais le plus court séjour de ces matières dans leur tonneau respectif, ou même le transport seul des latrines dans les tonneaux, ne laisserait pas que de répandre dans la maison ou l'appartement des émanations aussi nuisibles que fétides. On en préserve l'habitation au moyen d'un *courant d'air* continu, pris à la base de l'appareil par une chatière, et qui porte ces émanations dans les couches supérieures de l'atmosphère, au moyen d'un tuyau de cheminée ou de poêle suffisamment élevé au-dessus des toits. 4° Au reste l'inconvénient de ces exhalaisons se réduit à bien peu de chose, par le résultat de la quatrième condition, qui consiste à paralyser toute fermentation putride des urines et des matières fécales, au moyen de leur mélange immédiat avec des substances terreuses qui forment avec elles des combinaisons inoffensives et les transforment sur place en *terreau* ou *poudrette*, en un engrais enfin le plus fertilisateur des engrais, que l'on pourrait, au besoin, confier immédiatement et sans autre préparation à la terre. Ces quatre conditions sont réalisées au moyen des deux appareils suivants :

A. SIÉGE OU PRIVÉ INODORE POUR LA CHAMBRE A COUCHER. — La forme en est celle d'une table de nuit, et on pourrait s'en servir à cet usage sans aucun inconvénient. La

cuvette est tenue fermée à son ouverture inférieure par une soupape que le couvercle du siége, par le moyen d'un crampon, ramène à la perpendiculaire en s'ouvrant. Mais les parois de la cuvette s'évasent en bas pour empêcher les urines de couler dans le vase mobile placé au centre du vase à urines, afin de recevoir les matières fécales qui tombent perpendiculairement. Les liquides suivant toujours la direction de courbure des surfaces contre lesquelles ils coulent, la séparation des urines et des matières fécales se fait ainsi tout naturellement et par la simple courbure des parois de la cuvette. Quant au moyen de désinfection des matières fécales, il est obtenu au moyen d'un blutoir suspendu dans la capacité du siége, rempli de poudre désinfectante et que l'ouverture ou la fermeture du couvercle fait basculer et met en branle au moyen d'un second crampon. Cette poudre désinfectante ne saurait coûter que le transport; car elle ne consiste qu'en cendres de l'âtre ou du poële, cendres de bois ou de houille, en balayures de l'appartement, en terre séchée et pulvérisée, en poudre de briques ou de moellons; une couche de ces sortes de poudres précède et suit la chute des matières fécales, et les enveloppe ainsi de substances capables d'absorber et de neutraliser les gaz qui s'en dégageraient tout d'abord et dans la suite. Chaque matin on transporte aux communs les produits de la nuit, sans que personne au passage puisse se douter de la nature du contenu; l'on a soin de bien nettoyer les vases, avant de les reporter dans l'appartement. Cet appareil pourrait être considéré comme parfaitement inodore, tel que nous venons de le décrire; cependant pour surcroît de précaution et pour préserver l'appartement du peu d'odeur qui pourrait s'en dégager à l'instant où il s'ouvre pour les besoins du service, il sera bon d'y établir un courant d'air par deux ouvertures, l'une prise sous le fond de la boîte, en forme de chatière, et l'autre sur un des côtés du siége, auquel s'adaptera un tuyau de poële communiquant avec un tuyau de cheminée; en sorte que l'air introduit par la chatière, circulant librement dans l'intérieur du siége, ira s'échapper, emportant avec lui les émanations dont il se sera imprégné, par le tuyau d'une cheminée qui les

déversera dans les régions supérieures de l'atmosphère, où elles se décomposent au contact des rayons du soleil.

B. COMMUN INODORE POUR UNE GRANDE AGGLOMÉRATION D'HOMMES OU POUR CHAQUE MAISON EN PARTICULIER. — Cet appareil ne pouvant être nettoyé qu'à plus longs intervalles et devant fonctionner, pour ainsi dire, tout seul, exige un outillage un peu plus nombreux, mais qui ne coûte pas, proportionnellement, plus cher que le précédent. De même que dans le petit appareil, le couvercle, en s'ouvrant, ramène, par le jeu d'un crampon, la soupape dans la ligne verticale, et, par un autre crampon, il ramène dans le plan transversal une énorme cuiller destinée à recueillir les déjections, et à séparer les urines des matières fécales solides. Cette cuiller est, vers son talon, c'est-à-dire, dans la partie la plus déclive, percée comme un crible, pour donner issue aux liquides dans un entonnoir, d'où ils se rendent, à l'aide d'un tuyau plus ou moins long, dans un tonneau rempli, à moitié ou aux trois quarts, de cendres de l'âtre ou du poêle, de terre quelconque, enfin de moëllons ou briques pulvérisées. Le couvercle, en se fermant, ramène la soupape contre l'ouverture inférieure de la cuvette, ce qui intercepte déjà les émanations, et abandonne à son propre poids la cuiller qui, tombant à son tour dans la verticale, déverse les matières fécales dans un second entonnoir, lequel, par un tuyau suffisamment prolongé, conduit ces produits dans un tonneau spécial, où, en dodinant, est mis en branle, par le déplacement de l'un ou l'autre des deux crampons du couvercle, un blutoir qui déverse, avant et après l'opération, la poudre désinfectante (cendres, terres ou briques pulvérisées). Dès qu'un tonneau est suffisammen chargé de matières ainsi préparées, on l'enlève pour le transporter à la fabrique de poudrette, ou pour l'étendre sur la terre à fumer. Ces tonneaux peuvent se loger, comme on le voit, dans un réduit quelconque d'un abord facile, et même sous un hangar ; on y établit le courant d'air qui doit transporter dans les régions supérieures de l'atmosphère le peu d'émanations qui pourraient s'en dégager, en ménageant une chatière à la porte du hangar, et faisant communiquer le local avec un tuyau de cheminée ou un tuyau de

science de son indifférence et de sa stérilité. Que dire de cette extravagante innovation dans la parure qui fait ressembler de loin la femme à un fuseau qui dodine au-dessus d'un ballon? Il y a encore plus de vent dans la tête de ces précieuses que dans toute la capacité de leur crinoline; elles ont bonne grâce à rire ensuite de la Vénus hottentote! Rien n'est beau comme la belle femme qui, en se parant, ne cherche qu'à indiquer les contours de la nature au lieu de les dissimuler.

Habillez-vous largement, amplement, simplement: ce qui suffit abrite, ce qui est de trop fatigue: l'ampleur multiplie la puissance, en se prêtant à la souplesse; l'étroitesse énerve et asphyxie.

N'est-ce pas suffisamment indiquer qu'il serait temps enfin de renoncer à ce type d'habillement d'homme si collant qu'il semble remplacer l'épiderme en le privant du contact de l'air, si étriqué et sanglé qu'il paralyse tous les mouvements musculaires, empêche le cœur de battre, les poumons de respirer, la digestion de fonctionner, qu'il tend à affaisser les épaules, à voûter la taille, et force enfin à défaire et refaire sa toilette tout entière, au coin de la borne pour avoir satisfait le plus léger besoin? L'habillement des enfants en bas âge a cent fois plus le sens commun que l'habit, c'est-à-dire le maillot de tous ces grands enfants.

17° Couvrez bien vos enfants en bas âge, ne les serrez pas: le maillot doit les vêtir et non les emprisonner. Dès qu'il fait chaud, laissez-les gigotter nus à l'air et à la lumière; les enfants sont toujours les prèmiers à respirer le mauvais air, qui occupe par sa pesanteur les couches les plus basses des appartements. Quand vous prenez l'enfant dans vos bras, contentez-vous de le soutenir par l'aisselle et d'empêcher la tête de se rejeter en arrière, en fixant son ample béguin sur le devant de son corset; et ne redoutez pas de lui dévier la taille en le portant ainsi; je n'ai jamais élevé d'enfants qu'en pleine liberté.

CHAPITRE III.

CONSEILS HYGIÉNIQUES (1*) ET CURATIFS (25*) CONTRE LA PRIVATION, LES EXCÈS ET LA MAUVAISE QUALITÉ DES ALIMENTS.

26. L'art culinaire est à l'hygiène ce que l'art pharmaceutique est à la médecine : une bonne cuisine prévient la maladie, comme une bonne thérapeutique la dissipe. La physiologie doit donc éclairer l'un comme l'autre de ces moyens de vivre. Pour nous diriger sûrement dans la pratique, ayons recours à la théorie, qui n'est que l'art de raisonner les résultats de l'observation.

27. Il n'est pas une seule de nos substances alimentaires qui ne réunisse, sous une forme quelconque, le principe saccharin ou saccharifiable et le principe glutineux ou albumineux. L'homme, qui a déjà de la peine à vivre de pain seul, ne saurait aller loin s'il n'avait à sa disposition que de la fécule ou du sucre.

28. Or, dès que vous abandonnez au contact de l'air et à la température de 10 à 15° centigrades, même dans un vase fermé, un mélange de sucre ou autre substance saccharifiable telle que la fécule, d'un côté, et de gluten ou d'albumine, de l'autre, il ne tarde pas à s'établir une fermentation dont la résultante est la production de l'alcool. Si, quand toute la substance saccharifiable a été consommée et transformée en alcool, il reste un excès de gluten et d'albumine, la réaction de cet excédant sur l'alcool le transforme en acide acétique.

29. La digestion stomacale ne se fait pas autrement ; et quand le bol alimentaire est arrivé au point d'acidité qui convient à nos organes, il passe dans le duodénum, où l'écoulement de la bile vient saturer cette acidité et alcaliser cette pâte, pour que ses produits puissent s'infiltrer dans le sang, qui est alcalin. Le résidu insoluble et inassimilable vient subir une nouvelle élaboration dans le gros intestin, d'où il est rejeté au dehors, comme un rebut fétide et épuisé.

30. Le bol alimentaire a besoin d'être très-divisé, afin de pouvoir, sous le plus petit volume possible, se prêter à la plus grande somme d'élaboration. De là vient même

la nécessité de la coction, qui est une première division, et de la mastication, qui en est une seconde; de là vient encore la nécessité de mêler aux éléments assimilables des éléments inertes qui les tiennent dans un état de division convenable, et multiplient les surfaces et les points de contact, en s'interposant entre les molécules alimentaires. Les matières liquides sont aussi indigestes seules que les matières solides; c'est par leur mélange qu'elles servent à la digestion.

31. Une addition d'alcool en boisson active les digestions paresseuses, en fournissant à l'action du gluten en excès une quantité d'alcool que la digestion n'avait pu produire. De là vient que l'habitude des boissons alcooliques, qui sont l'équivalent des plus énergiques poisons dans les pays chauds et secs, devient éminemment hygiénique dans les régions septentrionales du globe et dans les pays humides. Sous la zone torride, la tempérance est moins une vertu qu'un besoin naturel, et la plus délicieuse des boissons y est encore l'eau d'une source vive.

Tout excès, dans l'un ou l'autre de ces éléments, est nuisible; car tout excès dérange les proportions chimiques, de l'harmonie desquelles résulte la digestion stomacale, qui doit être acide.

Le vomissement a lieu quand la digestion stomacale est alcaline; le dévoiement a lieu quand l'acidité prédomine dans la digestion duodénale. L'indigestion a lieu quand la masse du bol alimentaire finit par n'avoir plus en excès qu'un seul des éléments complémentaires de la digestion stomacale, ou quand la masse est si volumineuse, et que la panse stomacale en est tellement distendue que la pâte ne peut plus être mise en mouvement. L'indigestion de pain, et surtout de pain chaud, est la pire des indigestions, parce qu'elle réunit aux effets du gonflement de la masse ceux de l'excès du gluten.

Ces idées théoriques suffiront pour faire comprendre que le pauvre peut périr d'indigestion, comme le riche de faim au sein de la plus grande abondance.

32. La digestion peut être troublée autant par suite de la mauvaise composition du bol alimentaire que par la mauvaise disposition des parois intestinales, autant par

le vice du bol alimentaire que par celui de l'organe digestif.

33. Parmi les causes qui paralysent le jeu de l'organe, les substances vénéneuses et les vers intestinaux ou helminthes jouent le principal rôle. Les vers intestinaux s'attachent comme des sangsues aux parois des intestins, et y pullulent d'une manière effrayante, si rien ne s'oppose à leur pullulation. De là la nécessité des condiments, ces baumes qui sont des poisons pour les vers intestinaux. Les condiments ne sont pas des substances assimilables, mais des éléments préservateurs d'une bonne digestion. La nature, toujours prévoyante, a attaché une saveur aromatique à nos condiments, pour nous donner le goût de ce qui nous est utile. Toute la vogue de la médecine physiologique n'a pu amener le siècle à ne pas épicer ses mets; le bon instinct de la simple nature est toujours là pour arrêter les écarts de la docte médecine.

34. L'orgie tue comme la faim. La sensualité n'est que la sobriété ingénieuse.

Réglez vos repas; dosez presque votre nourriture; variez vos mets.

Ne mangez pas sans appétit.

Reposez-vous une demi-heure après chaque repas; livrez-vous ensuite à un exercice corporel.

Il existe, parmi les bourgeois enrichis, des sots et triples sots qui n'invitent à leurs tables que dans l'espoir de goinfrer et de soûler leurs plus intimes et plus respectables amis. Ces buses mériteraient d'être rossées le lendemain par leurs victimes, d'abord pour l'insulte qu'ils ont faite au caractère et ensuite pour le danger qu'ils ont fait courir à la santé de leurs amis. Un pareil méfait frise l'homicide en certaines saisons.

35. Ne vous servez, en fait d'eau à boire ou pour la cuisine, que d'eau de source, ou de l'eau de rivière mais bien clarifiée; l'eau trouble est une eau ou saumâtre, ou putride ou vermineuse. Il est des épidémies qui ne viennent que par le véhicule de l'eau. Gardez-vous, dans les champs, de vous désaltérer à l'eau des fossés ou des mares; on peut y avaler jusqu'à de petites sangsues sans s'en apercevoir.

Les eaux les plus salubres sont celles qui filtrent à travers les plateaux exclusivement crayeux, tels que les plateaux de la Normandie, de la Picardie, des environs de Londres, etc. L'analyse que j'en ai faite, pour la localité spéciale de Doullens, et dont j'ai publié le résumé dans l'avertissement du *Manuel* de 1853, m'a fourni les résultats suivants : cette eau, très-agréable à boire est très-sensiblement alcaline, d'une grande limpidité et si peu corruptible, que, par un mois de séjour, les tiges des plantes ne lui communiquent pas de mauvaise odeur; elle prend bien le savon, cuit les légumes farineux, car elle ne renferme pas un atome de sulfate de chaux; elle ne contient pas non plus d'hydrochlorate. Le résidu de l'évaporation ne s'élève par litre qu'à 0,43 gramme, composés uniquement de 0,286 gramme de carbonate de chaux (provenant de la craie), 0,096 de carbonate de magnésie, 0,030 gramme d'alumine et de 0,017 gramme de fer, plus d'une quantité appréciable de silice. Je conseille aux capitaines au long cours de ne s'approvisionner qu'aux sources de terrains analogues. Les eaux séléniteuses (plâtrées), telles que celles des environs de Paris, sont très-putrescibles. Les eaux des grandes rivières que bordent des manufactures sont toujours plus ou moins malsaines. En fait d'eau potable, je n'en sache pas de pire que l'eau des puits et même des sources de certaines localités, telles que les eaux de tous les pays plats et sablonneux, les polders de la Hollande, des Flandres et du Brabant, de la Vénétie et des Landes (*).

Dans certaines grandes villes, les lieux d'aisances se déversent tous dans les égouts, qui en charrient les produits dans les cours d'eau, et, par infiltration, dans les puits qui seuls y fournissent l'eau à boire.

Dans les pays où le goître est endémique (ce qui provient des eaux qui ont filtré à travers des filons mercuriels), déposez, dans les fontaines ou les vases à boire, de la grenaille d'étain, que vous refondrez tous les huit jours; ou bien faites usage de fontaines en cuivre étamées et qu'on rétamera souvent.

35 *bis*. Les boissons chaudes pèsent sur l'estomac,

(*) Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, 1860, pag. 289.

parce qu'elles sont dépouillées d'air, ce principe vital de toute fermentation et surtout de la fermentation digestive. Plus les boissons sont froides, plus grande est la quantité d'air qu'elles apportent dans la panse stomacale; de là vient que les glaces, après les festins, et pour les estomacs chargés de mets qui ont dû être servis chauds, que les glaces, dis-je, sont si digestives; et cela, non pas tant en rafraîchissant les parois échauffées de l'estomac, qu'en imprégnant le bol alimentaire d'une plus grande quantité d'air atmosphérique, sous un moindre volume de liquide. Mais à côté de cet avantage se place l'inconvénient d'un abaissement trop rapide de la température, qui, en certains cas, et sur certaines personnes, est capable de produire des accidents désastreux. D'où il faut conclure que l'on doit rarement dépasser le nombre de deux ou trois cuillerées de ces sorbets.

36. Si pauvre que vous soyez, faites quelques économies pour vous approvisionner de vin qui soit du vin. Le vin de Suresnes est mille fois préférable aux plus agréables semblants de vin que le commerce nous vend au poids de l'or. Il n'est pas nuisible, s'il n'est pas agréable; on s'y fait peu à peu; l'autre vous empoisonne en vous enivrant.

37. Que l'ouvrier sache qu'il n'est jamais si bien nourri qu'au sein de sa famille; que va-t-il faire, le dimanche et le lundi, à la barrière, si ce n'est y chercher des querelles et une crapuleuse indigestion? L'ouvrier des grandes villes ne s'entend pas en plaisirs; il semble n'en aimer que la fièvre et non la jouissance. Il sort des prisons de son atelier pour aller s'emprisonner dans le gouffre d'une taverne, quand le soleil des champs est là comme pour lui élever l'âme et lui fortifier la santé.

A l'époque de mes excursions aux environs de Paris, je rencontrais fréquemment, dans les bois, des familles d'ouvriers de Paris, attablées sur le gazon et consommant les provisions qu'elles avaient apportées. Ces braves gens revenaient le soir aussi amis qu'ils étaient partis, et bien plus heureux que nos buveurs de la barrière; ils avaient la conscience nette, l'estomac satisfait, la bourse

encore garnie, et se sentaient plus dispos que jamais au travail de la semaine.

38. Le pain bis de bonne qualité (seigle, orge et froment) est le pain des travaux rudes des champs; le pain blanc (belle farine de froment) est celui des travaux sédentaires et des travaux de la ville.

39. C'est une triste économie que celle qui s'en prend aux aliments. La privation est paresseuse. La somme des travaux est en raison de la nourriture; un ouvrier bien nourri vaut plus que quatre ouvriers nourris avec parcimonie.

40. Dans les régions dont le sol est calcaire, le déjeuner le plus hygiénique, en même temps le plus nutritif, et dont on ne se lasse jamais, se réduit à trois œufs à la coque, du sel, un fruit, un quart de litre de vin et un demi-litre d'eau; il convient à l'homme de lettres comme à l'homme de labeur; il revient à 60 cent. en moyenne. Dans les sols sablonneux du Nord, l'usage de la bière simplifie beaucoup les déjeuners et les réduit souvent à une tartine de pain et de beurre.

Car l'alimentation doit se modifier selon les divers climats; et l'on doit toujours un peu se conformer aux habitudes des indigènes.

N. B. Je ne crois nullement déroger à la science, en traçant ici le programme d'une cuisine bourgeoise : j'en ait dit les raisons plus haut. Je sais bien qui se moquera de ces prescriptions triviales et culinaires; mais je sais aussi qui pourra pleurer d'en avoir tant ri.

§ 1er. Cuisine hygiénique (1*).

41. Pot-au-feu. On doit choisir tout ce qu'il y a de meilleur en qualité, de bœuf dans le Nord, de mouton dans le Midi et dans les prés salés. La quantité d'eau doit être le double en volume. On y jette une poignée de sel; on place le vase sur un feu doux pour faire écumer; on enlève l'écume, et on ajoute alors : un oignon blanc dans lequel on a implanté trois ou quatre clous de girofle; gros comme la tête d'une épingle de muscade; un bouquet de poireaux, céleri, cerfeuil; trois gousses d'ail, une pincée de poivre, une feuille de laurier-sauce et un oignon brûlé sous la cendre; très-peu de carottes et na-

vets. On abandonne alors le pot-au-feu à une lente ébullition de quatre à cinq heures. Un pareil bouillon ou potage (*) suffit souvent à lui seul pour guérir la gastrite la plus invétérée.

42. Le pain du boulanger gâte souvent le parfum du pot-au-feu ; il faut donc avoir soin de faire rôtir les croûtons avant de tremper la soupe, quand on se méfie du pain. Le mieux est de faire des potages au riz, au vermicelle ou autres pâtes d'Italie, à la fécule de pomme de terre, ou bien à la purée de pommes de terre cuites et écrasées sur une passoire. On ne s'exposera pas ainsi à dénaturer un excellent consommé par l'exécrable pain qu'on fabrique en certains pays.

43. Entremets et hors-d'oeuvre. Les plats d'anchois, les câpres, les olives vertes ou mieux noires, les marinades (47), les marmelades à la pomme d'amour, les saucissons, radis, navets, choucroute, jambons, l'aïoli de Provence, la bonne et fine moutarde, etc., les condiments enfin les mieux caractérisés doivent arriver sur la table avec une grande variété, afin d'offrir à tous les goûts et à tous les caprices un agent protecteur de la digestion. N'écoutez pas les estomacs voués aux doctrines physiologiques, qui, de crainte d'empirer leur gastrite, ont précisément horreur des seules choses qui pourraient la leur guérir. Forcez-les un peu à vous imiter ; soyez-leur utile, en cherchant à leur être agréable ; embaumez leur digestion sans qu'ils s'en doutent.

44. Services. En thèse générale tout ragoût ou au beurre ou à l'huile, ou au vin ou au vinaigre, doit être fortement assaisonné (feuilles de laurier, bouquet de thym, d'estragon, d'ail, de poivre, de piment, de girofle, etc.). Tout plat à la crème ou au lait doit être parfumé avec ou vanille, ou cannelle, ou fleur d'orange. Les poissons sur le gril seront ouverts, en les retirant du feu, et servis dans une forte sauce à la moutarde. Tout rôti doit être entrelardé de thym, feuille de laurier, surtout le rôti de porc frais, puis fortement saupoudré de poivre, et arrosé souvent avec le jus qui en découle. La prépara-

(*) *Potage*, c'est le produit du *pot-au-feu* modifié par quelques pâtes, gruaux ou fécules ; on dit alors potage au riz, au vermicelle, à la fecule, etc.

tion suivante demande un peu plus de temps, mais imprègne la viande d'un fumet aussi agréable au goût que favorable à la digestion : couvrez le fond d'un plat de la sauce suivante : vinaigre, ail écrasé, laurier, thym, cannelle, poivre et sel; laissez-y macérer et retournez-y souvent chaque jour le morceau de porc frais, ou le train de lapin, ou le gigot de mouton entrelardé d'ail; quand vous le mettrez à la broche, arrosez-le avec le restant du jus; ce sera alors un morceau aussi exquis qu'il est hygiénique ; on le prendrait pour du chevreuil.

Tout gigot de mouton doit être piqué d'ail à une assez grande profondeur ; et si quelque oreille aristocratique s'offense de nous voir employer de tels mots, et vous de tels condiments., calmez ces intelligences à l'eau de rose par la citation de l'invitation suivante de Voltaire :

Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés ;
Il faut, quand Richelieu rentre dans une chambre,
Bien défendre son cœur et bien boucher son nez.

L'hygiène dérogerait-elle en employant le langage de la sensualité?

45. En un mot, que votre nutrition porte en elle sa médication; que la médication ne contrarie jamais la marche de la nutrition ; que le cuisinier, le pharmacien et le médecin se donnent la main et se prêtent une assistance mutuelle. Cet accord sera un gage de salut pour tout le monde, et établira une *entente cordiale*, mais non diplomatique, entre les malades et les gourmets, heureux de puiser à la même coupe la santé et le plaisir.

46. Salades (*). Une bonne salade est le condiment le plus agréable, et le meilleur auxiliaire d'une digestion fatiguée par un long dîner. On délaye le sel et le poivre dans le vinaigre, au fond du saladier, avec une ou deux gousses d'ail hachées menu; on ajoute ensuite la quantité d'huile voulue, on bat et on fatigue, autant que l'on

(*) Salades, de l'italien *salata* (salée); *salata, ben salata, poco aceto, molto ogliata,* dit le vieux proverbe italien (salade bien salée, peu de vinaigre, beaucoup d'huile) ; ce proverbe populaire ne parle pas du poivre, parce qu'il remonte à une époque où le poivre se vendait au poids de l'or.

peut, la salade dans cette sauce. Pour la salade au céleri on ajoute force moutarde à la sauce. Pour la chicorée cultivée, on a soin de frotter le saladier avec une gousse d'ail, et d'y mêler quelques croûtes de pain frottées d'ail; on se trouve bien d'y ajouter un peu de chicorée sauvage et amère. La salade du déjeuner se prépare avec la romaine et des œufs durcis, plus quelques brins de cerfeuil et de ciboule hachés.

§ 2. Marinades, condiments-conserves et saumures (*).

47. 1° MARINADE DE LÉGUMES.

Vinaigre fort	1	litre.
Sel de cuisine	50	grammes.
Feuilles de laurier-sauce	10	
Clous de girofle	2	
Poivre noir en grains	5	
Cannelle	2	
Muscade	1	
Ail haché	6	

Laissez macérer quatre jours ces condiments dans un vase bien bouché, que vous remuerez souvent; puis jetez-y, autant que le liquide en contiendra, soit feuilles de chou rouge, soit jeunes concombres, soit quartiers de pommes pelées, soit cerneaux, soit haricots verts, soit asperges, soit champignons de couche, soit culs d'artichaut, etc. Au bout d'un mois, on renouvelle en entier la saumure de cette marinade, après avoir bien laissé égoutter les conserves.

2° MARINADE DE VIANDE.

Dans vinaigre fort	10	litres.

laissez infuser 24 heures :

Feuilles de laurier-sauce	60	grammes.
Poivre noir	60	
Clous de girofle	20	
Cannelle	10	

(*) MARINADES, *conserves* obtenues au moyen du sel marin ou sel de cuisine ; on les nomme *conserves* parce que le sel empêche leur décomposition, et permet ainsi de les *conserver* presque dans leur fraîcheur naturelle. — SAUMURE vient du grec *halmuris*, l'*h* aspirée ou esprit rude se changeant en *s*, et la lettre *l* en *u*, comme dans *psaume* qui vient de *psalmus*. *Halmuris* est composé de deux autres mots : *hals*, sel marin et *muron*, arome liquide, comme si l'on disait : *dissolution aromatisée de sel marin*.

Muscade	2 grammes.
Ail	30
Sel de cuisine	1 kilogr.
Salpêtre (nitrate de potasse)	1 hectogr.

Prenez, d'un autre côté, de gros boyaux de cochon, de mouton ou de bœuf, que vous nettoierez à grande eau, puis à l'eau vinaigrée et salée, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'odeur.

Déposez tous ces boyaux dans la marinade, de manière qu'ils soient surmontés de la moitié du liquide. Achevez de remplir avec des langues de bœuf, ou des filets de viande de porc de même calibre que les langues.

Après quatre jours de macération, dans un endroit très-frais ou à la cave, pendant lequel temps on a soin de retourner, de temps à autre, toute cette viande dans sa sauce, on introduit les langues de porc ou de bœuf chacune dans un boyau dont on noue fortement les deux bouts avec une ficelle. Quant aux filets de viande de porc, avant de les introduire dans la portion de boyau qui leur est destinée, on les graisse bien avec du saindoux. Cela fini, on fait bouillir le tout dans un chaudron plein d'eau salée, avec un paquet de thym, fenouil, sauge, laurier, oignon, ciboule; on retire du feu, après deux heures d'ébullition non interrompue. Ces marinades se conservent indéfiniment, et fournissent, principalement aux enfants en pension, la matière des déjeuners les plus friands, et surtout les plus hygiéniques que je connaisse. On les sert coupées par tranches, comme les saucissons.

Avec le restant de boyaux, faites de petites andouillettes de la manière suivante : remplissez des longueurs de 15 centimètres de boyau, avec le hachis grossier d'une autre portion des mêmes boyaux. En outre de l'ébullition qu'elles ont subie dans la saumure ci-dessus, on a soin, avant de les manger, de les faire cuire de nouveau sur le gril; c'est alors un mets des plus délicats.

§ 3. Vin de table, vin des ménages, tisane d'atelier.

48. Le VIN DE TABLE des environs de Paris a un goût âpre et suret, auquel le palais s'habitue autant que l'es-

tomac. On peut le dépouiller de ce défaut et lui donner une plus grande vinosité, en versant une ou deux bouteilles de cognac dans chaque tonneau de 300 bouteilles; on roule ensuite, plusieurs jours de suite, le tonneau dans la cave. Avec les raisins du Nord, on peut se procurer un vin des plus agréables, en ayant soin de les vendanger plus que mûrs ou de jeter dans la cuve, à l'instant du foulage, de la mélasse ou de la cassonade de rebut.

Il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que tout vin suret soit un vin du cru : la mauvaise fraude produit plus facilement de ces imitations que des imitations de vins fins.

La fraude ne consiste pas dans la fabrication artificielle du vin, mais dans la dissimulation de la nature de ce vin même. C'est un vol comme un autre que de vendre, sous le nom de vin de tel cru, un vin qu'on aura fait de toutes pièces, si parfaite qu'en soit l'imitation. Mais il n'en est plus de même, si l'on a soin d'avertir l'acheteur que le vin qu'on lui donne à déguster est une imitation du vin qu'il demande; et cette idée, que nous avons mise en avant depuis quelques années dans les diverses éditions de ce *Manuel*, a été accueillie favorablement par l'opinion publique :

Le vin naturel étant devenu fort cher dans le Midi en 1853, on y a fabriqué en grand un vin artificiel et de ménage, d'après la formule que nous en avions donnée dans le *Manuel* de cette année-là, et on a pu le vendre à 22 centimes la bouteille.

Dès le mois de mai 1857, vous avez pu lire, dans tous les journaux de Paris et des départements, une annonce monstre d'une *Société générale de vins factices*, constituée au capital de deux millions, et autorisée par l'administration, sur l'avis du Conseil d'hygiène. Toutes mes idées, vous le voyez, se traduisent en millions entre les mains d'autrui; qu'on dise, après cela, que je ne suis pas riche... en idées !

Le principe est admis comme légal; les particuliers sont autorisés à l'appliquer pour leur usage personnel ou comme exploitation commerciale. Nous continuerons donc à les éclairer sur les moyens de fabriquer le vin

économiquement et hygiéniquement, de manière à concilier l'intérêt de la santé avec celui du commerce.

Les vins artificiels ont cet avantage que, dépouillés de tout principe glutineux, ils ne s'altèrent plus et n'ont besoin d'aucune espèce de collage. Seulement quand on les fabrique en grand ou qu'on veut mettre le tonneau en bouteilles, il faut avoir la précaution de rouler de temps à autre le tonneau sur lui-même, afin de répartir l'alcool par égale part dans toute la capacité du vaisseau.

A l'aide des ingrédients aromatiques que je vais indiquer, on pourra dissimuler l'odeur inhérente à certaines eaux-de-vie qui ne proviennent pas de la distillation du jus de la vigne. Que si cela ne suffisait pas, nous inviterions les marchands d'eaux-de-vie à redistiller ce produit, après l'avoir agité quelques jours avec de la chaux vive dans la proportion d'un centième de chaux, ou bien à le battre quelques instants avec un millième d'acide sulfurique, avant d'y déposer la quantité ci-dessus de chaux, et de le distiller ensuite. Je pense que ce moyen diminuerait grandement la saveur empyreumatique de ces alcools du commerce, et que même, en prolongeant le contact, il la ferait entièrement disparaître.

En exécutant à la lettre les indications qui suivent, le litre de vin le plus fort ne reviendrait peut-être pas à plus de 25 cent. et le plus faible à 15 cent :

1° Vin des ménages.

Eau ordinaire	1 litre ou 1000 grammes.
Eau-de-vie à 22° environ	80
Racine de réglisse	3
Cendre de bois	1
Vinaigre ordinaire	10
Tournesol (*).	5
Cannelle	1

(*) J'entends par *tournesol* la matière colorante végétale qui bleuit par l'eau de cendre et rougit par le vinaigre. On peut obtenir cette couleur par la décoction des pétales de mauve ou de rose à cent feuilles et autres fleurs roses, des fruits de myrtille (*vaccinium myrtillus*), des graines de la grenade, des baies de sureau, du suc à froid soit des groseilles, soit des haricots noirs du Mexique, soit des graines du soleil ou tournesol (*helianthus annuus*), soit de la betterave rouge. Les 5 grammes indiqués dans la formule s'appliqueraient au résidu ou *tournesol* en pain ; à défaut de cette dernière substance, on prendra la décoction à un état suffisant de coloration.

Déposez la cannelle dans l'eau-de-vie le soir. Faites bouillir 10 minutes l'eau ordinaire avec la racine de réglisse et la cendre; passez, versez-y le tournesol, puis la quantité d'eau-de-vie et de vinaigre, et agitez fortement. Si, au bout de quelques instants, la couleur reste encore bleue, vous y ajouterez goutte à goutte du vinaigre, jusqu'à ce que la teinte en soit devenue d'un rose prononcé. Passez alors encore une fois à travers un linge serré ou du papier joseph. La coloration n'a d'autre but en tout ceci que de marquer l'instant où le liquide est devenu suffisamment acide, et où la cendre a été suffisamment saturée; car c'est elle qui fait bleuir.

N. B. Ce vin se boit sans eau; c'est un équivalent de l'eau rougie.

2° Mais comme certains particuliers, toujours un peu insouciants et peu calculateurs, aiment à avoir toutes choses sans se donner beaucoup de peine, nous allons leur fournir un moyen de satisfaire leur paresse à l'aide d'une petite dépense de plus, par la formule suivante :

Eau ordinaire	1 litre ou 1000 grammes.
Eau-de-vie à 22° C. environ	80
Sucre ou cassonade.	8
Tartrate de potasse.	1
Vinaigre	5 à 10
Matière colorante rouge ci-dessus, quantité suffisante.	

On dépose le tartrate de potasse dans le vinaigre fort, on fait dissoudre le sucre dans l'eau avec la matière colorante. On mêle ensuite l'eau, le vinaigre et l'eau-de-vie ensemble, en ayant soin de boucher aussitôt la bouteille et de l'agiter fortement. La dose du vinaigre varie selon son acidité; c'est le goût qui décidera si l'on doit en diminuer ou en augmenter la proportion.

N. B. On pourrait remplacer le vinaigre par le jus de citron ou celui des grenades acides et sauvages.

3° Vin de dessert. Il suffit, pour transformer ces deux sortes de vins en vins de dessert, d'augmenter la quantité d'eau-de-vie ou plutôt d'alcool. Ainsi, avec 14 à 15 parties d'alcool à 32° Cartier par 100 d'eau ordinaire, vous auriez un vin aussi fort que les vins de Bordeaux, de Bourgogne, etc.; avec 20 d'alcool à 32° Cartier par 100 d'eau, vous obtiendriez la force du Xérès; avec 22,

celle du Malaga; et avec 23 d'alcool, on aurait celle du Porto et du Madère.

Il ne s'agirait plus ensuite que de donner à votre vin le bouquet caractéristique de ces diverses liqueurs, ce qu'il serait facile d'atteindre, en faisant infuser dans l'alcool, en fort petite quantité, soit du romarin, soit de la mélisse, soit de la lavande, soit du benjoin, soit des racines d'iris de Florence ou d'angélique, soit des écorces de citron ou d'orange, soit un centigramme à peine d'aloès. Quant à l'astringence particulière à certains vins, on la reproduirait en faisant infuser dans l'eau employée un demi-centimètre carré tout au plus d'écorce de grenade, ou en y exprimant un peu de jus de citron.

La bouteille de ces vins les plus forts ne reviendrait peut-être pas à 25 centimes le litre en certains pays, et la santé s'en trouverait tout aussi bien que la bourse.

4° TISANE D'ATELIER. Les ouvriers m'ont souvent demandé de leur composer une tisane peu coûteuse, pour remplacer l'eau dont ils se gorgent sans pouvoir se désaltérer. En voici la formule :

Eau.	1000 parties.
Racine de réglisse.	4
Vinaigre	4
Eau-de-vie	10-20

Faites bouillir la réglisse dans l'eau; mêlez-y ensuite les autres substances, et passez le tout à travers un entonnoir bouché avec un bouquet de lavande, de serpolet, de thym, de sommités d'absinthe, de mélisse, de sauge ou autres plantes aromatiques et non vénéneuses.

§ 4. Liqueurs hygiéniques et de dessert.

49. 1° CURAÇAO, OU LIQUEUR A L'ÉCORCE D'ORANGE. Laissez macérer quinze jours, au soleil, dans une bouteille bien bouchée, 50 grammes d'écorce sèche d'orange avec un litre d'eau-de-vie ordinaire, en ayant soin d'agiter la bouteille chaque jour. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans égale quantité d'eau; laissez un peu caraméliser, et versez le tout dans cette eau-de-vie saturée d'essence d'écorce d'orange.

2° LIQUEUR DE FLEUR D'ORANGE :

Alcool à 21° Cart	1 litre
Eau de fleur d'orange ordinaire du commerce	250 grammes.
Sucre	250

3° LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT OU BIEN CURATIVE ET ANTICHOLÉRIQUE.

Cette liqueur, devenue d'un usage si général, modifie sa formule selon qu'on doit l'employer comme liqueur de table et de dessert, ou comme spécifique. Comme spécifique, elle est l'agent curatif le plus prompt et le plus efficace contre le choléra, le typhus, la fièvre jaune, la dyssenterie et les épreintes vermineuses. Comme liqueur de table et de dessert, elle est le plus assuré préservatif de ces sortes de maladies.

Au reste, les deux formules ne diffèrent que par les proportions des mêmes substances et surtout par l'addition ou la suppression du sucre.

A. *Formule de la liqueur hygiénique sans sucre, curative et anticholérique.*

Alcool à 21° Cartier	1 litre.
Racines d'angélique	30 grammes.
Calamus aromaticus	2
Myrrhe	2
Cannelle	2
Aloès	2 (*)
Clous de girofle	1
Vanille	1
Camphre	0,50 centig.
Noix muscade	0,25
Safran	0,05

On laisse digérer le tout quelques jours au soleil, en ayant soin de ficeler le bouchon de la bouteille ; on transvase ensuite rapidement la portion liquide dans une autre bouteille; ou bien, si la liqueur est trouble, on passe à travers un linge, et on ajoute ensuite au liquide un petit verre d'eau-de-vie; on bouche la bouteille et on la garde dans un endroit réservé, pour n'en faire usage que dans les cas d'invasion cholérique ou d'épreintes vermineuses. On a soin de coller sur la bouteille une étiquette portant ces mots : LIQUEUR ANTICHOLÉRIQUE.

(*) On rendrait cette liqueur encore plus efficace contre les grandes crises, en portant à 4 gr. la dose d'aloès.

§ 5. **Falsifications et altérations des substances alimentaires.**

49 *bis*. Lorsque la fraude s'attaque aux substances alimentaires ou médicamenteuses, elle peut être assimilée à un empoisonnement, et le fraudeur mériterait, en ce cas, d'être traité comme le plus grand des coupables. Cependant rien n'est plus commun que les fraudes de ce genre, que cet empoisonnement commercial; en dépit de la sollicitude de l'administration, et par suite, je ne dirai pas toujours de la connivence, mais en général de la négligence des commissions chargées du soin de la salubrité publique, la fraude est, dans nos pays civilisés, un choléra en permanence.

1° J'ai indiqué à l'autorité, dans les éditions précé-

de graver cette lettre sur ses étiquettes. Je l'ai invité maintes fois à mettre fin à cet abus de confiance : il n'a tenu aucun compte de mon injonction; dans le principe, même, il se permettait d'apposer sur ses étiquettes la contrefaçon de ma signature. J'ai longtemps menacé, mais en vain, de poursuivre rigoureusement par toutes les voies de droit, ce procédé que je ne qualifie pas ici, mais qui porte au public un préjudice d'autant plus grave que la liqueur que le sieur Combier débite aujourd'hui, pour soutenir la concurrence, n'a plus de ma *liqueur hygiénique* que le nom; elle est aussi mauvaise au goût que dénuée de toute qualité hygiénique.

A l'exemple du sieur Combier, une foule d'industriels se sont mis à faire à la *maison Raspail, de Paris,* une concurrence déloyale, en débitant des liqueurs hygiéniques qui n'en ont que le nom, et ne se composent que des rebuts de toutes les distilleries, ce qui permet de les vendre au rabais; et mon nom est rendu par eux complice de toutes ces saletés. Il est impossible de livrer à ce prix une liqueur composée d'après notre formule; ceux qui le prétendent fraudent le public sur la qualité de la marchandise.

Ayant épuisé tous les moyens de douceur, j'ai pris enfin le parti de poursuivre devant la justice le sieur Combier et tous ceux qui ont suivi son exemple; le procès est pendant.

N. B. Je déclare donc ici que je ne saurais donner ma garantie, pour la bonne et vraie confection, qu'à la LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT provenant de la *maison Raspail,* rue du Temple, 14, à Paris.

Dans l'intérêt de la moralité commerciale autant que de leur santé, les consommateurs doivent tenir à ce qu'on ne leur serve cette liqueur que sous l'étiquette de cette maison : il serait bien à eux, avec le consentement du débitant, de faire avec l'ongle une raie sur l'étiquette à chaque petit verre qu'on leur en sert, et de refuser tout contenu dont l'étiquette offrirait autant de raies que la bouteille peut contenir de petits verres. Car autrement la fraude serait dans le cas de leur offrir indéfiniment, sous la même etiquette, un produit de toute autre provenance et de toute autre fabrication.

dentes du *Manuel*, comment il serait facile d'empêcher le meunier de s'enrichir par le mélange des farines, le marchand de vin de frelater son vin, le marchand de lait de vendre autre chose que du lait. L'autorité, en certains endroits, a fait la sourde oreille; il est inutile de continuer à parler à des sourds; adressez-vous donc à la justice : toutes les fois que vous surprendrez la fraude sur le fait, vous rendrez à la cité un signalé service.

2° Ne perdez pas de vue que le pain fait avec du seigle ou du blé ergoté est dans le cas de causer des épidémies meurtrières que l'on confond ensuite avec le choléra ou le typhus (voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, 1860, pag. 100, 130 et 196), et que certaines substances minérales dont quelques boulangers se sont servis pour faire lever la pâte, sont rangées parmi les poisons les plus actifs.

3° Tout ce dont vous devez vous servir en farine, achetez-le en grains, et faites-le moudre ensuite sous vos yeux; les grains perdent leur signalement par la mouture. La farine des balayures de grenier est capable, avec un peu d'art, d'être prise pour de la farine de seigle; et celle d'orge peut être rendue aussi blanche que la plus belle farine de froment. A celle de froment on a mêlé quelquefois, pour en augmenter le poids, du carbonate de chaux, dit *farine des montagnes*, et, soit pour faire lever la pâte, soit pour la blanchir, du carbonate de cuivre ou de la céruse et bien pire encore. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. VI, 1860, pag. 139.)

4° Le café en poudre, quand il ne se compose pas en partie de tourteaux de colza torréfié, n'est, plus souvent que vous ne pensez, que du café dit de *chicorée;* prenez-le en grains, pour le moudre vous-même.

5° A quoi ne servent pas les tourteaux de colza moulus? A faire de la moutarde, à remplacer le poivre, la farine de graine de lin, et le son pour les bestiaux, etc.

6° On acidule le mauvais vinaigre et la mauvaise bière avec de l'acide sulfurique, qui en pallie les défauts au goût et trouble ensuite la digestion en rongeant les parois stomacales.

Il faut s'attendre à tout de la part de l'ignorance, dès qu'elle se met aux gages de la cupidité. On ne saurait

s'imaginer à combien d'accidents aussi funestes aux chalands que ruineux pour le sot fabricant lui-même, donne lieu la manie de tripoter les boissons et surtout la bière. Qui s'imaginerait que, dans le but de clarifier la bière, on ait été jusqu'à employer le mercure? Quant aux acides, on ne se fait faute d'aucun, et l'on compte de ces imbéciles de tripoteurs qui sont de si bonne foi qu'ils s'empoisonnent eux-mêmes les premiers, afin de donner de la confiance aux autres. Allez ensuite chercher bien loin la cause de ces épidémies qui ne dépassent pas un certain rayon de la contrée!!!

7° On a imité le lait avec de la fécule, de la cervelle de mouton broyée et passée au tamis fin, etc., pendant que l'autorité locale ne s'occupe de constater que la quantité d'eau que le vendeur y ajoute.

8° La fraude emploie l'acétate de cuivre, poison énergique si lent qu'il soit, pour colorer en beau vert les condits, tels que les cornichons, les haricots primeurs, les olives, les bonbons et même les huîtres.

9° Pour énumérer tous les moyens dont s'est servie la stupidité des fraudeurs afin de composer du vin de toutes pièces, il faudrait passer en revue tous les acides de rebut, toutes les couleurs rouges, la plupart fort dangereuses.

10° Le *vert arsenical*, le *vermillon* mercuriel, dont il faut si peu pour déterminer les plus rapides ravages, ont servi ou servent encore à colorer en vert et en rose les savons de toilette, les pommades pour les cheveux, les joujoux que les enfants portent si souvent à la bouche, les pains à cacheter et les bonbons même. (Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, t. VI, 1860, pag. 353.)

11° Les médicaments ne sont pas plus à l'abri de la fraude que les substances alimentaires. Qui oserait nier aujourd'hui que l'*huile de foie de morue*, que la sottise médicale a mise en vogue, pour l'opposer à la médication camphrée, dans les cas de maladies pulmonaires, est uniquement composée de tous les rebuts des fabrications d'huile?

12° Nous avons signalé à l'administration communale en 1855, un sucre qui communiquait à sa dissolution un

goût et une odeur cadavériques; ce sucre évidemment avait été terré, faute d'argile, avec de la terre végétale récemment fumée. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. I, pag. 262.)

13° Tout cela n'arriverait certainement pas si, dans chaque pays, les comités de salubrité et de surveillance publiques étaient formés de citoyens désintéressés, au lieu d'appartenir à des coteries souvent aux gages du fanatisme religieux, qui ferment l'œil sur certains coupables pour trouver de prétendus coupables parmi les plus innocents. Les coteries sont déjà une assez grande peste, pour que la fraude de tous les genres ne s'abrite pas sous le couvert de leur protection ou de leur indulgence.

14° Mais les substances alimentaires sont exposées à être autant et même plus falsifiées par l'incurie de la préparation que par la fraude de la fabrication. Les substances les plus pures ne sortent pas toujours de la cuisine exemptes d'un mélange ou d'une altération nuisible, surtout quand le chef de cuisine ou ses aides sont en voie de suivre certains traitements médicaux; qu'ils ne s'appliquent pas à classer et à étiqueter les provisions de l'office, à n'employer que des vases à l'abri de tout danger et de tout reproche; ou bien enfin quand la cuisine est exposée à la poussière et aux émanations de certaines industries et spécialement de celles qui s'occupent de la fabrication, du broiement ou de l'application des couleurs.

Le meilleur vin se détériore par la mise en bouteille, si l'on se repose de ce soin sur certains sommeliers qui ne se gênent pas pour s'emparer des bouchons neufs, et les remplacer par de vieux et sales bouchons, qui ont servi à toutes sortes de choses et souvent à des fioles renfermant des substances vénéneuses.

En présence de tous ces dangers qui menacent la cuisine du riche, heureux le pauvre dont l'âtre dépourvu d'ornements est à l'abri de tout ce qui empoisonne, et dont le briquet allumant un peu d'amadou par le choc d'un caillou des champs, préserve la respiration et les mets de l'empoisonnement par le phosphore! (Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. I, 1854,

pag. 41 et 47; tom. V, 1859, pag. 8, 227, 311, 323, 363; tom. VI, 1860, p. 17.)

15° Il devrait être défendu expressément de fabriquer des substances alimentaires (*fécule, vermicelle, pâtes* et surtout *chocolats*) dans les mêmes usines où l'on se livre à la fabrication de produits chimiques et pharmaceutiques; car dans ces établissements, tout se mêle au gré du hasard, de mille et mille manières différentes, par le contact comme par la poussière, l'aliment et le poison. On a vu du chocolat sorti de ces usines causer des accidents d'autant plus graves que nul n'aurait osé en rechercher la cause dans la substance si inoffensive du cacao. Ne vous approvisionnez donc de chocolat que dans les établissements où l'on ne fabrique que du chocolat.

16° En fait d'empoisonnement des substances alimentaires, je ne sache plus où l'anarchie pharmaceutique pourra s'arrêter dans certain pays qui n'est pourtant pas celui des Iroquois. N'est-il pas venu dans la tête de ces fabricants de drogues, pour obtenir des pâtes moins sujettes à se rancir et mieux découpées, de passer de temps à autre dans le moule une certaine quantité de vif-argent ! ânerie qui n'a pas de nom et qui tendrait à admettre que le mercure qui s'incorpore avec le moule ne saurait s'incorporer avec la pâte moulée, ou que le mercure en pastilles est inoffensif!!! De là vient que le chaland croque le mercure à belles dents, quand il croit n'avoir dans la bouche que de la pâte de guimauve, de lichen ou de jujube. Et ces fabricants veulent ramener, depuis 1861, les priviléges des corporations de l'ancien régime et l'impunité des professions !!!

17° Jusqu'à présent, l'économie agricole, fille du bon sens et non des facultés, s'était admirablement trouvée de se passer du concours de la médecine scolastique. Mais depuis que le vétérinaire a pris le bonnet de docteur, les pauvres animaux ont cessé d'être à l'abri des doctes empoisonnements que la science ne se gêne pas de prodiguer aux hommes. Le vétérinaire, qui ne blessait pas avec sa gouge, estropie noblement les animaux selon la formule et avec les topiques mercuriels.

Il n'est pas jusqu'à la maladie des vers à soie qui n'ait appelé à son secours le mercure. On a aspergé de su-

blimé corrosif ces chenilles, pour les préserver ou les guérir de leur brûlure, et on a combattu comme une contagion syphilitique ce que nous avons démontré n'être qu'un flambage atmosphérique, que le produit du feu du ciel (*), ainsi que l'est la maladie des pommes de terre, contre laquelle il ne faut pas désespérer de voir quelqu'un de la bande académique proposer l'emploi d'un guano mercurialisé.

En attendant, malheur à quiconque aura à élever des enfants dans les mêmes appartements qu'on aura eu la triste idée de consacrer à l'élève des vers à soie selon cette formule ! Ces maisons peuvent être regardées d'avance comme des maisons néfastes et dignes d'être marquées d'une croix.

CHAPITRE IV.

CONSEILS PRÉSERVATIFS (**) CONTRE LES EMPOISONNEMENTS.

50. Quant aux moyens curatifs, nous renvoyons à l'article *Empoisonnements* (308) du dictionnaire qui termine ce volume.

51. L'empoisonnement a lieu de quatre manières différentes : par la respiration, par l'alimentation, par la médication à l'intérieur ou à l'extérieur, enfin par l'introduction des poisons dans les muqueuses (anus, organes génitaux, etc.).

Je pose en fait qu'une thérapeutique irrationnelle a empoisonné plus de personnes que n'ont pu le faire les empoisonneurs de profession. Ainsi je n'ai pas laissé passer une occasion de protester contre l'emploi quelconque, en médecine, des pommades mercurielles et arsenicales, des sels de mercure, d'arsenic et d'antimoine (à l'exception du calomel et de l'émétique), des sels de plomb, de cuivre, d'étain, d'or, d'argent, etc., de la morphine, de la strychnine, vératrine, belladone, jusquiame, digitale, ciguë, stramonium, ou de leurs sels, de tout médicament enfin qui, à une certaine dose, est dans le cas de donner la mort. Tout le monde a le

(*) Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, pag. 42, septembre 1859.

(**) Préservatifs, du verbe préserver, en latin, *præservare*, formé de *servare*, conserver sain, en face ou à l'abri (*præ*) de tout accident.

droit, même dans les hôpitaux, d'interdire au médecin de faire entrer dans ses prescriptions l'une ou l'autre de ces substances, mais surtout le mercure et l'arsenic; car le soulagement qu'on semble en éprouver au premier abord est un soulagement perfide et dissimulé, qui laisse dans le corps le germe de l'un de ces désordres qu'on traite ensuite comme des maladies d'un caractère particulier. De ce que j'avance là, j'ai sous les yeux des exemples terribles, et qui devraient avoir jeté de bien cruels remords dans l'âme du praticien coupable de pareilles imprudences; j'en ai cité plusieurs dans le *Manuel annuaire de* 1845.

52. Anciennement, on ne prodiguait le mercure qu'à celui qui avait failli : la médecine faisait œuvre de loi pénale. Mais que penser de l'époque actuelle, où l'on soumet à l'action homicide et désorganisatrice des remèdes mercuriels les maladies de l'origine la plus pudique et de la moindre gravité? Cet engouement de l'ignorance et de l'empirisme n'a-t-il pas tous les caractères du délit d'homicide ou de blessures par imprudence?

On ne saurait s'imaginer à combien de maladies diverses l'emploi des remèdes arsenicaux et mercuriels est dans le cas de donner lieu (or les maladies engendrées par la médecine sont bien plus difficiles à guérir que les maladies naturelles) : cancers dévorants, exostoses, ankyloses, chute des cheveux et des dents, maladies tuberculeuses, phthisie, carie et nécrose des os, convulsions des plus effrayantes, fistules dégoûtantes, folie, paralysie, rachitisme des enfants, goître, ophthalmies rebelles et même cécité complète, dartres de toutes sortes, goutte, rhumatisme, tout cela peut provenir d'un de ces remèdes perfides, employés savamment contre le mal le plus facile à guérir, selon que la base de ces sels se fixe dans tel organe de préférence à tout autre. Ce n'est plus sur quelques exemples pris au hasard dans ma pratique que je pourrais appuyer cette triste assertion, c'est par des milliers et des plus graves.

53. Que de fois le traitement de la gale, qui est causée par un simple petit pou, ou de la maladie pédiculaire des endroits pudiques, par les remèdes mercuriels, n'a-t-il pas légué au pauvre affligé de ces bien légères indispo-

sitions, d'affreuses maladies hydrargyriques qui sont restées incurables !

54. L'arsenic et le mercure ne nous sont pas seulement administrés par la médecine, mais encore par l'industrie et les divers hasards de la vie. J'ai vu des hydrargyries rebelles (*maladies mercurielles*) se déclarer chez des voyageurs qui n'avaient fait que coucher dans un lit d'auberge où avait couché la veille un malade soumis au traitement mercuriel, et dont les draps n'avaient été passés ensuite qu'à l'eau et à un coup de fer ; ce qui doit engager tout voyageur à se nantir de caleçons et de taies d'oreiller pour ne coucher à nu que dans son propre linge.

Ne va-t-on pas, en certains endroits, jusqu'à employer le mercure pour clarifier la bière? et pour obtenir la transparence du produit on risque d'empoisonner le consommateur !

Quand on pense aux effets désastreux de ces sortes de poisons, on ne peut se défendre d'attribuer à l'action de la quantité de ces sels, que les manufactures déversent sur le sol ou des gaz qu'elles répandent dans les airs et que le vent charrie tantôt sur un endroit et tantôt sur un autre, la cause d'une foule de maladies, dont nulle autre circonstance ne peut donner le mot de l'énigme, chez les personnes les mieux portantes jusque-là. Avis aux préparateurs des cours de chimie.

Tout ami de l'humanité doit faire des vœux pour que désormais l'emploi de l'arsenic ou du mercure soit autant banni du domaine de la médecine que de celui des arts, qui ne manqueront pas de ressources équivalentes et inoffensives. Quand notre vœu aura été exaucé, nous verrons disparaître du cadre de nos maux les dix-neuf vingtièmes des maladies incurables ; car ces dix-neuf vingtièmes ne résultent que du mode seul de traitement adopté par la médecine scolastique. (Voyez un assez grand nombre d'exemples de ce genre, p. 261 à 272 du premier volume, et p. 448 du troisième volume de la 3me édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*. Voyez aussi *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. Ier, p. 119 ; t. II, p. 65, 248, 260, etc. ; *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et*

pharmacie, etc., tom. Ier, p. 41; tom. II, p. 129; tom. IV, p. 10, 65, 199, 225; tom. V, p. 65; tom. VI, p. 20; et l'avertissement du *Manuel* pour 1853).

Or combien la médecine est ridicule, quand elle vient ensuite dénoncer à la justice le danger de ce qu'elle appelle les *remèdes secrets* (*), remèdes le plus souvent inoffensifs, elle qui joue, par un si terrible *laisser-aller*, avec les poisons les plus énergiques!

55. Voici la liste des remèdes arsenicaux et mercuriels encore fréquemment prescrits par les médecins même les moins aventureux; nous engageons tout malade à ne pas suivre une ordonnance qui cacherait, sous de tels noms, de tels venins :

1° *Remèdes arsenicaux.* Liqueur et poudre de Fowler; liqueur de Pearson, de Biett; poudre de Fontaneilles; pilules asiatiques; pilules de Biett, de Barton, de Boudin; potion de Donovan; poudre du frère Côme, de Dupuytren; cigarette de Trousseau; rusma épilatoire; pommade de Saint-Louis; collyre de Lanfranc, etc.

2° *Remèdes mercuriels.* Biscuits d'Olivier; liqueur de Van Swieten; sirop de Larrey, de Bellet, de Lagneau, de Cuisinier, de Charles-Albert, de Giraudeau de Saint-Gervais, de Velno; pilules de Plenk, napolitaines, de Baudelocque, de Ricord; onguents citrin, napolitain, gris, brun; pommade de Sichel; eau antipsorique de Mettenberg; pommade de Dupuytren, de Saint-Yve, de Grand-Jean, du Régent, de Dessault, de Gibert, de Monod, de Villan, de Zeller, de Cazenave, de Duchesne-Duparc; eau noire allemande, phagédénique, etc.

56. Toutes les fois que les ulcérations, les plaies et les caries cèdent difficilement à ma médication, je prononce, sans crainte de me tromper, que le mercure ou l'arsenic ont passé par là; et je n'ai pas encore rencontré un seul fait négatif à cet égard. J'ose déclarer qu'il arrivera une époque où la loi condamnera sévèrement le médecin qui aura eu la témérité de faire entrer l'un ou l'autre des médicaments de ce genre dans la série de ses prescriptions. Ce sont, en effet, des empoisonnements lents, que des

(*) Expression impropre qui signifie les remèdes même publics, mais non inscrits au *Codex*, ce capharnaüm de toutes les vieilles drogueries.

guérisons obtenues par ces moyens. J'invite donc les pharmaciens, plus compétents que les médecins sur ce point, à réunir leurs efforts aux miens pour ramener la pratique dans une voie plus conforme aux principes de la physiologie et aux sentiments de l'humanité.

57. Il est de leur devoir, aujourd'hui, de refuser de vendre non-seulement l'acide arsénieux, mais encore la *mort-aux-rats*, si dénaturée qu'elle soit; car l'arsenic peut toujours en être éliminé dans des intentions coupables. Au reste, la *mort-aux-rats*, tue fort peu les rats, tant qu'ils ont de l'eau à leur service; les souricières leur sont plus funestes que les poisons (25, 4°).

58. Je dirai de même aux industriels : Remplacez le vert de Schéele, dans lequel entre l'arsenic, par un vert quelconque, par exemple, par un mélange en diverses proportions d'un beau vert d'oxyde de cuivre et d'un jaune rutilant d'oxyde de fer, qu'on peut obtenir de bien des manières, mais spécialement par l'acide nitrique.

Je conseille aux naturalistes de renoncer absolument aux dissolutions arsenicales ou mercurielles, dont ils se servent pour préserver, contre la voracité des insectes, les dépouilles et les mannequins des oiseaux et animaux qu'ils empaillent, procédés si funestes à leur santé et à celle des conservateurs et collecteurs de cette branche d'histoire naturelle (*). On arrivera, d'une manière bien plus inoffensive, et tout aussi efficace, au même but, en imprégnant la surface interne des dépouilles encore fraîches et les mannequins avec une dissolution d'aloès et de poivre, qu'on saupoudrera ensuite de camphre.

De même, on rendra les papiers d'impression ou autres, les toiles, les planches de bois inattaquables aux vers et aux souris, en les imprégnant d'une solution aqueuse ou alcoolique d'aloès. L'introduction d'une solution aloétique dans la pâte du papier à écrire ou à impression ne ferait que lui communiquer cette teinte légèrement jaunâtre que les amateurs de belles impressions recherchent de préférence. Brossez le poil des chevaux et bestiaux avec une dissolution d'aloès, et vous les mettrez à l'abri des piqûres sanglantes des taons qui

(*) Sur les désastreux effets de semblables procédés, voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, pag. 326.

les tourmentent dans les pacages et dans les bois.

Les embaumements des cadavres ne devraient plus se faire qu'avec la dissolution d'aloès, et l'autorité devrait interdire l'emploi en ce cas de tout ingrédient vénéneux. dans l'intérêt de la salubrité publique et afin que les morts n'empoisonnent plus les vivants.

58 *bis*. Je conseille à tout le monde de se tenir en garde contre tous les ingrédients destinés à la toilette, dont les annonces surchargent de mille façons la 4e page des journaux : *dentifrices, eaux de senteur, fards et préservatifs de la peau, pommades pour les cheveux, savons de toilette*, surtout ceux qui sont colorés en vermillon; le cuivre, le plomb, l'arsenic et le mercure entrent dans la composition de ces drogues dans des proportions capables de toutes sortes de désordres. J'ai vu dernièrement un parfumeur très-bien achalandé offrir à l'une de ses clientes de la pommade de Dupuytren : « Mais, malheureux, lui dis-je, vous vendez là une substance qu'un pharmacien n'oserait pas livrer en quantité minime, sans ordonnance de médecin! » La parfumerie n'y regarde pas de si près, pourvu que ses produits flattent la vue et l'odorat (*).

59. Afin de se préserver des empoisonnements involontaires, et qui peuvent résulter du hasard des circonstances, on aura soin de ne se servir que de vaisselle en bonne faïence, en terre de pipe, en porcelaine; de vases en cuivre parfaitement étamés, en fer-blanc et fonte de fer ; de cuillers et de fourchettes en argent, en étain, en fer étamé, mais jamais en maillechort ou autres compositions destinées à imiter l'argent ou l'or, fussent-elles même dorées ou argentées : si l'on parvenait à produire une composition capable de remplacer l'or et l'argent, on aurait fait de l'or et de l'argent de toutes pièces, ce qui est encore le secret de la pierre philosophale. On tiendra la cuisine et la salle à manger à l'abri de toute

(*) Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, pag. 325 et 353, juin et juillet 1860. — Ce paragraphe a fixé enfin l'attention de nos corps académiques de médecine (séance du 17 juin 1862), lourdes machines que le *Manuel* a tant de peine à remorquer dans la voie de l'amélioration, et qui ne se mettent souvent en mouvement que pour dérailler sur nous, comme pour nous remercier de nos bons offices.

émanation dangereuse, et sans communication aucune avec les usines et ateliers où l'on emploie des substances vénéneuses.

On peut juger de la moralité et de l'esprit d'ordre d'un ménage par la propreté de la cuisine et de ses ustensiles.

60. 1° Les ouvriers et manufacturiers qui travaillent aux couleurs, etc., doivent avoir soin, avant de prendre leurs repas, de quitter leurs habits de travail, de se laver la tête à grande eau, et puis les mains, d'abord à l'eau seconde faible, ensuite au savon.

2° Défendez aux enfants de jouer avec les globules de mercure; faites en sorte qu'il ne se glisse point de ce métal à travers les fissures du parquet. Avis aux chimistes et aux physiciens, aux constructeurs de baromètres et thermomètres, aux météorologues à qui on fournit des instruments qui suintent le mercure par toutes les fissures. Ne placez pas des glaces *étamées* au mercure dans le voisinage des foyers incandescents; bien des maux que l'on gagne au sein du luxe ne tirent leur origine que de la vapeur du mercure qui s'échappe par la chaleur; la villageoise qui n'a pour mirer sa beauté que le simple cristal des eaux ignore vingt sortes de maux qui affligent la grande dame. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. III, liv. d'octobre 1856, pag. 73). Mais un pareil danger disparaîtra du cadre de tous ceux qui nous menacent, quand l'usage des glaces étamées d'argent aura définitivement remplacé celui des glaces étamées au mercure; les premières sont aussi belles et plus durables que les secondes; elles ne coûtent pas plus cher; mais leur introduction rencontre une opiniâtre résistance, qui le croirait? de la part des marchands de meubles, et dans celle des grands intérêts engagés dans l'étamage des glaces au mercure. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. V, 1858, pag. 42 et 73).

3° Prenez les plus grandes précautions à l'égard des allumettes chimiques. Une foule de désastres et d'empoisonnements involontaires ne découlent que de notre négligence à cet égard.

61. Contre les empoisonnements criminels, je ne sache pas d'autre préservatif que la moralisation de la société. Je rappelle aux partisans de la diplomatie, que plus ils

s'appliqueront à démoraliser la société, plus ils s'exposeront à devenir victimes, par le poison, de cette œuvre impie : le mal que l'on sème, on le récolte tôt ou tard. Quand on aura ramené, par la force des institutions réformatrices, la moralité dans la famille, la concorde entre les époux et les frères, la charité entre les hommes; que l'homme évitera le mal par la crainte seule des remords, et se trouvera entraîné vers le bien par l'ascendant seul d'une bonne conscience, quel intérêt aura-t-on à user du poison contre soi ou contre les autres? Dès lors l'empoisonnement criminel ne sera plus qu'un souvenir hideux de notre siècle de barbarie.

En attendant, voulez-vous rendre les cas d'empoisonnements plus rares? Défendez aux médecins de prescrire rien de ce qui est vénéneux à une trop forte dose, et aux pharmaciens d'exécuter toute ordonnance suspecte d'un pareil délit. Ou bien enjoignez aux médecins toxicophiles qu'ils aient à prendre au moins une fois les remèdes qu'ils prescrivent à leurs malades; vous les verrez bientôt ou reculer ou renoncer à leurs médications homicides et en revenir à nos moyens inoffensifs (*).

Il n'est pas dans le *Codex* un seul médicament vénéneux dont on ne puisse reproduire les effets thérapeutiques au moyen d'une substance inoffensive; c'est moi qui vous le dis, et je défie aujourd'hui que quelqu'un ose me contredire : mon opinion bien tranchée a assez fait ses preuves depuis dix-neuf ans.

CHAPITRE V.

CONSEILS HYGIÉNIQUES (1*) CONTRE LES EXCÈS DU FROID ET DE LA CHALEUR, ET CONTRE LES VARIATIONS BRUSQUES DE LA TEMPÉRATURE OU LES GRANDES COMMOTIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

62. Notre longévité égalerait la longévité fabuleuse des habitants de la mer, si, en toute saison, il nous était possible de tenir autour de nous une température constante et invariable. Le travail manuel réalise, en partie, cette hypothèse : par le calorique qu'il dégage, il nous pré-

(*) Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, 1857, p. 36, et tom. VI, 1860, p. 199, 203.

serve du froid des hivers, et par la transpiration, de la chaleur de l'été. L'état sédentaire s'oppose le plus à la réalisation de cette hypothèse : c'est un état contre nature, car la nature a fait l'homme pour le mouvement. C'est donc aux hommes de lettres, de bureau, de loisir, et aux jeunes élèves, que les conseils suivants s'adressent de préférence.

63. Ne sortez jamais, en hiver, de vos habitations, sans vous mettre sur le dos un vêtement de plus ; n'y rentrez jamais sans avoir un vêtement de moins.

64. Moi qui, en fait de modes, n'ai presque jamais bien suivi que celle du paysan du Danube, je me jette aujourd'hui aux pieds de la Mode, pour demander trois faveurs à cette gracieuse souveraine de la société. Il s'agit de rendre l'élégance hygiénique et de ramener la concorde entre le caprice et la santé. Je me permets de lui représenter que ses beaux fils ne comprennent rien à l'hygiène du vestiaire sur ce point ; les dames ont plus d'esprit et de goût qu'eux.

65. Je demande donc en grâce à la Mode : 1° d'abolir le chapeau des hommes pendant l'hiver, et le chapeau des dames pendant l'été. Le *couvre-chef* de l'homme européen n'est rien moins que conforme à cette expression de dignité dont la nature a revêtu nos fronts ; il vous brise le crâne, vous refroidit la tête, et vous oblige à avoir constamment exposés aux intempéries de l'air et le cou et la nuque. Remplacez-le donc par une coiffure ample, chaude, sans roideur et sans aucune forme arrêtée d'avance, telle que le chapeau blanc ou noir en feutre non apprêté et à larges bords ; rien n'est plus gracieux, dans toutes ses formes improvisées, que cette coiffure, et rien ne protége mieux la tête contre la chaleur de l'été et les intempéries de l'hiver ; j'invite tous les hommes de sens à l'adopter ; ils m'obligeront personnellement, en faisant d'une mode une chose utile. Laissez le chapeau en boisseau aux empesés de la civilisation ; le feutre, par la souplesse de sa calotte, se prête à toutes les dimensions de la tête, il s'y emboîte sans la blesser jamais, et par ses larges bords il rehausse la dignité du maintien et des allures naturelles. Ajoutez ensuite un capuchon à vos manteaux ; je ne vous dirai pas : *Imitez en*

cela les moines, mais bien : *Imitez nos villageoises;* elles viennent ainsi coiffées au marché, en toute saison et à toute heure de la nuit, et elles s'enrhument moins souvent que vous autres. C'est, depuis un an, ce que la Mode a bien voulu nous concéder, en popularisant ce qu'elle appelle des *capuchons de laitière.*

2° Autre grâce : je voudrais rajeunir les galoches de nos grand'mères, sous la forme de simples mais élégants sabots. N'est-il pas absurde que les piétons veuillent patauger dans la neige et dans la boue glaciale avec les escarpins de l'homme à équipage?

3° Troisième grâce : remplacez le parapluie, qui ne pare de rien moins que de la pluie, par un manteau d'une gaze imperméable et à capuchon, qui, étant ployé, pourrait tenir dans le creux de la main ou dans la poche du gilet. Que le chapeau de paille remplace le parasol.

4° Mais à propos, au moment où la reine du monde faisait droit aux précédents placets, voilà juste qu'elle m'oblige de lui en présenter un autre. Je conseillais aux dames de bien se couvrir la tête en hiver; par la tête, j'entendais le sinciput. Pas du tout! c'est l'occiput qu'elles protégent contre le froid, l'occiput déjà si bien protégé par les tresses du chignon! De leur chapeau, elles ont fait une calotte de tonsuré; et le froid surplombe tout le dessus de leur tête, qui est à nu ou à peu près. Il ne nous manque plus que de placer le corsage sur les hanches et de garder la poitrine à nû, enfin de porter une dérision de corsage pour aller de pair avec une dérision de chapeau. Tout aimable Mode, variez votre thème tant que vous voudrez selon votre goût; mais que ce thème ne soit jamais que celui de l'utile, qui seul est la source du beau, du vrai et du bien.

66. Quand donc les locataires se réuniront-ils dans le but commun de chauffer la maison du pauvre propriétaire, de la cave jusqu'au grenier, avec un seul foyer et des calorifères? Savez-vous ce qu'il faudrait de combustible pour chauffer ainsi tout un pâté de maisons? Le bois que brûle en hiver une seule famille.

67. L'usage de porter de la flanelle sur la peau, si utile en hiver, est indispensable en été; portez de préférence des gilets de laine tricotés au métier; ils s'appli-

quent mieux sur la peau. Ayez toujours un plastron ouaté qui vous prenne la poitrine, le dos, les épaules et le cou ; augmentez-en l'épaisseur toutes les fois que le thermomètre descendra de 6 à 7° centigr. Les frictions à la pommade camphrée (159), soir et matin, sont un excellent préservatif contre les variations brusques de la température. L'habit de nuit et de jour, pour l'appartement, c'est l'ample et longue robe de chambre ouatée, qui vous habille en un clin d'œil, et vous garantit contre le froid, des pieds à la tête.

68. Redoutez les courants d'air, la fraîcheur des soirées et les habitations froides et humides.

69. Voici un moyen de préserver les appartements de l'humidité : Si c'est un rez-de-chaussée, refaites le pavé avec une couche d'un demi-pied de mâchefer et de poussier de charbon ; étendez ensuite une couche d'un pouce d'asphalte solidement établie, et carrelez par-dessus. Les murs étant crépis à plâtre, enduisez-les de la composition suivante : cire jaune 200 grammes, essence de térébenthine 4 kilogrammes ; tenez la composition sur la cendre chaude. Mais d'abord, chauffez deux pieds carrés du mur avec une coquille pleine de charbons ardents ; quand vous jugerez que ce pan de mur est assez sec, étendez-y hardiment avec un gros pinceau une couche de la composition ci-dessus ; la composition pénétrera jusqu'à un centimètre dans le mur. Recommencez ainsi à la place suivante, en ayant soin d'observer que la cire ne s'arrête pas à la surface du mur. Quand tout est fini, on peut peindre ou tapisser le mur sans craindre l'humidité. Ce moyen est infaillible.

70. Dans les colléges, casernes, hôpitaux et prisons, remplacez le fétide lavage des chambres par le cirage et le frottage. Dans les prisons, le prisonnier, astreint à cirer son cabanon, trouvera dans cet exercice gymnastique un excellent correctif à l'inaction que lui impose la loi, et un élément de salubrité dans cette propreté odorante. Ajoutez à ce bienfait un crachoir rempli de cendres, et un vase de nuit qui n'infecte pas la chambre. Ce petit bien-être préparera le prisonnier à écouter avec complaisance les bons conseils qui doivent le ramener à de meilleurs sentiments.

Ces principes ont été mis à exécution dans la prison Mazas et autres tout aussi tristes prisons de France (*), ainsi que dans un grand nombre de pensionnats de grandes villes de France. Il serait plus difficile de les faire goûter dans la Belgique, la Hollande et les pays du Nord; la violence des feux au charbon de terre y dessèche tellement les parquets, qu'ils tomberaient en poussière pendant l'hiver, sans les lavages fréquents à l'eau dont on les inonde.

Dans les colléges, chauffez les classes, parloirs et dortoirs; c'est le moyen de prévenir les fâcheux effets qui sont la conséquence de la rentrée après les violents exercices de la récréation. Que de belles santés j'ai vues se ruiner, au début de la vie, par l'incurie et la lésinerie de certains pensionnats! Et puis quelle attention pouvez-vous exiger d'un enfant qui souffre du froid et de la mauvaise nourriture?

70 *bis*. Les variations brusques dans la hauteur de la colonne d'air atmosphérique ne sauraient être indifférentes à notre organisation; car il n'est pas indifférent d'avoir sur les épaules un poids de plus que celui qu'on peut tout juste supporter : donc notre santé doit se ressentir des variations brusques de l'atmosphère. On peut supposer un de ces accidents atmosphériques qui équivaille, pour l'individu qui en reçoit le choc, au choc en pleine poitrine du tampon de la machine lancée à toute vapeur. Quant à ces explosions des nuages que nous désignons sous le nom général de la foudre, ce n'est pas seulement par le choc qui ébranle la terre, c'est par le dard silencieux et souvent invisible du jet de feu de l'éclair, que la santé de l'homme et des animaux peut être plus ou moins radicalement compromise. Il nous a fallu 20 ans pour convaincre les académies que la maladie des pommes de terre n'est due qu'à un flambage atmosphérique, que l'invasion du mal coïncide toujours et subitement avec un orage, et que bien d'autres végétaux sont frappés du même mal, sous l'influence électrique de la même cause. Pour peu qu'on veuille bien se

(*) Puissent nos autres idées de réforme pénitentiaire avoir bientôt le même succès et les prisons devenir, au lieu de maisons de torture et de punition, des écoles d'amélioration et de réhabilitation !

laisser diriger par le fil de l'analogie, on n'aura pas besoin d'un tel laps de temps pour se convaincre que, sans s'en douter, l'homme et les animaux peuvent être frappés tout à coup des effets du dard atmosphérique; il suffira d'y réfléchir un instant, pour admettre que le dard de l'éclair pénètre souvent autre part que dans la partie où sa clarté le décèle; car plus le dard du chalumeau est brûlant, moins il est visible. Or, s'il est indubitable, pour ceux qui l'ont surpris sur le fait, que la foudre est capable de paralyser plus ou moins complétement un animal, de le priver du jeu de l'un ou l'autre de ses organes, de l'assourdir et de l'aveugler d'une manière plus ou moins durable ou pour toujours, pourquoi n'admettrait-on pas que l'éclair non accompagné d'une détonation subite puisse produire les mêmes désordres dans l'organisation. Et n'est-ce pas à de pareilles causes invisibles qu'on est en droit d'attribuer ces paralysies, ces cas de cécité, de surdité, de perte de mémoire qui frappent subitement l'individu jusque-là le mieux portant? Dans une seule de mes consultations, il s'est présenté trois personnes qui, de clairvoyantes qu'elles étaient un instant auparavant, se sont trouvées, en plein midi, ou en plein éclairage, plongés complétement dans les ténèbres, et à qui les plus abondantes affusions d'eau sédative n'ont pu parvenir qu'à rendre l'usage à peu près complet d'un œil.

Donc plus de bravades contre l'orage; évitez alors de porter la main sur des ornements, appareils et grillages métalliques; ne vous abritez pas sous les arbres; la pluie est un excellent paratonnerre, laissez-vous tremper jusqu'aux os plutôt que de vous abriter! Le feu est un non moins efficace paratonnerre; la flamme repousse l'éclair; allumez du feu dans la cheminée, éclairez votre appartement aux bougies et au gaz, si vous le pouvez.

CHAPITRE VI.

MOYENS CURATIFS(25*) DES CONTUSIONS, BLESSURES ET PLAIES.

71. Comme nous ne nous occupons, dans ces prolégomènes, que des moyens préservatifs et hygiéniques, nous renvoyons, relativement aux moyens curatifs, à

encapuchonnés d'un bonnet. Quand on ignore la cause de ces accidents, on se jette dans le domaine des théories les plus savantes; dès qu'on peut la deviner ou la soupçonner, il faut en venir à la sonde et à l'extraction par les pinces, ou à l'expulsion par les injections à l'eau de goudron (203). On combat la fièvre que ces douleurs occasionnent, par les applications d'eau sédative (169) sur les régions envahies. Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées*, t. I, 1855, p. 201, sur un cas d'introduction de graines de ciguë dans une blessure.

CHAPITRE IX.

MOYENS PRÉSERVATIFS (50**) ET CURATIFS (25*) CONTRE LE PARASITISME (*) INTERNE OU EXTERNE DES INSECTES.

78. Dans le cadre des maux qui torturent et compromettent notre existence, l'action des causes animées et parasites de notre corps joue certainement un très-grand rôle. La nature a livré les espèces animales à la voracité les unes des autres. Nous vivons aux dépens d'une multitude d'animaux; les animaux, à leur tour, vivent, quand ils en trouvent l'occasion, aux dépens de l'homme. Le tigre, le lion, l'ours, le boa, le crocodile, etc., vont à la chasse de l'homme, comme l'homme va à la chasse du cerf, du sanglier, des lièvres, des faisans, etc. Contre la puissance de ces causes colossales de maladies et de mort, toute l'hygiène de l'homme est dans le canon de son fusil; et celui qu'il appelle le moins à son secours, c'est son médecin; quand il a recours au chirurgien, c'est qu'il a pu se débarrasser de la cause, et qu'il n'a plus qu'à s'occuper de ses effets.

Mais il est des animaux infiniment petits qui sont aussi friands de notre chair que peuvent l'être l'ours et le tigre; parasites d'autant plus dangereux qu'ils sont moins visibles, leur petitesse leur permet de se cacher dans l'épaisseur de tous nos tissus, dans les cavités les plus secrètes de nos organes; ils peuvent, de la sorte, jeter le désordre dans toutes nos fonctions, sans que personne, et le mé-

(*) PARASITISME, en grec, *parasitia*, profession de celui qui s'attable chez les autres (*parasiteo*) et vit aux dépens d'autrui; de *para*, se tenir auprès de la huche (*sitos*, pain).

garde comme une femme de meilleur ton. Triple insensé, je t'attends aux revers de fortune, pour savoir ton avis sur la différence entre la délaissée et la préférée!

Pourquoi le frottage à la cire est-il si hygiénique, si ce n'est parce qu'on ne soulève aucune poussière, vu qu'on la fixe dans la cire, et qu'on y écrase toute espèce de ces vermines qui s'engendrent dans les appartements?

74. On a voulu renouveler l'usage des tissus en verre. Le siècle de Louis XV y avait renoncé; on s'y était aperçu que les débris pulvérulents des perruques faites en fils de verre attaquaient les poumons de la manière la plus grave. C'est un mauvais service que l'industrie a rendu à l'hygiène par cette rénovation.

75. La poussière des champs, soulevée par les vents, peut devenir une cause d'épidémie vermineuse, à cause des immondices chargées d'œufs d'helminthes, que la chaleur du soleil a pulvérisées. Ce n'est pas autrement, d'après Pallas, qu'à Dorpat, sur les bords de la Baltique et à Genève, se reproduisent les épidémies de ténia. Il est donc de l'intérêt de la salubrité publique qu'on ne laisse séjourner aucune ordure dans les rues et sur la voie publique; que le fumier soit enfoui dans les champs aussitôt qu'apporté, et que les vidanges soient dénaturées et transportées en poudrette sans aucune perte de temps.

76. Quant aux moyens curatifs qui concernent ce chapitre, nous renvoyons à l'article *Panaris* (364), à celui des *Maladies de poitrine* (348) et à celui des maladies vermineuses, intitulé *Vers intestinaux* (396), etc., dans le *Dictionnaire des maladies*.

CHAPITRE VIII.

MOYENS PRÉSERVATIFS (50**) ET CURATIFS (25*) CONTRE L'INTRODUCTION DES CORPS ÉTRANGERS QUI GERMENT OU QUI GONFLENT DANS LES CAVITÉS DE NOS DIVERS ORGANES.

77. Les personnes habituées à dormir en plein air et sous les arbres sont sujettes à des maux d'oreilles et autres accidents, qui ne proviennent que de l'introduction de graines dans le tuyau auditif, les fosses nasales et la trachée-artère, etc. Il en est de même des gens qui couchent sur la paille et le foin, dans les galetas, sans être

qu'ils sont en nourrice; les épices que ne se ménage pas la paysanne, en passant dans le lait, servent de vermifuge au nourrisson. Mais, une fois rendus dans leurs familles, ces pauvres petits amours s'émacient et s'étiolent, en vivant de douceurs et de biscuits. L'ascaride vermiculaire pullule dès lors dans leurs entrailles, et le médecin ne s'en doute que lorsqu'il en voit sortir; autrement, c'est la bile, c'est le sang, c'est le lymphatisme, c'est la cachexie, c'est l'inflammation. On met l'enfant à la diète et aux tisanes, dont l'ascaride s'accommode fort bien, aux sangsues, dont il s'inquiète fort peu, lui qui est la sangsue de nos intestins; et, à la faveur de ce docte traitement, l'enfant dépérit et s'éteint selon la formule; tandis qu'on le voit se rétablir souvent dans les vingt-quatre heures, quand on commence par lui restituer la nourriture aromatique que le sevrage lui avait ravie.

Notre régime hygiénique (264) met les enfants (311) et les personnes du sexe à l'abri de toute nouvelle invasion; et notre système curatif, à son tour, est en grande partie fondé sur ce fait d'observation, que le plus grand nombre des maladies, dans les pays où le *Manuel* n'a pas encore pénétré (24, 9° *N. B.*), est l'œuvre des parasites, et surtout des vers intestinaux.

N. B. En traitant, plus bas, par ordre alphabétique, de nos diverses maladies (260), nous aurons soin de faire l'application de ces principes à chaque cas particulier.

CHAPITRE X.

MOYENS PRÉSERVATIFS (50**) ET CURATIFS (25*) CONTRE LES CAUSES MORALES DE NOS MALADIES.

80. La nature nous a donné la raison pour découvrir les dangers présents, prévoir les dangers futurs et mettre à profit les souvenirs du passé, afin de savoir repousser les premiers et nous tenir d'avance à l'abri des seconds. La vue du danger présent nous effraye ou nous décourage; la prévision du danger futur nous attriste ou nous désespère; le souvenir de nos dangers passés est un remords, quand il n'est pas une leçon ou une satisfaction intime.

L'absence du danger, le sentiment exquis de notre sé-

curité nous laisse dans l'âme une impression de contentement ou de douce gaieté, qui est tout le bonheur.

81. La joie et l'allégresse sont l'impression du triomphe et de la victoire ; c'est la conviction glorieuse d'avoir repoussé un danger par la combinaison de notre force physique et de notre puissance morale.

Le plaisir et la jouissance sont l'ivresse qui résulte de l'accomplissement d'un devoir en lui-même pénible et fatigant.

82. La débauche et le libertinage volontaire sont des aberrations morales de gens qui veulent avec l'esprit ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter avec les sens. C'est le blasphème de l'impuissance, c'est la frénésie de la honte ; c'est l'irritation d'un être qui, n'ayant pas assez de force pour accomplir un devoir, use ce qui lui en reste à le simuler.

83. Triste société que celle où la misère impose la débauche comme un moyen d'avoir du pain ! Les anges eux-mêmes demandent grâce à Dieu pour cette débauche du corps, à laquelle l'âme humiliée ne prend aucune part.

84. Etudiez bien le mécanisme de toutes les maladies physiques qui émanent de causes morales, et vous arriverez à cette conclusion, que les causes morales de nos maladies se réduisent, en définitive, à la honte et à la crainte, au remords et à la prévision, au souvenir du passé et à l'appréhension de l'avenir.

85. La folie est un désordre physique introduit dans l'organisation du cerveau, soit par une lésion matérielle, soit par une impression morale. La folie est curable ou incurable, selon que cette lésion est susceptible ou non de s'effacer et de se réparer.

La honte et la crainte peuvent frapper comme la foudre, et elles altèrent notre santé d'une manière d'autant plus grave que l'impression morale en est plus profonde, et que nous attachons une plus grande importance à leur objet. La pensée, cette élaboration du cerveau, est en état de concentrer toutes les facultés de l'organe sur un espace incapable de les contenir et qui semble crever sous l'effort. De là vient qu'une idée, une seule idée, tue; car elle peut agir immédiatement et avec la puis-

sance de la foudre sur l'organe principe de la vie.

86. Les maladies provenant de causes morales seront d'autant plus rares que la société sera mieux organisée. Une société bien organisée doit être une assurance mutuelle, où chacun concourant à l'existence commune, où l'homme n'ayant plus rien à craindre du côté de l'homme, et le passé se rachetant par une réparation, il n'y ait plus que le feu du ciel ou les eaux du déluge qui soient capables de faire trembler sur les chances de l'avenir. Aujourd'hui l'hygiène publique, déjà si défectueuse sous le rapport physique, est nulle et de la plus complète nullité sous le rapport moral.

87. Contre une société aussi marâtre, il n'est permis de nous insurger que par la philosophie et la résignation. La philosophie réduit à sa plus simple expression l'importance de l'objet, et la résignation l'importance de nos souffrances. De combien de sortes de maladies nous nous préserverions, si nous savions raisonner les biens et les maux de la vie! Ils durent si peu, que l'on met plus de temps à les espérer et à les craindre qu'à en jouir ou en souffrir.

Apprenons de bonne heure à regarder la vie comme un devoir, la mort comme un accident ou une nécessité. Le sentiment du devoir est une sainte jouissance; le sentiment de la nécessité est une douce résignation.

88. Défendons-nous des suggestions de la haine et des aberrations de l'amour.

L'amour ne doit jamais être un caprice, mais un besoin et une satisfaction de procréer. C'est là le but qui le sanctifie et le préserve de toutes ses folies. Je voudrais bien qu'il fût enfin reçu qu'un homme qui a séduit une femme afin de se ménager le plaisir de la déshonorer, fût plus déshonoré qu'elle. Car, enfin, la femme ne mentait pas, et lui mentait; et le mensonge est un crime. Nous sommes donc bien encore à l'état sauvage, nous qui honorons le menteur et méprisons l'être faible qui a été sa dupe!

89. Je demande à tous les malades que mon traitement aura guéris de me prouver leur reconnaissance, en faisant lire aux filles trompées qu'ils pourront découvrir les paroles suivantes :

« Mes pauvres filles, ne mourez pas de honte; et ayez
» encore moins la pensée de faire mourir, avant d'être
» né, le fruit innocent d'un moment de faiblesse où le
» menteur vous a surprises. Souvenez-vous que l'opinion
» publique pardonne la faute de la jeune fille à sa ten-
» dresse de mère. Nourrissez votre enfant, élevez-le avec
» soin, aimez-le comme un pauvre petit être délaissé au
» berceau par son protecteur naturel. Je vais vous per-
» mettre une légère vengeance : Quand votre séducteur
» se sera marié, pour épouser quelques gros sous que
» vous n'aviez pas, comme il aura des enfants moins beaux
» et moins forts que le vôtre, car les enfants du calcul
» sont toujours rachitiques ou scrofuleux, passez sou-
» vent devant lui avec le vôtre, afin qu'il compare ce
» qu'il a quitté à ce qu'il a préféré. Apprenez bien ensuite
» à votre enfant qu'on n'est pas déshonoré pour avoir
» été abandonné par son père, parce que nul n'est dés-
» honoré pour le crime d'autrui. Honte à quiconque lui
» reprocherait sa naissance, et ne lui tiendrait nul compte
» de ses bonnes qualités! »

Le rapport des sexes est un devoir ou un oubli d'un moment; ne ridiculisez pas le premier, ne rendez pas la faute du second plus durable, en la divulguant; l'honnête homme a soin de jeter un voile sur ces actes mystérieux, bien convaincu que le ridicule qu'il déverserait sur les autres, il ne s'en est fallu que d'un hasard pour qu'il le subît, et que la faute qu'il tient tant à reprocher à autrui, il ne lui a manqué qu'une occasion, en présence d'une mauvaise disposition, pour la commettre. Que de bons cœurs la calomnie, en engendrant le désespoir, a jetés dans le vice, et à combien d'autres la médisance a fermé la porte au retour vers le bien!

Les plus acharnés à calomnier et à médire m'ont toujours paru être ou les plus dépravés, ou ceux à qui il était refusé de l'être.

Au lieu de tant éplucher les fautes d'autrui, appliquez-vous à réparer et à prévenir les vôtres. Ceux qui sont si enclins à ridiculiser les pauvres femmes ignorent donc qu'en les insultant ils blasphèment contre la sainte loi qui les a fait naître, et qu'ils insultent à la mémoire de leur propre mère.

90. Ne donnez jamais le nom de plaisir à ce qui s'achète aux dépens du repos et de la bourse, encore moins à ce qu'on n'oserait pas avouer en public; ce ne sont là que des fatigues somptueuses, ruineuses et fort souvent ennuyeuses.

91. Soyez économes et jamais avares. N'imitez pas ces travailleurs qui se font rentiers, alors qu'il ne leur reste plus la force de jouir de leurs rentes : rapaces, puis souffreteux, ils n'ont, le plus souvent, tant blessé leur conscience et altéré leur santé que pour laisser leur or à un dissipateur et à un enfant prodigue.

92. Evitez les querelles et les procès avec le même soin que vous évitez une mauvaise rencontre; vous gagnerez, de la sorte, et le temps que vous auriez perdu, et la paix du cœur, qui est la trame de la vie dont le temps est le tissu, et enfin les frais de justice, qui pèsent, en définitive, autant sur celui qui gagne que sur celui qui perd.

Evitez surtout les partis et les coteries : Dès que les citoyens ont le malheur de se diviser, les partis se forment pour exploiter le pays au profit de quelques-uns, et les coteries pour exploiter les partis au profit des plus habiles. Alors le bien de tous, c'est le prétexte; mais le but caché, c'est la curée des places, honneurs, dignités, panaches, décorations, réputations : c'est la grande mascarade où les intrigants cherchent à jouer un rôle pour cacher leur nullité sous un oripeau, leurs vices sous une dignité, puis se donnent les airs de Bayards à force de traîner un grand sabre et de brandir de la tête un long plumet; et où les âmes candides, boucs émissaires de cette perversité organisée, vont expier, dans les prisons et les bagnes, le crime de leur noble courage et de leurs vœux en faveur de l'humanité. N'embrassez jamais la cause d'un homme, mais toujours celle de l'humanité; l'humanité œuvre de Dieu et non des hommes : que ses dangers réveillent votre dévouement, ses douleurs vos sympathies, ses triomphes votre joie, ses vertus votre émulation, ses écarts votre deuil. Ne cherchez pas à imposer vos croyances; inspirez-les par la persuasion; ne faites un crime à personne de ce qu'il croit autrement que vous. Soumettons nos différends aux lumières de la

discussion et non aux chances de la force brutale; frapper pour convaincre, c'est un double assassinat.

Ne confondez pas le sentiment religieux avec la religion, ni la croyance avec la moralité. Le SENTIMENT RELIGIEUX, c'est la conscience intime de nos rapports avec un Être suprême, auteur de tout ce qui existe, qui préside à nos destinées, que tout révèle autour de nous et que nul de nous ne saurait comprendre et définir; la MORALITÉ est la conscience intime de nos rapports avec nos semblables, conscience de ce que nous devons en attendre et de ce qu'ils doivent attendre de nous. Le sentiment religieux et la moralité sont identiquement les mêmes chez tous les peuples; les peuples savent tous qu'issus du même père, les hommes sont frères, quelque habit qu'ils portent, quelque langue qu'ils parlent et de quelque pays qu'ils soient. Malheureusement les frères ne sont pas pour cela amis; les religions et les croyances les transforment en implacables ennemis. D'où vient une pareille anomalie? C'est que les religions exploitent, au lieu de le seconder, le sentiment religieux, et que les croyances ne sont que des moyens de se reconnaître; les religions sont des partis dont les croyances sont le mot d'ordre. Dans chaque parti les fourbes, toujours jouisseurs, se servent des faibles d'esprit pour écraser les esprits forts et capables de signaler les jongleries et les impostures. La philosophie, ce reflet pur de la Divinité, devient dès lors le point de mire de ceux pour qui Dieu est le prétexte, et la jouissance temporelle le vrai but.

Or la faim des jouissances est encore plus impitoyable que l'autre genre de faim; malheur à qui voudrait arracher la pitance de la gueule d'un chien! de même l'affamé renierait Dieu au besoin ainsi que son propre père; il perd la mémoire des services et des bienfaits, et n'a plus d'autre idée que de renverser les obstacles qui l'empêchent de se rassasier.

Toute religion guerrière et féroce est une religion impie, et une insulte solennelle à la Divinité, qui a gravé dans nos cœurs, en caractères si doux et si indélébiles, le besoin d'aimer et le bonheur d'être aimé.

La vraie religion se réduit à fort peu de formules : Il

est un Dieu à qui nous rapportons tout ce que nous voyons et tout ce qui nous arrive ; lui demander quelque chose c'est faire insulte à son immutabilité ; le craindre, c'est faire insulte à son inépuisable bonté : lui prêter des idées de vengeance, c'est le faire descendre jusqu'à nous, en lui supposant nos traits, nos travers et nos vices.

Le plus beau culte que nous puissions lui rendre, c'est de travailler de plus en plus, et à le comprendre en étudiant ses œuvres dans la nature qui nous enveloppe, et à l'imiter en nous montrant bons sans être dupes.

Honte à quiconque se sert du nom de Dieu pour mal faire, qui veut frapper une croyance comme un crime, et la science comme un blasphème ! cet homme est un fou furieux, qu'il s'appelle MUFTI, MARABOUT, BONZE, SOUVERAIN PONTIFE DE JUPITER ou autre chose de ce genre.

Arrière les fous ! que les sages ne se liguent que pour lier les mains aux insensés, en cherchant à les guérir de leur folie ; voilà la vraie, la pure et la primitive religion, la religion réduite à ses plus simples termes.

93. J'ai une méthode pour conserver ma santé et me guérir de mes maladies ; j'ai une méthode pour conserver ou ramener le bonheur. On a adopté la première : pourquoi n'adopte-t-on pas la seconde ? L'une est incomplète sans l'autre ; vous ne vous porterez jamais tout à fait bien qu'avec les deux. Souvenez-vous bien qu'il n'est pas de maux que je n'aie soufferts dans ma vie, pas d'humiliation dont je n'aie été abreuvé ; on m'a spolié de tout, excepté de ma gaieté et de ma sympathie pour ceux qui souffrent. Avec ces deux seules choses, je suis plus heureux que mes spoliateurs.

94. En un mot, vous vous tuez autant par vos écarts d'imagination que par vos écarts de régime. Ce n'est jamais assez, pour se bien porter, que d'être sain de corps : il faut encore être sain d'esprit et de cœur.

DEUXIÈME PARTIE.

PHARMACIE (*) DOMESTIQUE ET PORTATIVE OU INSTRUCTION PRATIQUE SUR LA PRÉPARATION ET SUR L'EMPLOI DES MÉDICAMENTS DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

95. Il n'est pas plus difficile de préparer un médicament que de préparer un aliment. De même que je veux que chacun devienne son propre médecin, de même je désire que chacun devienne son propre pharmacien. Ma tentative ne nuira pas plus aux pharmaciens que le traité de CARÊME n'a nui aux cuisiniers de profession. On ne détruit pas une position pour en avoir divulgué les mystères; on ne fait en cela que mettre sur ses gardes celui qui la possède et l'exploite, en le plaçant sous la surveillance éclairée de celui qui en achète les produits. Le riche, qui sait, n'a pas la patience ou le temps d'exécuter; le pauvre, qui sait, n'a pas de quoi payer ceux qui exécutent: il se passe du nécessaire, quand il ne peut pas se le procurer de ses propres mains. Le pharmacien ne perdra donc rien à ce que le riche sache et que le pauvre exécute.

Quant au pharmacien de mauvaise foi, qui par haine contre les bienfaits de la nouvelle méthode, ne se fait pas scrupule de préparer à contre-sens les nouveaux médicaments, le contrôle éclairé du malade mettra cet apothicaire à l'abri de toute odieuse tentation du malin esprit de la Faculté.

Il existe en outre une foule de localités où le pharmacien manque ou bien a son officine fort loin; c'est surtout dans ces lieux retirés qu'il sera bon qu'on trouve une âme charitable qui sache se composer sa pharmacie et en faire part à autrui.

96. Il entrera un jour dans les vues d'une bonne éducation que les jeunes personnes, à quelque classe qu'elles

(*) Du grec, *pharmacon*, drogue; *pharmacopolès*, vendeur de drogues, pharmacien. *Apothèkè*, d'où vient apothicaire, ne signifie que boutique quelconque, magasin; il n'a pris la signification d'officine spéciale du pharmacien qu'en sous-entendant le mot *pharmacôn* (*apothèkè pharmacôn*; magasin de drogues). — PRATIQUE (mot dérivé du grec, *prassô*), par opposition à THÉORIE (pag. 8); c'est l'exécution et la démonstration, à l'aide des mains, de la théorie ou démonstration à l'aide du raisonnement.

appartiennent, soient bien au courant de l'art, double aujourd'hui, et qui, tôt ou tard, n'en formera qu'un seul, de préparer les aliments et les médicaments, et connaissent les principes qui maintiennent ou ramènent la santé. Car, la médecine se simplifiant et se mettant de plus en plus à la portée de tout le monde, les médicaments cesseront d'être nombreux et complexes; et, d'un autre côté, la théorie de leur emploi ne sera plus un arcane. La médecine rentrera ainsi dans les soins journaliers du ménage, dont les hommes sont si insouciants, et dont les femmes savent s'acquitter avec autant de zèle que d'intelligence.

Cette ère nouvelle commence déjà autour de moi; on ne saurait croire à quel chiffre s'élève le nombre des personnes qui ont appris à préparer leur petite pharmacie, en suivant à la lettre le formulaire que j'ai publié dans le grand ouvrage. Les personnes riches se procurent notre *pharmacie portative et de voyage*, boîte aussi élégante que commode, qui renferme la collection des médicaments que nous employons le plus fréquemment. Au moyen de ce droguier et de l'instruction qui l'accompagne, quelque accident qu'il arrive, et dans les campagnes qui n'ont à leur portée ni médecin, ni pharmacien, les malades seront sûrs de ne jamais manquer des premiers secours que peut réclamer le plus impérieusement leur position.

Mais, si l'on se pénètre bien des notions que nous allons donner ici sur la préparation et l'emploi de chacun de nos médicaments, je ne sache pas une seule des maladies curables que nous décrivons dans la troisième partie, qu'on ne puisse soigner soi-même et guérir en fort peu de temps, sans le secours de personne.

Dans cette énumération des préparations pharmaceutiques de notre méthode, nous suivrons l'ordre alphabétique, tant que les rapports intimes des médicaments ne nous forceront pas de l'abandonner (*).

97. Afin d'exécuter avec sécurité toutes les formules

(*) Il est des médicaments composés qu'il serait trop difficile de préparer soi-même : tels sont le calomel et l'émétique. On se les procurera, ainsi que les matières premières, chez le pharmacien; et, si petite qu'en soit la quantité, on en aura pour longtemps; car on ne les administre qu'à petite dose et à de rares intervalles (112).

qui vont être données, il est bon de se familiariser avec la connaissance des rapports au moins approximatifs des anciens et des nouveaux poids. On n'oubliera pas que le litre équivaut environ à la pinte ancienne, le demi-litre à la chopine, en sorte que l'on peut s'arrêter aux rapports approximatifs suivants, dans l'application pharmaceutique :

1 litre	*égale*	1 pinte. ou 2 liv. d'eau.	1/4 kilogramme ou 250 gramm.	=	1/2 livre. ou 8 onces.
1/2 litre	=	1 chopine.	Hectogramm.	=	1/5 livre. ou 3 onces.
1/4 litre	=	1 demi-setier.			
1/8 litre	=	1 poisson. ou un verre.	30 grammes	=	1 once.
			4 grammes	=	1 gros.
Kilogram. ou 1000 gr.	=	2 livres.	1 gramme	=	18 grains.
			5 centigrammes	=	1 grain.
1/2 kilogr. ou 500 gr.	=	1 livre. ou 16 onces.	12 litres	=	1 seau d'eau.

98. Aréomètre (*), pèse-liqueur, pèse-esprit. Avant de passer à la description des formules, nous croyons utile de donner une idée succincte d'un instrument qui sera indiqué assez souvent dans le cours de cet ouvrage.

L'*aréomètre* ou *pèse-liqueur*, ou *pèse-esprit*, est un tube de verre gradué, qui, se tenant verticalement quand on le plonge dans un liquide, permet d'évaluer la densité d'un liquide par le nombre de degrés qui sont submergés.

La densité d'un liquide, c'est la pesanteur de ce liquide comparée à celle d'un autre liquide sous le même volume. L'huile et l'alcool ont moins de densité que l'eau; car, un litre d'eau pesant un kilo, un litre d'huile ne pèse que 915 grammes, et un litre d'alcool anhydre ne pèse que 790 grammes.

Le pèse-liqueur s'enfonce d'autant moins dans un liquide que ce liquide est plus dense; ainsi, dans une eau chargée de sel marin, il s'arrêtera à zéro; dans l'alcool, il s'enfoncera jusqu'à 40 et 44 degrés même, selon que l'alcool sera plus dépouillé d'eau.

Les degrés sont marqués, sur le tube de verre, par des raies parallèles et horizontales, numérotées de cinq en

(*) Du grec, *metron*, mesure et de, *araios*, substance peu dense: Instrument propre à donner le rapport des densités pour les liquides.

cinq. Le degré qui se confond avec le niveau du liquide sert à en désigner la densité. Ainsi l'*ammoniaque* est dite marquer 22°, quand le tube de l'aréomètre s'enfonce assez dans ce liquide pour que le 22e degré se confonde avec la ligne du niveau du liquide; on nomme cette ligne le point d'*affleurement*.

On connaît, dans le commerce, trois sortes d'aréomètres : le *centigrade*, dont le commerce se sert peu, l'*aréomètre* CARTIER, et l'*aréomètre* BAUMÉ. Le centigrade est divisé en 100 degrés; les aréomètres Cartier et Baumé, en 50. Mais les graduations de Cartier et de Baumé diffèrent en ce que le 20° Baumé correspond au 19° Cartier; le 21 B. au 20 C.; le 23 B. au 22 C.; le 30 B. au 28 C.; le 36 B. au 34 C.; le 40 B. au 37 C.; et le 44 B. au 40 C.

On désigne abréviativement l'une ou l'autre des graduations par l'initiale des deux auteurs; ainsi on dit : *Ce liquide pèse* 22° B. et 21° C. pour dire :*la densité de ce liquide est telle, par rapport à l'eau chargée de sel, que l'*ARÉOMÈTRE DE BAUMÉ *s'y enfonce jusqu'au* 22e *degré, et l'*ARÉOMÈTRE DE CARTIER *jusqu'au* 21e *degré*.

Quant aux rapports des aréomètres Cartier et centigrade, nous les donnons dans la table suivante :

ARÉOMÈTRE *Cartier.*	ARÉOMÈTRE *Centigrade.*	ARÉOMÈTRE *Cartier.*	ARÉOMÈTRE *Centigrade.*
16°	37°,2	29°	76°,3
17°	41°,4	30°	78°,3
18°	45°,4	31°	80°,5
19°	49°,1	32°	82°,5
20°	52°,6	33°	84°,4
21°	55°,8	34°	86°,3
22°	58°,6	35°	87°,8
23°	61°,4	36°	89°,6
24°	64°,3	37°	91°,3
25°	66°,8	38°	92°,7
26°	69°,3	39°	94°,2
27°	71°,6	40°	95°,4
28°	74°,2		

CHAPITRE PREMIER.

ALOÈS ET BOUILLON AUX HERBES.

99. On prend dans le commerce la plus belle qualité d'aloès, l'aloès dit succotrin, qui est vendu en gros morceaux ayant l'apparence de morceaux de verre à bou-

teille retirés informes des fourneaux. L'aspect en est noir, luisant par réflexion, jaunâtre par transparence, la cassure conchoïde; son odeur est caractéristique, et sa saveur d'une amertume dont on a hâte de se débarrasser. Cette gomme-résine se délite et se dissout tout autant dans l'eau que dans l'alcool.

Toutes les fois que le pharmacien vous délivrera un aloès qui ne vous offrira pas ces caractères, refusez-le; car il existe deux autres espèces d'aloès qui ne sont que des résidus plus ou moins impurs et plus ou moins mélangés de terre, de fragments de bois et de débris; c'est le *caput mortuum* de l'extraction de l'*aloès succotrin;* leur action est ou presque nulle, ou désagréable et douloureuse.

100. On concasse ces gros fragments de manière à les réduire en grumeaux de la grosseur d'un grain de blé, ou de cinq millimètres de diamètre, en sorte qu'en moyenne, et l'un dans l'autre, chacun de ces grumeaux pèse environ 5 centigrammes (un grain des anciens poids) (*).

101. Dans les cas où nous prescrivons ce médicament, on en met sur la langue un grumeau gros comme une lentille ou un petit pois (5 centigrammes) et on l'avale en buvant aussitôt une gorgée d'eau; de cette manière, à peine a-t-on le temps de s'apercevoir de l'amertume de l'aloès. Ou bien l'on place ce grumeau entre deux tranches de pain de la soupe, et l'on avale le tout sans mâcher. Quand il s'agit de l'administrer aux enfants, on place l'équivalent de poudre dans de la confiture aux groseilles ou autres confitures et gelées; ou bien on en remplit une pellicule de raisin ou de groseille, qu'on leur fait avaler comme une pilule. Cependant je vois beaucoup d'enfants prendre l'aloès à la manière des grandes personnes.

Si ce grumeau ne produisait pas l'effet désiré, on en

(*) Les *pilules antecibum, pilules écossaises* ou *d'Anderson, pilules de Bontius, grains de santé, grains de vie, pilules d'aloès et de savon, pilules de Horse, d'Harvey, de Morrison, de Peter,* etc., ont pour base l'aloès, quelquefois avec addition de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte; et elles n'opèrent pas autrement, mais moins bénignement, que notre aloès en grumeaux; seulement, elles vous coûtent plus cher. En pharmacie, on paye le mot plus que la chose.

augmenterait la dose jusqu'à la valeur d'un haricot (25 centigrammes), et l'on mangerait des salaisons au repas.

Pour les animaux de grande taille, voy. *Fermier-vétérinaire.*

Lorsque, en grumeaux, l'aloès ne produit pas son effet ou qu'il détermine quelques petites coliques, on n'en prend que la moitié de la même quantité, mais réduite en poudre, en l'empaquetant en boulette dans un petit carré de papier sans colle. Car le grumeau s'enveloppe quelquefois de mucosités dans l'estomac, ce qui en paralyse l'action; d'autres fois, il s'attache aux parois intestinales, ce qui détermine sur cette place trop privilégiée une certaine irritation. D'autres fois, en chassant devant lui un bouchon de matières fécales durcies par la défécation, il peut produire une petite colique; on prend dans ce cas un lavement (221).

102. La dose, pour un lavement, est de deux grumeaux (10 centigrammes), que l'on fait dissoudre dans l'eau bouillante.

103. L'aloès, pris à souper et avec de la soupe, produit son effet environ le lendemain matin de cinq à sept heures, et l'on en est quitte souvent pour le reste du jour. L'effet de l'aloès est favorisé par le sommeil et par l'usage des salaisons; mais on peut se l'administrer à toute heure lorsqu'on en éprouve le besoin.

104. Pour en activer encore plus l'effet, on peut prendre avant de se coucher du bouillon aux herbes préparé de la manière suivante :

Eau	1 litre.
Oseille	une poignée.
Cerfeuil	une poignée.
Ciboule	une tête.
Beurre	une grosse cuillerée.
Sel de cuisine	une grosse pincée.

Laissez bouillir jusqu'à ce que l'oseille soit bien macérée, l'espace de quatre à cinq minutes environ.

105. J'emploie l'aloès de préférence à toute autre purgation, parce que cette substance, qui est drastique par son acide et ses sels, est éminemment vermifuge par son amertume, et que chez les personnes du sexe, elle ramène et régularise la menstruation. Son action vermifuge

agit sur toute la longueur du canal intestinal, ce dont on peut juger par la matière colorante jaune qu'il communique aux selles.

106. L'emploi de l'aloès coupe court aux maux d'estomac et d'entrailles que l'action du camphre ne soulage pas instantanément ; il ramène aussitôt l'appétit, dissipe les embarras gastriques, facilite la digestion et la défécation, triomphe de la constipation la plus opiniâtre, chasse subitement les vers de l'estomac et en débarrasse peu à peu le malade. Nous l'avons fait employer en injections, avec un succès merveilleux, contre les tumeurs de la matrice.

CHAPITRE II.

1re SECTION.

BAINS SÉDATIFS (*) OU ALCALINO-FERRUGINEUX.

107. GRANDES BAIGNOIRES (**). Après les deux ou trois premiers seaux d'eau, versez dans la baignoire :

Ammoniaque saturée de camphre . .	200 grammes.
Sel de cuisine (169**)	2 kilogrammes.

Achevez de remplir la baignoire jusqu'à la hauteur voulue, et agitez vivement l'eau avec une ou deux grosses pelles rougies au feu.

N. B. On prépare l'ammoniaque saturée de camphre, en versant un grand verre à liqueur d'alcool camphré (142) dans 200 grammes d'ammoniaque, et agitant le mélange dans un flacon bouché. Cela fait, on plonge le flacon débouché dans l'eau du bain, le goulot en bas, et on l'y lave complétement.

108. BAIGNOIRES MOYENNES, ET GRANDES BAIGNOIRES DESTINÉES AUX PERSONNES CHARGÉES D'EMBONPOINT ET QUI DÉPLACENT UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU. Dans ce cas, la quantité d'ammoniaque se réduit à 100 grammes et le sel de cuisine à un kilogramme.

(*) Du latin, *sedare,* calmer, apaiser.

(**) Les baignoires en zinc sont préférables à celles de toute autre substance, pour les raisons développées au chap. IX (194 *bis*). A défaut de baignoires en zinc, on a soin de déposer une plaque ou un morceau de zinc au fond de la baignoire ou du tonneau qui en fait l'office.

109. BAIGNOIRES D'ENFANTS. Préparez comme ci-dessus, en employant :

Ammoniaque saturée de camphre . .	60 grammes.
Sel de cuisine (169**)	250

N. B. 1° On prend tous les jours (*) jusqu'à soulagement complet, ces bains tièdes ou à la température de 35° centigrades, toutes les fois qu'on éprouve un grand feu accompagné d'une grande lassitude. L'on en sort au bout de vingt minutes, ou même avant, s'ils paraissaient s'être trop refroidis. Au sortir du bain, on se fait essuyer le corps; on se graisse le crâne avec de la pommade camphrée; et l'on se fait administrer, debout et mieux sur un canapé, une douce friction de cinq minutes sur tout le corps, mais principalement entre les deux épaules, sur la poitrine et les reins, avec la pommade camphrée; on s'habille ensuite chaudement.

2° EFFETS DE CES BAINS. Ces bains alcalino-ferrugineux produisent les résultats les plus heureux dans les cas de fièvre, de douleurs rhumatismales, de courbatures, de paralysie; de maladies de la peau, du foie, des reins, de l'utérus et des voies urinaires; de chorée ou danse de Saint-Guy, de rage et de manies furieuses; d'apoplexie foudroyante, d'ivresse et de *delirium tremens*.

3° La TEMPÉRATURE de ces bains varie selon les saisons et les tempéraments. Elle ne doit jamais dépasser celle de 35° centigrade ou 28° Réaumur. Mais comme les thermomètres sont, en certains établissements, ou mal gradués ou en fort mauvais état; que l'on peut confondre l'échelle centigrade avec celle de Réaumur, et que l'échelle est quelquefois exposée à se déplacer de 10° même, je conseille aux baigneurs de se fier avant tout à leur propre sensation et de n'entrer dans notre bain que lorsque l'eau en paraît tiède en y plongeant la main. Les vapeurs ammoniacales et même les simples vapeurs aqueuses fatiguant à la longue l'organe respiratoire; on aura la précaution de préparer le bain sous le manteau d'une

(*) Dans les précédentes éditions, je ne prescrivais ces bains qu'à la distance de cinq à six jours; de nouvelles observations m'ont convaincu que la guérison est bien plus prompte, en les prenant chaque matin, et qu'il n'en résulte aucun inconvénient capable d'en contre-balancer les immenses avantages.

cheminée, ou bien d'aérer l'appartement une fois que la baignoire est remplie; enfin quand on y est entré, on recouvrira la baignoire d'un drap de lit qui ne laisse passer que la tête. Quand vous prenez des bains dans un établissement public, ne vous avisez jamais de tourner les robinets, crainte de méprise; appelez plutôt les desservants.

4° Bien des gens me demandent si le même bain sédatif peut servir plusieurs fois; l'instinct de la propreté devrait bien me dispenser de répondre. Du reste, l'économie ne porterait que sur le sel; car chaque fois il faudrait renouveler la dose d'ammoniaque camphrée.

109 *bis*. Les bains de mer peuvent tenir lieu des bains sédatifs, et en certains cas ils leur sont même préférables. Nous recommandons aux établissements de bains de mer d'avoir à la disposition des baigneurs, et des plaques galvaniques (241) que les baigneurs appliqueront sur les surfaces des régions malades, et un personnel chargé de leur administrer une bonne friction générale de cinq minutes à la pommade camphrée, dès qu'ils sortent de l'eau; après la friction, on les essuie à l'eau de toilette. Les baigneurs ne doivent pas craindre de se gargariser avec l'eau de mer et d'en renifler même.

Mais les bains de mer ne peuvent en général se prendre que dans la belle saison, du 15 juin au 1er et 15 septembre; et ils ne sont vraiment profitables que sur les côtes de l'Océan, où l'eau de la mer se renouvelle sans cesse par le flux et reflux; tandis que dans les ports de la Méditerranée, où la mer reste stationnaire, l'eau devient le véhicule de toutes les saletés qu'y amoncellent la vase des fleuves et les déjections des égouts; en sorte que, dans ces parages il arrive souvent que l'eau de mer salit plus la peau qu'elle ne la nettoie, en ajoutant à l'infection des tissus organiques l'infection du bain lui-même. Quoi qu'il en soit, c'est le matin à jeun que les bains de mer doivent se prendre, parce qu'à ce moment l'air étant plus frais, l'eau de la mer paraît plus chaude. Si bon nageur qu'on soit, on ne doit s'aventurer dans la mer qu'accompagné d'un maître-baigneur.

2e SECTION.

BAINS D'EAU QUADRUPLE (194 *bis*, 4°).

109 *ter*. Ces bains, dont nous retirons les plus grands avantages dans le cas où les diverses régions du corps sont perforées de fistules ou entamées par des ulcérations sanieuses et fétides, et où l'emploi de l'ammoniaque est contre-indiqué, se composent de la manière suivante :

Eau	un seau.
Sulfate de zinc	15 grammes.
Goudron de Norwége (203) . .	5
Aloès (101)	5
Sel de cuisine (169**)	1 kilogramme.

On fait bouillir dans un chaudron quelconque pendant un quart d'heure; on verse ensuite le tout dans l'eau d'une grande baignoire, en agitant avec une pelle rougie au feu.

Si l'on a à sa disposition une baignoire en zinc (107**) on peut se dispenser de faire entrer dans la formule les 15 grammes de sulfate de zinc. Pendant le bain on garde les appareils galvaniques (241) appropriés. Au sortir du bain, friction générale à la pommade camphrée.

On prend soir et matin un de ces bains, qui à la rigueur, pourraient servir plusieurs fois, pourvu qu'on en élève chaque fois la température en faisant réchauffer l'eau; mais dans les cas d'ulcérations purulentes et sanieuses, on doit les renouveler chaque fois.

3e SECTION.

BAINS LOCAUX.

110. On entend par BAINS LOCAUX (du latin, *locus*, lieu, place spéciale) des bains destinés à immerger seulement les extrémités du corps; ils diffèrent des précédents toujours par leur volume, mais souvent aussi par leur composition, selon la nature de la maladie que l'on a à combattre. Ces bains se prennent à la température des grands bains (109, N. B. 3°).

1° *Bain de jambes*. On se sert, pour baignoire, d'un tonnelet, de manière que toute la jambe puisse y être immergée jusqu'au-dessus du genou. On le remplit d'eau zinguée (194 *bis*, 1°) et goudronnée (203, 3°); on y verse

une forte décoction de sureau, un litre d'eau sédative, et on y éteint une pelle rougie au feu.

2° *Bain des mains et des pieds* (la baignoire est une simple cuvette). Eau de goudron zinguée (203,194 *bis*) et eau de sureau ci-dessus, un verre d'eau sédative, une grosse poignée de sel gris de cuisine (169**); on y éteint une clef ou un clou rougi au feu.

3° *Bain de pieds ordinaire.* Eau zinguée (194 *bis*) avec une livre de sel gris de cuisine, et un quart de litre d'eau sédative (169, 1°).

4° *Bain de siége* à prendre trois fois par jour, contre les maladies de l'anus et des parties sexuelles :

Eau de goudron (203)	1	litre.
Alcool camphré (142)	30	grammes.
Sulfate de zinc	8	
Aloès	9	
Sel de cuisine (169**)	60	

dans une cuvette appropriée; on y éteint une clef rougie au feu. On recouvre, en sortant, les parties de pommade camphrée (159, 2°) ou de poudre de camphre (126).

5° *Bain des yeux ou collyre* (*). On se sert, à cet effet, de coquetiers ou petits vases en porcelaine, qui servent à maintenir les œufs à la coque; ces vases remplacent au besoin les œillères (248, 3°). *Voy.* YEUX (MAUX D') (397).

CHAPITRE III.

BAINS DE SANG ET PEAUX D'ANIMAUX.

111. J'ai retiré, dans plusieurs cas, les plus heureux effets de l'emploi des bains de sang de bœuf ou de mouton, contre les affections mercurielles, les déviations de la colonne vertébrale et le ramollissement des os.

1° Ces bains doivent être pris tous les jours, si l'on peut, en été, de la manière suivante : On place le malade quand la maladie est générale, ou le membre malade quand la maladie n'est que locale, sous le jet tout chaud

(*) Collyre vient du grec, *kollyrion*, emplâtre ou cataplasme à appliquer sur les yeux ; espèce de pâte analogue aux gâteaux que les Grecs nommaient *kollyra*. L'usage a étendu et presque restreint la signification de ce mot aux remèdes liquides pour bassiner les yeux. Les premiers se nommaient anciennement *collyres secs*, les seconds *collyres liquides*. Nous n'employons ce mot que dans ce dernier sens.

qui sort de la veine de l'animal. Lorsque sang cesse de couler, on enveloppe l'individu dans un drap de lit, et on le laisse ainsi exposé au soleil, ou dans le voisinage du soleil, s'il fait trop chaud. Dès que le sang fait croûte sur la peau, on en nettoie l'épiderme avec une brosse légère, et puis on lave le corps à l'eau mêlée d'alcool camphré.

2° Lorsqu'on n'a pas à sa disposition des abattoirs ou leur équivalent, on y supplée en recevant sur les régions affectées le sang tout chaud d'un lapin, d'un poulet, d'un pigeon ou autre volatile, sauvage ou domestique, même des taupes, à l'instant même où on les tue ; et on ajoutera encore à l'effet de ce premier moyen, si l'on applique, pendant une heure au plus, en mode de cataplasme, les chairs palpitantes ou même simplement la peau toute chaude de l'animal qu'on vient immédiatement de tuer (mouton, lapin, rat, taupe, souris, pigeon ouvert par le milieu, etc.) sur la peau de l'homme malade, peau contre peau et les poils en dehors.

Ces bains de sang en grand, ou ainsi modifiés, produisent des effets heureux, toutes les fois qu'il s'agit de traiter une maladie d'origine mercurielle : rachitisme, intumescence des os, goutte, phthisie, paralysie générale ou partielle, etc.

Les personnes qui éprouvent une répugnance à employer ces moyens pourront obtenir des effets équivalents de la simple application 1° des limaces et colimaçons vivants, qu'ils laisseront errer sur les surfaces infectées du corps, en les enveloppant de *surtouts* en caoutchouc (239) qui, sans gêner leurs mouvements, s'opposent à la fuite de ces mollusques (*) ; 2° de grenouilles dont on bride les mâchoires et coupe les pattes, pour éviter leur turbulence ; 3° de vers de terre au besoin ; enfin de tout ce qui vit dans les eaux et se trouve incapable de nuire.

3° On concevra la théorie de leur action par les explications suivantes :

Nous absorbons les poisons par la surface de la peau,

(*) Pour préserver l'épiderme des entamures des limaces et colimaçons (car ces mollusques ne laissent pas que d'être friands de chair humaine) on leur coupe la tête d'un coup de ciseaux.

tout aussi bien, quoique moins énergiquement, que par la surface des muqueuses intestinales et autres ; c'est là un fait démontré : on s'empoisonne par le contact prolongé comme par l'ingestion alimentaire.

Une personne qui dormirait côte à côte d'une autre personne saturée de mercure se mercurialiserait de manière à présenter bientôt les mêmes symptômes maladifs que celle-ci. Mais alors celle-ci aura dû se dépouiller, d'autant, de la quantité de mercure qui infectait son organisation : on se dépouille en partageant. Donc, dès que les deux organisations se trouveront également infectées, là l'échange cessera, à cause de l'équilibre.

Or, cet échange ne saurait avoir lieu que par la circulation ; ce sont, en effet, les liquides qui absorbent, car ce sont eux seuls qui dissolvent ; et les dissolutions tendent à se répandre uniformément dans les liquides.

La faculté d'absorption vitale du sang et des chairs survit à la mort de l'animal, tant que la chaleur n'a pas encore abandonné les organes.

Donc, si j'applique immédiatement le sang doué de toute sa vitalité et les chairs encore palpitantes d'un animal sur la surface des régions infectées de l'homme, je parviendrai à soutirer à celui-ci une quantité de venin proportionnelle au volume du sang employé seul, ou contenu dans les chairs palpitantes ; et, en recommençant de temps à autre la même opération, j'aurai des chances de soustraire le poison à toute l'organisation infectée.

La force d'absorption des bains de sang est telle que, chez bien des personnes qui ne les prennent que par le bout des doigts, le rouge leur monte à la figure et la migraine au front la première fois. (*Rev. complémentaire*, tom. I, pag. 265 ; tom. III, 1856, livr. d'août, pag. 5, et livr. de nov., pag. 98.) Mais ces effets ne se reproduisent pas la seconde fois.

Ce n'est pas par une autre raison que le nourrisson s'infecte à côté d'une nourrice malsaine qui l'élèverait même au biberon ; que la jeune fille la plus fraîche et la plus saine dépérit en peu de temps à la suite de son union avec un mari malsain et maltraité par des débauches et des médications antérieures.

Donc, le sang des animaux, que la nature a créés à notre usage, doit servir à son tour, par une espèce de taurobole (*), à désinfecter nos semblables, victimes de leur naïssance ou de leurs rapports sociaux.

CHAPITRE IV.

CALOMÉLAS OU CALOMEL (MERCURE DOUX OU PROTOCHLORURE DE MERCURE) REMPLACÉ PAR L'AIL DE NOS JARDINS.

112. Jusqu'à ce jour, le calomélas (**) a été le seul sel mercuriel dont nous ayons fait usage, à cause de sa faible solubilité; et cela encore à la dernière extrémité, et dans le cas d'affections vermineuses rebelles à tout autre traitement : tant nous redoutions les désastreux effets qui en résultent par suite d'un trop fréquent usage. Car, dans l'estomac, le suc gastrique (acide très-énergique) en décompose une partie en sublimé corrosif : et quand le reste parvient dans le gros intestin, les gaz ammoniacaux le rendent soluble en le noircissant, ce qui fait que les selles en deviennent noires comme de l'encre, et que, lorsque les médecins imprudents (***) le prescrivent à la dose d'un gramme et plus à prendre en un seul jour, soit d'un coup, soit, ce qui est plus funeste, par portions, la maladie ne tarde pas à revêtir les caractères d'une fièvre typhoïde, et très-souvent à amener la mort en l'espace de deux ou trois jours.

113. Aussi avions-nous la précaution, lorsque nous

(*) Du grec, *bolè,* l'action de frapper, d'immoler, *tauros,* un taureau; sacrifice exécuté chez les Romains sur un autel percé au centre, pour laisser couler le sang de la victime sur le croyant.

(**) Ne confondez pas le mot *calomélas* avec celui de *caramel,* qui ne signifie que le sucre fondu sur le feu jusqu'à consistance sirupeuse : *Calomélas,* et par abréviation *calomel,* est un mot emprunté à la nomenclature des alchimistes. Les dictionnaires le forment du grec, *kalos,* beau, et *melas,* noir. Alors le mot peint très-mal la chose; car le *calomélas* est d'un blanc de sucre, s'il est bien conservé; à l'air il jaunit un peu. Il détermine, il est vrai, des matières noires; mais il n'y a rien là, je pense, qui mérite l'épithète de beau. Le mot de *calomélas* ne serait-il pas plutôt un assemblage incorrect du mot latin, *mel,* miel, et de l'adjectif grec, *kalos,* beau, doux? Notre expression française de *mercure doux* en serait alors la traduction libre.

(***) Voyez, sur les empoisonnements selon la formule par les sels mercuriels, notre *Revue complementaire des sciences appliquées à la méd. et pharm.,* livr. de sept. 1854, pag. 42.

nous y trouvions forcé, de ne le prescrire, à la distance de plusieurs jours, qu'à la dose de dix centigrammes (en poudre) pour les adultes, de cinq centigrammes pour les enfants au-dessus de 4 ans et d'un centigramme pour les enfants en bas âge.

Dieu merci, nous nous sommes débarrassé de cette dernière dépouille du vieil homme, et, dès l'année 1854, nous avons presque entièrement cessé d'employer ce sel, si dangereux à certaines doses. Nous lui avons trouvé un succédané tout aussi puissant dans l'ail de nos jardins (*Allium sativum*, Linn.) dont on peut se servir sans rien craindre; nous triomphons des maladies vermineuses les plus opiniâtres par l'usage suffisamment continué de ce condiment culinaire.

114. Quant à la dose de l'ail, on doit en consommer la valeur de deux grammes au moins à déjeuner ou à dîner, ce qui fait chaque fois le volume d'une grosse gousse (*). Ne confondez pas gousse avec tête d'ail; la gousse est une partie de l'oignon ou tête.

1° On croque ces gousses avec du pain et en les trempant dans le sel à chaque bouchée;

2° Ou bien on les hache menu dans une salade épicée et aux œufs durs.

Aux enfants en bas âge on le donne bouilli dans du lait.

3° Si, dans les premiers temps, on éprouve une aversion insurmontable pour s'administrer l'ail sous cette forme, on en fait des boulettes qu'on enveloppe de papier joseph, et on les avale comme des pilules dans du lait, du bouillon ou seulement dans de l'eau; ou bien à la place de l'ail, on avale chaque matin une grosse boulette d'*assa-fœtida* en poudre.

4° On finit peu à peu par s'habituer tellement à l'usage de l'ail, qu'on le croque comme un radis et avec la même sensualité: car la sensualité n'est que l'instinct de ce qui nous soulage. Seulement, quand quelqu'un en mange dans une famille, il faut que tout le monde en mange; personne ne s'apercevra ainsi de l'odeur de l'ail: ce que tout le monde sent, personne ne le sent.

Cependant cette odeur repoussante n'est pas telle,

(*) Voyez notre *Revue complémentaire des sciences appliquées à la méd. et pharm.*, livr. d'août 1854, pag. 14.

qu'on ne puisse pas la dissimuler. En effet; immédiatement après le repas, ayez soin de vous laver les mains avec un savon odorant, de vous en passer un peu sur les lèvres, puis de vous frotter les dents et les gencives avec un bouquet de feuilles de persil ou avec de l'eau de toilette (142 *bis*), ou bien de tenir dans la bouche une de nos pastilles bonne-haleine; et peu de personnes se douteront, à la pureté de votre haleine, que vous ayez fait subir à vos vers intestinaux la peine qu'Horace avait proposée contre les parricides. (Voy. *Revue complémentaire des sc.*, tom. Ier, p. 125, et tom. II, p. 329.) L'usage de la liqueur hygiénique (49, 3°) après le repas neutralise également cette odeur.

Le lendemain matin on se frotte les dents avec de l'eau sédative étendue de dix fois son volume d'eau, ou bien avec de l'eau très-légère de cendre (une pincée dans un verre d'eau), et l'on se frotte encore une fois les gencives avec du persil ou de l'eau de toilette (142 *bis*) étendue d'eau (une cuiller à café dans un verre d'eau).

Rien ne met à l'abri des piqûres d'insectes comme l'usage de l'ail digéré; car la peau s'imprègne de cette substance, comme l'haleine de son odeur.

5° J'ai rencontré des personnes dont le tempérament exceptionnel ou mercurialisé est totalement antipathique à la digestion de l'ail, et qui en éprouvent, même en boulettes, des crudités d'estomac insupportables pendant toute la nuit. Ces effets peuvent aussi venir par contrecoup des tortures qu'en éprouve le parasite lui-même.

CHAPITRE V.

CAMPHRE (en arabe *kaphur*, en latin *camphora*), SES CARACTÈRES ET SES PROPRIÉTÉS EN GÉNÉRAL.

115. Le camphre est une huile essentielle qui joint à l'immense avantage de rester solide, même à une température assez élevée, une propriété antiputride et vermifuge à un degré qu'aucune autre essence ne saurait égaler. Qui ne sait qu'on s'en sert de temps immémorial pour protéger les étoffes et les pelleteries contre les ravages des teignes ou des mites? Ses qualités antiseptiques ou antiputrides sont telles, qu'on peut laisser

impunément pendant une année de la viande dans un bocal rempli d'eau, sans qu'elle s'y corrompe, pourvu qu'on ait eu la précaution de déposer à la surface de l'eau une quantité suffisante de grumeaux de camphre, que l'on renouvelle à mesure que la précédente dose s'évapore.

116. Car, tout solide qu'il est, le camphre s'évapore comme toutes les autres essences, et il absorbe, comme elles, l'oxygène de l'air. Ce qui en reste n'est que la portion la moins volatile, qui, abandonnée par la portion la plus volatile, se divise en poudre impalpable, comme le camphre obtenu par évaporation de sa dissolution alcoolique. De là vient que le camphre non-seulement diminue de volume à l'air libre, mais qu'il s'effrite à sa surface, et se couvre d'une poudre impalpable, qu'on pourrait utiliser comme *camphre à priser*, si, en perdant une partie de sa volatilité, elle n'avait pas perdu une partie de son activité. On évite ce déchet, en recouvrant le camphre d'une bonne couche de graines de lin; de cette façon, le camphre se conserve indéfiniment avec toutes ses propriétés, même dans un bocal ouvert.

117. Mes recherches m'ayant amené à admettre que le plus grand nombre des maladies émanent de l'invasion des parasites internes et externes, et de l'infection par les produits de leur action désorganisatrice; d'un autre côté, ayant en vue de simplifier la médication autant que je venais de simplifier la théorie médicale, je ne pouvais pas arrêter ma préférence sur une substance meilleure que le camphre, dans le double but d'étouffer la cause immédiate du mal et d'en neutraliser les effets. Si j'avais eu sous la main un médicament d'une plus grande énergie sous ce double rapport, je n'aurais pas basé ma médication sur le camphre.

118. Il est des gens qui, par position, ont intérêt à repousser tout ce qui guérit trop vite; la bégueulerie, dans le principe, a fait cause commune avec ce ridicule de commande; la pauvre femme qui puait le musc, afin de dissimuler une odeur encore plus suspecte, se récriait avec une apparence de spasme nerveux contre l'odeur si chaste du camphre. Aujourd'hui tous ces travers sont tombés devant la puissance des faits; on se contente de

plaindre ceux qui en rient ; et maintenant on ne remarque plus l'odeur du camphre, vu que tout le monde s'en sert au besoin ; car on ne sent pas les odeurs dans lesquelles on vit d'habitude.

Quant aux dangers qu'offrirait le camphre comme poison, les limiers de la police médicale, docteurs, archidocteurs ou simples étourneaux apprentis dans le savoir-faire du métier, qui est à la profession ce que la flibusterie est au commerce, toute cette tourbe enfin d'affamés de malades a perdu ses ruses et son temps à dire, redire et écrire dans les entre-filets de toutes les couleurs, que le *camphre est un poison*. Il n'y a pas un enfant qui ne soit aujourd'hui en état de répondre, avec un grand éclat de rire, à ces lourdauds à gages, que le camphre est un poison comme le sel, le poivre et le persil funeste aux perroquets. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. I, pag. 82, 154; tom. II, p. 294, 319 ; t. IV, p. 137, 197 ; t. V, p. 142, 229 ; t. VI, p. 330.)

On a beaucoup exagéré les vertus antiaphrodisiaques du camphre : Le camphre protége la chasteté, mais ne détermine pas l'impuissance. En purifiant les organes, il accroît la fécondité, rend la gestation heureuse et l'accouchement facile. Il ne paralyse que l'abus, les aberrations et les velléités inopportunes de l'amour. Tout ceci est fondé sur près de vingt-quatre ans d'expérience.

119. Il existe plusieurs espèces de camphre naturel ; mais toutes n'ont pas la même puissance. Le meilleur est celui du Japon ; mais il arrive rarement en France, les Japonais, qui le désignent sous le nom de *remède à tous maux*, en faisant une assez grande consommation dans leur thérapeutique, pour qu'ils craignent, aujourd'hui surtout, d'en manquer. Le camphre du commerce nous vient de Java, de Sumatra, de Bornéo, etc. ; on le tire du *laurus camphora* ; il nous est expédié brut, et tel qu'on le recueille en faisant bouillir dans l'eau les tiges et feuilles de cette plante ; c'est en Europe (en Hollande et en France) qu'on le raffine en le sublimant.

La valeur du camphre varie par de si grands écarts, qu'on ne saurait plus en indiquer le prix sans être contredit par les mercuriales. En juillet 1862 il était monté à près de 15 fr. le kilo.

120. Enfin, à une époque où les arrivages manquaient, et où le prix du vrai camphre devenait exorbitant, on eut recours à la fabrication d'un camphre artificiel, que l'on obtient en faisant passer un courant de chlore ou de gaz acide hydrochlorique à travers l'essence de térébenthine.

Ce camphre a une cassure en petits grumeaux agglomérés, d'aspect oléagineux, d'environ cinq millimètres de diamètre, et dont l'agglomération forme à l'œil, par leurs points de contact, un réseau à mailles pentagonales; en outre, il s'effrite d'abord sous les doigts en divers grumeaux; et il acquiert à l'air une grande compacité. Le vrai camphre, purifié deux fois, est compacte; il a une cassure fibreuse, et, au lieu de durcir à l'air, il tombe en efflorescence.

121. Le camphre a la propriété de ramener le sommeil, d'éclaircir les urines, de mettre en fuite ou d'empoisonner les parasites internes ou externes, par conséquent de dissiper les crampes et maux d'estomac, les douleurs d'entrailles, la diarrhée et la dyssenterie, la gravelle, de prévenir la formation de la pierre. Les urines les plus rouges et les plus sédimenteuses reprennent leur limpidité dès qu'on a fait usage, un seul jour, de la poudre de camphre à l'intérieur; elles répandent une odeur aromatique et restent longtemps à l'air sans se décomposer et sentir mauvais.

Par le pansement au camphre, les plaies et blessures sont à l'abri de la gangrène, de l'érysipèle et de la formation du pus de mauvaise nature.

§ 1er. Camphre à prendre trois fois par jour et dans le cas d'insomnie.

122. Le matin, à midi et le soir, on écrase sous la dent un morceau de camphre gros comme une lentille ordinaire (5 centigr. environ), et on l'avale au moyen d'une gorgée d'une tisane de chicorée (215), ou de houblon (214), ou d'une eau légèrement chargée de l'arome du goudron (203, 1°).

123. On recommence la nuit toutes les fois qu'on est pris d'insomnie. Dès la première ingestion du camphre dans l'estomac, on se sent aller au sommeil; l'on ne fait ensuite que des rêves indifférents et qui ne rappellent que

les scènes ordinaires de la vie. Les personnes sujettes au cauchemar peuvent ainsi s'en débarrasser d'une manière facile et peu coûteuse. Il faudrait que la source des souffrances du malade fût bien profonde et bien active pour que le camphre ne produisît pas, sous ce rapport, l'effet désiré; on aurait recours alors à 1 centigramme d'opium en pilule.

124. Pour augmenter encore l'effet soporifiant du camphre, on l'emploiera sous la forme suivante : Saupoudrez un verre d'eau sucrée avec la quantité ci-dessus prescrite (122) de poudre de camphre (126); ajoutez-y trois petites gouttes d'éther sulfurique; agitez et prenez, le verre en entier ou à moitié (*). On ne saurait s'imaginer quelle suavité cette petite potion répand sur le sommeil et sur les rêves. Je conseille cette innocente consolation à ceux que l'état de veille attriste, que l'insomnie torture et que le sommeil fatigue; aux affligés, enfin, pour qui l'agitation de la vie est un tourment, et le calme du sommeil un baume.

Je serais porté à croire que cette prescription, publiée par nous depuis longtemps, a donné aux médecins américains la première idée de l'éthérisation contre les douleurs des opérations chirurgicales.

125. Dans les maladies des bestiaux, on remplace cet article de la médication par l'essence de térébenthine, à la dose de 30 grammes, que l'on délaye dans un seau d'eau blanche, pour les animaux de grande taille; et de 8 grammes dans un quart de seau d'eau pour les moutons et autres animaux de cette taille. On le leur administre dès qu'on s'aperçoit que les animaux perdent l'appétit. A défaut de térébenthine, on peut faire bouillir dans l'eau un morceau de bois ou une douve goudronnée. (Voy. de plus à cet égard notre *Fermier-vétérinaire*.)

§ 2. Camphre (poudre de). Camphre à priser.

126. On peut préparer la poudre de camphre de trois manières différentes :

(*) On ne doit jamais perdre de vue que l'éther prend feu à l'approche de la flamme; on doit avoir soin de ne s'en servir qu'à une certaine distance des bougies et d'en conserver le flacon dans un endroit frais.

1° On étend d'eau l'alcool camphré (142), ce qui précipite le camphre en une poudre blanche, qui se réunit à la surface de l'eau ; on prend avec une cuiller ou une écumoire cette quantité de poudre, et on la fait égoutter sur un filtre en papier placé dans un entonnoir quelconque; on continue à étendre d'eau d'alcool jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus de poudre blanche. Quand elle est sèche, par suite de l'évaporation de l'alcool et de l'eau, cette poudre est d'une finesse impalpable.

2° On triture un morceau de camphre avec une quantité suffisante d'alcool, jusqu'à ce que le morceau soit divisé en une poudre impalpable par l'action de l'alcool, qui dissout d'abord et abandonne ensuite en s'évaporant les molécules du camphre.

N. B. Ces deux moyens qui entraînent une certaine perte de temps et celle d'une certaine quantité d'alcool. ne fournissent pas une poudre absolument pure de tout mélange; les molécules de camphre tiennent toujours emprisonnées dans leur sein des molécules alcooliques, qui, à la moindre élévation de température, celle de la poche du gilet même, ressoudent ensemble leurs atomes et reconstituent le camphre en gros morceaux. Nous n'employons, nous, que le moyen suivant, qui est le moins long, le moins dispendieux, et qui fournit une poudre durable :

3° On râpe, à la *râpe à sucre*, un gros morceau de camphre assez rectifié pour être aussi solide qu'un morceau de sucre. On passe la poudre ainsi obtenue à un tamis de soie très-fin. La portion qui reste sur le tamis sert, en la passant au crible, à garnir les *cigarettes*, comme CAMPHRE A FUMER. Ce qui reste sur le crible est destiné à faire de l'alcool camphré, ou à regarnir et à bourrer les *cigarettes de camphre* (131). On conserve la poudre dans une boîte assez bien fermée pour que l'évaporation du camphre soit rendue impossible.

127. USAGE DE LA POUDRE DE CAMPHRE. On prise la poudre de camphre, comme on prise le tabac, dont elle a tous les avantages, sans avoir aucun de ses inconvénients; elle est moins sternutatoire, et ne tache point le linge. L'usage seul de la poudre de *camphre à priser* suffit quelquefois pour guérir la migraine et le rhume de cerveau.

Les prises de camphre dispensent souvent en quelque sorte de l'usage des cigarettes, de même que les prises de tabac dispensent de l'usage de la pipe et du cigare. L'aspiration par le nez transforme en effet alors les fosses nasales en cigarettes bourrées de camphre ou de tabac. Aussi quand on a prisé du camphre, éprouve-t-on dans les voies respiratoires, et même dans l'œsophage les mêmes effets vermifuges que lorsqu'on fume la cigarette.

128. Je me sers encore de la poudre de camphre pour en couvrir les plaies et les solutions de continuité, ce qui arrête sur-le-champ toute formation du pus de mauvaise nature, l'escarre et la gangrène.

129. La poudre de camphre sur les parties génitales a la propriété de faire tomber tout à coup le spasme de l'organe, de ramener le calme dans le physique et la pudeur dans le moral. C'est un moyen précieux de triompher instantanément des accès de nymphomanie, de priapisme et de satyriasis, et d'arrêter à la longue les écoulements de mauvaise nature.

130. Pour prévenir et faire perdre les habitudes précoces de l'enfance, on a soin chaque soir de saupoudrer le matelas, sous les draps de lit, avec la poudre de camphre, surtout à la hauteur du bassin.

§ 3. Cigarettes de camphre.

131. Les cigarettes de camphre ont pour but de faire arriver le camphre sur les surfaces pulmonaires, ce qui ne saurait avoir lieu que par le dégagement de sa vapeur et par le véhicule de l'aspiration. Dans la construction d'une cigarette, on ne doit jamais perdre de vue cette indication ; autrement tous les effets de la cigarette seraient annulés, et l'on n'en retirerait aucun profit, si ce n'est une fatigue de plus. Nous ne dispensons de la cigarette que les personnes dont les poumons, trop faibles, se refusent à aspirer ; nous la remplaçons alors par un morceau de camphre que le malade tient dans la bouche en guise de *chique*, de manière à en imprégner la salive que l'on doit avaler ; ou bien, l'on tient habituellement à la bouche soit de la racine d'angélique, soit une de ces larmes de résine qui découlent des troncs de sapin et de

pin. Comme l'usage de la cigarette de camphre est une des bases de notre traitement, nous invitons le lecteur à faire une étude spéciale de ce chapitre.

132. Fabrication économique des cigarettes. On peut se faire d'excellentes cigarettes avec des tuyaux de paille de beau froment, mais mieux avec des tuyaux de plume :

1° *Cigarette en tuyau de paille.* On prend un beau tuyau qui ne présente aucune fente, on le coupe carrément un pouce au-dessous et deux ou trois pouces au-dessus d'un nœud (articulation). On perfore ce nœud avec une alêne droite ou une grosse aiguille. Ce trou étant fait, on introduit, au moyen d'une petite tige, un centimètre carré de papier joseph ou papier sans colle et perméable à l'air, par le plus long bout du tuyau, de manière que le papier s'applique sur toute la surface supérieure du nœud, qui devient ainsi un diaphragme perméable à l'air. On remplit alors le long bout du tuyau de paille avec de petits grumeaux de camphre, et on les y maintient, sans les tasser, au moyen d'un petit tampon de papier joseph. On essaye alors, en aspirant l'air par le petit bout qui est vide de camphre, si l'air imprégné de vapeurs camphrées passe facilement à travers le diaphragme; ce qui ne saurait manquer d'arriver que dans le cas où l'on aurait trop bourré le tampon de papier.

2° *Cigarette en tuyau de plume d'oie.* La plume se compose, comme l'on sait, d'un tuyau vide et d'une penne bordée de barbes. La penne sert, autant que le tuyau, à la bonne confection d'une cigarette.

A cet effet, on commence par séparer, d'un coup de canif, le tuyau de la penne; on arrondit alors le bord de la coupe carrément avec l'instrument tranchant. On insinue la pointe du canif dans le petit bout, dans le bout opposé à la coupe; on tourne le tuyau autour de la pointe de la lame, de manière à détacher tous les points d'adhérence de la moelle sèche qui en obstrue l'orifice. On fait alors partir la moelle en insufflant. On arrondit carrément ce petit orifice, sans trop l'agrandir, de telle sorte qu'il ne reste en dedans aucune trace de pellicule, laquelle, par l'aspiration, ferait l'office d'une soupape, et intercepterait le passage de l'air. Dans cet état, le tuyau de plume est bien préparé.

Sur le dos de la penne, on détache, avec le canif, une lanière d'un pouce de long, que l'on taille en forme de ruban ; on la roule entre les doigts en spirale, et on l'introduit ainsi, au moyen d'une petite tige, par le grand orifice du tuyau de plume, jusqu'à la distance de 2 ou 3 centimètres du petit bout. Le tuyau est alors partagé par ce diaphragme en deux cavités, l'une plus longue et plus large que l'autre : en un grand et un petit bout.

On introduit par le grand orifice un centimètre carré de papier joseph, de manière à couvrir le diaphragme en spirale; on remplit le grand bout de petits grumeaux de camphre non tassés, et on les y maintient au moyen d'un petit tampon de papier joseph, qui sert de bouchon. On aspire alors le camphre par le bout vide de la cigarette.

On peut également former le diaphragme et le bouchon avec deux tronçons de la penne dépouillée de ses barbes; l'angle rentrant de leur surface postérieure suffira à ces tronçons pour donner passage à l'air.

133. Explication théorique de ce mode de construction. L'air aspiré, en passant à travers les grumeaux de camphre, s'imprègne de ses vapeurs, et porte sur les surfaces pulmonaires l'arome destiné à les préserver et à les guérir. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut que l'air embaumé n'ait à traverser aucun liquide, car les vapeurs de camphre s'y dissoudraient, et seraient ainsi arrêtées au passage. De là vient que si l'on amenait le diaphragme de papier jusqu'à l'orifice du petit bout, de celui que l'on tient dans la bouche, comme ce diaphragme se mouillerait de salive, le camphre n'arriverait plus dans la bouche qu'à l'état de saveur, et non à l'état de vapeur; et l'effet de la cigarette serait détruit, les poumons n'en retirant aucun avantage. Il faut donc, de toute nécessité, que le bout par lequel on aspire soit vide jusqu'à une certaine distance. Il est inutile de faire observer, je crois, que la cigarette de camphre se fume à froid, en un mot, qu'on l'aspire, au lieu de la fumer.

L'usage de la cigarette de camphre suffit souvent, à lui seul, pour guérir et soulager tous les maux de poitrine,

le rhume, la coqueluche, les oppressions de poitrine, les extinctions de voix, la toux à toutes les époques; pour guérir la phthisie pulmonaire au premier degré, et la soulager au troisième; pour dissiper enfin les gastrites, crampes et maux d'estomac, etc., par la salive qu'on avale.

Dans le principe du nouveau système, l'usage seul de la cigarette suffisait pour débarrasser le malade de la toux et de la gastrite, maladies si communes et si opiniâtres alors, qu'elles formaient le plus net des profits de la médecine et de la pharmacie; car alors ces maladies ne reconnaissaient d'autre cause que la pullulation, dans les voies respiratoires et intestinales, des ascarides vermiculaires, que l'odeur seule du camphre chasse et asphyxie. Le nouveau système, débarrassé de l'influence de ces vampires, a affaire aujourd'hui à des parasites d'un plus fort calibre, et qui réclament des moyens d'attaque plus énergiques et plus compliqués comme auxiliaires de la cigarette : celle-ci cependant, dans ces sortes de cas, conserve encore souvent toute sa primitive puissance (voyez *Revue complémentaire des sciences*, t. Ier, 1854, p. 16).

134. Précautions a prendre. On doit éviter de *mâchotter* le bout que l'on tient dans la bouche, de crainte d'y opérer une fente par où pénétrerait l'air extérieur non imprégné de camphre et froid; car, dès ce moment, cet air seul arriverait aux poumons. Une cigarette fendue est une cigarette perdue.

Une cigarette bien faite et aspirée avec cette précaution peut durer une semaine; on renouvelle le camphre tous les soirs.

135. On fabrique, avec un assez grand succès, des cigarettes en bois de violette, en os, en ivoire, qui sont d'une très-grande légèreté; on s'en procure en émail, en argent et en or. Les unes et les autres sont tournées et fabriquées d'après les principes ci-dessus. On en fait pour tous les goûts. J'en ai essayé de toutes les sortes; mais je ne dois pas le dissimuler, j'en suis toujours revenu aux cigarettes en tuyau de plume, à cause de leur grande légèreté et surtout de leur imperméabilité. Cependant, si l'on tenait à ne respirer notre encens que dans des

cigarettes précieuses, d'or, d'argent et d'émail, il serait bon d'entourer le petit bout de plusieurs tours d'un fil de soie, afin d'éviter le frottement du métal contre les dents.

136. Pour faire usage de la cigarette, on la presse avec les lèvres seulement et on aspire de manière que tout l'air aspiré passe par sa capacité. On éprouve alors dans les poumons une impression de chaleur parfumée, qui semble vous brûler la trachée-artère d'abord, impression à laquelle on finit par s'abandonner avec un certain charme. Il est nécessaire quelquefois d'aspirer très-fortement pour éprouver cette impression,qui exerce une très-grande puissance médicatrice sur l'organe pulmonaire; mais la cigarette ne laisse pas que de produire ses bons effets, quoique avec un peu plus de lenteur, quand on aspire plus faiblement et sans faire aucun effort musculaire. Lorsqu'on veut faire aspirer la *cigarette de camphre* à un enfant en bas âge, on a soin de temps à autre de lui pincer des deux côtés les lèvres, de manière que l'air aspiré ne puisse lui arriver que par le tuyau de plume.

Comme la volatilité du camphre est en raison de l'élévation de la température, et que le froid de l'hiver rend cette évaporation moins active, on a soin, en cette saison, de tenir quelques instants la cigarette dans le creux de la main ou dans la poche du gilet; de cette manière on aspire encore quelques bonnes bouffées de camphre.

On doit toujours avaler sa salive, parce qu'en s'imprégnant des vapeurs camphrées, elle devient un médicament à son tour.

137. L'envie d'innover et de modifier a eu beau se tourmenter l'esprit, depuis la publication de notre découverte; on a toujours fini par revenir de préférence à la construction que nous venons d'indiquer plus haut (132, 2°) pour la confection d'une cigarette de camphre. Ce serait une chose funeste que de renouveler la malheureuse tentative par laquelle on a cherché à augmenter l'évaporation du camphre en imprégnant ses grumeaux d'alcool ou d'éther : car on porterait ainsi, sur les surfaces pulmonaires, des agents dont l'avidité pour les

molécules aqueuses désorganiserait et dessécherait un tissu qui ne fonctionne qu'à l'état humide.

Cependant les personnes qui, par caprice, ou réellement, éprouveraient une certaine répugnance pour l'aspiration du camphre, pourront remplacer cette substance en remplissant la cigarette avec soit des fragments de baume de Tolu qui sent la violette, soit du gros poivre noir, soit des clous de girofle, etc. ; ou bien elles tiendront à la bouche un morceau de racine d'angélique, en ayant soin d'avaler la salive qui s'imprègne de cette saveur.

138. La publication de notre livre a remis en vigueur l'usage des *cigares de stramonium*, de *belladone*, etc., que l'on fume comme les cigares ordinaires. C'est un narcotique qu'on a voulu substituer à un autre narcotique; ces cigares ne produisent pas de meilleurs effets que ceux du tabac, et exhalent une fumée plus vénéneuse. En 1860, la scolasticité a tenté d'opposer à l'action bienfaisante des cigarettes de camphre l'emploi des cigarettes bourrées d'iode; la poitrine des malades n'a pas tardé à faire justice de cette sottise désastreuse. On dirait que l'art officiel de guérir s'ingénie à n'inventer que ce qui peut tuer.

Quant au tabac, nous prédisons à la population qui fume, qu'elle ait à se hâter de culotter ses pipes; de même que nous invitons les priseurs de tabac à ne plus orner de pierreries leurs tabatières. La prise de camphre, plus proprette et bien moins caustique, détrônera la prise de tabac, comme la cigarette de camphre détrônera la pipe et le cigare. Le tabac à priser détermine une irritation locale qui se traduit souvent par des escarres et des végétations dartroïdes hideuses à voir : il communique à l'haleine une odeur repoussante. Quant à la fumée de tabac, elle alourdit la pensée, rend l'esprit paresseux, porte à l'oisiveté et à l'inaction. Les vrais travailleurs de corps et d'esprit ne fument point, en travaillant du moins : littérature fumante, littérature endormante. L'âcreté corrosive que distille la pipe a pour réfrigérant le poumon, qui a besoin d'être bien étoffé pour résister à ce poison de toutes les minutes. On fumera le tabac aux estaminets et aux divans; on humera

la cigarette de camphre au bureau et dans le cabinet. Le tabac pour les désœuvrés, le camphre pour les travailleurs ! n'en déplaise à l'administration des tabacs, qui, je l'espère, n'imposera pas cet empoisonnement aux fumeurs, comme les Anglais ont imposé aux Chinois l'empoisonnement par l'opium : le poison ou la mort!

§ 4. Eau-de-vie et alcool camphrés.

139. L'alcool, c'est l'eau-de-vie dépouillée par la distillation de la majeure partie ou de la totalité de la portion aqueuse et des corps étrangers qu'elle tient en dissolution. On sait que l'eau-de-vie du commerce se fait avec le trois-six, marquant de 32 à 36°, et mêlé à une quantité d'eau égale à la moitié de son volume. L'alcool absolu est, au contraire, totalement privé d'eau. Plus l'alcool approche de ce degré de pureté, plus il dissout de camphre. L'alcool absolu se comporte avec le camphre comme l'eau avec le sucre; ils se combinent respectivement en toutes proportions, en sorte qu'il arrive un moment où la combinaison devient sirupeuse, et puis presque solide.

140. L'eau-de-vie camphrée nous sert tout aussi bien que l'alcool camphré, la quantité de camphre que peut dissoudre le trois-six étant plus que suffisante pour déterminer l'effet que nous cherchons à produire à l'extérieur. Cependant nous préférons l'alcool à 44° B.; d'abord, parce qu'il n'imprègne pas les linges de cette odeur de cabaret qui répugne à certaines personnes; ensuite, parce qu'il s'évapore plus vite, ne mouille pas les linges, et dépose sur les surfaces une plus grande quantité de camphre en poudre (*). Mais, quant aux effets curatifs, l'eau-de-vie camphrée agit tout aussi puissamment, dans le plus grand nombre de cas, que l'alcool camphré.

A défaut d'alcool camphré, on se sert avec avantage, pour les lotions, de notre eau de toilette (142 *bis*).

(*) Quand on s'approvisionne d'alcool, on doit avoir soin d'y faire plonger préalablement un aréomètre Baumé, pour voir s'il marque bien 44 degrés, c'est-à-dire, si le tube cesse de s'enfoncer lorsque le degré 44 est à fleur du liquide. A l'aréomètre Cartier, le liquide marquerait 40° (voir page 73 et 74).

140 *bis*. Quant à l'eau-de-vie camphrée pour boire, on la prépare en faisant dissoudre, dans une bouteille bien bouchée, autant de petites lentilles de camphre que la bouteille renferme de petits verres d'eau-de-vie La dissolution a lieu dans la nuit. On prend, chaque matin, un petit verre de cette eau-de-vie plus ou moins étendue d'eau, selon les tempéraments et les constitutions, pour combattre les vers intestinaux, et spécialement le ver solitaire. L'unique inconvénient de ce moyen consiste à déterminer de temps à autre une légère constipation que l'on combat par les moyens appropriés (101). Pour corriger l'amertume que laisse l'eau-de-vie camphrée dans la bouche, on se hâte de se gargariser avec l'eau salée (202).

141. Préparation. L'eau-de-vie camphrée s'obtient en déposant le camphre en grumeaux dans le vase qui contient l'eau-de-vie et que l'on tient bien bouché ; on l'agite de temps à autre; l'eau-de-vie est saturée de camphre, quand, au bout d'un quart d'heure, on voit qu'il en reste encore en grumeaux au fond du vase : la dissolution sera d'autant plus rapidement effectuée que la température sera plus élevée. On décante alors l'eau-de-vie dans un autre vase.

142. On prépare l'alcool camphré en faisant dissoudre du camphre dans l'alcool à 44°, jusqu'à ce que le liquide ne marque plus que 30° à l'aréomètre Baumé. 60 grammes de camphre par décilitre d'alcool à 44° feraient descendre l'alcool à 29° : ce qui prouve avec quelle facilité, en dépit de nos alcoomètres, on peut dissimuler le titre de l'alcool; car la dissolution d'une résine et d'un corps gras fixe produirait le même résultat que le camphre ou toute autre huile essentielle; ces substances prêteraient à l'alcool le titre de trois-six, et en retarderaient l'ébullition. Il est inutile de faire observer que, par la distillation on débarrasserait l'alcool de cette fraude, et qu'on l'obtiendrait en nature. Quoi qu'il en soit; c'est à ce titre que je m'en sers; la formule suivante suffit donc à tous les besoins de la médication :

Alcool à 40° C., ou 44° B. (98) . . .	500 grammes
Camphre	150

Ou bien avec les anciennes mesures :

Alcool à 40° C. (98)	1 livre.
Camphre	5 onces.

La dissolution se fera presque instantanément, et l'alcool marquera 33° environ. L'alcool à 44° B., tenant en dissolution un volume égal au sien de camphre, marque 28° Baumé.

142 *bis*. Les personnes qui éprouveraient de la répugnance pour l'odeur de l'alcool camphré, trouveront, à la *maison Raspail, rue du Temple*, 14, une EAU DE TOILETTE *ou* AMBROISIE DE LA PEAU, qui joint à l'odeur la plus agréable, les qualités hygiéniques et pour l'usage externe de l'alcool camphré, surtout celle de préserver la peau de l'approche des insectes parasitaires ou autres. Nous n'en donnons pas la formule, de crainte qu'elle n'ait le sort de la *liqueur hygiénique*. (Voyez la note de la page 41.)

143. MANIÈRE D'EMPLOYER L'EAU-DE-VIE OU L'ALCOOL CAMPHRÉ. On emploie ce liquide en lotions, en compresses ou en dissolution dans l'eau, de manière à en affaiblir la force et à le rendre potable :

1° *En lotions*. On s'en remplit le creux de la main, que l'on promène ensuite sur les surfaces qui correspondent au siége de la douleur. Pour les personnes maigres et les malades de la poitrine, on doit étendre l'alcool camphré destiné aux lotions d'assez d'eau pour le ramener à 18°.

2° *En compresses*. On en verse une quantité suffisante dans une cuvette ou une assiette, et l'on y imbibe un linge ployé en quatre, qu'on se hâte d'appliquer à froid sur la surface malade. Pour éviter que l'alcool ne passe dans les linges, et afin de rendre son action plus durable, sans que l'odorat du malade en soit trop vivement affecté, on recouvre la compresse avec un mouchoir de mousseline fortement *empesé*, dont on mouille les bords, pour qu'ils adhèrent aux chairs tout autour de la compresse. L'alcool, qui ne dissout pas l'amidon de l'empois, se trouve ainsi emprisonné sous l'enveloppe de ce *surtout*, comme il le serait dans un flacon bouché à l'émeri.

3° *En boisson*. Les personnes habituées aux liqueurs fortes ne risqueraient rien de prendre l'eau-de-vie ordinaire saturée de camphre sans y ajouter de l'eau. L'alcool à 40°, ramené même à 30° par l'addition du camphre, leur brûlerait les intestins. Quant aux personnes sobres et qui n'ont pas contracté la malheureuse habitude des liqueurs fortes, le trois-six, saturé de camphre, serait pour elles une boisson aussi incendiaire que l'alcool à 40° pour le plus intrépide buveur d'eau-de-vie. Lorsque nous prescrivons l'emploi de l'alcool en boisson, nous entendons toujours qu'on l'étendra de dix fois son volume d'eau :

Eau	10
Alcool camphré.	1

On prend, par exemple, un verre à boire; on en divise approximativement, avec de l'encre, la hauteur, en onze parties à peu près égales. On y verse une quantité d'alcool camphré qui occupe la première division, et on remplit le verre d'eau ordinaire. L'on avale de ce liquide toute la quantité que l'on peut, dans le cas où le ténia et les gros lombrics (396) remontent à la gorge.

144. Explication théorique de l'action de l'alcool camphré sur l'économie animale. L'agent principal de l'alcool camphré, c'est le camphre; l'alcool n'est là que pour lui servir de véhicule et de menstrue. L'alcool a plus d'affinité pour l'eau que pour le camphre ou toute autre substance oléagineuse; aussi rend-il l'eau laiteuse et s'en sépare-t-il une quantité pulvérulente de camphre d'autant plus grande qu'on l'étend d'une plus grande quantité d'eau. Il suit de là que l'alcool enlève aux tissus l'eau dont ils sont imprégnés, les racornit et les dessèche comme du parchemin; il cautérise, pour ainsi dire, à sa façon; aussi une seule goutte aventurée sur les chairs à vif y détermine un sentiment de brûlure quelquefois insupportable. En conséquence, son ingestion dans l'estomac a une action d'autant plus intoxicante qu'il est moins étendu d'eau. On doit donc se garder de l'appliquer sur les muqueuses, les chairs à vif, dans les organes génitaux, le rectum, etc., si ce n'est à la manière et dans les cas que nous spécifierons en décrivant les

applications particulières de notre médication aux divers cas maladifs.

145. Mais l'action de l'alcool est impuissante là où le tissu est déjà privé de son eau d'organisation, et approche de la nature des tissus cornés : or telle est la nature de notre épiderme, cette couche protectrice des tissus sous-jacents. L'application de l'alcool camphré sur l'épiderme sera donc tout à fait inoffensive, non pas que l'épiderme l'arrête complétement au passage, mais parce qu'il ne laisse passer, en le tamisant pour ainsi dire, que la quantité nécessaire pour agir comme médicament, et non comme poison, sur les organes situés à une plus grande profondeur. Appliqué de cette manière sur l'épiderme, son effet est presque instantané : le point de côté s'apaise, les palpitations violentes du cœur se calment, les déchirements d'entrailles disparaissent comme par enchantement, les maladies de la peau s'effacent.

146. Il est des cas, et ils se présentent assez fréquemment, où l'alcool joue un rôle principal, et, sous le rapport thérapeutique, égal à celui du camphre. En effet, l'alcool a la propriété de coaguler l'albumine, celle du sang comme celle du pus, etc. ; or, il est des cas où cette propriété seule suffit pour hâter la guérison et pour sauver la vie.

Supposons, en effet, la formation d'une plaie gangréneuse, d'une escarre, enfin d'un foyer de pus de mauvaise nature, ce que l'on reconnaît à l'odeur putride et cadavéreuse que la plaie exhale. Dans ce cas, la vie est en danger, et la mort a lieu par infection, dès que le produit empoisonné d'une telle décomposition a trouvé le moyen de s'infiltrer dans le torrent de la circulation par le canal des veines superficielles. Ce danger se dissipera, et l'infection veineuse deviendra impossible, s'il existe un moyen de supprimer, tout autour de la plaie, toute communication avec le système sanguin. La compression est loin de pouvoir fournir ce résultat, parce que, si forte qu'elle fût, elle ne saurait agir sur tous les vaisseaux capillaires, et encore moins sur ceux qui sont placés à certaines profondeurs. L'alcool, au contraire, par sa propriété coagulatrice, qui se transmet à une assez grande profondeur, produit cet effet presque instantanément ;

car, en coagulant l'albumine des vaisseaux, il forme autant de bouchons solides qui interceptent toute communication entre la portion infectée et la portion saine, par une espèce de cordon sanitaire et préservateur. Il suffit, pour cela, d'entourer la plaie de mauvaise nature par de simples compresses, qu'on arrose largement, de temps à autre, avec de l'alcool camphré : le camphre arrêtant alors les progrès de la décomposition putride du pus de la plaie, et l'alcool arrêtant au passage l'invasion de la contagion.

147. Il est inutile de faire observer que le rhum, le tafia, le kwas, le kirschwasser, etc., en les saturant de camphre, remplaceraient au besoin l'eau-de-vie avec la même efficacité.

148. On comprendra de la sorte pourquoi l'alcool camphré arrête subitement la douleur et la décomposition des chairs écrasées, contusionnées, ecchymosées, sans solution pourtant de continuité. Le sang extravasé, dépouillé par l'alcool de sa portion aqueuse, se dessèche, et par conséquent ne peut plus se changer en pus; car rien ne fermente sans la présence de l'eau. Dès ce moment, les chairs bleues et écrasées ne semblent plus jouer le rôle que d'une peau morte; la douleur, qui n'est que l'indice de la désorganisation, s'arrête donc avec le progrès de la désorganisation même, vu que l'air et l'eau manquent à la décomposition de ces tissus désorganisés.

Dans le cas d'une simple coupure, on arrête le sang et on cicatrise presque instantanément la plaie, en la couvrant d'une compresse imbibée d'alcool camphré, ou simplement en l'arrosant de ce liquide. La cuisson qui en résulte passe vite. On fera bien de ne se laver le visage le matin, et surtout après qu'on s'est rasé, qu'avec de l'eau ainsi augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré : c'est un moyen, non-seulement de cicatriser les entailles, mais encore d'arrêter la propagation d'un virus inoculé soit par la lame impure des rasoirs, soit par la saleté des linges.

149. On comprendra encore pourquoi la simple respiration de l'alcool camphré est dans le cas d'arrêter le saignement du nez, le crachement de sang, et pourquoi une simple lotion avec de l'alcool camphré très-étendu



d'eau suffirait pour couper court à la plus forte hémorrhagie, cette petite quantité étant plus que suffisante pour former un caillot obstruant à l'orifice béant de l'artère d'un calibre quelconque.

150. Règle générale. Ainsi on aura recours à l'emploi de l'eau sédative (179) dans les cas d'inflammation des tissus, ce qu'indiquent la fièvre, l'élévation du pouls, les embarras du cerveau; car dans tous ces cas le sang est épaissi, coagulé, privé de la quantité normale de ses menstrues naturels. On aura recours à l'emploi de l'alcool camphré dans tous les cas de prostration des forces, de menace d'infection veineuse; enfin, toutes les fois que la circulation se ralentit, par suite de l'exubérance de ses menstrues fluides. Contre la fièvre, eau sédative: contre l'atonie, alcool camphré.

Il ne faut user qu'avec précaution de l'alcool camphré en compresses, chez les personnes émaciées et exténuées, chez qui le tissu cellulaire protecteur des organes sous-jacents a presque disparu; parce que l'action de l'alcool se porterait chez elles avec trop d'énergie sur les organes sacrés. On corrige cet accident par des lotions à l'eau sédative mitigée, et puis par les frictions à la pommade camphrée (159).

151. Précautions a prendre dans l'emploi de l'alcool camphré. On ne doit jamais perdre de vue, en faisant usage de l'alcool camphré, que l'alcool prend feu à l'approche d'une chandelle, et qu'on doit avoir la précaution de le tenir à une certaine distance des corps en ignition.

152. Enfin, il sera toujours prudent de recommander aux malades qui ont la poitrine délicate de ne pas rester trop longtemps dans une atmosphère chargée des vapeurs de l'alcool camphré; car l'excès d'alcool, pris en vapeur et par la respiration, pourrait être aussi nuisible que l'excès d'alcool pris en boisson. L'air que nous respirons est autant vicié par les vapeurs de nos médicaments que par le dégagement d'un gaz quelconque; et l'air pur est une seconde nourriture (25, 3°).

§ 5. Huile camphrée et térébenthinée.

153. Formule :

Huile d'olive. . . . . 250 grammes.

Camphre en poudre (126) . . . . 30 grammes.

La dissolution du camphre dans l'huile se produit, à la température ordinaire, par la simple agitation répétée tous les quarts d'heure. Elle est plus prompte, quand on a soin de placer le flacon près du feu, mais non sur le feu.

On peut substituer à l'huile d'olive toute autre espèce d'huile à manger : huile d'amandes douces, de faîne, de colza, d'œillette, et enfin toute huile grasse non siccative, sans odeur et sans acidité.

154. L'huile camphrée, conservant sa fluidité à la température à laquelle la pommade camphrée se fige, sert, avec plus d'avantages que la pommade, pour les lavements, les injections dans les parties génitales, les oreilles, le nez, et pour imbiber trois fois par jour les pansements que la nature de l'appareil et le but qu'on se propose d'atteindre ne permettent de renouveler qu'à de très-grands intervalles. Ces imbibitions à l'huile camphrée répétées fréquemment valent un pansement complétement renouvelé.

155. Huile térébenthinée. A défaut de camphre, on peut faire dissoudre une cuiller à café d'essence de térébenthine dans un litre d'huile.

156. On se procure également un excellent remède de ce genre, en laissant infuser, à l'époque de la floraison, les feuilles de millepertuis (*hypericum perforatum* L.), de mélisse, menthe, lavande, serpolet, etc., les fleurs de lis (*lilium candidum*), les bourgeons printaniers de peuplier ou de sapin, etc., dans une huile quelconque.

§ 6. Bougies camphrées contre les hémorrhoïdes (330) et les maladies utérines (346).

157. Formule :

Graisse de mouton	500	grammes.
Camphre en poudre (126)	150	
Cire vierge (*)	10	

Faites fondre ensemble au bain-marie la cire et le suif;

(*) En hiver et par les temps froids, on peut supprimer la cire; de même, quand les bougies n'ont pas besoin d'être transportées fort loin, ou bien quand leur introduction dans l'anus présente quelque difficulté; car alors il est utile que les bougies soient molles et plus fondantes.

versez-y la poudre de camphre, ou bien la même quantité de camphre dissoute dans l'alcool. Quand le mélange a la limpidité de l'huile, retirez du feu, et versez dans un moule cylindrique ayant environ 1 centimètre de diamètre. On construit ces moules avec un carré de papier de la longueur de 6 centimètres, que l'on roule autour d'un crayon ou d'un manche de plume métallique; on tord le papier à l'extrémité, et on en colle les bords avec de la gomme ou de l'amidon. Quand on en a fait un certain nombre, on les enfonce dans du sable, pour les tenir en position et y verser la substance fondue. On laisse refroidir, et on les conserve ainsi avec soin dans leur papier (*), dont on ne les débarrasse qu'à l'instant de s'en servir. Quand on en veut introduire une dans l'anus, on en pétrit le bout avec les doigts, pour lui donner la forme conique, et on l'enduit de pommade camphrée (158), afin qu'elle entre sans frottement et sans brusquerie; on l'y maintient au moyen d'un bandage ou d'un coussinet, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue, ou que les matières fécales l'aient expulsée.

Les mêmes bougies servent contre toutes les maladies utérines; on les fabrique alors de la longueur de 7 à 8 centimètres, et on ne les introduit qu'après en avoir assujetti l'extrémité inférieure au moyen d'un cordonnet ciré, pour pouvoir les retirer à volonté, lorsqu'on a besoin de pratiquer des injections.

§ 7. Pommade camphrée (**).

158. FORMULE :

Saindoux (autrement dit *axonge* ou *graisse de porc*)	100 grammes.
Camphre en poudre (126). . . .	30

MANIÈRE DE PRÉPARER CETTE POMMADE. On dépose le saindoux dans une grande tasse ordinaire, que l'on

(*) On trouve à la MAISON RASPAIL, *rue du Temple, 14, à Paris*, des moules en métal pour faire soi-même les bougies. Car un récent arrêt, en déclarant nos bougies pharmaceutiques, en a interdit la vente à cette maison de droguerie.

(**) A défaut de camphre, et surtout quand il s'agit des bestiaux, on peut par économie remplacer le camphre par une égale quantité d'essence de térébenthine. Le goudron liquide pur peut remplacer l'une et l'autre pommade; on l'étend pur au pinceau sur les plaies.

chauffe ensuite au *bain-marie* (*). Quand le saindoux est fondu et présente la transparence de l'huile, on y verse peu à peu la quantité indiquée de poudre de camphre, et l'on remue le tout avec une cuiller; on retire du feu dès qu'on voit que la poudre est incorporée au saindoux et n'en trouble plus la limpidité, ce qui a lieu au bout de deux ou trois minutes. On attend encore quelque minutes après avoir retiré du feu, et l'on verse alors la pommade dans une autre tasse, doucement et avec la précaution de ne pas entraîner les effondrilles qui se sont déposées du saindoux. On fait figer la pommade, en la plaçant dans un endroit frais, sur la fenêtre ou à la cave.

La pommade ainsi préparée est blanche comme la neige, et ne renferme aucune aspérité.

Si l'on n'avait à sa disposition, pour le moment, que du saindoux et de l'alcool camphré, on remplacerait les 30 grammes de poudre de camphre par 100 grammes d'alcool camphré (142), que l'on verserait comme ci-dessus dans le saindoux fondu, en usant de toutes les précautions que commande la facilité avec laquelle l'alcool prend feu. Pour donner à l'alcool le temps de s'évaporer, on laisserait la pommade dans le bain-marie dix minutes au moins, et, s'il restait de l'alcool ensuite, on l'en débarrasserait en égouttant la pommade.

La graisse n'étant qu'une huile figée à la température ordinaire, il est évident qu'à froid elle serait capable de dissoudre le camphre comme le fait l'huile (153); mais elle y mettrait plus de temps. On accélère la dissolution en battant à froid la graisse avec de la poudre de camphre au moyen d'une spatule, ce battage multipliant le contact entre les infiniment petits. Par ce moyen la pommade camphrée acquiert même une certaine fluidité que lui communique l'échauffement du battage.

(*) Si l'on plaçait le vase qui renferme les éléments de la pommade immédiatement sur le feu, le corps gras ne manquerait pas de se carboniser sur les parois, à cause de la trop grande élévation de température. En le tenant plongé, au contraire, par sa base dans l'eau portée à l'ébullition, on maintient le corps gras à une température constante de 100° qui suffit pour le fondre et ne saurait jamais le carboniser. C'est ce qu'on appelle faire fondre au *bain-marie;* une simple casserole contenant une certaine quantité d'eau tient lieu en cela de baignoire.

Elle y gagne de plus une plus grande blancheur.

N. B. Je me suis assuré que de misérables exploitants de notre nom n'ont pas craint, à l'abri du diplôme de pharmacien, de livrer aux pauvres malades de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée ; ce qui a produit les effets les plus inattendus, comme on le pense bien. Comment ne veut-on pas, après de tels actes de mauvaise foi, que je ne conseille pas aux malades de préparer eux-mêmes leurs médicaments !

159. MANIÈRE DE SE SERVIR DE LA POMMADE CAMPHRÉE. On se sert de la pommade camphrée en frictions, pour le pansement des plaies et le recouvrement des surfaces :

1° *En frictions.* Après avoir lotionné le dos, la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative, dans le cas de fièvre (177, 1°), ou avec l'alcool camphré, dans le cas d'atonie (150), on prend avec les deux doigts de la main une certaine quantité de pommade que l'on étend sur tout le dos et les reins, et l'on exerce alors, avec le plat de la main, une douce friction, jusqu'à ce qu'on sente au frottement que la pommade est entrée dans les chairs. Dans certains cas, on ajoute à la friction un massage, c'est-à-dire, que la frictionneuse pétrit les muscles, pour ainsi dire, en les pressant dans ses mains graissées à la pommade camphrée. On reprend alors une nouvelle quantité d'eau sédative et puis de pommade que l'on étend de la même manière, et ainsi pendant cinq et vingt minutes de suite. Les frictions formant une des bases de notre traitement, on les renouvelle trois ou quatre fois par jour. Il faut l'avoir éprouvé soi-même pour comprendre combien le malade en retire de soulagement, et quel sentiment de bien-être il en éprouve. On ne frictionne pas sur le sein et la poitrine ; on se contente d'y passer légèrement de la pommade.

2° *Pour les pansements.* On étend d'abord sur la plaie ou la solution de continuité, après l'avoir bien lavée et nettoyée, une couche assez épaisse de poudre de camphre (126). Par-dessus cette couche de poudre on applique des plumasseaux de charpie (232) enduits d'une forte couche de pommade camphrée, la pommade en dessous. On recouvre avec des doubles de toile fort propre. Par dessus ces toiles on place une feuille suffisamment éten-

due de papier à calquer, qui est destinée à empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges ou de couler au dehors; on maintient le tout en place au moyen d'une longue bande, que l'on dispose selon la forme du membre qu'il s'agit de panser. On peut remplacer au besoin le papier transparent par un surtout (239) en caoutchouc, en toile cirée, et mieux par une plaque de sparadrap (233), qui, enveloppant tout le pansement, puisse s'appliquer par adhérence sur les chairs saines, et emprisonner tellement tout le pansement, que la plaie soit tenue complétement à l'abri du contact de l'air, jusqu'au pansement suivant.

3° *En recouvrement des surfaces*. Lorsqu'il ne s'agit que de préserver une surface du contact de l'air, tout en la recouvrant de pommade camphrée, pour éliminer, asphyxier ou éteindre la cause de la maladie, par exemple, la cause de la gale (321) et autres maladies de la peau (347), pour préserver le visage et les parties dénudées de la peau des ravages de la petite vérole (379) et autres maladies purulentes des surfaces, on trouvera un immense avantage à remplacer les compresses de linge par de simples feuilles de papier blanc collé, mais aussi minces qu'on pourra s'en procurer dans le commerce; on recouvre l'une des pages du papier avec une forte couche de pommade camphrée, et on l'applique sur la peau, à laquelle elle finit par adhérer comme si la pommade lui servait de colle. Dans le premier moment on maintient en place cette feuille par des moyens appropriés; l'on ne remplace ces feuilles que lorsque s'en opère le décollement. En certains cas ce moyen si simple peut remplacer tout le pansement que nous venons de décrire (159,2°), et que nous décrirons plus amplement ailleurs (232, 276).

160. La pommade camphrée s'introduit dans les narines, contre les ulcérations internes du nez et les rhumes de cerveau rebelles; dans l'anus, contre les fissures, les hémorrhoïdes, les excoriations; mais surtout dans les parties génitales, contre toutes les maladies de ces organes : flueurs blanches, écoulements d'une autre nature, affections utérines, etc.

161. EXPLICATION THÉORIQUE DE L'ACTION DE LA POMMADE CAMPHRÉE SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE. La pommade camphrée

est doublement antiseptique ou antiputride : 1° par l'action du camphre, qui s'oppose à toute espèce de fermentation normale ou anormale; 2° ensuite par l'action de son corps gras, qui forme sur les surfaces un vernis imperméable à l'air extérieur ; or, sans air, point de fermentation et de décomposition possibles. Ce corps gras assouplit encore la main qui frictionne, et prévient ainsi les excoriations du frottement.

162. CÉRAT CAMPHRÉ, OU SPARADRAP CAMPHRÉ SIMPLEMENT ADHÉSIF (162) :

Axonge (saindoux ou graisse de porc).	100 grammes.
Cire jaune.	20
Camphre en poudre (126).	30

La cire jaune a pour but de donner plus de consistance à la pommade, d'empêcher qu'elle ne coule trop vite à travers les linges. Dès que ce cérat est figé, on l'étend avec une lame de couteau ou le manche d'une cuiller sur une largeur de toile indiquée par la surface à recouvrir; on l'applique et on l'enveloppe avec une largeur de taffetas ciré. Une toile ainsi enduite peut, en certains cas, tenir lieu de tout un pansement, et dispenser de l'emploi de la charpie, de bandelettes, etc. Nous nous en servons avec le plus grand avantage pour les masques de toile dont nous recouvrons les visages dartreux ou les surfaces brûlées. On peut augmenter ou diminuer la dose de cire jaune, selon qu'on a envie d'obtenir une plus ou moins grande consistance.

CHAPITRE VI.

CATAPLASMES (*).

163. La peau absorbe comme les muqueuses : seulement, elle tamise plus finement et plus lentement ce qu'elle laisse passer; et ce qu'on applique à sa surface ne passe bien qu'à l'aide du véhicule de l'eau. Mais l'eau imbiberait vite nos linges, et serait plus vite absorbée par nos vêtements que par notre épiderme. De là est venue l'idée des mélanges protecteurs et comme plastiques qui

(*) Mot grec qui désigne une préparation qu'on applique (*plasso*) contre (*kata*) une région du corps.

conservent longtemps la portion aqueuse, et la tiennent continuellement en contact avec la peau. Ces mélanges sont les *cataplasmes*. Un cataplasme est donc un excellent moyen d'introduire le médicament à travers la peau, dans le torrent de la circulation, par le véhicule de l'eau. On le garde de vingt minutes à une demi-heure et on le renouvelle au besoin.

164. Préparation des cataplasmes. En général, et, dans un but de propreté, on a soin d'étendre le cataplasme carrément sur la partie moyenne d'un linge doux, clair, mais sans déchirure et sans trous. On replie par-dessus les deux autres tiers de linge, de manière qu'ils se recouvrent mutuellement; on ramène de même l'une sur l'autre les deux extrémités du linge, et on applique le cataplasme sur la peau par son côté simple. De cette façon, quand on enlève le cataplasme, il n'en reste de trace nulle part, ni sur la peau ni sur les hardes.

165. Cataplasmes émollients. Dans un demi-litre d'eau zinguée (194 *bis*) bouillante, versez 1 hectogramme de farine de graine de lin; retirez du feu, quand le tout est pris en une masse visqueuse et comme glutineuse; versez-y alors quelques grammes d'alcool camphré (142) et un verre à liqueur d'eau sédative (169); mêlez le tout avec une cuiller, et étendez votre pâte sur le linge avec uniformité, comme ci-dessus (*).

166. Cataplasmes aloétiques ou vermifuges (**). Ajoutez à la farine de graine de lin du cataplasme précédent une poignée de sel gris, deux gousses d'ail broyées, quelques poireaux, feuilles de laurier-sauce, bouquet de thym, cerfeuil; 2 grammes d'aloès en poudre, pétris

(*) La fraude, ce brigandage du comptoir, a reporté ses stupides calculs sur la farine de graine de lin, comme elle le fait sur les farines d'une consommation journalière. Au lieu de cette farine, elle nous sert, avec son impudence ordinaire, de la farine de tourteaux de colza et autres saletés de ce genre. D'un autre côté, il me revient que, dans certaines pharmacies, on n'a pas craint de délivrer de la farine de graine de lin qui avait déjà servi à essuyer les mortiers où l'on broie si souvent des préparations mercurielles : d'où il est arrivé que l'application d'un cataplasme a déterminé des érysipèles phlegmoneux. Surveillez bien cet article, et voyez à ce sujet la *Revue complémentaire des sciences*, tom. VI, 1860, p. 225.

(**) Vermifuge, de deux mots latins, *fugo*, chasser *vermes*, les vers intestinaux (396).

préalablement dans une quantité suffisante de pommade camphrée (158); et, après avoir étendu la pâte comme ci-dessus (164) et arrosé le linge d'eau sédative (177); appliquez le cataplasme, aussi chaud que le dos de la main pourra le supporter, sur tout l'abdomen, ou toute autre surface, et appliquez un autre cataplasme toutes les deux heures, ou au moins trois fois par jour pendant 20 minutes. Pour le rendre encore plus actif, on peut ajouter à tous les ingrédients ci-dessus 25 centigrammes d'*assa fœtida*.

167. CATAPLASMES SECS OU SACHETS. Dans les affections où les tissus sont infiltrés d'eau, ce qui produit l'œdème, je fais usage avec succès de sachets remplis de substances avides d'humidité, sans être désorganisatrices :

168. Je place au premier rang les sachets de sel de cuisine égrugé finement : ces sachets produisent d'excellents effets contre les engorgements du sein, les fluxions de la joue, l'apparition des glandes. Contre l'infiltration des membres, lotions à l'alcool camphré, puis application de sacs remplis de grains d'avoine très-chauds, de plâtre en poudre chauffé au four ou dans un poêlon, enfin de tout autre corps farineux.

CHAPITRE VII.

EAU SÉDATIVE (*).

169. FORMULES. — 1re Formule, ou eau sédative ordinaire :

Ammoniaque liquide à 22° B	60 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine, autrement dit : *sel gris, sel marin* (**)	30 grammes.
Eau ordinaire	1 litre.

(*) Le mot *sédative* vient du latin *sedare, sedo,* calmer, apaiser. Nous devons prévenir MM. les pharmaciens que la *Pharmacopée belge de* 1856, qui a placé notre eau sédative au nombre des remèdes officiels, a exagéré tellement les proportions d'ammoniaque, que l'emploi de cette eau, ainsi composée, serait en état d'excorier les peaux les plus calleuses (voy. *Revue complémentaire,* tom. IV, pag. 79).

(**) Le sel à la dose de 60 grammes rend cette eau plus active ; mais l'eau sédative laisse alors sur la peau une efflorescence désagréable. Nous préférons le sel gris et non purifié au sel blanc et au sel gemme, à cause des iodures et bromures qu'il renferme; cependant on peut se servir indifféremment de ces trois états de la même substance.

2e Formule, ou eau sédative moyenne :

Ammoniaque liquide à 22° B	80 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine	30
Eau ordinaire	1 litre.

3e Formule, ou eau sédative très-forte :

Ammoniaque liquide à 22° B	100 grammes.
Alcool camphré (142)	10
Sel de cuisine.	30
Eau ordinaire.	1 litre.

N. B. Si l'on tenait à dissimuler l'odeur de l'eau sédative, on pourrait y ajouter une quantité suffisante d'essence de rose ou toute autre essence. Mais en général le malade, qui trouve excellent tout ce qui le soulage, sait se passer de cette superfluité.

170. Manière de préparer cette eau. On verse d'un côté l'alcool camphré dans la quantité prescrite d'ammoniaque liquide ; on bouche avec soin, on agite le flacon, et on laisse reposer un instant le mélange. D'un autre côté, on fait fondre le sel de cuisine dans la quantité voulue d'eau ordinaire, en ayant la précaution d'y verser quelques gouttes d'ammoniaque liquide : on laisse déposer les impuretés du sel : et quand, le sel étant entièrement fondu, l'eau est redevenue limpide, on la décante doucement, ou on la filtre à travers le papier joseph. On y verse vivement ensuite l'ammoniaque camphrée, on bouche et l'on agite ; l'eau est dès lors bonne à servir. On a soin de conserver la fiole toujours bien bouchée.

Contre les maladies mercurielles, je recommande de se servir de préférence, pour la confection de l'eau sédative, de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc ou de l'eau zinguée (194 *bis*, 1°).

171. L'eau sédative très-forte est destinée aux personnes dont la peau est dure ou calleuse, ainsi qu'au traitement des maladies des bestiaux.

172. L'eau sédative de force moyenne convient dans les cas de piqûre de la vipère, du scorpion, d'insectes venimeux.

173. En général, je ne me sers que de l'eau sédative faible : quelquefois même elle est déjà trop forte, et je

l'augmente d'eau, surtout quand il s'agit de soigner les personnes dont la peau est délicate, gravée de petite vérole, ou cicatrisée d'une manière quelconque.

174. L'eau sédative faible renferme environ 1/18, la moyenne 1/14, et la très-forte 1/11, d'ammoniaque. Une simple addition d'eau suffit pour ramener la moyenne et la forte au titre de la plus faible.

175. L'eau sédative, en séjournant dans un vase, acquiert une odeur d'amandes amères qui provient de la combinaison intime de l'ammoniaque et du camphre.

176. Voici la manière la plus expéditive de préparer l'eau sédative ordinaire, sans avoir recours à la rigueur de la balance : on fait dissoudre à chaud, ou à froid (ce qui est plus long), une grosse poignée de sel gris de cuisine dans une bouteille ordinaire pleine d'eau; on décante et on passe à travers un linge pour séparer les impuretés. D'un autre côté, dans une bouteille de la capacité d'un litre, on verse deux verres à liqueur d'ammoniaque liquide, puis un quart de petit verre d'alcool camphré ; on agite l'ammoniaque et l'alcool. On verse dans la bouteille d'un litre le contenu de la bouteille moindre d'un litre, et on achève de remplir avec de l'eau ordinaire ; on agite, et l'eau sédative est prête à servir.

Si l'on voulait en préparer plusieurs litres dans un vase convenable, on aurait soin de faire fondre autant de poignées de sel, d'employer autant de fois deux petits verres d'ammoniaque et de quarts de petit verre d'alcool que le vase contiendrait de litres.

N. B. Quand l'eau sédative est préparée avec tous les soins de propreté indiqués ci-dessus, elle n'en laisse pas moins déposer une poudre blanche, qui est un savonule de camphre à base d'ammoniaque et de chaux. Ce dépôt n'est point inutile ; et l'on a soin de bien agiter la bouteille chaque fois que l'on veut s'en servir, afin de répartir également ce savonule dans le liquide.

Lorsqu'on a de l'eau salée toute prête à sa disposition, la confection de l'eau sédative ne dure pas une minute.

177. Manière de se servir de l'eau sédative. On emploie l'eau sédative (1re formule) à froid (*), en lotions ou en compresses :

(*) On n'a jamais rien à redouter de l'emploi de l'eau sédative à

1° *En lotions*, on s'en remplit le creux de la main, que l'on promène une minute sur les parties du corps sur lesquelles on a l'intention d'agir, sans exercer pour cela le moindre frottement trop rude, ou plutôt on en humecte un linge ployé en quatre, en le trempant dans un verre contenant une certaine quantité de cette eau, et l'on frictionne une minute avec ce linge; ce qui ne produit pas la moindre excoriation. Les quatre minutes suivantes, alternativement on frictionne à la pommade camphrée (159, 1°) et on lotionne à l'eau sédative.

2° *En compresses*, l'on imbibe un linge quadruple avec cette eau dans une cuvette, et on l'applique sur l'organe qu'on veut soulager. Quand on doit employer l'eau sédative sur le crâne, on entoure la tête d'un bandeau épais destiné à arrêter la quantité d'eau qui pourrait couler dans le dos et surtout dans les yeux; on place la compresse largement imbibée sur le crâne et on l'arrose d'une nouvelle quantité d'eau sédative, jusqu'à ce que le malade sente que le liquide a pénétré à travers les cheveux. On renouvelle de temps à autre cette imbibition, jusqu'à ce que le soulagement soit complet, ce qui, en général, a lieu au bout de quelques minutes.

L'application immédiate des compresses d'eau sédative sur la peau ne tarde pas à y produire une rubéfaction qui peut devenir désagréable sur certaines parties du corps. On doit donc les retirer dès qu'on éprouve un sentiment trop fort de brûlure. Du reste, cet inconvénient cède vite à l'action de la pommade camphrée, qu'on étend et qu'on maintient par une simple feuille de papier (159, 3°) sur la surface rubéfiée.

En un mot, l'on n'a recours à l'action des compresses que lorsque les lotions ne suffisent pas pour calmer et dissiper la douleur.

froid, même quand on doit en lotionner un malade en transpiration. Dans aucun cas on ne doit la chauffer, car la chaleur en dégagerait l'ammoniaque et la dépouillerait ainsi de sa vertu. Si cependant il se rencontrait un malade assez récalcitrant pour ne vouloir point affronter le léger saisissement qu'occasionne la fraîcheur de l'eau, on pourrait faire chauffer fortement le linge de la compresse, l'imbiber d'eau sédative et l'appliquer promptement. Mais je ne me souviens pas d'avoir jamais eu recours à ce stratagème, depuis l'année 1838; et j'ai pourtant lotionné bien des malades de ma propre main, et des malades dans un état de forte transpiration.

Il est un autre moyen d'obtenir, d'une manière aussi sûre, quoique peut-être un peu plus lente, l'effet désiré : c'est d'appliquer, sur la partie qui paraît être le siége de la douleur un cataplasme (166) largement arrosé d'eau sédative : on pourrait le garder toute une nuit, sans qu'il en résultât la moindre rubéfaction.

178. Précautions a prendre dans la préparation et la conservation de l'eau sédative. On doit éviter de s'approcher par trop près du flacon d'ammoniaque, quand on le débouche et qu'on le transvase. On tient toujours exactement bouchées les bouteilles d'eau sédative. On a grand soin de les garder dans un endroit frais et de ne point les laisser la nuit près d'un poêle allumé ou du feu de la cheminée, de crainte que la chaleur ne fasse partir le bouchon et ne dégage l'ammoniaque dans l'appartement. On doit observer enfin de ne respirer l'odeur de l'eau sédative que lorsque cela est indiqué dans la prescription du traitement. Nous paraîtrons peut-être un peu minutieux dans l'indication des précautions à prendre ; nous avouerons que nous n'en prenons pas tant, nous qui, pour les besoins des malades, avons eu chaque jour à préparer plusieurs litres d'eau sédative ; mais on n'a jamais à se plaindre d'avoir inspiré une défiance, même exagérée, aux personnes qui se mettent à manipuler pour la première fois.

179. Explication théorique de l'action de l'eau sédative sur l'économie animale. Quand on est témoin pour la première fois des effets si prompts et si sûrs de l'eau sédative, l'action de ce médicament semble tenir du *merveilleux*. Comme nous avons à cœur de rayer ce mot de l'étude des sciences, et que, dans la science qui a pour but de soigner les malades, le merveilleux a été de tout temps un *billet à vue* tiré sur l'ignorance par le charlatanisme, nous allons donner, des phénomènes curatifs que présente l'emploi de cette eau, une explication si claire, si simple, et tellement à la portée de tout le monde, que chacun sera en état non-seulement de comprendre la raison qui nous porte à l'employer dans tel ou tel cas donné, mais encore d'en modifier les applications en connaissance de cause, selon les circonstances exceptionnelles qui pourraient se présenter.

180. Le sang, ce liquide essentiellement vital, que la circulation distribue à l'élaboration de nos divers organes, le sang perd ses propriétés organisatrices, selon qu'il devient trop ou trop peu liquide, c'est-à-dire, selon que l'albumine (*), qui en forme la base, abonde ou manque du menstrue qui la tient en grande partie en dissolution. Ce menstrue, c'est l'eau, plus certains sels, parmi lesquels l'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac) et le chlorure de sodium (sel marin, sel de cuisine) jouent le principal rôle.

181. L'introduction d'un acide, d'une huile essentielle, d'un carbure d'hydrogène, de l'alcool (eau-de-vie rectifiée) dans les vaisseaux sanguins, coagule l'albumine du sang, comme le fait l'action d'une haute température sur le blanc de l'œuf. La chaleur excessive produit le même effet au moyen de la soustraction, par évaporation, des molécules aqueuses du sang.

182. L'albumine, coagulée dans un vaisseau circulatoire, y joue nécessairement le rôle d'un obstacle qui contrarie ou arrête la circulation : le rôle d'un bouchon dans un cylindre. Si le grumeau coagulé n'obstrue pas tout à fait le passage, la circulation n'en sera d'abord que ralentie en cet endroit, jusqu'à ce que la puissance du liquide circulatoire triomphe de la résistance de l'obstacle, en le poussant violemment ailleurs; et, dès ce moment, la vitesse du cours du sang sera en raison du retard apporté à son passage.

183. Si le grumeau intercepte entièrement le passage, il y aura accumulation en deçà, et vide au delà ; superflu et trop plein en deçà, pénurie au delà; compression en deçà, émaciation au delà : double souffrance, par le plus ou par le moins, par l'excès ou par la privation, des deux côtés de ce diaphragme.

184. Que si, au lieu d'un coagulum, nous en supposons deux à une distance quelconque l'un de l'autre, et qui obstruent hermétiquement le vaisseau des deux côtés, le sang emprisonné entre ces deux soupapes, restera stagnant, privé des modifications réparatrices qu'il acquiert en circulant, privé des bienfaits de la respiration qu'il

(*) L'albumine du sang est de la même nature que la portion soluble du blanc d'œuf.

doit recueillir périodiquement dans les vaisseaux pulmonaires. Or, le sang se décompose dès qu'il ne circule plus. La décomposition dégage une grande quantité de calorique. On éprouvera chaleur et inflammation d'abord; rougeur et enflure par l'introduction de ce sang comprimé dans les capillaires épidermiques, et par la formation violente d'un nouveau réseau de capillaires; puis décoloration par la décomposition de la matière colorante du sang, et enfin formation du pus, qui n'est que le sang décoloré et virant à la fermentation putride.

185. Si cet effet se produit *dans les poumons*, on aura une inflammation de poitrine, une hépatisation des poumons, etc. Si c'est *dans le cœur et ses dépendances*, palpitations violentes et irrégulières; si *dans les parois stomacales et intestinales*, troubles dans les fonctions digestives et dans le travail de la défécation.

186. Si *dans les tissus musculaires*, engourdissement ou gêne dans les mouvements, formation progressive de clapiers purulents, douleurs rhumatismales.

Si *dans les articulations*, affections goutteuses, tumeurs d'abord rouges, puis blanches, etc.

187. Mais si, au contraire, cet effet de la coagulation se produit dans les grands ou petits vaisseaux dont le réseau enveloppe le cerveau, jugez du nombre incalculable de désordres qu'une pareille stagnation sanguine est capable de porter dans les fonctions physiques et morales qui se concentrent dans cet organe! migraine, céphalalgie, maux de tête violents, fièvre cérébrale, stupeur, délire, fureur, etc. : simples modifications de l'action d'une même et unique cause occasionnelle.

188. Vous avez là toute la théorie de la fièvre, de l'irrégularité du pouls, de ses saccades, de ses intermittences, etc.

189. Observons encore que la stagnation du sang donne lieu à la formation d'un acide, lequel porte ailleurs son action coagulatriee, et produit de nouveaux désordres de ce genre : cercle vicieux où l'effet devient cause à son tour, et propage une nouvelle génération de désordres.

190. Cet effet ayant lieu, par quels moyens le combattre? Il est évident que toute la médication doit avoir

pour but de redissoudre ce qu'une cause quelconque a coagulé, de transformer l'obstacle solide en liquide, de rétablir les communications interrompues entre les vaisseaux circulatoires, de rendre à la circulation sa régularité, en la débarrassant de ses obstacles. Dans de pareilles circonstances, l'ancienne médecine employait empiriquement, et d'après de tout autres idées théoriques, les bains, la diète et les sangsues ou la saignée. Mais les bains, qui rendraient à un sang appauvri ses molécules aqueuses, ne pénètrent pas partout et à toutes les profondeurs; et la quantité d'eau que, par l'absorption, ils peuvent restituer au sang, ne saurait neutraliser l'action d'un acide, et encore moins celle de la cause qui le produit, et qui souvent s'accommode de cet auxiliaire. La diète est une nouvelle maladie imposée à une organisation déjà malade : affamer pour guérir, ce n'est le plus souvent que tuer par la faim le malade qui serait mort de la fièvre. La saignée locale ou générale peut priver de sang les vaisseaux où la circulation continue sans obstacle, mais elle ne dégage pas pour cela les vaisseaux obstrués; elle ajoute le vide au trop-plein, une maladie par exténuation et atonie à une maladie par congestion et par surexcitation; elle greffe une maladie sur une autre, dans le plus grand nombre de cas; pour empêcher le malade de souffrir, elle le jugule.

191. La découverte de la théorie nous a mis sur la voie de celle de la médication pratique; et le succès a tellement confirmé nos prévisions, que ceux qui sont témoins des premiers effets du médicament, tout avertis qu'ils en sont, éprouvent cependant un sentiment de surprise, quand surtout ils ont eu la malheureuse occasion de juger de l'action des anciens procédés.

L'eau sédative, appliquée sur la peau, transmet, par absorption, aux vaisseaux superficiels, l'ammoniaque et le sel marin, ces deux dissolvants énergiques de coagulations sanguines; les vaisseaux superficiels transmettent de proche en proche, et jusque dans les tissus les plus profonds, le bienfait de ces menstrues; les obstacles albumineux sont attaqués sur tous les points, et redissous avec une rapidité telle, qu'il arrive souvent qu'on ne sait point dire à quel instant le soulagement a commencé;

l'effet désiré a lieu quelquefois au bout de quatre à cinq minutes : la migraine se dissipe, le pouls retombe à son rhythme normal, la fièvre cesse, la peau reprend sa température ordinaire; la raison revient avec le sentiment de bien-être qui caractérise le retour vers la santé, et tout cela en si peu de temps que le malade se croit ressuscité plutôt que guéri. Si le mal y mettait un peu trop de persistance, on prendrait, en outre, l'eau sédative à l'intérieur, au moyen d'une cuiller à café d'eau sédative dans un verre d'eau sucrée ou non.

192. D'un autre côté, cette eau joint à son action éminemment sédative une action accessoirement vermifuge et antiputride, en portant, par le véhicule du torrent circulatoire, l'arome du camphre dont elle est imprégnée, partout où il peut exister un foyer purulent ou une incubation helminthique. Appliquez un simple cataplasme arrosé d'eau sédative sur l'abdomen, dans une affection vermineuse, et tout à coup le malade se sentira débarrassé des piqûres intestines que lui causaient les vers.

193. En conséquence, l'eau sédative est prescrite à l'extérieur, et comme nous l'avons expliqué ci-dessus (179), contre toute espèce de fièvre et d'inflammation, contre la fièvre cérébrale, l'apoplexie, les violentes palpitations de cœur, l'enflure des membres avec rougeur, les éruptions cutanées et érysipélateuses; contre la piqûre des serpents et insectes dont le dard infiltre un poison acide dans le sang (189), contre l'ivresse, les douleurs rhumatismales, la paralysie, la rage, etc. On l'applique sur les surfaces envahies, pourvu qu'il n'y existe pas d'excoriation, ce qui donnerait lieu à une cuisson inoffensive et passagère, il est vrai, mais trop violente à supporter pour certaines constitutions irritables. Or, comme il n'existe pas d'état maladif qui ne suscite la fièvre, on conçoit que l'emploi de l'eau sédative s'étend à la généralité des cas maladifs. Il faut éviter de respirer trop longtemps son odeur; il serait même nuisible de vivre dans une atmosphère qui en serait habituellement chargée; car les poumons seraient dans le cas de recevoir une atteinte maladive de l'action de l'alcali volatil qui s'en dégage : aussi faut-il avoir la précaution de se promener de long en large, quand on s'en applique

des compresses autour du cou, sur le visage et sur le crâne, afin de rejeter sans cesse derrière soi les vapeurs ammoniacales, et de n'aspirer que l'air qui en est le moins imprégné. Cependant il ne faut pas tellement prendre à la lettre les précautions que nous indiquons, qu'on éprouve la moindre hésitation à se servir de l'eau sédative quand il en est besoin. Nous voulons seulement faire observer que les vapeurs ammoniacales ne sauraient tenir lieu d'air pur, qui est indispensable à la respiration, et que, moins on vicie l'air, mieux on s'en trouve.

CHAPITRE VIII.

EAU D'HUITRES AROMATISÉE OU LIMONADE SALÉE ; EAU SALÉE.

194. Formule :

Eau	1 litre.
Sel gris de cuisine (169 **) . . .	30 grammes.

Préparation. — On fait fondre dans le litre d'eau une once (30 grammes, ce qui équivaut à une grosse poignée) de sel gris de cuisine ou sel marin ; on décante le liquide, quand les impuretés du sel sont tombées au fond du vase, et que l'eau a repris sa limpidité ; on y exprime alors un citron, si on désire rendre cette dissolution agréable au goût. C'est alors exactement une eau d'huîtres aromatisée ; mais l'addition du jus de citron n'est là qu'un accessoire.

Usages. Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, on avale un quart ou un demi-verre de cette eau salée ; c'est un excellent vermifuge et même un purgatif assez actif.

Dans les cas de toux, d'embarras à la gorge, d'angine, de maladies laryngées, on la mêle à l'eau zinguée (194 *bis*, 3°) et l'on s'en gargarise fréquemment ; les mucosités filent alors sous forme de salivation. Dans le cas de coryza opiniâtre, on en renifle à l'aide d'un petit tube de plume, ou d'une sonde en caoutchouc qu'on introduit aussi avant qu'on le peut dans la cavité des narines.

CHAPITRE IX.

EAU ZINGUÉE, EAU ZINGUÉE SALÉE, EAU QUADRUPLE.

194 *bis*. Le zinc, s'amalgamant avec le mercure par le

simple contact, s'empare presque avec la même facilité du mercure combiné en sel avec les acides ou avec les tissus organisés. Son emploi, sous diverses formes, est donc devenu un puissant auxiliaire d'une médication qui a triomphé de tant de maladies spontanées, qu'il ne lui reste presque plus à combattre que les empoisonnements médicaux par le mercure et l'arsenic, empoisonnements immédiats ou héréditaires. Le zinc étant, par ses sels, un vomitif ou un drastique assez violent, et, par ses affinités, très-susceptible de se combiner en sel avec les acides, on aura grande attention de ne s'en servir que de la manière que nous allons le dire :

1° *Eau zinguée pour tous les soins de propreté.* On peut se servir, à cet usage, de l'eau de pluie qui coule par les gouttières en zinc, dans les tonneaux ou les citernes, en ayant soin de tenir les gouttières dans un grand état de propreté et de les nettoyer souvent. Cette eau, par suite des acides, soit répandus dans l'atmosphère, soit reproduits par les orages, est tellement chargée de zinc qu'elle dépose une boue noire où abonde le sulfure de zinc. On évite de s'en servir en boisson et en lavement. On n'en fait usage que pour les bains généraux (107) ou locaux (110), pour se laver les mains, le visage, et faire toutes autres ablutions, enfin pour composer l'eau sédative (170). On aura même soin, et par plus grande précaution, avant de s'en servir, de lui faire subir une légère ébullition.

A défaut de gouttières en zinc, on peut se procurer de l'eau zinguée des deux manières suivantes :

2° On consacre à cet usage exclusif un seau ou un baquet en zinc non verni à l'intérieur, et qui n'ait pas servi à contenir des substances suspectes. Chaque soir, on passe sur ses parois internes un linge imbibé de vinaigre; le lendemain matin, le vinaigre étant évaporé, les parois du vase ont pris en séchant un aspect un peu farineux; on remplit alors le vase avec de l'eau ordinaire, et on le tient couvert pour qu'il n'y tombe aucune impureté. Mais à défaut d'un vase en zinc, on prend un morceau quelconque de zinc, que l'on décape avec soin sur toutes ses surfaces, en les ratissant avec le couteau, jusqu'à ce qu'elles aient acquis le brillant de l'argent; chaque matin, et sans avoir besoin de le décaper de nou-

veau, on mouille de vinaigre les parois de ce morceau de zinc; on le laisse sécher sur la fenêtre, et on le dépose ensuite au fond d'un seau en bois ou en fer-blanc, que l'on tient rempli d'eau tout le reste de la journée. On est sûr, de ces deux manières, d'avoir à sa disposition de l'eau zinguée à un état de propreté qui ne laisse rien à suspecter. On a soin d'y puiser avec un vase très-propre, pour s'en servir à toutes les fins. Mais on n'oubliera pas que ce n'est plus là de l'eau à boire, et qu'elle ne doit servir que pour l'usage externe.

3° *Eau salée zinguée pour les gargarismes.* On prend un verre de l'eau contenue dans l'un ou l'autre des baquets dont nous venons de parler; on y dissout une pincée de sel gris de cuisine (169**); on recouvre bien ce verre d'eau, et l'on s'en sert dans la journée pour faire les gargarismes prescrits par le traitement (249). A défaut de sel gris de cuisine, on pourra ajouter à la dissolution 1 centigramme d'iodure de potassium (219, 1°).

4° *Eau quadruple ou eau zinguée, salée, aloétisée et goudronnée.* Pour les collyres (bains d'yeux) (110, 5°), les injections dans les organes génitaux, dans les oreilles et les fistules, pour les cataplasmes et le lavage des ulcères, et dans tous les cas d'origine mercurielle, on emploiera le liquide suivant, que j'appelle *eau quadruple.*

Dans un litre d'eau bouillante, jetez :

Sulfate de zinc	4 grammes.
Sel de cuisine (169 **).	25
Goudron (203)	50 centigrammes.
Aloès (99)	50

Au bout de cinq minutes, passez à travers un linge, et conservez dans une bouteille bouchée et étiquetée avec soin.

N. B. Si l'on n'a pas de balance sous la main, on estimera les poids ci-dessus de la manière suivante : sulfate de zinc, une grosse pincée à cinq doigts; sel de cuisine, une petite poignée; goudron et aloès, le volume d'un gros haricot pour chacun.

CHAPITRE X.

FOUGÈRE MALE (POUDRE DE RACINES DE).

195. La poudre de racines de fougère mâle est em-

ployée pour combattre les vers intestinaux, surtout les gros lombrics. On la prend en décoction ou en poudre sèche, en boisson ou en lavement.

1° *En décoction*. On fait bouillir, vingt minutes, 30 grammes de poudre dans un demi-litre d'eau, de manière à obtenir par la réduction un bol de tisane, et l'on avale ce liquide d'un trait.

2° *En poudre sèche*. On étend une pincée à trois doigts (formant 1 à 2 grammes), entre deux tranches de confiture, que l'on avale sans mâcher, autant que faire se pourra. On répète cette ingestion aussi loin qu'on pourra la pousser, jusqu'à la concurrence de 30 grammes, ce qui est long, mais nullement impossible. Ou bien, on en prend une simple pincée chaque jour pendant quelque temps. Si l'on prend les 30 grammes en un seul jour, on s'administrera l'huile de ricin (210) une heure après la dernière prise. Administrée sous cette forme, la racine de fougère a une action de plus que sous la première, à cause de son état pulvérulent, qui contrarie les vers intestinaux par le frottement, comme le ferait la sciure de bois. A chaque ingurgitation, on peut prendre une gorgée d'eau de houblon (214).

3° *En lavement*. 10 grammes de poudre de racines de fougère suffisent pour un lavement; on fait bouillir vingt minutes et l'on passe à travers un linge.

N. B. Ce médicament commence à jouer un moindre rôle dans notre médication, depuis que nous avons recours à l'emploi de l'ail (114) dans les mêmes circonstances. Cependant nous ne l'abandonnons nullement.

CHAPITRE XI.

GARANCE (*rubia tinctorum*); POUDRE DE RACINES DE GARANCE.

196. On coupe les racines en fragments de 1 centimètre de long environ; on les fait sécher, mais non carboniser, dans le four d'un poêle ou dans toute autre étuve; quand elles sont devenues cassantes, on les broie dans le moulin à café, et on conserve la poudre pour les besoins à venir.

197. Pour la décoction, on fait bouillir, dans 1/2 litre d'eau, 1 gramme de poudre de racines de garance.

On prend cette décoction en trois verres, l'un le matin, l'autre à midi et le troisième le soir, jusqu'à ce que l'on commence à s'en fatiguer. On fera bien d'en prendre trois jours de suite, et de cesser pendant huit jours.

198. La décoction de garance possède le goût de la réglisse et les propriétés excitantes du café. Sa matière colorante pourpre passe vite dans les urines, qu'elle rougit comme l'acide urique, mais sans en troubler la limpidité et sans occasionner de dépôt. Sa matière colorante jaune passe dans les excréments, qu'elle jaunit comme le fait l'aloès (105). Ces deux sortes de coloration ne sont ni durables ni de mauvais augure.

199. Mais sa propriété principale, et celle qui me l'a fait employer comme remède dans les affections du système osseux, c'est celle de rougir les os des animaux, ainsi qu'on l'a reconnu, depuis près de trois siècles, chez les bestiaux, bœufs, moutons, cochons, etc., qu'on nourrissait avec les fanes de cette plante. En effet, ayant remarqué qu'aucun insecte ne s'attaque aux racines de cette rubiacée, dont l'action se reporte si rapidement sur la substance intime des os, je vis dès lors tout le parti que je pouvais en tirer pour déloger de leurs repaires les causes animées qui viendraient à s'attaquer aux os, où nul autre médicament n'aurait pu les atteindre aussi efficacement et aussi impunément. Le premier essai que j'en fis, et dont j'ai rapporté les heureux résultats dans le *Manuel* de 1845 à l'article 337, m'enhardit à l'appliquer à tous les cas de ce genre, et je n'ai eu qu'à me féliciter de cette innovation.

200. J'avais d'abord craint que l'action prolongée de ce médicament ne portât à la tête, ou ne rendît les os trop friables; mais je ne tardai pas, heureusement, à me détromper par l'exemple des ouvriers en teinturerie de Mulhouse, qui s'imprègnent des vapeurs des bains de garance, et qui en mâchent les racines continuellement sans le moindre inconvénient.

CHAPITRE XII.

GARGARISMES ET RENIFLEMENTS.

201. Les gargarismes (*) sont, pour ainsi dire, les

(*) Mot imitatif qui nous vient du grec ou bien de l'hébreu, *gargar*.

lavements de la cavité buccale, qu'ils dépouillent de ses mucosités morbides et du virus qui s'est fixé dans une partie quelconque de ses parois.

J'entends par reniflements les gargarismes du nez : on aspire et on rejette alternativement par le nez le liquide qui sert aux gargarismes.

Je pratique les gargarismes soit avec l'eau salée (194), soit avec le vinaigre camphré étendu d'eau (255), soit avec l'eau zinguée (194 *bis*, 3°).

202. Les gargarismes et reniflements à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°) ont une puissance qui semble tenir du merveilleux, dans le cas d'engorgements des glandes, de l'enflure des gencives, d'œdème de la glotte, des maladies des voies respiratoires, enfin contre toutes les affections d'origine mercurielle qui ont leur siége dans les cavités buccales, nasales, et dans les voies respiratoires; ils dégorgent les glandes, rétablissent la salivation interrompue, et facilitent le jeu de la respiration. On se procure l'eau salée limpide, en faisant dissoudre à froid une poignée de sel gris dans une carafe d'eau zinguée, agitant et laissant reposer, pour que les impuretés se précipitent; on décante alors doucement dans un autre vase.

Les gargarismes au vinaigre camphré (256) s'emploient dans les cas de putrescence scorbutique, de virus fétide, d'ulcérations de mauvaise nature. On peut les remplacer, avec un égal avantage, par de l'alcool camphré étendu d'eau (143, 3°). On étend le vinaigre camphré de 20 parties d'eau et l'alcool camphré de 10 parties.

CHAPITRE XIII.

GOUDRON (EAU DE) ET GOUDRON PUR.

203. Le goudron dit de Norwége est une substance résineuse, poisseuse, noire et odorante, qui se retire de la distillation du bois de pin et de sapin.

On prend l'eau de goudron en boisson, en injections et en bains de siége ou bains locaux :

1° *En boisson*. Trempez le doigt dans le goudron liquide, dit goudron de Norwége; avec le doigt ainsi poissé, on frotte l'intérieur d'un pot à l'eau ou autre vase

à boire; on rince ensuite le vase à grande eau, pour enlever tout ce qui est susceptible de se détacher de la quantité de goudron adhérente aux parois du vase. On se sert de ce vase, sans avoir besoin de l'oindre de longtemps : l'eau s'y goudronne par un séjour de quelques minutes. Si cette eau paraissait encore trop forte, on se contenterait d'en prendre une cuillerée par verre d'eau. Une cuillerée de cette eau prête au vin l'odeur particulière des vins d'Espagne qu'on transporte dans des outres goudronnées.

N. B. L'eau de goudron en boisson favorise l'écoulement des urines, embaume la circulation, et est l'un des meilleurs succédanés du camphre : 10 grammes de goudron peuvent n'être pas épuisés en une année, et doivent revenir à cinq ou dix centimes.

2° *En injections dans les parties pudiques, les fistules et clapiers purulents ou en lotions sur les plaies* (194 *bis*, 4°).

3° *En bains locaux et en bains de siége et de cuvette* (110). On fait bouillir gros comme un pois de goudron pur dans un litre d'eau, que l'on verse ensuite dans l'eau de la cuvette pour les bains de siége (110, 4°); on en fait deux ou trois litres pour les bains de jambes (110, 1°).

4° A la place du cérat camphré contre les maladies de la peau et les prurits provenant de l'emploi des remèdes mercuriels; on en badigeonne les surfaces à l'aide d'un pinceau après chaque bain local. Mon fils Camille a eu souvent recours à ce procédé contre les prurits rebelles, et nous en avons depuis retiré les plus grands avantages; seulement, le goudron, en se desséchant, produit une sorte de retrait sur les chairs, ce dont il faut tenir compte : on recouvre alors les surfaces de pommade camphrée (159, 2°) qui assouplit la peau. Le goudron pur doit ses effets à l'alliance de l'acide empyreumatique et du corps gras térébenthiné; il réunit les avantages de la moutarde (225) associée à ceux de la pommade camphrée (158). Si le mal ne bouge pas, on laisse en place le goudron qui reste adhérent à la peau, et s'en détache difficilement, même à l'eau de savon froide; la guérison peut se faire aussi sous ce couvert qui tient lieu d'épiderme.

CHAPITRE XIV.

GRENADIER (ÉCORCE DES RACINES DU) ; GRENADE (*malum granatum* en latin) OU FRUIT DU GRENADIER (ÉCORCE DE).

204. L'usage de l'écorce des racines et des radicelles du grenadier pour combattre le ver solitaire remonte à la plus haute antiquité (voy. *Revue complémentaire*, t. I, 1854, p. 119). Le grenadier cultivé dans le nord de l'Europe y perd toutes ses vertus ; or, comme il est difficile de s'assurer si les racines du droguiste proviennent du Nord ou du Midi, il est bon de n'employer que l'écorce de la grenade (fruit du grenadier) qui ne peut être que de provenance méridionale ; car les fleurs du grenadier ne *nouent* pas dans le Nord. L'écorce de la grenade sauvage est préférable à celle de l'espèce comestible.

205. On découpe l'écorce de grenade en fragments de la grandeur d'une pièce de deux francs; l'on en mâche un le matin, à midi et le soir ; et on l'avale au moyen d'une gorgée d'eau ou d'un verre de tisane vermifuge (212) ; ou bien on laisse tremper dans l'eau le morceau d'écorce, et on attend, pour le mâcher, qu'il se soit attendri en s'imbibant d'eau, ce qui a lieu au bout d'un quart d'heure, ou bien on la réduit en poudre impalpable que l'on avale en la délayant dans l'eau ou en boulettes de papier; on peut en prendre ainsi de un à trois grammes, chaque matin.

206. L'usage de l'écorce de grenade porte aux urines tout autant presque que le camphre (121), et colore en noir ou en jaune la salive, les muqueuses, la langue, comme le fait l'aloès (105). Le suc en noircit les couteaux, par l'action de l'acide gallique qui abonde dans tous les tissus corticaux de l'arbuste; et c'est peut-être par cet acide que cette substance a la propriété de combattre le ver solitaire, en décomposant ses tissus ferrugineux.

Aussi toutes les fois que le ver remonte à la gorge, il suffit de mâcher un morceau d'écorce de grenade pour le faire aussitôt redescendre.

207. Si cependant le ver solitaire résistait trop longtemps à ce moyen, on en arriverait à l'emploi du grand remède : 1° Faites bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de moitié, le mélange de : 60 grammes d'écorce de grenade (s'il s'agit d'une grande personne) et 30 gram-

mes (s'il s'agit d'un enfant de 8 à 12 ans). 10 grammes de racines de fougère (195), 10 grammes de *semen-contra* (212) 10 grammes de mousse de Corse (216), et enfin 10 centigrammes d'aloès (101). Retirez du feu, passez à travers un linge, et faites prendre le liquide en deux ou trois fois, de cinq en cinq minutes, en ayant soin de faire mâcher, après chaque fois, un zeste de citron pour corriger les effets de l'amertume de l'écorce.

Un quart d'heure après, administrez l'huile de ricin (210).

Plusieurs jours auparavant, on mangera tout bien épicé et alliacé (114); et la veille, on mangera tout bien salé; on évitera de boire, si faire se peut, dans la nuit; et l'on avalera du lait quelques instants avant de prendre le remède, afin d'attirer le ver dans la panse stomacale. Essayez enfin du sirop de *pois à gratter*; ce sirop se prépare à la *maison Raspail*, rue du Temple, 14.

2° Si le ver n'est pas dompté la première fois, on recommencera; on aura soin, en ce cas, de prendre, quelque temps auparavant, trois fois par jour, gros comme un pois de fleur de soufre enveloppé dans une boulette de papier sans colle; et puis, la veille de l'administration du remède, une pilule opiacée capable de faire dormir quatre ou cinq heures.

3° Enfin si ce nouveau moyen ne suffit pas pour se débarrasser de ce géant des parasites, on prendra, le matin à jeun, quelques jours après, un bol de lait dans lequel on aura fait bouillir 25 centigrammes de scammonée et 15 centigrammes de gomme-gutte, potion à laquelle on ajoutera, à l'instant de la prendre, 20 centigrammes de calomélas (112).

4° L'usage de l'ail (une gousse ordinaire) à l'un des repas, et celui de la liqueur hygiénique (49, 3°) ou du vin grenatisé (209), sont deux puissants auxiliaires de cette médication. On fume en outre la cigarette de camphre (131); on prend de temps à autre un lavement vermifuge (224); on s'applique fréquemment de l'alcool camphré (142) partout où l'on éprouve une piqûre.

5° Enfin, et mes récentes observations semblent m'autoriser à donner ce moyen comme supérieur à tous les autres, tout en suivant le régime hygiénique (264), on

prend chaque matin, délayée dans un demi-verre d'eau, un à deux grammes, et même, au besoin, davantage, de poudre d'écorce de grenade, et ensuite, enveloppée dans un carré de papier sans colle, une pincée d'*assa-fœtida* en poudre. On éprouve de ce traitement un soulagement de chaque jour, qui doit aboutir à une délivrance complète. L'arome de l'*assa-fœtida*, se communiquant à tous les tissus du corps humain, peut atteindre la vermine, les hydatides mêmes (396, 4°) jusque dans leurs réduits les moins accessibles. La poudre d'*assa-fœtida*, en dépit de sa saveur, qui n'est pas à la fleur d'orange, j'en conviens, peut se prendre cependant, même délayée dans l'eau.

N. B. Depuis plusieurs années, les journaux retentissent de l'infaillible propriété d'une substance nommée *kousso* par les vendeurs, et qui n'est autre qu'une aigremoine d'Arabie, signalée depuis longtemps (*Brayera anthelmintica*); la dose s'en vendait, dans le principe, au prix exorbitant de 40 francs. Or il est reconnu aujourd'hui que son action, ou bien celle de sa falsification, produit sur le malade des accidents graves, et qu'elle n'expulse pas le ver plus efficacement que l'écorce de racine de grenadier.

208. Les médecins ont accusé l'écorce de grenadier de produire des convulsions sur le malade. Je puis assurer, en vertu des expériences faites sur moi-même et de mes nombreuses observations sur autrui, qu'on a, en cela, attribué à l'action de l'écorce un effet qui n'est dû qu'aux tiraillements plus ou moins violents du ver, qui se débat contre le remède; car rien n'est plus inoffensif par soi-même que ce médicament.

CHAPITRE XV.

VIN BLANC GRENATISÉ OU MÉDICATION ACCESSOIRE CONTRE LE TÉNIA (396, 3°).

209. On jette une poignée soit de radicelles, soit de raclures d'écorce des petites racines du grenadier, soit d'écorce de la grenade, dans une bouteille de vin blanc; et l'on peut se servir de ce vin grenatisé douze heures après. On en prend un petit verre battu avec un petit verre d'huile d'olive, tous les matins et quand le ver remonte à la gorge. On peut supprimer l'huile à volonté.

Ce vin devient noir par la formation d'un gallate de fer; mais il est d'autant plus efficace que la couleur en est plus noire. (Voy. *Revue complémentaire*, t. Ier, 1854, pag. 119.)

CHAPITRE XVI.

HUILE DE RICIN.

210. 1° FORMULE POUR LES GRANDES PERSONNES :

Huile de ricin. . . . . 60 (*) grammes.

délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104) . . 100

2° FORMULE POUR LES ENFANTS EN BAS AGE :

Huile de ricin. . . . . 30 grammes.

délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104) . . 60

Ou bien même dans une égale quantité de lait ou de bouillon de viande chaud, si l'on a de la répugnance pour le bouillon aux herbes.

On agite bien le mélange avec une cuiller, avant de le prendre. On le prend en trois fois, de cinq en cinq minutes. On se promène à grands pas, ou l'on s'agite sur son séant, si l'on n'a pas l'usage des jambes; et l'on avale un bol de bouillon aux herbes, toutes les fois qu'on va à la selle, ce qui commence au bout de quelques heures après la dernière dose d'huile de ricin. Si, à la suite de cette superpurgation, on ressentait quelques ardeurs à l'anus, on s'y introduirait de la pommade camphrée (158) ou une bougie camphrée (157). On se lotionnerait le ventre à l'eau sédative (177) et à l'alcool camphré (143, 1°).

Depuis quelque temps, bien des personnes se plaignent de ne pouvoir garder l'huile de ricin et d'éprouver pour cette purgation une invincible répugnance; serait-ce

(*) Cette dose n'est pas si rigoureuse que chacun ne puisse la diminuer selon les effets qu'on éprouve; il est des personnes chez qui 15 grammes opèrent plus que 60.

l'effet de la mauvaise préparation de cette huile? Je l'ignore. Chez d'autres, l'huile est supportée, mais elle se contente d'accumuler les matières fécales dans le côlon, où elles restent douloureusement stationnaires. (Rien de tel ne nous a jamais été signalé avec l'huile de ricin de bonne provenance.)

Ce qui nous a engagé, dans le premier cas, à substituer à l'huile de ricin 60 grammes de manne dissoute dans un bol de lait ou de bouillon; dans le second des deux cas, un lavement ordinaire (221) suffit pour ouvrir le passage aux matières. Enfin, comme succédané, on peut avoir recours à l'usage de l'eau de Sedlitz. Ou bien on se servira de la scammonée en poudre dans du lait à la dose de 15 centigrammes pour les enfants et de 25 centigrammes pour les grandes personnes.

CHAPITRE XVII.

INFUSIONS, DÉCOCTIONS OU TISANES, MACÉRATIONS (*).

211. Les décoctions sont des tisanes obtenues en laissant bouillir une substance dans l'eau. Pour les infusions, on se contente de verser sur les substances l'eau qu'on retire bouillante du feu. Pour les macérations, on laisse la substance séjourner plus ou moins longtemps dans l'eau froide.

Le CAFÉ est une *décoction*, le THÉ une *infusion*, l'EAU DE CHICORÉE SAUVAGE une *macération*.

On donne le nom de *teinture* à la dissolution d'une substance dans l'alcool ou l'éther, à chaud ou à froid. L'alcool camphré (142) est une teinture de camphre.

212. SEMEN-CONTRA (Décoction de). — Le *semen-contra* autrement dit *santonine*, *semencine*, *barbotine*, etc., est composé des sommités d'une espèce d'armoise d'Asie. 1° On en fait bouillir 15 grammes dans un quart de litre d'eau, pendant vingt minutes; on retire du feu quand toutes les petites grenailles tombent au fond de l'eau; on décante, et l'on prend à jeun sans sucre,

(*) *Infusion*, du latin, *infundere*, verser de l'eau bouillante par dessus la substance. — *Décoction*, du latin, *coquere*, soumettre la substance à la coction. — *Tisane*, du grec, *ptisanè*, orge mondé, avec lequel on faisait ces décoctions. — *Macération*, du latin, *macero*, détremper.

en ayant soin de mâcher ensuite une écorce de citron.

2° On éprouve moins de répugnance à prendre cette substance réduite en poudre très-fine dans le mortier; on se l'administre alors chaque jour à la dose de 1 à 2 grammes, entre des tranches de confiture (*). Le *semen-contra* est un de nos meilleurs vermifuges contre les lombrics et ascarides vermiculaires (**). On peut lui substituer, avec un certain avantage, les sommités d'absinthe; l'effet des fleurs de camomille est un diminutif des propriétés de ces deux plantes.

213. Lichen d'Islande (Décoction de). — On ne recherchait anciennement cette substance que pour son mucilage; nous ne l'employons, nous, qu'à cause de son amertume. On en fait bouillir, dix minutes, 2 grammes (une pincée) dans un litre d'eau. On le prend dans la journée en tisane avec du sucre.

214. Houblon, en latin, *humulus lupulus* (Décoction des sommités ou fleurs femelles du). — On fait bouillir, pendant dix minutes, 1 gramme de la poussière jaune qui tombe de ces fleurs, ou bien, une sommité entière des fleurs femelles, dans un litre d'eau, que l'on prend chaque jour en boisson et jusque dans son eau rougie, avec ou sans sucre. Cette décoction doit être recommandée à toutes les personnes et aux enfants d'un tempérament lymphatique et sujets aux vers.

215. Chicorée sauvage, en latin, *cichorium intybus* (Décoction et macération de). — Succédané vulgaire du houblon. On fait bouillir une grosse pincée de feuilles dans un litre d'eau; ou bien on en dépose tous les jours une pincée hachée grossièrement dans la carafe qui sert aux repas et aux boissons de la journée.

216. Mousse de Corse ou petits coussinets de *fucus*

(*) Une pincée à trois doigts pèse 1 gramme : une pincée à cinq doigts pèse 4 grammes : une poignée, 15 grammes environ.

(**) On a publié, dans ces derniers temps, que l'ingestion du *semen-contra* communiquait aux urines une couleur verte, et faisait voir tout en vert. (Voy. *Rev. complém.*, tom. V, pag. 197, 1859.) Il est possible qu'à trop haute dose, et par suite d'une perturbation toxique apportée de ce fait à tout l'organisme, ce phénomène se produise exceptionnellement en certains cas; mais ce que je puis assurer, d'après de nouvelles observations qui me sont propres, c'est que rien de tel ne survient, quand on se contente de prendre un gramme de *semen-contra*, même quatre jours de suite.

ramassés sur les rochers à fleur d'eau de la mer : — Une grosse pincée bouillie dix minutes dans un demi-litre d'eau, et passée à travers un linge fort. Cette décoction est éminemment vermifuge par son principe salin et ioduré. Sous ce dernier rapport, elle remplace avec économie l'iodure de potassium (219), qui coûte fort cher. Nous la prescrivons, dans les mêmes cas, à prendre chaque jour à la dose ci-dessus.

217. Bourrache, en latin *borrago officinalis* (Infusion de). — Par son principe aromatique et son nitrate de potasse, la bourrache de nos jardins a la propriété d'activer une digestion paresseuse et de porter aux urines, secondant ainsi l'action du camphre. Dans un litre d'eau retirée bouillante du feu, on met infuser quatre feuilles ou bien deux sommités de bourrache fraîche ou sèche (la fraîche est préférable). On la prend, sucrée comme le thé, après dîner ou quand on se sent l'estomac embarrassé, en ayant soin de l'aromatiser avec une ou deux gouttes d'eau de fleur d'orange ; ou bien on joint aux feuilles de bourrache une feuille d'oranger. Cette plante doit être ainsi substituée, dans les familles, au thé que le brigandage commercial falsifie très-souvent d'une manière si funeste pour la santé ; cette plante sera du moins le *thé du pauvre ;* je l'ai appelée ailleurs le *thé français*. Il suffit qu'un pied graine dans un jardin, pour que la terre se couvre de ses plants l'année suivante. Si le riche n'était pas averti, il est certain que, par goût, il préférerait cette double infusion de feuilles de bourrache et d'oranger au *thé* qui lui vient de Chine, sophistiqué d'une manière vénéneuse, ou reversé dans le commerce après avoir été épuisé et avoir servi plusieurs fois. L'usage du thé, fort répandu en Angleterre, y est la cause de bien des délabrements d'estomac ; la Chine renvoie en Angleterre la mort par le thé, en échange de la mort par l'opium que l'Angleterre lui impose.

217 *bis*. Lorsqu'on administre la bourrache contre les coups de sang, les coups de soleil, les attaques d'apoplexie, les fièvres opiniâtres, on ajoute à l'infusion de bourrache chaude une cuiller à café d'eau sédative (169, 1°) par verre d'infusion, à l'instant où le malade est prêt à boire, en ayant soin de bien remuer le mélange.

N. B. Nous avons signalé, en d'autres endroits de ce livre, d'autres espèces de décoctions spécifiques : fougère mâle (195); garance (196); goudron (203); écorces des racines et du fruit du grenadier (204); salsepareille (219, 3°).

CHAPITRE XVIII.

INJECTIONS (*).

218. Les injections sont les lavements des organes génitaux, des oreilles, du nez, des fistules et des plaies profondes. Pour les organes génitaux, on ne doit faire usage que de seringues d'étain, crainte des accidents auxquels pourrait donner lieu la cassure du verre.

Pour les maux de nez, on emploie une sonde en caoutchouc ou même simplement un tuyau de plume, que l'on introduit dans la narine par un bout, et que l'on tient plongé dans l'eau par l'autre.

Je n'emploie que trois sortes d'injections pour nettoyer toutes ces cavités naturelles ou artificielles : 1° huile camphrée (153), qui en préserve les surfaces du contact de l'air, et les tient à l'abri de toute décomposition putride, en les lavant du pus qui aurait pu s'y former; 2° l'eau de goudron (203, 2°) en décoction, qui enlève le pus et les résidus de l'huile, tout en protégeant les surfaces, par son principe aromatique, contre leur tendance à la décomposition; 3° enfin l'eau de goudron zinguée, salée et aloétisée ou eau quadruple (194 *bis*, 4°).

CHAPITRE XIX.

IODURE DE POTASSIUM.

219. 1° Je ne sais pas si je ne renoncerai point un jour à l'emploi de cet ingrédient trop coûteux, et si je ne le remplacerai pas définitivement par son succédané naturel, la mousse de Corse (216); d'autant plus que toutes les constitutions ne le supportent pas avec une égale tolérance : aussi doit-on toujours commencer par l'administrer à la dose suivante :

Eau.	250 grammes.
Iodure de potassium	25 centigrammes.

(*) Du latin, *injicio*, injecter; de *in*, dans, et *jacio*, jeter, lancer.

sauf à augmenter tous les jours du double jusqu'à concurrence de 2 grammes dans un demi-litre d'eau, dose à laquelle on s'arrêtera si l'estomac continue à la supporter ; on en suspendra l'usage, dès l'instant que l'estomac paraîtra en souffrir. On prend cette dissolution en trois fois dans la journée, après avoir écrasé chaque fois une lentille de camphre sous la dent.

On aura soin de ne rien manger ou boire d'acide, immédiatement après avoir pris cette dissolution.

L'iodure de potassium attirant l'humidité de l'air, on doit en conserver les petits paquets dans un flacon bien sec et bien bouché. Ce sel colore en violet les papiers collés à l'amidon; il se décompose au contact de la moindre humidité.

2° TISANE IODURO-RUBIACÉE. Les jours où l'on doit prendre la garance, on jette le paquet d'iodure de potassium dans la décoction de garance (196); quand on la retire du feu. La tisane prend alors le nom de *tisane ioduro-rubiacée* (de *rubia*, nom latin de la garance) (196).

3° TISANE OU INFUSION (211) DE SALSEPAREILLE OU DE CHIENDENT :

Eau.	1 litre.
Salsepareille.	une poignée.

Faites bouillir la salsepareille 15 à 20 minutes et ne décantez pas, afin de laisser infuser les racines toute la journée. Ou bien jetez le litre d'eau bouillante sur la poignée de salsepareille et laissez infuser comme un thé. Prenez un bol chaud ou froid de la décoction ou de l'infusion, trois fois dans le jour, après avoir chaque fois croqué gros comme une demi-lentille de camphre (122).

4° INFUSION (211) DE SALSEPAREILLE IODURÉE. Ajoutez, tous les trois jours, au paquet de racines de salsepareille ci-devant, dix centigrammes d'iodure de potassium avant de verser par-dessus l'eau bouillante. Si on tolère bien cette dose d'iodure de potassium, on pourra successivement la porter jusqu'à vingt-cinq à trente centigrammes.

N. B. Si la salsepareille détermine, en poussant à la peau, une trop forte éruption ou des clous (288), on en interrompt l'usage jusqu'à ce que l'éruption ait été enrayée.

CHAPITRE XX.

LAVEMENTS.

220. Les LAVEMENTS (*) ont pour but de débarrasser les intestins, soit des excréments durcis et accumulés dans le côlon, soit des helminthes qui l'assiégent, soit des substances toxiques qui en corrodent les parois.

221. *Lavement ordinaire :*

Eau	1 litre.
Graine de lin.	5 grammes.
Sel gris de cuisine (169**).	10

221 *bis. Lavement émollient camphré :*

Faites bouillir un quart d'heure, dans eau bien pure.	1 litre.
Graine de lin.	5 grammes.
Roses de Provins	5
Sel gris de cuisine.	10
A l'instant de retirer du feu, versez dans l'eau :	
Huile camphrée (153).	5 grammes.

Passez, et prenez, en l'augmentant suffisamment d'eau froide à chaque lavement. Servez-vous d'un clysoir, d'un irrigateur ou d'une seringue à double courant et d'un jeu facile; et supprimez l'usage de ces vieilles seringues à piston qui vous exposeraient à vous blesser par quelque mouvement à faux.

222. *Lavement purgatif :*

Ajoutez au lavement ci-dessus, pendant l'ébullition,

Aloès (102)	2 grumeaux (10 centigr.)

223. *Lavement superpurgatif :*

Mêlez au premier lavement :

Huile de ricin (210)	15 grammes.

224. *Lavement vermifuge :*

Faites bouillir, un quart d'heure, dans

Eau bien pure	1 litre.
Aloès (102)	10 centigrammes.
Tabac à fumer	5
Assa-fœtida	5
Huile camphrée (153).	10 grammes.

1° L'aloès (102) agit sur le gros intestin comme purgatif; l'huile camphrée en lubrifie les parois, en cicatrise

(*) Du latin, *lavare*, laver les intestins.

ou en prévient les excoriations. Le tabac et l'*assa-fœtida*, en passant par le torrent de la circulation et en imprégnant de leur odeur insecticide tous les tissus, atteignent les helminthes dans les organes les plus profonds du corps. Si l'on supportait bien cette dose de tabac, qui ne doit pas dépasser le volume d'un grain de blé, la fois suivante on pourrait en porter la quantité à 10 centigrammes.

2° Il arrive quelquefois, surtout chez les personnes du sexe, que le lavement au tabac détermine un instant de narcotisme et d'ivresse; ne vous en effrayez pas; étendez-vous un instant sur le lit, et flairez du vinaigre; vous vous relèverez, au bout de dix minutes, entièrement à votre aise, et débarrassé des effets du mal et de ceux du remède. L'odeur de l'*assa-fœtida* prise en lavement se communique aussitôt à l'haleine.

N. B. Contre les maladies suspectes et mercurielles, on retirera un grand soulagement de n'employer pour les lavements que l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc, si l'on a l'assurance que les gouttières sont tenues dans un grand état de propreté (194 *bis*).

CHAPITRE XXI.

MOUTARDE DU COMMERCE (*).

225. La théorie m'ayant fait prévoir que l'on pourrait retirer de bons effets de l'application de la moutarde du commerce, pour combattre certaines éruptions cutanées, et cela par l'action du phosphate ammoniacal qui abonde dans la plante d'où on l'extrait, et que le vinaigre tient en plus grande dissolution, la pratique de vingt années est venue confirmer de tout point cette prévision. Dès qu'un bouton rebelle à l'alcool camphré paraît sur la peau, on le couvre de bonne moutarde de commerce, pendant dix minutes. Quand elle a séché sur place, on l'enlève avec de l'eau, on essuie, et on recouvre le même bouton pendant dix minutes avec une compresse d'alcool camphré (143, 2°), et ensuite avec une compresse de sparadrap agglutinatif (234) qu'on laisse à demeure. Le même moyen est employé avec avantage contre les larges plaques de certaines maladies de la peau.

(*) En latin, *mustum ardens*, moût brûlant; dont on a fait, par ellipse, *moustardens*, puis *moustard*, puis *moutarde*.

226. Si vous redoutez la fraude, pilez vous-même les graines de moutarde blanche du commerce, et délayez-en, la veille, la farine dans du vinaigre, jusqu'à consistance d'un cataplasme ; servez-vous-en le lendemain.

CHAPITRE XXII.

PANSEMENTS DES PLAIES, BLESSURES, ULCÉRATIONS ET OPÉRATIONS ; CHARPIE, BANDELETTES, BANDES, COMPRESSES, LINGE FENESTRÉ, SPARADRAP, VESSIE DE PORC, ETC.

227. Le pansement a pour but de recouvrir toute solution de continuité, naturelle ou artificielle, avec un enduit qui, en mettant les surfaces dénudées à l'abri du contact de l'air, préserve les chairs de la décomposition purulente et gangréneuse, et favorise l'adhérence des surfaces rapprochées, ou la formation de la nouvelle peau sur les surfaces mises à nu. Le pansement camphré a enfin résolu ce problème ; et nous pouvons assurer que désormais les opérations chirurgicales ne seront plus frappées de ces contagions effrayantes qui décimaient, en certaines saisons, les opérés dans les hôpitaux.

228. On ne doit employer, pour ces sortes d'appareils, que du vieux linge de bonne toile, mais blanc de lessive ; les fibrilles de coton n'étant pas organisées pour s'imbiber comme les fibrilles de toile.

229. COMPRESSES. La compresse se compose d'une bande de linge ployée en deux ou quatre, et que l'on applique sur le siége de la douleur, après l'avoir imbibée d'un liquide indiqué dans le traitement. On doit préférer les compresses en coton pour l'application de l'eau sédative.

230. Les BANDELETTES sont des compresses sèches, ployées en carré ou en long ; on les emploie pour recouvrir les plumasseaux de charpie, et former un coussinet protecteur à la plaie, contre les frottements et contre les variations de température. Quand elles sont ployées en large, et qu'elles ont en longueur une vingtaine de centimètres, elles prennent le nom de *bandelettes longuettes*.

Les BANDES sont de larges rubans de toile d'une longueur indéfinie, et de la largeur de 5 à 6 centimètres. Leur longueur est déterminée par le nombre de tours

qu'elles doivent faire pour maintenir en place l'appareil du pansement.

231. LINGE FENESTRÉ. On prend un carré simple de linge, qui puisse recouvrir toute la surface de la plaie, on le déchiquette avec les ciseaux, de manière à le percer de trous de cinq millimètres de large et également espacés. Ces trous sont destinés à l'écoulement du pus ; on trempe ce linge fenestré dans l'huile camphrée (153), et on l'étend ainsi sur la plaie.

232. CHARPIE. On choisit des morceaux de vieille toile bien lessivée, mais à tissu lâche et de finesse moyenne ; on les découpe en lanières de cinq centimètres de long sur trois de large ; on les effile ensuite brin à brin, en les pinçant successivement par un des coins. Quand on a obtenu une quantité suffisante de ces brins isolés, et que l'on veut s'en servir, on forme ce que l'on appelle des *plumasseaux* de charpie. A cet effet, on prend une masse de charpie de la main gauche, on la tient serrée entre l'index et le pouce; avec l'index et le pouce de la main droite, on saisit, comme avec une pince, une mèche de charpie, que l'on tire violemment. De cette manière, tous les fils de la mèche se rangent parallèlement. On dépose ces mèches, ainsi peignées, côte à côte et couche sur couche, pour former des plumasseaux de cinq à huit centimètres de long sur quatre de large. Une fois qu'on en a à sa disposition une quantité suffisante, on les prend successivement dans le creux de la main gauche, on y étend une couche assez épaisse de pommade camphrée (158), au moyen d'une spatule ou du manche d'une cuiller, et on applique ensuite les plumasseaux sur la plaie, du côté de la pommade; quand la plaie est large, on la recouvre de deux rangs de plumasseaux superposés. Mais auparavant, on a eu soin de répandre sur toute la surface du linge fenestré (131), une couche assez épaisse de poudre fine de camphre (126). On étend les *bandelettes longuettes* sur ces lits de charpie, puis, par-dessus, une ou deux bandelettes larges; et l'on maintient le tout avec des tours de bandes (230) assez nombreux, et dirigés de manière que l'appareil ne soit sujet à aucun déplacement; on imbibe ces bandes d'alcool camphré (143, 2°). Un pareil pansement met la plaie à l'abri de toute décomposi-

tion de mauvaise nature; il se produit fort peu et même point de pus; et la pellicule de cicatrisation commence souvent à se former dans les vingt-quatre heures. On peut même le simplifier en certain cas, de manière que la charpie, les bandes et bandelettes soient remplacées par une simple feuille de papier enduite de pommade camphrée (159, 3°).

233. TOILE AGGLUTINATIVE, SPARADRAP, DIACHYLON (*). On a souvent besoin de tenir les chairs vives appliquées contre les chairs, de maintenir en place un pansement autrement qu'avec de simples bandes de toile. On se procure alors des bandes de calicot, revêtues d'une combinaison qui a la propriété de les agglutiner sur la peau. On emploie à cet égard des bandes de toile de dix à vingt centimètres de largeur; on étend au pinceau, sur un des côtés, la composition suivante toute chaude; on y passe un rouleau mouillé, quand elle est refroidie, pour en rendre la surface lisse et égale.

234. COMPOSITION POUR LE SPARADRAP OU TOILE FORTEMENT AGGLUTINATIVE :

Prenez : Huile d'olive.	200	grammes.
Axonge (graisse de porc).	200	
Camphre en poudre (126).	30	

Mettez sur le feu au *bain-marie* (158**), et quand la matière est en fusion, versez :

Litharge en poudre (oxyde de plomb.)	200	grammes.

Après que la masse est redevenue limpide, ajoutez :

Cire jaune.	30	grammes.
Térébenthine	30	

Et retirez du feu, quand la goutte se fige en tombant sur la toile.

235. COMPOSITION POUR LES TOILES SIMPLEMENT ADHÉSIVES (du latin *ad*, à, et *hæreo*, rester collé); voyez alinéa 162.

236. Avec la première espèce de toile (234), on se procure des bandes larges d'un centimètre pour tenir les chairs fixées contre les chairs; la longueur des bandes est déterminée par les tours que l'on a à faire pour maintenir en place le pansement de la plaie.

Avec la seconde espèce (126), on a des bandes desti-

(*) Il serait difficile de donner l'étymologie des deux premières syllabes du mot sparadrap. — *Agglutinatif* (qui colle), de *gluten*, dont on se sert pour faire de la colle. — *Diachylon* imprégné de sucs.

nées à recouvrir tout simplement un pansement, pour le préserver du contact de l'air, et pour empêcher que la pommade ne s'écoule à travers le linge.

237. VESSIES DE PORC. Je me sers de vessies de porc, comme calottes, pour maintenir en place l'appareil pommadé du crâne et du cuir chevelu; ou comme gants, pour entretenir les extrémités, sans interruption, dans un bain d'huile ou de pommade camphrée. Dans ce dernier cas, on donne à la vessie une ouverture capable de laisser passer la main ou le pied malade; on y dépose une certaine quantité d'huile camphrée ou de pommade camphrée, on en mouille les bords avec de l'eau, et on les applique sur la cheville ou le poignet, au moyen de quelques tours de bande, que l'on desserre quand l'application a eu lieu. Si on les mouille en entier, ces vessies prennent la forme de souliers et se moulent en séchant sur le pied.

238. VESSIES EN TAFFETAS CIRÉ. Ces vessies sont destinées à tenir les parties génitales plongées dans un bain de poudre fine de camphre, le jour, et de pommade camphrée, la nuit. On peut s'en servir également pour les mains; mais alors il vaudrait mieux s'en découper des gants qui permissent de faire usage de ses cinq doigts.

238 *bis*. CALEÇONS HYGIÉNIQUES. Ce sont des caleçons munis, au périnée, d'un sachet allongé que l'on a soin de tenir plein de poudre de camphre (126). L'usage de ce simple appareil suffit souvent pour amortir et éteindre les impatiences les plus vives de lubricité. Nous les recommandons aux mères de famille et aux directeurs ou directrices de maisons d'éducation.

239. VESSIES, SURTOUTS ET GANTS EN CAOUTCHOUC OU EN MOUSSELINE FORTEMENT EMPESÉE. Ces vessies, surtouts et gants s'emploient avec avantage pour s'opposer à l'évaporation de l'alcool, et maintenir ce liquide en permanence autour d'une surface. L'alcool racornirait trop la vessie de porc, et ferait écailler le taffetas ciré.

240. Dans sa boîte de pharmacie, on doit toujours avoir du fil de soie ciré au sparadrap adhésif (235); des aiguilles courbes; un canif en forme de bistouri, pour ouvrir les ampoules ou les collections de pus; une paire

de ciseaux mousses, pour enlever les peaux mortes, et une pince à coulisse pour lier les artères.

CHAPITRE XXIII.

APPAREILS GALVANIQUES (*) : PLAQUES, SONDES, PESSAIRES, TIGELLES, COLLIERS, CEINTURES, ETC., BOUCLES D'OREILLES, ANNEAUX, LUNETTES ET CHIQUES GALVANIQUES (**).

241. APPAREILS GALVANIQUES EN GÉNÉRAL. Dès le moment que mes nouvelles recherches sur les causes de nos maladies m'eurent démontré que le plus grand nombre des maux qui s'offraient chaque jour à moi étaient les conséquences plus ou moins tardives de l'emploi des remèdes mercuriels, arsenicaux ou autres poisons métalliques, il me vint à l'esprit, comme un trait de lumière, que je pourrais parvenir à soustraire aux tissus des organes le poison qui en altère la structure ou en trouble les fonctions, en tenant appliqués sur leur surface des appareils galvaniques de la plus grande simplicité. L'expérience confirma de tous points mes prévisions et de la manière la plus heureuse; et le succès en parut si évident, même aux plus hostiles, que l'industrie se mit à exploiter, sur une grande échelle, cette nouvelle veine de profits. Ces appareils, dès lors, ont fini par prendre dans la réclame autant de noms qu'ils ont eu de fabricants, surtout en Angleterre; la moindre forme ovale ou ronde des éléments, l'addition de la moindre courroie et l'emploi de telle ou telle étoffe, ont donné matière à un brevet d'invention; et chacun s'en est trouvé au mieux, hormis la bourse du malade.

242. PLAQUES GALVANIQUES. Elles se composent d'une plaque de cuivre rosette, sur laquelle s'applique une plaque de zinc qui la déborde; de sorte que la peau soit en contact en même temps avec le cuivre, qui est en dessous et tout entier sur la peau, et avec le zinc qui recouvre le cuivre. On étend entre la plaque de cuivre et la plaque de zinc un morceau de mousseline très-claire ou de dentelle, qu'on entretient mouillée d'eau salée ou de vinai-

(*) Qui reproduisent sur le corps humain les phénomènes électriques découverts par le célèbre *Galvani*.

(**) Voyez *Revue complémentaire des sciences*, livr. de sept. 1854, tom. Ier, pag. 49; et livr. de déc. 1856, tom. III, pag. 137.

gre. Dès que la mousseline est ainsi interposée, les deux plaques agissent comme deux pôles de la pile galvanique, pour soutirer, en les décomposant, les sels mercuriels, arsenicaux ou autres qui infectent un organe ou la constitution tout entière. Presque au même instant, le zinc se dépose sur la surface de cuivre, qui est en contact avec lui ; et, chez les mercurialisés, on voit souvent la surface de la plaque de cuivre qui est en contact avec la peau se blanchir sensiblement de mercure ; mais pour que ce dernier phénomène devienne visible, il faut que la quantité de mercure absorbée par la constitution soit considérable; car il est besoin d'une forte couche de mercure pour modifier la couleur naturelle du cuivre rosette. Afin que les plaques puissent s'adapter au relief d'un organe quelconque, nous en avons obtenu par le laminoir d'aussi minces qu'une feuille de papier. La plaque de zinc ne tarde pas à être dévorée et à se festonner en dentelle par l'action galvanique; elle peut néanmoins servir en cet état jusqu'à complète extinction ; la plaque de cuivre dure presque indéfiniment.

On doit avoir soin de soumettre de temps en temps la plaque de cuivre à la flamme de bois ou d'une lampe à esprit-de-vin, sous le tirant d'une bonne cheminée ; mais toutes les fois qu'on l'enlève, on doit frotter avec un linge imbibé de vinaigre la surface de ce cuivre qui a été tenue appliquée sur la peau, jusqu'à ce qu'on l'ait rendue luisante comme le cuivre de la vaisselle; on jette chaque fois le chiffon dans le poêle, et on essuie avec soin la plaque de cuivre.

Les bords des plaques seront sertis avec art, afin qu'ils n'égratignent pas la peau, ce qui occasionnerait de petites plaies envenimées.

Lorsqu'on veut augmenter encore la puissance de soustraction qui est inhérente à ces appareils, on en associe deux ou un plus grand nombre entre eux, soit en les superposant, soit au moyen d'un fil de cuivre ou même de fer qui s'attache par un bout à la plaque de cuivre de l'un, et par l'autre bout à la plaque de zinc de l'autre.

EMPLOI DES PLAQUES GALVANIQUES. Trois fois par jour, immédiatement après l'ablation du cataplasme aloétique

(166), ou des compresses d'eau sédative (177, 2°), on applique sur la même surface les plaques galvaniques, le cuivre sur la peau; on les laisse agir au moins un quart d'heure; et quand on les retire, on lave la peau à l'alcool camphré et la plaie à l'eau goudronnée (203), ou à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°); l'on recouvre ensuite la plaie, et même la peau non entamée, avec un linge enduit d'une forte couche de cérat camphré (162).

Lorsqu'on prend un bain sédatif, soit général (107), soit local (110), les personnes à qui les plaques galvaniques sont prescrites ont soin de les changer de place de minute en minute, en les promenant sur toutes les parties du corps, spécialement sur les surfaces qui sont le siége d'ulcérations, d'éruptions cutanées ou de douleurs goutteuses et rhumatismales.

243. Sondes galvaniques. Ces appareils se composent d'une sonde droite du plus petit calibre en cuivre rosette, ayant un trou latéral un peu au-dessous de son extrémité fermée, et d'une tige de zinc qui puisse être introduite sans frottement dans la sonde de cuivre. On huile l'étui de cuivre avant de l'introduire dans le canal de l'urètre; et on trempe la tige de zinc dans l'eau salée, avant de l'introduire dans l'étui de cuivre. On ne doit jamais pousser la sonde plus avant que la glande prostate, de crainte que son action galvano-plastique ne détermine des dépôts calculeux dans la vessie.

244. Pessaires (*) galvaniques. Ces sondes servent dans les maladies de l'anus ou dans celles des organes génitaux de la femme exclusivement. On doit les retirer toutes les cinq minutes, afin qu'elles n'aient pas le temps de contracter adhérence avec les parois de l'organe. Que si l'on éprouvait une certaine difficulté pour les retirer, il suffirait d'injecter de l'huile dans l'étui de cuivre après en avoir retiré la tige de zinc. C'est la sonde du paragraphe précédent, mais de plus fort calibre, afin qu'elle agisse sur une plus grande surface, en dilatant modérément les parois du tube vaginal. On doit avoir soin de

(*) Pessaire : en latin, *pessarium, pessus* ou *pessum;* en grec, *pessos;* du verbe *pipto,* tomber, se dit d'un instrument qu'on introduit dans l'organe sexuel pour empêcher la matrice de descendre, dans le cas de chute ou *prolapsus* de matrice (346).

leur donner une longueur suffisante pour que la base en soit maintenue constamment en dehors.

Ces pessaires sont maintenus en place, pendant 10 ou 15 minutes, chaque fois qu'on a le temps de les introduire. Nous les employons contre toutes les affections des organes sexuels de la femme.

245. Tigelles galvaniques. C'est une double tige composée d'un fil de cuivre et d'un fil de zinc soudés au sommet, appliqués l'un contre l'autre et flexibles de manière à pouvoir prendre toutes les courbures, afin de pouvoir être introduite sans douleur et sans danger dans toute espèce de cavité, dans les cornets du nez, dans le tuyau auditif, dans les fistules enfin où ne sauraient pénétrer les sondes galvaniques.

246. Colliers galvaniques. Ce sont des chaînes à anneaux alternativement de cuivre et de zinc, que l'on porte le jour autour du cou; le soir, on les trempe quelques secondes dans une eau légèrement vinaigrée, puis on les lave à grande eau et on les plonge dans de la sciure de bois toute chaude, où on les laisse toute la nuit; c'est là le moyen de les préserver de l'oxydation.

247. Ceintures galvaniques. Ce sont les mêmes chaînes assez longues pour entourer la taille. On les quitte également tous les soirs.

Les anneaux peuvent être faits d'un simple fil ou d'une certaine série de spires sous forme d'un barillet. On les engrène soit parallèlement, au moyen d'un fil de zinc ou de cuivre qui sert d'axe à deux anneaux, ou bien bout à bout à la manière des chaînes ordinaires. On peut encore les composer de plaques alternativement de cuivre et de zinc, ou de plaques de zinc recouvrant de plus petites plaques de cuivre, de manière qu'en place le cuivre et le zinc touchent également la peau.

Ces colliers et ces ceintures peuvent également servir de bracelets et de jarretières galvaniques; et dans l'un et l'autre cas, ils contribuent admirablement à purifier les régions infectées de mercure ou d'autres métaux intoxicants. Les ceintures se portent de préférence quand toute l'organisation est détériorée par de telles causes d'infection.

248. 1° Boucles d'oreilles galvaniques. Contre les

maux d'oreilles, dans le cas où le malade porte des boucles d'oreilles d'or ou d'argent, on passe dans l'anneau de ces appareils un fil de cuivre et un fil de zinc que l'on garde tant qu'on n'a pas besoin de sortir, et qu'on lave à l'eau vinaigrée et à grande eau quand on s'en débarrasse; on les plonge ensuite dans de la sciure de bois toute chaude pour les conserver à l'abri de l'humidité.

2° Les ANNEAUX D'OR et D'ARGENT constituent un excellent appareil galvanique local, quand on a soin de les placer de manière qu'ils se touchent, soit sur le même doigt, soit à deux doigts voisins.

3° LUNETTES ET OEILLÈRES GALVANIQUES. Contre les maux d'yeux, on entoure une des branches de la monture des lunettes ou des conserves (lunettes à verres grossissants ou non) avec un fil de cuivre, et l'autre branche avec un fil de zinc; chaque soir on lave les deux branches avec de l'eau vinaigrée et ensuite à grande eau, et on les plonge dans de la sciure de bois chaude où on les laisse jusqu'au lendemain matin (246). On peut se procurer aussi, *Rue du Temple, n° 14, maison Raspail,* des œillères galvaniques (397, 7°.)

249. CHIQUES GALVANIQUES POUR LES GRANDES PERSONNES. Contre les maux de gorge, des gencives, des dents et des parois buccales, on tient dans la bouche des grenailles d'étain, ou bien une pièce d'or accolée à une pièce d'argent d'égal diamètre (une pièce de 20 fr. accolée à une pièce d'un franc, ou une pièce de 10 francs accolée à une pièce de 50 cent.). On promène ces grenailles ou cette couple de pièces dans la bouche, ce qui fait saliver beaucoup; on a soin de cracher la salive; et toutes les 20 minutes on se gargarise à l'eau zinguée salée (194 *bis*, 3°). On les quitte, ces chiques, toutes les fois qu'on est fatigué, mais surtout quand on doit dormir. Les grenailles, on les remplace tous les jours; et quand la provision a toute passé à cet usage, on fait fondre de nouveau cette masse d'étain dans une cuiller en fer, et l'on jette la matière liquide dans de l'eau, où elle se divise de nouveau en grenailles.

Les pièces d'or et d'argent, on les expose chaque soir pendant un instant, sous le tirant de la cheminée, à la flamme d'une lampe à alcool ou à celle du bois, et aussi-

tôt après on les plonge dans de l'eau vinaigrée et on les essuie avec soin pour les faire resservir le lendemain.

CHIQUES GALVANIQUES POUR LES ENFANTS. Les enfants, dans leur étourderie, seraient exposés à de graves accidents en gardant de pareilles chiques dans la bouche. On se sert ou bien d'un anneau d'or et d'un anneau d'argent, qu'on lie ensemble par un fort cordonnet de soie, dont le bout s'attache à la boutonnière de leur vêtement, ou bien de jouets, soit d'étain, soit d'or et d'argent, enfin de cigarettes de camphre à tuyau d'étain, que l'on décape souvent au couteau.

CHAPITRE XXIV.

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES (*) DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

249 *bis*. A l'époque des premiers débuts du *nouveau système* dont notre *Manuel* est l'expression, l'orthopédie était exclusivement dévolue à la mécanique; la médication ne lui semblait d'aucune utilité pour ramener un membre à sa direction normale; on eût dit qu'elle voulait refaire et reconstituer l'organisation à l'aide seule du treuil et de la poulie, et qu'elle n'avait en vue de redresser un membre que comme on redresserait un morceau de bois : aussi ses appareils avaient l'air de tout autant d'instruments de torture, de chevalets, de lits de Procuste, de cuirasses à compression et de souliers à constriction. Pour combattre une déviation de la taille, on oppressait les poumons et le cœur; pour ramener en dedans un pied dévié en dehors, ou réduire un membre luxé, on encaissait à demeure le patient dans une bière, exposant la santé générale à tous les dangers d'un repos forcé et d'une position encore plus forcée. Il arrivait ainsi chaque jour que, pour reformer la partie, on finissait par sacrifier le tout; et tel est l'effet de l'engouement pour les promesses professorales, qu'il a fallu encore plusieurs

(*) Le mot *orthopédique*, introduit en 1741 dans la nomenclature par le docteur Nic. Andry, à qui revient de même la dénomination de *ver solitaire* pour désigner le *tænia* (du grec, *orthoô*, redresser, *paides* les enfants affectés d'une déviation quelconque), est trop restreint dans son étymologie. Il eût été mieux de dire *orthomélique*; de *orthoô*, ramener à sa direction normale, *melos*, tout membre qui s'en écarte.

années pour que, l'opinion publique ouvrant les yeux sur les terribles inconséquences que nous signalons, les établissements consacrés à cet art de torturer les patients à l'aide des plus savantes combinaisons de la mécanique, fussent tous obligés de mettre les clefs sur la porte de devant, tant on avait vu de malheureux passer par la porte de derrière, les pieds devant, et encore non redressés.

L'orthopédie du nouveau système est au contraire une association constante de la mécanique, de la médication locale et de l'hygiène. La médication seconde et ramène le travail de l'organisation; la mécanique s'oppose au travail de la déviation et seconde la médication locale; tandis que le régime hygiénique alimente et maintient en bon état les fonctions de l'organisation générale.

Le patient est libre de tous les mouvements des membres sains, pendant tout le temps que dure la médication et le redressement du membre affecté d'une déviation quelconque. Jamais la respiration n'a à souffrir de l'appareil destiné à redresser la taille, parce qu'aucune partie de l'appareil ne prend son point d'appui sur la poitrine. J'ai fait marcher, pendant deux ans qu'a demandés la complète et radicale guérison, un malade affecté de carie transversale du talon et de l'astragale, de manière que chacun croyait que le pied affecté portait à terre comme l'autre; et le malade suffisait aux courses les plus fatigantes, sans se fatiguer plus qu'un autre. Nul n'est condamné au repos, et encore moins au lit; et il faut que la santé générale ait été complétement délabrée par les empoisonnements médicaux, pour que le but ne soit pas atteint au bout de deux à trois années au plus, dans les cas les plus difficiles.

On trouvera la figure et la description détaillée de tous les appareils avec lesquels la nouvelle méthode seconde l'œuvre de sa médication, dans la notice que mon fils, Camille Raspail, médecin à Paris, a fait paraître à ce sujet en mai 1862 (*).

N.B. 1° Nous avons eu, pendant près de dix ans, pour or-

(*) Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. Raspail; par Camille Raspail, fils, médecin; in-8° de 48 pag.; mai 1862.

thopédiste l'infortuné Chavanon, mort subitement à St-Pétersbourg, à l'instant où il venait de signer un engagement avec le gouvernement russe. Depuis cette époque, nous n'avons eu qu'à nous applaudir, moi et mon fils Camille, d'adresser les malades dont la position réclame un appareil, à M. Charrière, rue de l'École de Médecine. Quiconque autre se targuerait d'être notre orthopédiste ne devrait être considéré que comme un indigne imposteur.

2° Le succès de ces appareils est devenu si évident, que depuis deux ans, les Académies, fidèles à l'antique consigne, ouvrent à deux battants, les portes du rapport favorable à tout plagiaire qui se présente pour en débaptiser l'inventeur ; nous en avons sous les yeux un des plus dégoutants exemples.

CHAPITRE XXV.

SIROP (*) DE CHICORÉE.

250. Formule simplifiée :

Racine de rhubarbe	20 grammes.
Chicorée sauvage sèche (racines et feuilles ensemble)	55
Lichen d'Islande	10
Sucre	500

251. Préparation. Faites bouillir la chicorée et le lichen d'Islande dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. En ôtant du feu, versez dans le liquide la racine de rhubarbe, coupée par petits morceaux ; laissez infuser et macérer jusqu'au lendemain matin. Filtrez et passez le tout à travers un linge fort, et mêlez-y alors les 500 grammes de sucre fondus à la chaleur dans 500 grammes d'eau. Remettez sur le feu jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance sirupeuse.

252. Usages. On administre le sirop de chicorée aux enfants à la mamelle et en bas âge, et à ceux qui se refusent à prendre l'aloès (101), On leur en donne une cuillerée à café et même une cuillerée à bouche le matin et le soir, tous les deux ou quatre jours. Ce sirop est purgatif et vermifuge.

(*) Le mot *sirop* vient de l'arabe, *scharab* (potion), que les Espagnols écrivent *jarab*, et prononcent presque de même que l'arabe.

CHAPITRE XXVI.

SIROP D'IPÉCACUANHA.

253. Ce sirop étant un peu long à préparer, et son usage étant restreint à des cas rares, mais qui demandent des secours prompts, il sera mieux, au lieu de le préparer soi-même, de se le procurer chez un pharmacien.

CHAPITRE XXVII.

VINAIGRE CAMPHRÉ. — ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

254. **Formule :**

Camphre en poudre (126)	1 gramme.
Vinaigre rectifié.	1 décilitre.

255. **Préparation.** On dépose la poudre de camphre dans le vinaigre, on bouche le flacon, on agite, et l'on attend, avant de s'en servir, que le camphre ait imprégné le vinaigre soit spontanément, soit à l'aide de la chaleur. Si l'on tenait à ce que le vinaigre fût chargé d'une plus forte dose de camphre, on n'aurait qu'à mêler à l'acide acétique 10 grammes d'alcool camphré (142); mais la première formule est préférable, parce que le vinaigre trop camphré, en brûlant sur la pelle, répand une fumée incommode de camphre brûlé.

On emploie ce vinaigre à purifier le mauvais air, en en jetant quelques gouttes sur une pelle rougie. Étendu de vingt fois son volume d'eau, on s'en gargarise dans les cas de scorbut et d'affections gangréneuses, et on s'en lotionne souvent dans les cas de typhus et de peste; on en respire souvent partout où se dégagent des miasmes putrides, et surtout soit lorsqu'on passe par les rues malpropres des cités populeuses et dans les cimetières infectés, soit en cas de défaillance.

256. **Règle générale.** Quand le sang est congestionné par l'absorption d'un acide, d'où fièvre, faites des lotions avec l'eau sédative (179); quand il est liquéfié par l'absorption d'une substance à base d'ammoniaque, d'où atonie, lotions de vinaigre camphré très-étendu d'eau (car cet acide pur brûle la peau comme un caustique).

257. **Acétate d'ammoniaque ou sel de Mindererus.**

Dans un très-petit flacon bouché à l'émeri, contenant le quart de sa capacité d'acide acétique (254), vous versez goutte à goutte et avec précaution de l'ammoniaque liquide, dans la proportion d'une partie d'ammoniaque sur cinq d'acide acétique, ou bien en couvrant les cristaux de sel de Mindererus avec une couche d'acide acétique rectifié, et vous bouchez alors le flacon; pour empêcher le liquide de déverser, on bourre le flacon d'amiante ou de coton. Ce sel a plus de vertu encore que l'acide acétique, à cause de son double principe; on s'en sert dans les mêmes circonstances pour corriger l'air que l'on respire ; c'est un préservatif contre les miasmes des rues qui donnent lieu à tant de cas d'apoplexie foudroyante (25, 13°); on doit en avoir toujours un flacon sur soi pour le flairer de distance en distance.

CHAPITRE XXVIII.

DES SUPPRESSIONS A FAIRE DANS LA THÉRAPEUTIQUE (*).

258. Nous venons d'énumérer les substances et les compositions pharmaceutiques qui suffisent à notre médication et en ont constamment assuré le succès. Il nous reste à expliquer les raisons que nous avons de supprimer les moyens de la médication ancienne.

259. 1° Nous supprimons la saignée locale ou générale par les sangsues, les ventouses scarifiées et la lancette. Ce n'est jamais sans danger que l'on greffe une nouvelle maladie sur une autre maladie, que l'on blesse un être vivant déjà blessé; on complique la maladie, en cherchant à y faire diversion; on soulage en apparence, on affaiblit en réalité; on désemplit les vaisseaux sains, on ne désobstrue pas les vaisseaux malades. Il serait absurde de croire qu'en saignant on purifie le sang et que l'on en soutire le vice; si le sang était vicié, il le serait autant dans ce qui reste que dans ce qu'on en extrait.

Mais enfin, pourquoi avoir recours à ces moyens violents et sanguinaires? Voulez-vous calmer la fièvre? Vous n'y réussirez pas par la saignée. L'eau sédative (179), en

(*) THERAPEUTIKÈ, sous-entendu *techné*, art de servir (*therapeuô*) les malades, de leur donner en temps opportun des soins et des remèdes.

compresses ou en lotions, la calme et la fait disparaître en cinq minutes dans le plus grand nombre de cas, en un quart d'heure dans les cas les plus extraordinaires; le pouls tombe alors de 180 à 60. Or, comme vous ne jugez de la fièvre que par le pouls, que demandez-vous de plus? Interrogez le malade, il vous dira qu'il est soulagé. Laissez donc là votre lancette, elle a fait assez de mal depuis Hippocrate.

2° Les sangsues enveniment les plaies; les ventouses désorganisent les tissus : deux moyens pires que la lancette.

3° Je supprime les vésicatoires (*) et les cautères (**), par le même principe qui fait que je m'empresse de fermer une plaie dès que je l'aperçois. La nature n'a pas créé la maladie pour guérir d'une autre maladie; c'est la médecine scolastique qui lui a prêté cette absurdité. Ouvrez une issue au pus, quand vous découvrez qu'il s'accumule dans un organe; mais toute maladie ne coule pas au dehors, comme le pus, par les trouées que vous faites au corps malade; n'attendez pas qu'elle se fraye un passage par les trous de sonde que vous y pratiquez.

Il est deux seuls cas où le cautère peut tenir de la théorie une place utile dans notre système de médication : 1° c'est lorsque les fistules qui donnent issue au pus des caries mercurielles tendent, par la force vivifiante de notre traitement, à recoller leurs bords et à déterminer ainsi de nouvelles poches, de nouveaux abcès et puis de nouvelles fusées purulentes; dans ce cas nous introduisons dans l'orifice de la fistule un *pois à cautère* (mais non artificiel), que l'on recouvre d'une feuille de lierre et ensuite d'un linge enduit de cérat camphré; le pois et la feuille aspirent la substance vénéneuse avec autant de puissance peut-être, mais proportionnellement, que le font les peaux d'animaux vivants (111, 2°); 2° lorsqu'il s'agit d'ouvrir des abcès et des kystes (259, 4°). (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. IV, pag. 266.)

(*) Substance dont l'application sur la peau y produit des ampoules ou vésications.

(**) Cautère, en grec, *kauster*, de *kaiô*, brûler; opération, qui brûle et désorganise la peau.

Les vésicatoires offrent un autre danger : ils sont dans le cas de produire un empoisonnement endermique, quand l'ampoule crève et que les débris de cantharides s'appliquent immédiatement sur le derme dénudé ; de là difficulté atroce d'uriner, œdème et érysipèle, sans parler ici de la fièvre que ces épouvantables vésicatoires de la largeur de la poitrine et du dos communiquent au malade ; car on dirait alors que le pauvre malade est un coupable que le bourreau met à la torture et à la question. J'ai vu dans les hôpitaux des cas d'application de vésicatoires qui me faisaient reculer d'horreur; et je crois que c'est à ces sortes de spectacles des barbares aberrations de la médecine que je suis redevable de n'avoir jamais voulu m'enrôler médecin ; je ne me sentais pas le courage de faire en cela comme tout le monde, et je n'avais pas encore découvert un moyen de faire autrement et d'une manière moins révoltante. Alors *il était trop tôt*, aujourd'hui *il est trop tard :* ce que j'ai découvert est si simple, que chacun pourra se passer de moi; comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi ?

4° Je n'emploie les caustiques (*) que pour remplacer le bistouri, dans le cas où il s'agit de donner une issue au pus d'un abcès (265) ou au liquide d'un kyste (343), etc. Je me sers alors d'un mélange par égale part de potasse caustique et de chaux vive (*caustique de Vienne*). A cet effet, le membre est placé dans la position horizontale : on applique sur la surface que l'on veut perforer une plaque de sparadrap (233), au centre de laquelle on a pratiqué une ouverture de tout au plus un centimètre de diamètre. On entoure cette ouverture d'un bourrelet de sparadrap qui fait l'office d'entonnoir; on remplit cet entonnoir d'un à deux grammes de ce mélange, selon le volume et l'épaisseur de la poche à perforer, après y avoir versé quelques gouttes d'eau, pour faciliter l'action du caustique ; et l'on a soin d'étancher le liquide dès que la perforation lui a ménagé une issue ; on se sert pour cela de morceaux de linge que l'on applique avec

(*) *Caustiques*, de *kaió*, brûler; substances qui ont la propriété de brûler la peau.

une pince ou des ciseaux : on jette les linges au feu, crainte d'accident. On lave la poche, dès qu'elle a été bien vidée, avec l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) tiède, ensuite avec l'huile camphrée (218), et l'on rapproche les chairs, comme nous le dirons à l'article Blessures (276).

5° Je supprime les sinapismes (*) parce que je supprime la fièvre ; je supprime le moxa (**), parce que je redoute les effets ineffaçables de la brûlure. Je cherche à soulager et non à ajouter souffrances à souffrances (***).

6° Je supprime la polypharmacie (****), parce qu'avec peu de remèdes je puis suffire à tous les maux. Le médecin n'a recours à la multiplicité des remèdes que lorsque ses ressources sont à bout ; il essaye et tâtonne aux dépens du restant de la santé et des économies du malade : c'est, pour le médecin, une fiche de consolation et un moyen de s'étourdir sur ce qui menace d'arriver ; c'est, pour le pauvre malade, une illusion nouvelle qu'il se procure avec des larmes et de la sueur.

7° Je supprime l'émétique (*****), de crainte des congestions cérébrales, de l'excoriation de l'estomac et de l'œsophage, des déchirements de l'organe pulmonaire. Les purgatifs débarrassent l'estomac d'une manière bien plus inoffensive.

8° Je supprime surtout la diète (******), parce que l'homme malade a besoin, comme l'homme bien portant, de se nourrir selon ses forces et son appétit, et que la faim

(*) Sinapismes, applications d'une pâte faite avec la farine de moutarde blanche (en latin, *sinapis alba*).

(**) Moxa (mèche, en portugais), mot nouvellement introduit dans la nomenclature de la chirurgie française, pour désigner la cautérisation de la peau, au moyen d'une mèche de coton enflammée.

(***) L'Académie de médecine de Paris avait fini par entrer à pleines voiles dans cette voie du progrès ; elle avait abjuré presque tout son passé dans une discussion animée qui a duré du 9 octobre 1855 au 4 janvier 1856. (Voyez *Revue complémentaire*, tom II, livr. de mars 1856, pag. 241.) Mais depuis lors la médecine est retournée à ce qu'elle avait conspué un instant (*ad vomitum*).

(****) Polypharmacie, du grec, *polu*, nombreux, et *pharmacon*, remède ; système médical qui emploie une foule de remèdes, sans distinction et sans connaissance de cause.

(*****) Émétique, substance qui porte à vomir (en grec, *éméô*).

(******) Diète, vulgairement *régime*, du grec, *diaïta*, genre de nutrition, ce qui a fini par signifier, absence de nutrition.

complique horriblement toute espèce de maladie. Au moyen de ma médication, tout malade mange dès qu'il se sent appétit; et, si la digestion provoque un instant de fièvre, l'eau sédative en triomphe rapidement (179). Jamais, au grand jamais, je n'ai éprouvé le moindre accident de l'emploi de cette méthode, antiscolastique mais rationnelle. Désormais, le malade ne mourra plus faute de sang et de nourriture.

9° Je supprime, avec les sels vénéneux (55), l'emploi du sulfate de quinine, cette trop longue duperie médicale, à laquelle la fièvre refuse de céder comme au quinquina, et qui ne triomphe quelquefois de la fièvre qu'au prix de la gastrite et des inflammations d'intestins. Pourquoi recourir à ce moyen équivoque et dangereux, quand, avec un peu de camphre à l'intérieur et d'eau sédative à l'extérieur, on dissipe si vite une fièvre quelconque? (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, p. 55.)

10° Je supprime enfin sans miséricorde tout moyen violent, parce que le but de l'art de soigner les malades est de les soulager au plus tôt, et que la médication ne doit jamais prendre l'air d'une torture, d'une vengeance, d'une punition. Or, avec mes moyens simples et inoffensifs, on soulage d'abord et l'on guérit ensuite, si la maladie n'est pas arrivée à la période incurable; mais alors même on soulage encore le malade, ce qui est, du moins, une compensation au triste regret de ne pouvoir le guérir.

11° Je supprime les applications de la glace, surtout sur le crâne, parce que, par ce moyen, on ne calme l'inflammation qu'en désorganisant les liquides et les tissus; qu'on ne semble tenir en arrêt la fièvre cérébrable qu'au prix de l'anéantissement de la pensée et de l'abrutissement de l'intelligence, quand la mort ne survient pas. Que penser d'une médecine qui condamne le malade à la diète, et le nourrit ensuite de boissons glacées? Mais, si un charlatan se conduisait ainsi, on le traînerait devant les tribunaux comme homicide. Enfin, ce qu'on cherche à obtenir par le froid si souvent mortel de la glace, l'action de l'eau sédative le produit en quelques minutes, d'une manière aussi sûre qu'inoffensive.

12° Supprimez également, et de la manière la plus sé-

vère, l'emploi des inhalations (*) d'éther, de chloroforme et surtout d'amylène, qui ne conjurent la douleur qu'au danger de faire perdre la vie. (Voyez, sur les accidents ou les cas de mort occasionnés par ces moyens, notre *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, pag. 33, 142, 333, 387; tom. II, pag. 29, 61, et la *Revue complémentaire des sciences*, tom. I, 1855, pag. 334, et tom. III, 1857, pag. 330.)

Courir une chance de mort pour échapper à cinq minutes de souffrance, c'est quelque chose comme de jouer sa vie à pile ou face.

Proposer ce parti à un soldat et à un homme de cœur, c'est quelque chose comme de faire insulte à son courage.

S'exposer à mourir asphyxié, de crainte de souffrir cinq minutes à se voir opérer, après avoir si longtemps souffert pour se préserver de l'opération même, c'est l'inconséquence de l'enfant qui aime mieux recevoir les étrivières que de se laisser tirer une épingle du doigt.

Quant à la philanthropie dont se targue la chirurgie en pareil cas, elle ressemble un peu à celle du bourreau, qui ne manque jamais de bander les yeux au condamné, une seconde avant l'application de la peine.

Ce n'est pas l'instant de l'opération qu'il faudrait éthériser, ce sont les longs instants de terreur qui la précèdent. L'opération, en effet, n'est qu'une piqûre ajoutée à de longues tortures morales.

(*) Inhalations, aspirations, du latin, *inhalo*, formé de *halo*, pousser, haleine, *in*, en dedans.

TROISIÈME PARTIE.

MÉDECINE DOMESTIQUE,

OU APPLICATIONS DÉTAILLÉES DES PRINCIPES DÉVELOPPÉS DANS LES DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES AU TRAITEMENT DES MALADIES LES PLUS COMMUNES.

260. Nous vous avons expliqué en peu de mots les causes d'où émanent les accidents qui jettent le trouble dans nos fonctions et prennent le nom de *maladies*. Nous vous avons fourni les formules et les méthodes nécessaires pour pouvoir préparer vous-mêmes vos *médicaments*. Il nous reste à vous apprendre à être vos propres médecins, en vous donnant autant de spécimens de traitement que nous comptons de maladies ordinaires. Nous aurons soin de nous servir des désignations vulgaires, afin que les moins lettrés soient en état de retrouver ce qui convient à leur état de santé. Le médecin nous pardonnera la trivialité de notre langage; le public nous pardonnerait moins volontiers l'emploi des synonymes scientifiques qui ne lui sont rien moins que familiers.

261. Nous rangerons les maladies par ordre alphabétique, afin que ce petit recueil soit aussi facile à consulter pour chaque maladie qu'un dictionnaire; et, dans tout autant d'alinéas particuliers, nous exposerons : 1° les définitions et les étymologies; 2° les causes d'où la maladie peut émaner; 3° les effets et les symptômes qu'elle détermine; 4° le traitement qui nous a toujours réussi pour la combattre; 5° les exemples les plus saillants de guérisons obtenues à la faveur de ce traitement.

262. En tête de ce recueil alphabétique, nous placerons le résumé de notre traitement hygiénique et préservateur, au moyen duquel on sera sûr de maintenir sa santé en bon état, et de se préserver de l'invasion de la maladie.

Dans tout traitement spécial, il est entendu que l'on se soumettra en même temps à ce régime hygiénique.

263. *N. B.* Les chiffres entre deux parenthèses, et qui ne sont pas suivis de la désignation abrégée d'un poids ou d'une mesure, sont un renvoi à l'alinéa où se trouvent indiqués la préparation ou l'emploi du médicament désigné. (Voyez l'avis de la page VIII.)

SECTION Ire.

RÉGIME HYGIÉNIQUE (1**) OU MÉDECINE PRÉVENTIVE RÉDUITE A SA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ.

264. 1° Préservez-vous en tout temps de l'humidité, du froid aux pieds, des courants d'airs et des changements brusques de température.

2° N'habitez que des pièces à plafond élevé, exposées au soleil, à cheminée, et où l'air se renouvelle sans cesse, mais sans courant d'air à hauteur d'homme.

3° Changez de linge soir et matin, et après chaque transpiration trop abondante; mais, à chaque fois, nettoyez-vous le corps : quand il fait froid, soit avec l'alcool camphré (143, 1°), soit avec l'eau de Cologne, et mieux avec notre eau de toilette (142 *bis*); avec l'eau sédative (178), quand il fait chaud et que vous vous sentez un peu de fièvre. Par-dessus la lotion, faites-vous frictionner par une main douce, avec la pommade camphrée (159, 1°). Ceux qui n'ont pas le moyen de se faire frictionner y suppléeront au moyen d'une serviette ou d'un mouchoir graissé avec la pommade camphrée, qu'ils se passeront en sautoir, tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, en en tenant un bout de la main droite par devant, et l'autre bout de la main gauche en arrière; ils se frictionneront, en tirant, alternativement de haut et de bas, le bout de devant et le bout de derrière. Ou bien ils se lotionneront la poitrine, les reins et les bras avec l'alcool camphré, et se frictionneront eux-mêmes toutes les surfaces qu'ils pourront atteindre, depuis les pieds jusqu'aux reins, en se baissant et se relevant alternativement, ce qui réunira aux avantages de la friction ceux d'un exercice corporel tout aussi hygiénique.

4° Saupoudrez chaque soir vos lits et ceux de vos enfants avec la poudre de camphre (126), entre les matelas et les draps; vous protégerez ainsi vos nuits, et contre les écarts de l'imagination qui rêve, et contre l'invasion des insectes nocturnes qui, par leurs piqûres, rendent le sommeil pire que l'insomnie.

5° Ne mangez qu'à des heures réglées.

6° Reposez-vous une demi-heure après le repas; li-

vrez-vous ensuite soit au travail manuel, soit à un exercice corporel, mais aussi rarement que vous le pourrez aux occupations de l'esprit, en sortant de table.

7° Travaillez d'esprit à jeun et la cigarette de camphre à la bouche (131). Gardez la cigarette dans les occupations sédentaires.

8° Retirez-vous de table avec un léger restant d'appétit.

9° Lorsque vous aurez à vous écarter de votre régime, à rendre ou à accepter un dîner, commencez par l'eau rougie, et n'arrivez au vin pur qu'à l'approche du dessert; et que vos vins de dessert soient tous des élixirs aromatiques (49).

10° Recommandez qu'on épice hautement, mais agréablement, vos mets (41) : les condiments, comme les élixirs ou vins de dessert, sont des vermifuges au premier degré. Les mets fades et sucrés, les mucilagineux, les fruits verts, ouvrent par tous les pores nos intestins à l'invasion de nos vers rongeurs, et deviennent ainsi l'occasion d'une foule de maladies d'une gravité progressive. Le régime épicé convient à toutes les constitutions et à tous les âges; la médecine scolastique du commencement de ce siècle en avait inspiré la peur; nous avons bravé cette peur, et la bonne digestion a fait justice des puériles frayeurs de la médecine; aujourd'hui la quinteuse vieille trouve qu'elle a les dents moins longues en mangeant comme nous.

11° Ne prolongez pas trop avant dans la nuit vos veilles et vos soirées. Le sommeil que vous prendriez pendant le jour n'équivaut pas au sommeil de la nuit : l'insomnie et l'asphyxie, c'est là tout ce que l'on gagne dans les longues veillées.

12° Trois fois par jour, écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre (5 centigrammes environ) (122); et avalez-le au moyen d'une gorgée, soit d'eau de chicorée (215), soit d'eau de houblon (214) ou mieux d'eau salée (194). Prenez la même dose de camphre en cas d'insomnie; en général, 5 centigrammes de camphre donnent deux heures de paisible sommeil.

13° Comme ce régime, en ramenant l'appétit, finit par amener à la suite la constipation, on prendra, tous les

quatre ou cinq jours et à plus grands intervalles, si on va régulièrement à la selle, 25 centigrammes d'aloès (cinq grumeaux) (101), soit entre deux tranches de pain de la soupe, soit en les plaçant sur la langue, et avalant une gorgée d'eau; on dînera ensuite comme à l'ordinaire. Avant de se coucher et le lendemain matin, on prend tout chaud un grand bol de bouillon aux herbes (104). On ira à la selle de cinq à huit heures du matin; et on en sera quitte le restant de la journée, en vaquant à ses occupations. Pour certaines personnes, cette dose est trop faible; on l'élève à 30 et 40 centigrammes et en poudre, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au degré qui convient à leur constitution. La dose des enfants est de 10 à 15 centigrammes (deux ou trois grumeaux) (101). Lorsqu'ils se refusent à cette médication, on leur donne, le matin, une cuillerée de sirop de chicorée (250).

14° L'enfant à la mamelle profitera du régime hygiénique et épicé de sa nourrice, comme si on lui administrait à lui-même les médicaments; le camphre et les condiments passant immédiatement dans le lait. Dans leurs petits malaises, on les frictionne sur le ventre avec la pommade camphrée, et on leur donne de petits lavements avec gros comme une noisette de pommade ou d'huile camphrée (221 *bis*). *Voy.* de plus Enfants en bas age (311).

15° Ne forcez la nature en rien, ni dans la fatigue du corps, ni dans celle de l'esprit, ni dans les plaisirs licites. Soyez sobres et tempérants; sachez finir où l'excès commence; sachez battre hardiment en retraite en face du danger. Prendre un plaisir aux dépens de sa santé, c'est perdre le droit de se plaindre quand on sera malade. Prendre un plaisir dont les stigmates passeront en héritage aux enfants, c'est commettre par anticipation un infanticide. Je n'ai jamais estimé un homme qui se moque de ces sortes d'accidents, avec la perspective d'être un jour père de famille; quelle aberration d'esprit que de se montrer probe et généreux envers tous, excepté envers sa progéniture!

16° Soyez désintéressés, francs et loyaux en amour, en amitié et dans les affaires. La dissimulation et la cupidité sont les vers rongeurs du plus noble de nos organes. Je ne sache pas d'acte qui soit mauvais en lui-même;

un acte ne devient tel que par le mensonge envers la nature ou envers autrui. Le menteur et le fourbe souffrent plus encore qu'ils ne font souffrir; on ne vit calme et sain que dans le vrai.

17° En vous conformant à ces simples prescriptions hygiéniques, vous vous préserverez de bien des maladies, et par conséquent des *bons offices* du médecin.

18° Dans toute espèce de traitement spécial que nous allons décrire pour chaque maladie, il sera sous-entendu que le malade se soumettra en outre au régime des § 3°, 4°, 10°, 12° et 13° de cette section.

SECTION II°.

APPLICATIONS PARTICULIÈRES, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES PRINCIPES DE NOTRE SYSTÈME DE MÉDICATION AUX DIVERSES MALADIES.

Nous allons donner, dans cette seconde section de la troisième partie, l'exposé succinct, mais suffisant, des résultats positifs de notre longue expérience. Le succès des médications que nous prescrivons ne s'est jamais démenti dans les cas guérissables, que l'on nous en croie sur parole; il n'y a aucune raison, et encore moins d'intérêt qui nous porte à exagérer les faits et à surprendre la religion de ceux qui souffrent.

Nous ne nous occupons dans ce livre que de l'application de notre méthode aux cas maladifs de l'homme. Nous renvoyons à notre FERMIER-VÉTÉRINAIRE, pour son application aux maladies des bestiaux et animaux domestiques : Le *Fermier-Vétérinaire* est le *Manuel* de la ferme, de la bergerie et des haras.

N. B. Afin de se retrouver dans cette énumération par ordre alphabétique, et de tomber juste sur le traitement qui convient aux maux qu'on éprouve, il suffira de se rappeler le nom le plus vulgaire de la maladie, et de le chercher dans le catalogue, par la première lettre de son nom ou de celui de l'organe affecté.

A

265. 1° ABCÈS CHAUD, CLAPIER OU FOYER PURULENT, FUSÉES PURULENTES, DÉPÔT, APOSTÈME. — 2° ABCÈS FROID, HUMEURS FROIDES. — 3° ABCÈS OSSEUX OU CARIE DES OS.

ETYMOLOGIES (*). ABCÈS, anciennement *abscès*, vient du latin, *abscessus*, composé de la préposition *abs* pour *ab* et de *cessus* ou *cessio*, séparation; il exprime ainsi la désagrégation des molécules d'un organe, sa décomposition, l'isolement de ses parties intégrantes et leur transformation en liquides non susceptibles d'alimenter les fonctions de la vitalité.—Le CLAPIER (au propre, amas de débris de construction) est le réservoir où s'accumulent les produits de l'abcès. — CARIE n'est que le mot latin, *caries*, avec la terminaison française; il désigne la décomposition intime et la carbonisation spontanée des corps solides organisés, la *vermoulure* ou *pourriture* du bois, des os ou des organes d'une structure analogue à celle des os, tels que les dents.

1° L'ABCÈS CHAUD est un amas sous-cutané ou sous-musculaire de pus, déterminé par la désorganisation des tissus.

CAUSES. L'introduction d'une écharde, d'une arête, d'une barbe et d'un épi de céréale, d'une aiguille et autre corps étranger, le parasitisme enfin d'une larve d'insecte, déterminent, en coupant, broyant et déchirant les chairs, la décomposition et des débris solides et des liquides lymphatique et sanguin, en un produit jaunâtre et lactescent, dont l'acidité porte la fièvre dans le torrent circulatoire, et est capable de creuser de plus en plus les tissus sains, par des traînées qui prennent le nom de *fusées purulentes*, jusqu'à ce qu'il trouve une issue au dehors.

EFFETS. Le membre s'engourdit, la peau qui recouvre le foyer se distend et s'élève, enflammée d'abord, jaunissant ensuite, quand le pus prend sa direction sur ce point. Le malade a la fièvre, maigrit, et perd l'appétit et le sommeil. Si rien n'en arrête les progrès, le pus se fraye des routes diverses vers les régions déclives par ce qu'on appelle des *fusées purulentes*, qui filent sous la peau et entre les muscles, pour aller faire clapier souvent fort loin de là.

MÉDICATION. Dans ce cas, et lorsque la collection du pus est abondante, aucune médication ne saurait rem-

(*) De deux mots grecs, *etymos*, vrai, *logos*, mot; c'est-à-dire, origine vraie du mot.

placer l'œuvre du bistouri ou du caustique de Vienne (259, 4°), pour donner artificiellement une issue au pus, et en vider la poche et le clapier. On a soin de pratiquer ou de faire parvenir l'ouverture jusqu'à la partie la plus déclive de la poche, afin de faciliter l'écoulement du liquide; on presse, à cet effet, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus de pus. Mais comme ce mécanisme n'enlève que les produits et ne remonte pas jusqu'à la cause, qui, dans le plus grand nombre de cas, est animée, on aura soin de laver la poche avec de nombreuses injections tièdes, à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), puis à l'huile camphrée (153) : on videra de nouveau par la compression. Cela fait, on appliquera les chairs contre les chairs, on recouvrira la plaie avec un linge fenestré (231) imbibé d'huile camphrée (153); on étendra ensuite sur ce linge une couche de poudre de camphre (126) de l'épaisseur de quelques millimètres; on appliquera, par-dessus cette couche de poudre, des plumasseaux de charpie (232), recouverts d'une bonne couche de pommade camphrée (158); on étendra par-dessus des bandelettes de toile bien propre (230), et l'on maintiendra le tout en place avec de fortes bandes enroulées autour du membre, et arrosées fortement d'alcool camphré (142), sans s'inquiéter que l'alcool pénètre par hasard sur les chairs vives. Si la fièvre survenait, les applications d'eau sédative (177, 2°) en compresses autour du cou, des poignets et sur le crâne, en triompheraient bien vite. Avec ce pansement, le malade fait ses trois ou quatre repas par jour, sans le moindre accident; et je puis assurer, sans crainte d'être démenti, que, pendant le cours de ma longue pratique, il ne m'est pas arrivé de perdre un seul des opérés que j'ai pu soumettre à ce genre de pansement, tandis que, dans les hôpitaux, il en meurt les quatre cinquièmes, parmi lesquels il en est qui n'ont eu à subir que des opérations insignifiantes. (Voyez les exemples cités dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, p. 278, 3e édition, 1860; *Revue élémentaire de médecine*, tom, Ier, p. 81, 145, 178, 182, 276, 330, 370; tom. II, p. 33, 65, 100, 225, et *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, p. 201; tom. II, p. 97; tom. IV, p. 33; tom. VI, p. 3.)

2° Abcès froids ou humeurs froides.

Définition. Ces abcès sont dits froids, parce qu'au lieu de se décomposer en un pus qui donne une fièvre brûlante, ils ne font que désorganiser les tissus et les isoler des tissus ambiants. Ce sont, pour ainsi dire, des meurtrissures d'un rouge blafard et non des dépôts de liquide. Voyez Ecrouelles (306).

3° Abcès osseux ou produits purulents de la carie des os.

Définition et causes. Produit purulent, soit de la désorganisation de la substance d'un os par l'érosion d'une larve de mouche ou autre insecte, soit de sa décomposition par suite d'une intoxication mercurielle ou arsenicale qui a son siége principal dans cette région. Le pus qui en découle, en s'accumulant et faisant poche dans les chairs, forme des abcès brûlants, d'où irradient çà et là des fusées purulentes qui décollent les muscles, filent entre leurs aponévroses, et viennent reformer de nouveaux abcès dans les régions déclives souvent les plus éloignées.

Effets. L'apparition de ces abcès soit principaux, soit secondaires, occasionne une fièvre brûlante qui ne cesse qu'à l'instant où le pus a trouvé une issue au dehors, soit par l'effet de son érosion même, soit à l'aide d'une opération chirurgicale. Jusque-là le malade maigrit, son teint devient de plus en plus blême et ses chairs comme transparentes; il s'émacie de jour en jour. Lorsque le pus est produit par l'érosion d'une larve, le malade éprouve en cet endroit des douleurs lancinantes qu'on a désignées sous le nom de douleurs ostéocopes. Lorsque le pus est le produit de l'action désorganisatrice du mercure, les fusées purulentes plus profondes échappent au diagnostic et vont ensuite se faire jour à de grandes distances du foyer; à peine en a-t-on cicatrisé une, qu'il s'en ouvre une autre. La vie du malade se passe tout entière, pour ainsi dire, à boucher des trous.

Médication. Il faut prendre soin de combattre autant la cause originelle de ces graves désordres que les

effets qui deviennent à chaque instant des causes de désordres à leur tour.

Lorsque la carie des os provient de l'érosion d'une larve ou d'un insecte parfait, la puissance vermifuge et insecticide de notre médication ne tarde pas à arrêter tous ces ravages en asphyxiant l'auteur de la désorganisation. Mais la guérison exige plus de temps et de patience quand les poisons métalliques et désorganisateurs se sont infiltrés dans la substance osseuse, et que la désorganisation procède par voie de décomposition chimique : il faut alors régénérer l'os en le dépouillant du poison qui le liquéfie.

Dans tous les cas, on injecte, dans le clapier ou la fistule, de l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), jusqu'à ce que le liquide ressorte limpide; on presse les chairs pour que le liquide s'échappe plus complétement; on injecte de l'huile camphrée (153) à la température ordinaire. Si la cicatrisation de l'os tarde à se manifester et que la purulence continue, on ajoute aux injections d'eau quadruple une cuiller d'alcool camphré (142) par litre d'eau, et dès que l'effet est obtenu, on s'occupe du recollement des chairs ambiantes; pour cela faire, on se sert de bandes (230) qu'on enroule assez fortement autour du siége de l'abcès, en commençant par le haut; on imbibe ces bandes d'alcool camphré(142); on introduit, dans l'orifice de dégagement ou dans la fistule, une mèche imbibée de cérat camphré (162), afin d'en tenir les lèvres béantes et de donner issue au pus qui continuerait à se former; et l'on recouvre l'orifice de plumasseaux de charpie (232) enduits d'une couche de pommade camphrée (159); on renouvelle les plumasseaux trois fois par jour, ou au moins soir et matin, ainsi que la mèche au cérat camphré, et les affusions d'alcool camphré sur les bandes. On retirera un grand avantage de l'application des plaques galvaniques (242) et des peaux d'animaux vivants (111, 2°) dans le voisinage du clapier. Avant chaque pansement, on aura soin de laver la plaie avec l'eau quadruple (194, *bis*, 4°) et d'en injecter même sur l'ouverture béante. Quant au régime interne, camphre (122) soir et matin à prendre au moyen soit d'une infusion de salsepareille pure ou d'une tisane de chiendent (219, 3°), soit

enfin d'une tisane ioduro-rubiacée (219, 2°) que l'on prendra cinq jours de suite et que l'on suspendra huit jours ensuite. Aloès (101) tous les trois jours; lavement camphré (221 *bis*) tous les matins; chiques galvaniques (249). Pour prévenir la fièvre, matin et soir au moins, larges lotions à l'eau sédative (177, 1°) et frictions à la pommade camphrée (159) sur le dos. Sur les surfaces qui deviendraient brûlantes, application de cataplasmes aloétiques (166) arrosés à flots d'eau sédative (169). Dès qu'on s'aperçoit de la formation d'un nouveau clapier, on se hâte de donner une issue à ce nouveau pus, soit à l'aide du bistouri, soit au moyen du caustique de Vienne (259, 4°), et l'on procède, à l'égard de ce nouveau clapier, comme ci-dessus. Il arrive souvent que l'emploi seul de compresses d'alcool camphré (143, 2°), fortement appliquées et maintenues à demeure par un surtout (239), suffisent pour tarir la source du pus et recoller les chairs.

Accouchements. *Voy.* Couches (297).

Acné ou Couperose (*). Petits boutons jaunes sur un fond qui rougit par intervalles. *Voy.* Maladies de la peau (347).

Aggravée de la patte des chiens. *Voy. Fermier-vétérinaire*, art. Panaris.

Aigreurs d'estomac. *Voy.* Maladies d'estomac (345).

Albugo (**). *Voy.* Yeux (Maladies des) (397).

Alcola de la bouche du cheval. *Voy. Fermier-vétérinaire*, art. Aphthes.

266. Aliénation mentale, folie, furie, manie, idiotisme, démence, etc.

Étymologie et définitions : Aliénation mentale (en

(*) ÉTYMOLOGIES :—Acné, qu'on devrait écrire *achnè*, est un mot grec qui signifie une efflorescence maladive à la surface des corps. — Couperose est un mot emprunté à l'alchimie, qui désignait ainsi les sulfates de fer (*couperose verte*), de cuivre (*couperose bleue*), et de zinc (*couperose blanche*), sans doute parce que ces sels font virer et détruisent la couleur rose végétale. Le langage vulgaire n'a vu dans ce mot composé que la *rose* et non la *coupe*, et a désigné par là tous les tubercules d'un rouge vif qui couvrent le visage, qu'on dit alors *couperosé*.

(**) Albugo, du latin *ugo*, je rends, *album*, blanc et opaque, le tissu de la cornée transparente de l'œil.

latin, *alienatio mentis*) est la révolution cérébrale qui change du tout au tout et rend tout autre (*alia*) l'esprit (*mens, mentis*) d'un homme. — Manie, du grec *mania* qui vient de *mènè*, Lune, signifiait une de ces affections cérébrales que, dans tous les temps, le peuple a attribuées aux influences de la lune, et qu'on désigne sous le nom d'*affections lunatiques;* il ne s'applique plus aujourd'hui qu'à la tendance vers certains tics, à la bizarrerie de certains goûts, de certaines habitudes qui sortent du cercle ordinaire et ont pris le nom d'*excentricités*. — Idiotisme (*idiotismos*, en grec) ne signifiait que l'état particulier et différentiel d'une langue, d'un peuple, d'un citoyen (*idiotès*); il ne s'applique aujourd'hui qu'à cet état mental qui particularise tellement un individu, que, sous le rapport moral, il ne ressemble plus à aucun de ses semblables; l'*idiot* (simple particulier, citoyen ou soldat, chez les Grecs) est, chez les modernes, un *imbécile* achevé et un *crétin;* fiez-vous ensuite à la stabilité de ces assemblages de mots qui s'appellent des titres. — Démence, en latin, *dementia*, dérivé de *de*, hors, et *mens*, l'esprit; déchéance de l'esprit, privation de l'intelligence.

Causes. Une mauvaise conformation du cerveau, qu'elle vienne de naissance, d'un accident ou d'une blessure; la désorganisation plus ou moins profonde ou la compression d'une portion quelconque de la pulpe cérébrale, par suite de l'introduction d'un corps étranger, du développement des hydatides (œufs de ténia), ou de l'érosion d'une larve ou ver de mouche; la formation d'une congestion cérébrale, par suite d'un accident physique ou moral, ou bien d'une grande souffrance qui porte le sang au cerveau; enfin le mercure, cause terrible des plus grands désordres cérébraux, et qui a envoyé aux Petites-Maisons autant de victimes, à elle seule, que toutes les autres causes réunies. Souvenez-vous, artistes, que le jeune paysagiste Marilhat et Donizetti ne sont morts privés d'intelligence que par suite des traitements mercuriels.

Effets. Ces effets se traduisent par l'idiotisme, la simple manie, la folie ou la furie de divers caractères et de diverses dénominations, selon que la cause agit avec plus ou moins de puissance, sur une plus ou moins grande étendue. Ils sont passagers, curables ou incura-

bles, susceptibles de soulagement ou de simple surveillance.

MÉDICATION. Les larges affusions d'eau sédative (177) sur le crâne, autour du cou, sous les aisselles, sur les poignets, suffisent pour dissiper la folie qui vient des congestions cérébrales et de l'afflux du sang au cerveau; la folie disparaît alors comme par enchantement. Les accès, dans les cas incurables de folie, se calment par le même moyen; on y joint l'usage fréquent des bains sédatifs (107). On essaye, enfin, tout le traitement vermifuge, *voy.* VERS INTESTINAUX (396), et tout le traitement antimercuriel, *voy.* INFECTION MERCURIELLE (351), quand on suppose au mal une origine vermineuse ou mercurielle.

La folie incurable doit être entourée de surveillance et de soins affectueux. Aucun moyen violent et de répression ne doit jamais être employé dans le but de ramener à la raison ces pauvres coupables innocents; honte à un chef de maison d'aliénés qui aurait recours à la méthode des bourreaux! Le malade furieux, si fort qu'il soit au physique, a pourtant cette conscience de l'infériorité de son intelligence qui fait que le bœuf, le cheval et l'éléphant se montrent dociles à la voix d'un enfant en bas âge; il tremble dès qu'il voit qu'il ne fait plus trembler; il devient affectueux et reconnaissant, dès que l'homme qui l'avait intimidé par sa bonne contenance lui adresse quelques mots de bonté et d'une douce admonestation. Quant au furieux, il est facile de le mettre dans l'impossibilité de mal faire. Il y a toujours dans un fou, même mal disposé, une lueur de raison dont on peut tirer parti pour le maintenir sage; dites-lui quelque chose qui le flatte, en faisant diversion, et dès lors il oublie le mal que, dans son illusion, il s'apprêtait à faire. Ne le heurtez pas de front, occupez-le, après avoir gagné ses bonnes grâces. Ne lui répondez pas, quand il tombe dans un accès de folie; entrez avec lui en conversation, dès que ses idées prennent quelque air de raison. Je redoute un fou méchant que je ne connais pas et qui ne m'a jamais vu; je n'ai jamais redouté, dans leurs plus grands écarts, les fous que j'ai connus sains d'esprit ou avec qui j'avais eu l'occasion de converser avec bienveillance; j'étais tou-

jours sûr de les intimider et de les ramener au calme et à une lueur de raison.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Voyez deux exemples de guérison due à l'action de l'eau sédative, dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 341, 2e éd., et notre *Revue élémentaire de médecine*, tom. Ier, livr. VIII, pag. 241.

ALLAITEMENT *Voy*. COUCHES (FEMMES EN) (297).

ALOPÉCIE. *Voy*. CHAUVETÉ (285).

AMAUROSE, GOUTTE SEREINE. Affaiblissement ou perte de la vue avec immobilité de la pupille. *Voy*. YEUX (397).

AMPOULES. Les crever et les panser (159, 2°). Lotions à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) avant le pansement.

AMPUTATIONS. *Voy*. BLESSURES (276).

267. AMYGDALES ENFLÉES, TONSILLES, ANGINE TONSILLAIRE; LARYNGITE; LUETTE ENFLÉE; MAL DE GORGE; ESQUINANCIE.

DÉFINITIONS et ÉTYMOLOGIES. Le *mal de gorge* comprend toutes les affections qui ont leur siége dans le fond de la gorge et ne s'étendent pas très-avant dans le pharynx et le larynx; l'*angine* et l'*esquinancie* ne diffèrent que par l'intensité du mal et la plus grande difficulté de respirer; angine vient du latin, *angina* (dérivé d'*ango*, étrangler, étouffer); — *esquinancie*, par corruption de *synanchie*, du grec, *synanchè* (de *sun*, avec, d'une manière ou d'une autre, et *ancho*, serrer la gorge). On nomme *tonsilles* ou *amygdales* un faisceau de petites glandes placées de chaque côté des piliers du voile du palais, et qui enflent quelquefois jusqu'au volume d'une amande, d'où vient leur nom d'*amygdales* (du grec, *amygdalè*, amande); le mot de *tonsilles* pour *tunsilles* vient de ce que, pour les guérir chez les animaux domestiques, les anciens vétérinaires les pinçaient en dehors avec des tenailles et les frappaient à coups de marteau. La *luette* est sujette aussi à enfler en forme de glande comme les *amygdales*; *luette* s'écrivit d'abord *l'uvette* puis *luvette*, de *uva*, grappe de raisin, par une analogie plus ou moins caractérisée; c'est ce petit bout de chair qui forme comme le pendentif de l'arceau ou bord du voile du palais. Tous ces noms de maladies sont synonymes.

CAUSES. La piqûre d'un insecte, de la mouche solsticiale, d'un cousin aspiré, etc.; l'incubation d'un œuf de mouche ou autre insecte; le parasitisme d'une jeune sangsue avalée en s'abreuvant à une eau stagnante, ou d'un ver intestinal remonté jusqu'à la gorge; — l'introduction de poussières végétales composées de poils et de piquants, d'arêtes de céréales broyées; l'évaporation des greniers et des meuneries; — la respiration de vapeurs acides ou ammoniacales, arsenicales ou mercurielles, et de la poussière des décombres. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, pag. 361.)

EFFETS. En se fixant dans les divers organes qui tapissent l'arrière-gorge, tous ces corps, souvent inapercevables, peuvent devenir la cause des maux les plus divers par leurs caractères, leurs ravages, leur durée et leur opiniâtreté, et qui prennent ensuite tout autant de noms que la cause affecte d'organes. On avale et l'on respire avec une difficulté toujours croissante; on éprouve à l'arrière-gorge une ardeur et une sécheresse qui ne laissent ni repos ni trêve; la tête s'alourdit, les tempes battent, les oreilles tintent, les muscles du cou s'engourdissent; on succombe au sommeil plutôt qu'on ne dort. Il est des constitutions chez lesquelles cet accident est périodique, parce qu'il est congénial.

MÉDICATION. A la vue de la progression de ces désordres, la médecine ordinaire se déclare impuissante et n'a d'autre ressource que l'opération chirurgicale; ne pouvant réduire l'obstacle, elle a l'idée de l'arracher : ressource momentanée et souvent insuffisante, et qui ne fait que remplacer une gêne par une désorganisation, un mal par un pire. La médication suivante mettra le malade à l'abri et des progrès du mal et de son violent remède; elle est autant préventive que curative.

On se touche souvent le fond de la gorge avec le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142), et l'on se gargarise ensuite à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°) ou bien on se gargarise avec la liqueur hygiénique (49) et ensuite avec un blanc d'œuf battu avec l'eau ou le lait. On s'introduit, quelques secondes, sur les glandes, les tigelles galvaniques (245); ou plutôt on fait usage des

chiques galvaniques (249), que l'on nettoie chaque fois avec le plus grand soin. On applique autour du cou, et jusque derrière les oreilles, un cataplasme aloétique (166) à l'eau zinguée (194 *bis*) ; ensuite les plaques galvaniques (242) sur la région correspondante au siége du mal. Trois fois par jour camphre (122) et salsepareille (219, 3°); ou à son défaut, bourrache (217) et mousse de Corse (216). Aloès (101) tous les deux jours et huile de ricin (210) tous les cinq jours; matin et soir lavement (221). Lotions à l'eau sédative (177, 1°) et frictions (159, 1°), au moins une fois par jour.

Quand il ne s'agit que de prévenir le retour du mal, on réduit le traitement aux gargarismes ci-dessus, soir et matin, à l'aloès tous les trois jours, aux prises de camphre avec salsepareille trois fois par jour, aux lotions et frictions soir et matin, et à l'usage de l'eau zinguée (194, *bis* 1°) pour tous les soins de propreté.

ANASARQUE. *Voy.* OEDÈME (360).

ANÉVRISME. *Voy.* COEUR (MALADIES DU) (290).

ANGINE. *Voy.* AMYGDALES ENFLÉES (267).

ANGINE DES BESTIAUX ET CHEVAUX (*stranguillon* et *cornage*). Voy. *Fermier-Vétérinaire.*

268. ANKYLOSE VRAIE OU FAUSSE, EXOSTOSE.

ETYMOLOGIES. — ANKYLOSE, en grec, *ankylôsis*, vient d'*ankyloô*, rendre une chose courbe, faire fléchir une tige, un membre; parce que le développement d'une surface articulaire des os fait fléchir le membre sous différents angles. — *Exostosis*, mot grec formé de *ek*, au dehors et *osteon*, développement osseux. L'*ankylose* est le produit du développement osseux et anormal des surfaces articulaires.

CAUSES et EFFETS. L'introduction d'une larve d'insecte, d'un dragonneau, d'une écharde, ou bien d'un globule de mercure dans les cartilages des extrémités articulaires des os ; l'érosion des mêmes cartilages sous l'influence d'une forte commotion ou d'une forte contusion, déterminent, entre les deux surfaces, un travail de soudure et de dépôt calcaire, qui finit par s'opposer de plus en plus au jeu de l'articulation, et par confondre les

deux os en un seul, sous différents angles. La symphyse (du grec *sun*, avec, et *physis*, soudure de deux os contigus) est l'ankylose naturelle et normale; l'ankylose est la symphyse anormale et morbide. La symphyse du menton est l'ankylose normale et naturelle des deux branches droite et gauche de la mâchoire inférieure. L'*ankylose vraie* est la soudure de deux os, par l'ossification des ligaments qui en attachent les deux extrémités et par l'adhérence phosphatée des deux cartilages respectifs. L'*ankylose fausse* n'est que le développement anormal de l'extrémité de l'un des deux os, ce qui ne détruit pas tout à fait le jeu de l'articulation. *Voy.* un terrible exemple d'ankylose générale par suite des traitements mercuriels, tom. III, page 449, 3me édition, 1860, de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie.*

Médication. L'*ankylose vraie* est incurable; c'est un fait accompli : on ne refait pas des organes, et encore moins des articulations.

L'*ankylose fausse* peut être enrayée d'abord et se réduire même de jour en jour, quoique lentement, au moyen de la médication et du régime suivants : trois fois par jour camphre (122) avec salsepareille, tantôt simple (219, 3°), tantôt iodurée (219, 4°), tantôt rubiacée (219, 2°); tous les trois jours aloès (101); eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de toilette. Trois fois par jour appliquer, dix minutes, autour de l'articulation, une compresse d'eau sédative (177, 2°) et ensuite, une demi-heure, plaques galvaniques (242); on tiendra toute la surface recouverte d'un linge enduit de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement. Lorsque l'action de l'eau sédative aura déterminé sur le lieu d'application une éruption de boutons, on remplacera les compresses par des cataplasmes aloétiques (166); et enfin si les boutons arrivaient à vif, on suspendrait l'emploi des cataplasmes, et l'on tiendrait l'articulation constamment recouverte de cérat camphré (162), pour reprendre le premier traitement, dès que l'éruption aurait disparu. Bains locaux (110) de temps à autre; bains de sang (111) et bains de mer (109 *bis*), si c'est possible, à la saison favorable.

Le membre ankylosé, quand il est fléchi, ce qui est le

cas le plus ordinaire, a besoin, pour se redresser, de l'action progressive d'un appareil extenseur qui puisse permettre le mouvement, tout en travaillant au redressement; nous en avons fait construire de tels pour les genoux ankylosés, à la faveur desquels le malade a pu se livrer, pendant tout le temps du traitement, à toutes les fatigues de sa profession et aux amusements de son âge; ils sont d'une grande légèreté. (Voyez *Notice théorique et pratique des appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F. V. Raspail*; par CAMILLE RASPAIL, méd., in-8°, Paris, 1862.)

EXEMPLES DE SUCCÈS CONTRE L'ANKYLOSE FAUSSE. *Voyez*, au tom. III, page 350, 2e édition de l'*Histoire naturelle de la santé*, les détails sur Mlle Caminot (rue Neuve-Saint-Martin, 28). — Voyez de plus *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, liv. IX, p. 275; liv. XI, p. 341; liv. XII, pag. 369. — *Revue complémentaire des sciences*, tom. I, 1854-1855, pag. 137 et 364; tom. IV, 1857, pag. 225, 257, 289, 321 et 353, enfin *Manuel* de 1855, pag. 161.

ANTHRAX, *Voy*. CLOUS (288).

269. ANUS (FISSURES ET FISTULES A L') (*); RHAGADES.

CAUSES. Les injections ou cautérisations au nitrate d'argent, les médications mercurielles sont les deux principales causes de ces maladies. L'introduction d'un corps étranger dans la muqueuse du rectum, une blessure causée par la canule d'une seringue ou autre corps aigu, peuvent aussi causer des fistules. Les causes les plus fréquentes des fissures, ce sont la constipation opiniâtre, ou les dyssenteries et diarrhées violentes. Les gros lombrics, à leur tour sont dans le cas de perforer en différents sens le rectum et de produire ainsi toute espèce de fistules.

EFFETS. La fissure est une gerçure, une solution de continuité de la muqueuse du rectum ou du pourtour de

(*) *Anus*, mot latin plus poli que le mot français pour désigner l'ouverture du rectum ou fondement. — *Fissure*, fente; en latin *fissura*, de *findere*, fendre. — *Fistule*, en latin *fistula*, petit tuyau, petite flûte, petit canal cylindrique. — *Rhagas, rhagados*, mot grec qui signifie *crevasse* en général.

l'anus. La fistule est une perforation borgne quand elle n'a qu'une ouverture, et vraie quand elle en a deux, l'une interne au rectum et l'autre externe à l'anus. La fistule à l'anus peut avoir aussi son origine dans une carie du sacrum ou du coccyx : c'est alors une fusée purulente ([illegible]).

Médication. Bougies camphrées ([illegible]) maintenues continuellement dans l'anus ou dans la fistule. Pour les fistules, on a soin de tremper préalablement la bougie dans l'alcool camphré. Lavements camphrés (224) le soir et matin. Tisane de garance ([illegible]). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143, 1°), sur les reins et le pourtour de la fistule ou de l'anus. Régime hygiénique et vermifuge (264), si l'on soupçonne pour cause au mal le parasitisme d'un helminthe; si au contraire l'origine du mal paraît mercurielle, régime contre les infections mercurielles (351) : dans ce cas, tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); introduction fréquente de sondes galvaniques (243) dans la fistule; injections à l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°). Le but de la médication des fistules est de parvenir à tarir la source du pus, et à favoriser le rapprochement progressif des bords. Si l'on ne parvient pas à réaliser ce dernier résultat, on doit avoir recours au rapprochement .par des points de suture, et au pansement camphré ensuite (232).

Aphonie. *Voy.* Extinction de voix (315).

270. Aphthes des grandes personnes, millet, blanchet buccal des petits enfants.

Étymologies. Le mot aphthes et par corruption aphtes, en grec, *aphthai*, est difficile à dériver ou à décomposer; je pense que ce mot vient de *ai* les, *phthai* (inusité) élevures que la corruption fait naître sur une surface, de *phthino*, corrompre. — Millet, à cause de l'analogie de ces petits boutons avec les grains de millet. — Blanchet buccal, à cause de la teinte blafarde que la multiplication des aphthes communique aux parois buccales et à la langue des petits enfants.

Causes. Eruption de petits boutons purulents sur les parois des cavités buccales, qu'y déterminent soit le contact d'un virus mercuriel ou autre, soit les titillations

d'un acare ou de quelque ver microscopique intestinal.

EFFETS. Ces petits boutons, en se multipliant, finissent par gêner les mouvements de la langue, ceux de la déglutition, ou par troubler les fonctions de la salivation et par imprégner l'haleine d'une odeur fétide et repoussante.

MÉDICATION POUR LES ADULTES. Se toucher fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142); se gargariser ensuite avec l'eau zinguée salée (194 *bis*, 3°). Se mettre au régime hygiénique complet (264). Si cela ne suffit pas, y joindre la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); l'application de chiques galvaniques (249) tantôt sur un point, tantôt sur l'autre des parois buccales; et même des gargarismes avec un demi-gramme de sulfate de zinc par verre d'eau, qu'on aura grand soin de ne pas avaler.

MÉDICATION POUR LES ENFANTS EN NOURRICE. La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 12°, 13°). On touchera fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142) étendu de 10 fois d'eau ou dans l'eau sédative (177); et d'autres fois avec le doigt trempé dans l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°). Tous les deux jours on leur donnera une grande cuillerée de sirop de chicorée (250). On leur mettra fréquemment la cigarette de camphre (136) à la bouche; on leur laissera mâchonner soit de petits suçoirs ou des biberons en étain qu'on essuiera souvent, soit des anneaux galvaniques (249).

271. APOPLEXIE, COUP DE SANG, PARALYSIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE, HÉMIPLÉGIE, PARAPLÉGIE, ANOPLÉGIE.

ÉTYMOLOGIE. — APOPLEXIE, en grec *apoplèxia*, d'*apoplessô*, frapper d'en haut et comme de la foudre. — PARALYSIE, mot grec dérivé de *para-luô*, relâcher, isoler. — HÉMIPLÉGIE, mot grec formé de *plègè*, coup, *hémi*, moitié, ou paralysie de la moitié du corps. — PARAPLÉGIE, mot grec, de *plègè*, coup, *para*, par le bas. — ANOPLÉGIE, coup par le haut (*anô*). N. B. Ces dénominations grecques se ressentent de la confusion du système et de la nomenclature chez la médecine ancienne.

DÉFINITIONS. Nous réunissons sous le même titre ces

diverses dénominations, à cause de l'affinité et des symptômes des diverses maladies qu'elles désignent et du traitement qu'elles réclament. 1° Le *coup de sang* menace de l'apoplexie, mais ne la constitue pas. 2° L'*apoplexie* proprement dite est la cessation subite et complète des fonctions de toute la masse encéphalique (cerveau et cervelet); en ce cas, elle est dite *apoplexie foudroyante.* 3° La *paralysie* est l'*apoplexie* d'un centre nerveux autre que la masse encéphalique; elle affecte tout le système musculaire du corps, moins la tête, et les systèmes nutritif et respiratoire; elle a alors son siége dans la région dorsale de la moelle épinière. 4° Elle est *partielle* quand elle n'affecte qu'une portion du corps. 5° L'*hémiplégie* affecte le système musculaire de tout un côté du corps jusqu'à la ligne perpendiculaire et médiane du plan qui passerait par la symphyse du front, l'épine dorsale et le sternum. L'*hémiplégie* est plus ou moins complète, selon qu'elle a son siége dans la totalité ou un certain nombre des cordons nerveux qui émanent spécialement de la moelle épinière. 6° La *paraplégie* est la paralysie des membres inférieurs; elle a son siége dans la partie inférieure de la moelle épinière, d'où partent les nerfs sciatiques. 7° Nous manquons d'un mot pour désigner la paralysie des membres supérieurs, paralysie partielle qui est plus rare, il est vrai, que la *paraplégie,* mais qui peut cependant se présenter; j'ai proposé de la désigner, par antithèse, sous le nom d'*anoplégie* (de *anô,* en haut).

Causes. Le sang, attiré ou poussé violemment par un coup, par une compression exercée sur le cœur ou les gros vaisseaux, par l'asphyxie et l'occlusion de la poitrine, par toute autre cause enfin, jusque dans les sinus et vaisseaux dont le réseau enveloppe le cerveau, le sang, dis-je, se congestionne dès qu'il ne circule plus; la congestion comprime le cerveau par une tuméfaction et une accumulation croissante; et cette compression, selon qu'elle est plus ou moins subite ou graduée, superficielle ou profonde, peut déterminer l'apoplexie foudroyante, la fièvre cérébrale, la folie, la fureur ou l'idiotisme. Si les parois du vaisseau crèvent sous l'effort, le mal est sans remède; car cette hémorrhagie cérébrale n'a point d'issue au dehors. Les excès de table, l'abus

des liqueurs alcooliques et des fonctions sexuelles, l'opiniâtreté de la constipation, la violence de la fatigue et les coups de soleil par une longue sécheresse occasionnent le plus généralement des coups de sang. Les constitutions replètes, obèses et chargées d'embonpoint, ramassées et la tête engoncée, sont prédisposées à ce terrible accident. Mais la *paralysie générale* ou *partielle* et *l'apoplexie foudroyante proprement dite* sont l'effet immédiat d'une altération organique de la pulpe nerveuse. Une aiguille, une épine qui pénétrerait jusque dans la substance de la pulpe cérébrale, une molécule toxique que la circulation sanguine ou lymphatique y apporterait, un atome de vapeur asphyxiante que l'aspiration d'une papille nerveuse y transmettrait, enfin tout ce qui viendrait subitement modifier la constitution nerveuse serait, en éteignant la fonction, cause immédiate de l'*apoplexie* ou de la *paralysie* des membres qui reçoivent l'impulsion du cordon nerveux envahi.

Je n'ai cessé, depuis 1852, de signaler aux diverses administrations, comme causes des cas d'apoplexie foudroyante qui, un instant, ont pris le caractère d'une épidémie, le déplorable usage de déverser sur la voie publique les immondices, les rebuts de fabrication, les liquides des vidanges, ce qui finit par établir autant de petites fosses d'aisances qu'il y a de pavés. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, pag. 301; tom. III, 1857, p. 301.)

EFFETS. Dans le coup de sang, qui est une menace et un danger imminent de mort, les pulsations artérielles sont dures, pressées, violentes; la sensibilité est exaltée; et souvent le malade a la conscience confuse de ce qui se passe autour de lui. Dans l'apoplexie foudroyante, on ne donne plus signe de vie; la circulation s'arrête, la sensibilité s'éteint, le corps devient froid et immobile; l'homme est mort, et souvent définitivement mort, sans avoir subi la moindre agonie.

272. 1° MÉDICATION PRÉVENTIVE. Les personnes que l'obésité, la constitution trapue et la tête enfoncée dans les épaules prédisposent aux coups de sang, doivent avoir soin de prendre régulièrement tous les trois jours de l'aloès (101), et tous les matins un lavement émollient

camphré (221 *bis*). Elles observeront une scrupuleuse sobriété, mangeant peu, sauf à manger plus souvent; elles s'abstiendront de liqueurs fortes, ou n'en prendront que très-raisonnablement. Elles se livreront, à certaines heures et avant les repas, à quelques exercices gymnastiques (jeu de quilles ou de boule, jardinage, etc.). Après le repas, repos du corps en tout, au moins pendant une heure. Soir et matin, elles se lotionneront elles-mêmes avec de l'eau sédative (177, 1°) sur la poitrine, l'abdomen, sur les reins, en s'abaissant sur les talons, se relevant, se fendant, et cela jusqu'à commencement de fatigue. Elles pourront alors se faire administrer, pendant cinq minutes, des lotions à l'eau sédative (177, 1°) et des frictions à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos. Le soir, thé de bourrache (217), après une prise de camphre (122). Dans les grandes villes et à l'époque des grandes chaleurs, elles flaireront de temps à autre un flacon d'acétate d'ammoniaque (257), pendant leurs courses par les rues. Leur chambre à coucher et leur cabinet de travail doivent être élevés, parfaitement aérés, exempts d'odeurs, même de celles de nos médicaments.

2° MÉDICATION CURATIVE CONTRE LES COUPS DE SANG ET LES ATTAQUES D'APOPLEXIE. Aussitôt que l'accident a lieu, il ne faut pas hésiter à arroser à flots le crâne d'eau sédative (177, 1°). On lotionnera de cette eau constamment la poitrine, la région du cœur, les aisselles, le dos, les poignets et les reins. Si le sentiment ne se réveille pas, bain sédatif (107) tiède. On administrera le plus tôt qu'on pourra un lavement superpurgatif (223). Dès qu'on verra que la déglutition est possible, on fera avaler au malade un bol de bourrache chaude (217 *bis*) avec une cuillerée d'eau sédative délayée dans cette quantité de tisane. On purgera le malade avec une forte dose d'aloès (101), et, dès que le malade se sentira un peu plus fort, avec de l'huile de ricin (210). (Voyez *Manuel annuaire* pour 1850. — *Revue élémentaire de pharmacie et de médecine*, tom. I[er], pag. 205; tom. II, pag. 257. — *Revue complémentaire des sciences*, tom. I[er], pag. 233, 297, 306; tom. II, pag. 12.)

3° MÉDICATION CURATIVE CONTRE L'HÉMIPLÉGIE, LA PARAPLÉGIE ET L'ANOPLÉGIE. S'il est un fait d'observation médicale d'une constance déplorable, c'est que lorsqu'on sou-

met à la saignée une personne frappée d'apoplexie, si elle revient à la vie, elle est sûre de rester hémiplégique pour le reste de ses jours. Rien de tel n'est jamais arrivé par l'application de la médication que nous venons de décrire; car alors le retour à la vie a souvent lieu au bout d'une demi-heure, et le ressuscité conserve toute la plénitude de ses facultés et de ses mouvements. La nouvelle méthode n'a donc plus à traiter, sous ces divers noms, que des faits accomplis et provenant soit de la saignée, soit de l'intoxication par les traitements mercuriels et arsenicaux (351) ou par la strychnine (308, 4°), etc.

En ces sortes de cas, voici le traitement à suivre : Chaque matin, bain sédatif (107) tiède dans une baignoire en zinc ou dans de l'eau zinguée (194 *bis*), en conservant dans le bain la ceinture et le collier galvaniques (246, 247); au bout de 20 minutes, sortir du bain pour recevoir, pendant cinq minutes, une friction générale à la pommade camphrée (159, 1°) avec massage sur tous les muscles; on essuie le corps gras à l'alcool camphré (143, 1°) ou à l'eau de toilette (142 *bis*). A midi et le soir, nouvelle lotion à l'eau sédative (177, 1°), friction générale à la pommade camphrée (159, 1°) et lotion à l'alcool camphré ou à l'eau de toilette. Aloès (101) tous les trois jours à dîner; huile de ricin (210) tous les huit jours le matin. Soir et matin, lavement (221). Soir et matin, camphre (122) alternativement avec un thé de bourrache (217), et un thé de salsepareille (219, 3°) ioduré (219, 4°) tous les trois jours. Arroser fréquemment le crâne avec de l'eau sédative et en passer sous les aisselles et sur les reins. De temps à autre, à dîner, prendre dans le premier verre de boisson une pincée de bicarbonate de soude, ou y suppléer avec de l'eau de Seltz. Chiques galvaniques (249) deux ou trois fois dans la journée. Bains de mer (109 *bis*) à la saison favorable. Bains de sang (111) et peaux d'animaux vivants sur l'épine dorsale, toutes les fois qu'on pourra les y appliquer. (*Voyez*, pour les exemples de guérison, *Manuel* de 1850 ; *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. Ier, pag. 120, 212, 330.)

4° MÉDICATION CURATIVE CONTRE LA PARALYSIE PARTIELLE. Trois ou quatre fois par jour, appliquer un cataplasme aloétique (166), fortement arrosé d'eau sédative, sur la

région d'où part la paralysie : au bout de 20 minutes ou d'une heure, enlever le cataplasme, lotionner le membre à l'eau sédative (177, 1°) et le frictionner alternativement à la pommade camphrée (159, 1°) avec massage. Prolonger sur cette région l'application des plaques galvaniques (242). Aloès (101) tous les trois jours. Soir et matin, lavement (221). Soir et matin, camphre (122), avec un thé de salsepareille (219, 3°) ioduré (219, 4°) tous les trois jours. Bains de mer (109 *bis*) à la saison fovorable.

APOSTÈME. *Voy.* ABCÈS (265).

273. APPÉTIT (PERTE D'), DÉGOUT, INAPPÉTENCE. L'aloès seul (103) suffit pour ramener l'appétit, lorsque le dégoût ne tient pas à une maladie grave. Ail (114) à déjeuner; nourriture aromatique (41); liqueur hygiénique (49, 3°B) avant le repas et vin aux repas.

ASCARIDES. *Voy.* VERS INTESTINAUX (396).

274. ASPHYXIE PAR STRANGULATION, PAR ÉMANATIONS OU PAR IMMERSION : SOINS A DONNER AUX PENDUS ET AUX NOYÉS.

ÉTYMOLOGIES : — ASPHYXIE, en grec, *asphyxia*, cessation du pouls, de *a* privatif et *sphygmos*, pouls ; parce que le cœur cesse de battre, dès que le poumon cesse de respirer. — STRANGULATION, du mot latin, *strangulatio*, étranglement. — ÉMANATIONS ou exhalaisons ou miasmes, du latin *emanare*, action d'un liquide ou d'un gaz qui se dégagent du milieu qui les renfermait, de *è*, hors, *manare*, s'écouler. — IMMERSION, mot latin formé de *in* dans, *mergere*, plonger, faire le plongeon.

1° SOINS A DONNER AUX PENDUS. On se hâte de couper la corde, avec toutes les précautions indiquées en pareil cas. On entoure le cou du patient avec une cravate imprégnée d'eau sédative (177, 2°) ; on lui en arrose le crâne à grands flots ; on lui en lotionne le corps ; et aussitôt on exerce sur le dos, la poitrine et le ventre, de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1°) ; lotions et frictions alternativement continuées jusqu'à ce que le malade donne quelques signes de sensibilité. On lui fait respirer le flacon d'eau sédative ; on exerce sur la poitrine des compressions destinées à faciliter l'inspi-

ration et l'expiration ; et l'on n'abandonne cette manœuvre que lorsqu'on désespère de ramener la vie dans ce corps. Une cuillerée d'eau sédative à boire dans un verre d'eau (217 *bis*), dès que le malade reprend connaissance.

2° SECOURS A DONNER AUX NOYÉS. Dès que le corps est sorti de l'eau, on le porte dans un endroit chaud; on le couche tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre côté, la tête légèrement inclinée sur le côté. On l'essuie aussitôt avec des linges brûlants. On le lotionne des pieds à la tête, d'abord avec de l'alcool camphré (143, 1°); par-dessus la lotion, on le frictionne vigoureusement avec la pommade camphrée (159, 1°), en exerçant sur la poitrine de douces compressions destinées à rétablir les mouvements d'expiration et d'inspiration. On lui arrose le crâne d'eau sédative (169), et l'on ne cesse de le lotionner de cette eau et de le frictionner à la pommade camphrée (159, 1°); on lui entoure le cou d'une cravate imprégnée d'alcool camphré (143, 2°); quelquefois on lui en fait respirer. L'on continue ces manœuvres alternatives jusqu'à ce qu'on désespère de ramener le malade à la vie. Il faut avoir soin de maintenir la température du local à un degré convenable, de renouveler l'air fréquemment, et de brûler du vinaigre sur une pelle rougie qu'on promène çà et là. Lavements superpurgatifs (223). Dès que le malade reprend connaissance, bourrache (217 *bis*). Voyez un exemple de succès remarquable en ce genre dans la *Revue complémentaire des sciences*, t. Ier, 1854, pag. 169.

3° SOINS A DONNER AUX ASPHYXIÉS PAR LA VAPEUR DU CHARBON OU LES ÉMANATIONS D'ACIDE CARBONIQUE. Dès qu'on peut porter secours, on ouvre les fenêtres et les portes pour renouveler l'air. On transporte aussitôt, si c'est possible, le malade dans une chambre à feu; on le réchauffe, tout en lui arrosant largement d'eau sédative (177) le crâne, la poitrine et le dos, et le frictionnant sans discontinuer; on lui passe de l'eau sédative, avec le bout d'un pinceau, sur les gencives et dans la bouche, si l'on peut lui faire desserrer les dents; on remplace à cet égard, de temps à autre, l'eau sédative par l'eau salée (194). On lui applique coup sur coup des cataplasmes

aloétiques (166) sur la poitrine, et on lui administre un lavement purgatif (222).

N. B. Les propriétaires ne doivent pas ignorer que l'acide carbonique s'accumule dans tous les bas-fonds où fermentent des débris végétaux, dans les cuves même en vidange, dans certains puits, et qu'il s'en dégage pendant la fermentation du vin, cidre, poiré, etc. En conséquence, il est de leur devoir de ne jamais laisser descendre un ouvrier dans ces cuves, puits ou bas-fonds, avant de s'être assurés que les chandelles ne s'éteignent pas dans cette atmosphère profonde. De plus, ils doivent exiger que l'ouvrier reste attaché à une corde qui ne puisse pas le blesser, et ils auront soin de l'interroger d'instant en instant.

Si, faute de ces précautions, un malheur cependant arrive, on doit tout aussitôt verser de l'ammoniaque étendue d'eau ou de l'eau sédative (169), dans la cavité ou dans le fond du puits ; ceux qui descendent pour y porter secours doivent préalablement s'être lotionné les mains et le visage avec de l'eau sédative : ils en emporteront une bouteille pour asperger à force avec cette eau les parois du puits et les habits de l'asphyxié.

Dans les fosses que l'on suppose infectées par la décomposition des substances animales, il faut verser force vinaigre, si l'on n'a pas de substances chlorées sous la main.

4° SOINS A DONNER AUX ASPHYXIÉS PAR LES ÉMANATIONS DES CADAVRES, DES FOSSES D'AISANCES ET DES MATIÈRES ANIMALES EN PUTRÉFACTION. On se hâte d'arroser le crâne avec de l'eau sédative (177), d'entourer le cou d'une cravate imbibée de cette eau, de faire respirer du vinaigre et d'en brûler sur une pelle rougie ; on ne cesse de frictionner la poitrine, le dos et les reins alternativement avec de l'alcool camphré (142) et avec de l'eau sédative (177). On administre un lavement émollient camphré (221 *bis*). On fait avaler, si l'on peut, de l'eau salée et de l'eau vinaigrée camphrée (255). Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. Ier, 1855, pag. 297.

275. ASTHME ; AFFECTION ASTHMATIQUE.

ÉTYMOLOGIE : du mot grec, *asthma*, respiration pénible.

Cause. Accumulation, sur les parois des bronches et sur la base de la trachée-artère, de mucosités et tissus parasites, causés par les titillations des ascarides vermiculaires, par la respiration de poussières irritantes, dont les effets sont dans le cas de survivre à la disparition de la cause, ou enfin par l'abus de remèdes mercuriels.

Effets. Respiration difficile et laborieuse, à cause de l'occlusion incomplète des bronches; quintes violentes de toux, qui se terminent par des expectorations compactes, grisâtres, grumelées, fades et nauséabondes; bouffissure de la face, et souvent de toutes les autres parties du corps; étouffements fréquents. Le froid empire tous ces symptômes, parce que le froid, paralysant les fonctions des muqueuses, rend les produits de leurs sécrétions plus concrets et moins faciles à se détacher.

Médication. Régime hygiénique complet (264). Soir et matin, application sur la poitrine, tantôt de cataplasmes vermifuges (166) fortement arrosés d'eau sédative, tantôt d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), tantôt d'une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°) sous les aisselles; au bout d'un quart d'heure, lotions à l'eau sédative (177) sur le dos et les reins, et frictions de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°). On se passera souvent dans l'arrière-gorge le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et l'on se gargarisera à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°). D'autres fois on appliquera fortement, à l'aide de la pression du doigt, une compresse imbibée d'eau de toilette (142 *bis*), entre les deux côtes qui semblent plus spécialement correspondre au siége du mal, et cela jusqu'à ce qu'on sente une impression de chaleur en dedans de cette région de la poitrine. On se graissera alors la poitrine et les épaules avec de la pommade camphrée (159, 1°). De temps en temps, bains sédatifs (107), avec application sur la poitrine des plaques galvaniques (242). Usage habituel des chiques galvaniques (249). On aura soin de s'éloigner des lieux dont l'atmosphère pourrait être considérée comme la cause occasionnelle de l'asthme; on s'habituera peu à peu aux exercices corporels, au jeu de boule, de quilles, aux occupations du jardinage; lotions et frictions ci-dessus après chaque exercice.

Pour l'asthme des chevaux (*cornage* et *sifflage*) et des bestiaux, voy. *Fermier-Vétérinaire*.

EXEMPLES DE GUÉRISON. Les exemples de guérison sont devenus si nombreux, depuis que les asthmatiques se soumettent à ce traitement, que je néglige d'en tenir compte. Nous avons cité les exemples les plus saillants dans le *Manuel annuaire de* 1845.

AVALURE. Voyez ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

B.

BAILLEMENTS. *Voy*. HOQUET (332) et INDIGESTION (338).

BLANCHET. *Voy*. APHTHES (270).

BLÉPHARITE. *Voy*. YEUX (MALADIES DES) (397).

276. BLESSURES, PLAIES A VIF, OPÉRATIONS CHIRURGICALES, AMPUTATIONS, SOLUTIONS DE CONTINUITÉ, EXCORIATIONS, COUPURES (PANSEMENTS DES).

MÉDICATION. L'horreur que nous avons de verser le sang humain ne doit pas aller jusqu'au dégoût qui nous empêcherait de l'étancher. Dès qu'on rencontre une personne blessée et dont le sang se perd, on doit se hâter, même avant l'arrivée du chirurgien, de lier les artères d'où le sang se dégorge à grands flots ; à cet effet, on pince l'artère, on la tord en tournant la petite pince (240), on la lie avec un vigoureux nœud de fil de soie ciré ou graissé à la pommade camphrée (158). On nettoie la plaie avec de l'eau pure : on en enlève avec soin les corps étrangers (*) ; et, s'il n'y a pas d'os fracturés, on rapproche les chairs vives bord contre bord, quand la solution de continuité le permet ; cela fait, et si le chirurgien ne survient pas, on maintient les chairs au moyen de petites bandelettes de toile agglutinative (234), disposées autour du membre, de manière que les chairs ne puissent plus se séparer ; on étend, sur les lèvres de la plaie, une épaisse traînée de poudre de camphre (126), puis une couche de plumasseaux de charpie enduits de pommade camphrée (232), que l'on recouvre de bande-

(*) *Voyez* une conséquence déplorable de la négligence de cette précaution dans la *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, pag 201.

lettes longuettes (230), et qu'on maintient en place au moyen d'un nombre suffisant de tours de bande de toile (230). Au-dessus et au-dessous de la plaie, on arrose les bandes avec l'alcool camphré (142). Au moindre symptôme de fièvre, on entoure le cou et les poignets du malade avec des compresses d'eau sédative (177, 2°), et on en arrose le crâne, on en lotionne la région du cœur. Le malade peut impunément manger, dès qu'il se sent appétit. On ne défait le premier appareil que quatre jours après le premier pansement, crainte de désagglutiner les chairs; mais on l'arrose souvent d'huile camphrée, et on lotionne à l'alcool camphré les chairs environnantes. On panse de la même manière toutes les vingt-quatre heures, et on a soin de laver la plaie, à chaque pansement, avec une éponge imbibée d'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°).

Quand les bords de la plaie ne sont pas susceptibles de se rapprocher, et qu'on est obligé de panser à plat, on peut procéder à un nouveau pansement dès le lendemain. Après avoir bien lavé la plaie à l'eau tiède ci-dessus, et l'avoir épongée, on la recouvre d'un linge fenestré (231), imbibé d'huile camphrée (153). On étend par-dessus une couche assez épaisse de poudre de camphre (126); l'on recouvre de plumasseaux de charpie (232), enduits de pommade camphrée (158), que l'on maintient avec des bandes et des bandelettes longuettes (230); le reste comme ci-dessus. En certain cas on peut, avec un égal avantage, simplifier encore ce pansement et le réduire à sa plus simple expression, ainsi que nous l'avons expliqué (159, 3°).

A la faveur de ce traitement, on n'a à craindre ni la fièvre traumatique (*), ni la gangrène (322), ni le tétanos (294), ni la formation du pus de mauvaise nature; c'est ce dont sont convenus tous les chirurgiens et médecins que nous avons rendus témoins de l'efficacité de ces sortes de pansements. A peine s'établit-il une légère purulence, et dès le lendemain on voit déjà se former une pellicule de cicatrisation.

(*) Fièvre consécutive à l'opération chirurgicale ou à la blessure (du grec, *tráuma*, blessure.)

S'il s'agit de simples coupures, il suffit, après avoir lavé la plaie un instant à l'eau pure, de recouvrir hardiment la plaie d'alcool camphré (143), et de braver la douleur qui résulte de ce moyen. La douleur passe vite; le sang s'arrête; et, à l'aide d'une simple couche de cérat camphré (162), la cicatrisation semble suivre le pansement; nos cultivateurs à Boitsfort ne reculaient jamais devant ce moyen et retournaient au travail ensuite.

Quant au cas de mort à la suite d'une opération quelconque, nous l'avons déjà fait observer (265, 1°), nous n'en comptons pas un seul, depuis 1840 que nous soumettons les opérés à ce genre de pansement.

Nous avons cité des exemples assez saillants de ces résultats, qui ne se sont jamais démentis, aux articles *Cancer, Tumeurs blanches et encéphaloïdes, Ulcérations*, etc., du *Manuel annuaire de la santé* de 1845. Si aujourd'hui on s'obstinait à panser autrement les amputés dans les hôpitaux et ambulances militaires, avec cataplasmes, charpie sèche, diète, saignée, glace, etc., nous ne pourrions nous dispenser d'accuser d'inhumanité la médecine scolastique, et nous élèverions hautement la voix, en faisant chaque jour, le relevé de l'effrayante mortalité qui est la conséquence des pansements de l'ancienne méthode (*).

(*) Il ne nous serait pas difficile de citer des cas d'opérations simples, comme celles du panaris, de la fistule lacrymale, de l'ablation d'une glande, etc., suivis inopinément de mort dans nos hôpitaux, à la suite de l'ancien pansement. Notre imprécation contre les homicides pansements de la chirurgie scolastique, imprécation que nous n'avons cessé de reproduire depuis 1844 dans ce *Manuel*, n'a été définitivement entendue par l'autorité qu'en 1859, et cela sur les représentations de certains officiers de santé militaires Mais alors, bien loin d'accepter franchement la méthode dans toute sa bienfaisante pureté, ce que les saints statuts interdisent, nous avons vu la chirurgie en dénaturer et les termes et l'efficacité par des additions de son fait qui démontrent qu'elle n'a encore ni rien appris de ce que tout le monde sait aujourd'hui, ni rien oublié de ce dont tout le monde s'indigne: ils n'ont pas même le talent d'être plagiaires!!! (Voy. *Revue complém. des sciences*, tom. VI, 1859, p. 36 et 143.) En 1861 tous les chirurgiens académiques étaient encore si étrangers aux bienfaits de notre pansement, qu'ils se sont vus dans la nécessité de renoncer pendant toute une saison à la moindre opération dans les hospices, crainte de s'exposer à perdre 19 opérés sur 20. Ils attendent sans doute, pour adopter la nouvelle méthode, qu'il se présente un pieux plagiaire: et alors, *sonnez, sonnez, cors* et *trompettes!* Dieu fasse qu'il s'en présente un bientôt.

(Voyez les cas cités dans notre *Revue élément. de médecine et de pharmacie*, t. Ier, pag. 53, 82, 145, 178, 182, 370, etc.; *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV. pag. 359, et surtout le récit de la page 190 du *Manuel* de 1862.)

277. BLEUE (MALADIE) DES ENFANTS.

CAUSES. Quand cette affection des nouveau-nés n'a pas pour cause la permanence du trou de Botal, et le mélange des deux sangs artériel et veineux dans le cœur, elle émane des crinons ou comédons, qui se multiplient en petits points noirs sous la peau et la colorent en un bleu intense.

EFFETS. Dans l'un et dans l'autre cas, l'enfant est menacé d'asphyxie; ses petites mâchoires sont serrées; il éprouve des convulsions de plus en plus violentes, qui se terminent assez rapidement par la mort.

MÉDICATION POUR L'ENFANT QUI VIENT DE NAÎTRE. Que cette maladie soit une affection du cœur ou de la peau, il faut s'empresser d'entourer le cou de l'enfant avec une cravate imprégnée d'alcool camphré (142), lui en placer une compresse sur le cœur, lui en lotionner le corps, et exercer sur le dos et la poitrine de douces frictions avec la pommade camphrée (159, 1°). Dès qu'on peut lui ouvrir la bouche, on lui fait prendre le lait de la mère, au moyen d'une pipe qu'on aspire, ou d'une cuiller dans laquelle on trait le lait. Si la fièvre et les convulsions apparaissent, on le lotionne avec l'eau sédative (177, 1°). Sirop de chicorée (250) tous les quatre jours.

MÉDICATION POUR LES ADULTES. On rencontre des adultes qui présentent ce caractère de temps à autre, deviennent tout à coup bleus et éprouvent alors des symptômes qui les alarment et qu'ils ne savent pas définir. J'attribue ces accidents à la faculté qu'a le *trou de Botal* de se rouvrir momentanément, ce qui met en contact immédiat les deux sangs, veineux et artériel. On doit se hâter, dans ce cas, de leur appliquer chaque fois une forte compresse d'alcool camphré (143, 2°) sur la région du cœur, et de leur faire avaler un gorgée d'eau-de-vie quelconque.

BORBORYGMES. *Voy.* VERS INTESTINAUX (396).

BOSSUS. *Voy.* RACHITISME (374).

Boucles du cochon et du bœuf. *Voy. Fermier-Vétérinaire*, art. Boucle et Anclou.

Boule hystérique. *Voy.* Vers intestinaux (396) et Maladies de matrice (346, 2°).

278. Boulimie, faim canine, faim-calle, faim-valle, soif-calle.

Étymologie : Boulimie, en grec *boulimia* et *boulimiasis*, formé de *limos*, faim, *bous*, bœuf, c'est-à-dire faim de bœuf. — Faim-canine, faim de chien. — Faim-calle, faim de ca (va) lle, en supprimant la-syllabe *va*. — Faim-valle, faim de (ca)valle, en supprimant la syllabe *ca;* ou plutôt faim de cheval, en latin *caballus;* nous nous sommes servi du mot *cavalle* afin de rendre l'étymologie plus immédiate. — Soif-calle, mot que nous avons cru pouvoir créer, parce qu'il manquait à la langue médicale, pour désigner les cas extraordinaires où l'homme boit presque autant qu'un cheval. — Enfin ces mots désignent des rages de faim et de soif que n'éprouve jamais le commun des hommes.

Causes. Quand cette faim ou soif dévorante n'est pas l'effet d'une constitution héréditaire et d'une organisation exceptionnelle, elle est causée par la présence d'un ver intestinal de grosse taille, du ver solitaire surtout.

Médication. On guérit de la seconde de ces deux maladies; on ne peut que satisfaire à l'insatiabilité de la première. Nous renvoyons, pour la seconde, à l'article *Vers intestinaux* (396); et pour la première, aux bons principes d'économie publique, d'après lesquels chacun ici-bas doit manger selon son appétit : on ne passe pas le niveau sur les estomacs et sur les besoins.

Le vin, le rhum et l'eau-de-vie sont recherchés avec avidité par tous les individus sujets aux vers; ce sont des vermifuges qui calment les tiraillements d'estomac.

Il existe des cas de soif-calle comme des cas de faim-calle :

Voy. un curieux exemple de *soif-calle* dans notre *Revue élém. de méd.*, tom. I[er], pag. 57, 87, et tom. II, pag. 37.

Bourdonnement d'oreilles. *Voy.* Oreilles (362).

Bourses (maladies des). *Voy.* Hydrocèle (333), Sar-

et vous en précipiterez la silice en gelée, laquelle finira par prendre la forme et la dureté d'un calcul. Il peut donc se former des calculs dans tous les organes où deux liquides de nature différente peuvent se rencontrer et se décomposer mutuellement. Les calculs ne se forment donc réellement que dans la cavité des organes d'excrétion, dans les canaux du foie, dans les intestins, dans les reins et la vessie, dans les canaux salivaires. L'homme y est plus sujet que la femme et les enfants.

EFFETS. Les *calculs de l'organe du foie*, ou calculs biliaires, ont pour noyau la substance grasse du savon biliaire, séparée de sa base alcaline. Les *calculs des intestins* sont, chez les animaux, des boules de poils feutrés ensemble qu'on nomme *bézoards*, et chez l'homme, des excréments durcis par les dépôts calcaires et occasionnés par l'ingestion des fruits nouveaux. Les *calculs des organes urinaires* ou *pierres dans la vessie* varient de couleur, de grosseur et de forme, selon leur composition chimique et leur mode de précipitation. La *gravelle* n'est qu'un amas de petits calculs ou *graviers;* les gros calculs ne sont souvent qu'une agglomération de la poussière de la gravelle. Les *calculs urinaires* les plus fréquents se composent, en tout ou en partie, de phosphate de chaux, d'acide urique, d'urate d'ammoniaque, de phosphate ammoniaco-magnésien. Les *calculs biliaires*, en obstruant les canaux et s'opposant à l'écoulement de la bile, jettent la perturbation dans tout le système, et déterminent l'ictère avec les plus graves symptômes. Les *calculs intestinaux* calcaires peuvent donner la *colique de miséréré* et la *dyssenterie*. Les *calculs urinaires* déterminent les douleurs les plus violentes dans les reins ; ces douleurs cessent dès que le calcul est tombé dans la vessie ; mais là commence une nouvelle série de souffrances, par suite, et de l'obstacle que la présence de ces corps étrangers oppose à l'émission de l'urine et de l'érosion qu'ils exercent sur les parois de la vessie.

MÉDICATION. 1° Nulle médication n'est en état de faire dissoudre les calculs de la vessie. Seulement le régime hygiénique (264) en prévient la formation par l'usage du camphre à manger (122) et de l'eau de goudron à boire (203, 1°); car il faudrait que les reins fussent bien pro-

fondément endommagés, pour que l'urine la plus sédimenteuse et la plus chargée d'acide urique ne devînt pas limpide dès le lendemain qu'on s'est mis à ce régime. Lorsque le calcul s'est formé dans la vessie ou qu'il y est tombé, l'opération seule par la taille ou la lithotritie est en état d'en débarrasser le malade : la taille ou lithotomie, pour les gros calculs ou les calculs enchatonnés dans les parois de la vessie; la lithotritie, pour les calculs capables, par leur petit volume, de se prêter au broiement. Dans l'un et l'autre de ces deux cas, faites choix, pour vous sonder, d'un *spécialiste* habile, consciencieux et nullement exclusif. J'ai connu un malade soumis trente fois au broiement, et qui s'aperçut à la trente et unième que son docteur, au lieu de broyer les pierres, les retirait tout entières, et lui déchirait le canal de l'urètre; force fut d'avoir recours à une main mieux exercée; mais, sans notre médication, le malade aurait fini par succomber à de si rudes épreuves. J'ai été témoin d'un autre cas, où le chirurgien procéda quarante fois au broiement de la pierre, et il se vantait, à chaque fois, d'en avoir diminué le volume. Le malade, qui ne suivait pas notre régime, mourut vaincu par la fièvre de tant de douleurs; à l'autopsie, le chirurgien trouva une pierre de la grosseur d'un œuf, que son instrument, comme on le pense bien, n'avait pas même entamée; la jalousie de métier l'avait empêché de déclarer au malade l'impuissance de la lithotritie en pareil cas, et la nécessité de l'opération de la taille. Que les calculeux se tiennent donc bien pour avertis!

De quelque manière qu'ils se décident, les malades calmeront leurs douleurs par l'application fréquente de cataplasmes aloétiques (166) sur les reins et le bas-ventre, par l'usage fréquent des bains de siége (110, 4°), et en tenant les parties génitales plongées dans la pommade camphrée (238). En outre, ils se soumettront au régime hygiénique (264, 3°, 12°, 13°); ils pourront aussi se faire de temps à autre des injections à l'huile camphrée (218). Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, ils prendront un bol ou de bourrache orangée (217 *bis*),ou de salsepareille,ou de chiendent (219, 3°).

2° Les calculs biliaires, tant qu'ils séjournent dans les canaux du foie, sont dans le cas de causer des coliques atroces dont on sent le siége sous les côtes du côté droit. Par leur grosseur, ils sont dans le cas d'intercepter le passage du bol alimentaire, de manière à déterminer des vomissements de matières presque stercorales. Dans ce cas, on applique constamment sur la région du mal des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) et de deux ou trois gouttes d'éther. Usage de la liqueur hygiénique (49, 3° *B*). On prend souvent quelques gouttes d'éther dans un verre d'eau sucrée. Camphre (122) avec salsepareille (219, 3°); aloès (101), et au besoin même huile de ricin (210). Tous les matins, lavement émollient (221). De temps à autre, cataplasme aloétique (166) sur le côté droit du ventre. (Voy. *Revue complémentaire*, t. II, 1855, pag. 33.)

3° Pour combattre les concrétions stercorales, cataplasmes (165, 166); lavements camphrés (221 *bis*) et même superpurgatifs (223); injections à l'huile dans l'anus; introduction, dans l'anus, de l'index graissé d'huile camphrée, au moyen duquel on brise la concrétion stercorale sans offenser la muqueuse de l'intestin. Huile de ricin par le haut (210), si ces moyens ne suffisent pas. Mais l'introduction du doigt suffit, le plus souvent, pour procurer l'expulsion du calcul en fragments. Le régime hygiénique (264), nous le répétons, prévient toutes ces sortes de maladies. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. V, 1858, pag. 34.)

CALVITIE. *Voy.* CHAUVETÉ (285).

281. CANCER DES DIFFÉRENTS ORGANES, MAIS PLUS SPÉCIALEMENT DU SEIN.

ÉTYMOLOGIE : CANCER, mot latin qui signifie *cancre*, *crabe* et autre *crustacé*; on a donné ce nom aux organes parasites qui nous occupent, parce qu'en certaines circonstances ils offrent avec la forme des crabes une analogie plus ou moins éloignée d'aspect, par le développement de rayonnements vasculaires et en lame de couteau qui se dessinent sur les surfaces ambiantes de la peau.

CAUSES. Impulsion de développement imprimée aux

tissus d'une glande, d'un ganglion lymphatique, d'un nerf, d'un os, par suite soit d'une contusion, soit d'une piqûre, soit de l'érosion d'un insecte; ce qui fait que peu à peu il se forme un organe parasite et de superfétation qui absorbe les produits de la vie générale. Les frictions mercurielles ne causent pas un vrai cancer, mais un chancre qui ronge les chairs et les fait tomber en lambeaux. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, pag. 236; tom. II, 1856, p. 360; tom. III, 1857, p. 40, 72, 100, 139; tom. IV, 1857, p. 35; tom. V, 1858, p. 67; tom. VI, 1859, p. 129, 164.)

EFFETS. Le cancer prend des formes qui varient à l'infini, selon le siége qu'il occupe et le genre de tissus d'où il émane. On remarque assez généralement, autour du foyer de son développement, un arrêt de la circulation superficielle, qui se dessine sur la peau par un zigzag de veines bleues. Le cancer proprement dit ne décolle pas la peau, il fait corps avec elle et saillie au dehors en même temps qu'il adhère au tissu osseux qui lui a donné naissance, envahissant de sa dégénérescence tous les tissus ambiants et s'étendant ensuite de proche en proche, par des coussinets enflammés, très-durs et adhérents, accompagnés de bourrelets ou de chapelets de ganglions engorgés. Quelquefois, au lieu de s'étendre en surface, il s'étend en hauteur et forme des masses saillantes et arrondies, qui arrivent aux dimensions d'une grosse poire ou d'un petit melon. La substance interne du cancer se compose de grands nodules cérébriformes, enchâssés dans un tissu squirreux et plus ou moins riche en vaisseaux. Le cancer du sein commence par une induration rouge ou adhérente à la peau, envahit peu à peu, comme un énorme coussinet, l'aisselle, l'épaule et se glisse sous l'omoplate. J'ai vu un cancer des deux seins, pour l'ablation duquel il eût fallu enlever tout le tour du buste; une telle opération devient, dans ce cas, impraticable.

Bien des praticiens ont confondu et confondent encore l'engorgement des glandes ou des ganglions lymphatiques et même de simples chancres indurés de la lèvre (*)

(*) Ainsi que cela a paru avec toute évidence dans une circonstance récente, où rien n'a manqué à la cause célèbre, ni le scandale de la

(323) avec le véritable cancer; et ils procèdent à l'opération chirurgicale du sein, sous l'influence de cette conviction, vraie ou simulée, se ménageant ainsi l'avantage d'un succès facile d'opération et de guérison. L'honnête homme doit se tenir toujours en garde contre de telles illusions; car l'engorgement des ganglions ne réclame pas le concours d'instruments tranchants; notre médication en triomphe, et les fait fondre. D'autres praticiens, plus funestes encore, traitent les ganglions par l'application de pommades rongeantes arsenicales et plus ordinairement mercurielles (55, 351), et transforment ainsi en ulcères rongeants ou cancers mercuriels de simples petites glandes (323), qui sans eux fussent restées stationnaires.

INDICATIONS CARACTÉRISTIQUES DESTINÉES A DIRIGER LE TRAITEMENT. 1° Les glandes, ou ganglions lymphatiques engorgés, sont mobiles sous la peau, et comme nageant dans le tissu cellulaire, sans adhérence enfin avec la peau et les os; elles ont la forme et quelquefois la grosseur des œufs; leur forme est ovoïde, sans bosselures irrégulières; elles n'adhèrent pas à la surface de la peau, et n'y forment point de ces mamelons rouges et endurcis qui caractérisent le développement du cancer. Nous en décrirons le traitement à l'article GLANDES (323). 2° Le cancer, au contraire, implanté en général sur un os qui lui sert d'empâtement nourricier, adhère et s'attache, et à la peau qu'il bossèle en mamelons rouges, et à tous les organes qu'il rencontre et qu'il enserre dans les progrès de son développement indéfini. On a beau le couper, le tailler, le trancher jusqu'à sa base, il n'en repousse, comme la branche gourmande d'un arbre,

polémique médicale, ni celui des débats judiciaires, et où l'on a vu la chirurgie combler successivement la mesure des humiliations à son adresse et celle des emportements de sa colère proverbiale, envers un pauvre diable qui l'avait flagellée de toute la hauteur de son ignorance, jusqu'à ce que la justice lui ait dit : Maintenant c'est assez, réglons nos comptes. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. V, 1859, p. 230, 326.) Voyez, dans le *Manuel* de 1849, deux exemples saillants de guérison de glandes prises pour des cancers; et dans le *Manuel* de 1855, un exemple funeste de l'emploi des remèdes mercuriels dans le but d'obtenir la cicatrisation d'une plaie faite au sein, pour l'ablation d'une simple glande, que l'on avait prise également pour un cancer.

qu'avec plus de vigueur. 3° Son germe n'est pas dans la constitution, mais dans une région restreinte; le cancer est toujours local; si l'on parvient à enlever intégralement la région originelle, l'os principalement sur lequel il s'implante, il est certain que le cancer ne reparaîtra pas ailleurs : le doigt cancéreux enlevé, par exemple, le cancer ne se renouvellera en général ni sur le restant de la main, ni sur les os du bras; idem du cancer de l'avant-bras, du pied et de la jambe. 4° Mais devant le cancer qui a son germe au sein et sur une des côtes, qu'il est toujours si difficile soit de distinguer soit d'atteindre, la chirurgie doit reculer, crainte de s'égarer dans des milieux qui se prêtent si peu à une perte quelconque de substance. C'est en ce cas que la médication devrait remplacer l'opération; mais la médication est encore à trouver, et c'est là jusqu'à ce jour le désespoir de mes veilles. 5° Si le cancer se développe dans une glande, telle que la glande mammaire, et en ce cas c'est moins un cancer qu'un carcinome, moins un organe de superfétation qu'un chancre rongeant et mercuriel, on en débarrasse facilement le malade par l'ablation; car ce cancer n'intéresse que la glande, si grand que soit son développement; la glande en effet est mobile comme un ganglion. On pratique sur la peau une incision cruciforme; avec le bistouri on isole la glande des brides du tissu cellulaire; et quand on est arrivé au pédicule que traverse l'artère mammaire, on pratique une ligature autour de ce faisceau, on en détache la glande d'un coup de ciseaux, on réapplique sur le sein les lambeaux de peau, et l'on panse comme nous l'avons dit à l'article BLESSURE (276). 6° Ces indications serviront de guide aux traitements spéciaux pour les développements cancéreux ou carcinomatiques des autres organes du corps humain. Le succès de l'ablation suppose qu'on a enlevé l'empâtement qui sert de germe, sans entamer ou mettre à nu des organes nécessaires à la vie générale.

N. B. Nous avons rapporté tout au long à ce sujet, dans le *Manuel annuaire de la santé pour* 1862 (pag. 190-195), un exemple affligeant de l'entêtement haineux de la chirurgie académique à l'égard de la nouvelle méthode; il s'agissait d'opérer, d'après les indications ci-dessus,

une noble dame portugaise, atteinte d'un carcinome mercuriel à la glande mammaire du sein droit. L'opération eût été couronnée du plus brillant succès, entre les mains de M. le chirurgien Dupré et de mon fils Camille, qui sont tous les deux si au courant du pansement de la nouvelle méthode et à qui j'avais transmis mes observations spéciales sur ce nouveau cas. Une intrigue occulte jeta cette infortunée malade entre les mains de la chirurgie retardataire et hostile, qui ne manqua pas de repousser l'assistance de MM. Dupré et Raspail; et la pauvre opérée expira au bout de quelques heures d'une hémorrhagie que tous les efforts du chirurgien professeur ne surent arrêter, hémorrhagie que la nouvelle méthode d'opération eût prévenue ou que la nouvelle méthode de pansement eût fait cesser en une minute. Qu'importe? l'honneur du parti et l'intérêt de l'opérateur ont été sauvegardés ! C'est un succès de moins pour la méthode anathématisée !

CARDIALGIE. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC (345).

CARIE DES OS. *Voy.* ABCÈS (265, 3°).

282. CARREAU DES ENFANTS.

ÉTYMOLOGIE : CARREAU, brique; parce que cette maladie finit par rendre le ventre des enfants dur comme une brique.

CAUSES. Invasion du péritoine par les helminthes, qui y déterminent l'engorgement des ganglions mésentériques; ou bien engorgement des ganglions mésentériques, par suite des remèdes mercuriels administrés à l'enfant ou à sa nourrice.

EFFETS. Le ventre grossit; il est tendu et ballonné, et offre au toucher des bosselures qui se multiplient chaque jour. L'enfant perd l'appétit et le sommeil, qui est remplacé par une somnolence continuelle; il éprouve des coliques et une alternative de constipation et de diarrhée.

MÉDICATION. On lui applique sur le ventre, tantôt des compresses d'eau sédative (177, 2°), et tantôt, mais principalement la nuit, un cataplasme vermifuge (166); on le frictionne vigoureusement (159, 1°) au moins trois fois par jour. Sirop de chicorée (250), dans de la tisane de salsepareille (219, 3°), soir et matin; camphre trois

fois par jour (122); lavement vermifuge sans tabac (224) tous les soirs; faites-lui boire tous les matins du lait bouilli avec trois gousses d'ail; chiques galvaniques des enfants (249); ceinture galvanique (247). La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 3°, 12°, 13°) et à la tisane de salsepareille légèrement iodurée (219, 4°). Voy. *Revue élémentaire*, tom. Ier, pag. 116.

283. Catalepsie, ou apoplexie momentanée, sans la chute, et qui prend le malade debout (du grec *kataleipô*, abandonner); immobilité complète avec ou sans perte de connaissance, comme si la vie matérielle abandonnait le corps exclusivement à la vie intellectuelle. Même traitement que pour l'Apoplexie (271) et l'Epilepsie (294).

Cataracte, voy. Yeux (Maladies des) (397).

284. Catarrhe pulmonaire, bronchite, coqueluche, enrouement, follette, grippe, influenza, rhume de poitrine, torticolis, toux.

Étymologie. Le *catarrhe* (du grec *catarreô*, couler d'un organe), ou rhume de poitrine, est de toute saison ; la *grippe* (de *gripper*, ou saisir à la gorge), qui a porté d'abord le nom de coqueluche et a pris, en divers pays, celui de *follette* (féminin d'*esprit follet*) et d'*influenza* (mot italien qui signifie *influence* maligne, mauvais sort), est une épidémie affectée aux temps froids et brumeux et aux époques de démolition. La *coqueluche* (voyez plus bas) ne se dit plus que du rhume des enfants, accompagné de fortes quintes de toux : la dénomination de *quinte* est empruntée au solfége, pour désigner la notation du cri que l'on fait entendre en toussant. Le *catarrhe* et le *rhume* sont deux mots grecs qui désignent l'écoulement muqueux, lequel caractérise cette maladie; le mot de *rhume* ne s'applique qu'à l'écoulement des muqueuses du nez et des voies respiratoires; le mot *catarrhe* s'applique à tous les organes qui communiquent avec l'air extérieur : on dit catarrhe de la vessie, de l'utérus, comme catarrhe de poitrine; ici, nous ne le prenons que dans cette dernière acception.

L'*enrouement*, mot imitatif, désigne un simple engorgement des cordes vocales.

Causes. Le *catarrhe*, ou rhume de poitrine, est le résultat de titillations de corps étrangers, inertes ou animés, tels que la poussière des greniers ou la pullulation des ascarides vermiculaires, sur les parois de la trachée-artère, et spécialement sur le larynx. La *grippe* est l'effet d'une invasion de parasites plus âpres, qui, en s'implantant sur l'isthme du gosier et sur les muqueuses du larynx, déterminent, par l'infiltration de leur virus, l'engorgement des lymphatiques et l'engourdissement des muscles du cou, du dos et de la poitrine : ce qui forme, sur le buste, comme une espèce de *coqueluchon* ou *capuchon* de souffrance et d'engourdissement.

Torticolis (de *col* et *tordu*) indique un état spécial de cette maladie.

Lorsque la cause du mal a son siége dans les *bronches*, (en grec *bronchia*, de *bronchos*, gosier), deux embranchements canaliculaires par lesquels la trachée communique avec les deux poumons, la maladie prend le nom de *bronchite*.

Les brouillards épais des villes manufacturières humides, en s'imprégnant de toutes les émanations corrosives que les arts et l'industrie dégorgent dans les airs, et que ces brouillards ramènent vers le sol, ces brouillards donnent une *grippe* plus opiniâtre que la première.

Les brouillards que les vents d'Est apportent en Belgique des polders de la Hollande, semblent imprégnés de tous les poisons que les différents cours d'eau déversent dans les trois grands fleuves dont ces polders semblent être les filtres et les égouts; leur puanteur suffirait seule pour déceler leur malignité. Dès le commencement de mars 1862, il a régné à Uccle, à la suite de ces brouillards, balayés par le vent d'Est, une épidémie de grippe, qui, chez les enfants, prenait les caractères du croup et en a enlevé un grand nombre; cette grippe engendrait tous les symptômes d'un empoisonnement miasmatique, et semblait infiltrer son virus jusque dans la moelle des os; la violence des quintes imprimait des secousses violentes à l'occiput et finissait par altérer l'ouïe, par rendre douloureux au toucher l'os du rocher, c'est-à-dire, l'os dépositaire de l'appareil auditif.

La *coqueluche* des enfants est due aux mêmes causes

que le catarrhe des vieillards ; et la différence de ses caractères tient à la différence de l'âge et des organes.

EFFETS. Comme la respiration est le principe où s'alimentent toutes les autres fonctions, la moindre gêne qui survient dans l'appareil respiratoire doit se traduire par un malaise général : aussi voit-on qu'un rhume négligé ou mal traité finit par amener le marasme, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. La *grippe*, étendant ses ravages sur une plus grande circonscription, offre des caractères plus graves, et marche avec plus de rapidité vers son dénoûment fatal ; selon le traitement adopté, elle peut occasionner dans une population une mortalité effrayante.

Les quintes finissent par devenir si fréquentes et si violentes, que toute la constitution en est ébranlée ; le sommeil en est à chaque instant troublé, on tombe d'envie de dormir plutôt qu'on ne dort ; les expectorations sortent autant par le nez, et, si je puis m'exprimer ainsi, par le larmoiement des yeux, que par la gorge ; on étouffe ; les pommettes rougissent et les joues pâlissent ; les transpirations deviennent abondantes ; le pouls est fébrile et rapide. On entend soi-même les gargouillements et le bruit de soufflet dans sa poitrine, vers le sommet du poumon. La moindre impression de froid redouble toutes les souffrances ; quelquefois on désespère de guérir et l'on se croit menacé de phthisie pulmonaire ; car on a la conscience d'un empoisonnement miasmatique. Mais, grâce à la médication nouvelle, on est tout étonné, au bout de quelques jours au plus tard, de s'en voir quitte à si bon marché.

SOINS PRÉSERVATIFS. Vous les trouverez au chapitre V de la première partie, pag. 54, surtout à l'alinéa 67.

MÉDICATION POUR LES ADULTES. Cigarette de camphre (132) ; plastrons ouatés (67) par-dessus le gilet de flanelle. Quand on quitte la cigarette de camphre, chiques galvaniques (249) avec gargarismes. Aloès (101) tous les deux jours. Nourriture épicée (41) et alliacée (114). Ce simple traitement suffit souvent pour dissiper comme par enchantement les rhumes les plus opiniâtres et la grippe même. Si le mal persistait, on appliquerait trois fois par jour, ou au moins soir et matin, tantôt sur la

poitrine et tantôt entre les épaules, un catasplasme aloétique fortement arrosé d'eau sédative (166); au bout de 20 minutes lotions à l'eau sédative (177, 1°) et frictions à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos, les reins et sur la poitrine. Soir et matin camphre (122) avec infusion de bourrache (217). Toutes les fois que l'on souffre, on se passe de l'eau sédative (169) sur la région du cœur, au-dessus de la pomme d'Adam; on s'en arrose le crâne. Lavement tantôt camphré (221 *bis*), tantôt superpurgatif (223), tantôt vermifuge (224), matin et soir. Huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223) au besoin. Contre les quintes, on mâchotte un morceau d'écorce de grenade (205). Mais le plus souvent on coupe court aux quintes et on entre en voie de guérison, par le moyen suivant : on applique sur la région d'où l'on sent partir les crachats, un linge imbibé d'alcool camphré (142) ou mieux d'eau de toilette (142 *bis*), en ayant soin d'appuyer fortement sur les muscles intercostaux, c'est-à-dire, dans les intervalles des côtes, soit en y promenant le doigt, soit en les recouvrant de larges coussinets, sur lesquels on exerce une pression générale; on ne tarde pas à ressentir comme une brûlure interne, espèce de cautérisation du siége du mal, qui amène avec elle un sentiment indéfinissable de bien-être, en facilitant la respiration. La région de la peau qui correspond au siége du mal, se couvre de rubéfactions, comme par l'eau sédative : afin de se préserver de l'aspiration des vapeurs alcooliques, on se promène à grands pas pendant cette opération.

Médication pour les enfants en bas age. Tous les deux jours sirop de chicorée (250). Chiques galvaniques pour les enfants (249). Leur passer souvent de l'eau sédative (169) sur la pomme d'Adam, sous les aisselles, sur la région du cœur. Les lotionner (177, 1°) et les frictionner (159, 1°) souvent sur le dos. Cataplasmes vermifuges (166) sur le ventre soir et matin. Le matin, lavement vermifuge (224) sans tabac. Au besoin, leur frotter les gencives avec de l'ail (114). Pendant qu'ils dorment, on leur tient un morceau de camphre (115) dans le voisinage de la bouche. Si les quintes ne se calment pas, sirop d'ipécacuanha (253) ou même un grain d'émétique.

J'ai observé que, dans toutes ces maladies de poitrine, on retire un immense avantage de la substitution de la bière de ménage au vin et à l'usage de l'eau pure pour les repas.

N. B. C'est avec ces simples moyens qui, dans le principe, et alors que le système antiphlogistique était dans toute sa quinteuse vigueur, semblaient tenir du merveilleux par la promptitude de leurs effets, c'est avec ces simples moyens, dis-je, que nous sommes parvenu à rendre si rares les cas de rhumes et de coqueluches, qui reparaissaient en épidémies, à chaque changement de température, avant la publication de ce *Manuel*.

CAUCHEMAR (du slavon *smarra*, esprits) ET MAUVAIS RÊVES. En outre du régime hygiénique (264), prendre tous les soirs un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre (126) (une petite pincée de poudre) et aiguisée d'une ou deux gouttes d'éther (124); coucher sur un lit en pente, et faire son premier somme sur un fauteuil à dos suffisamment incliné et les jambes étendues sur un tabouret rembourré. La digestion s'opère ainsi sans encombre; or le cauchemar n'arrive qu'à la suite d'un arrêt dans le passage des aliments, et par contre-coup d'une accumulation du sang dans les ventricules du cœur. Il est des personnes qui ne peuvent se coucher sur le côté gauche sans éprouver un cauchemar.

CÉPHALALGIE. *Voy.* MAL DE TÊTE (344).

CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX. *Voy.* EMPOISONNEMENTS (308, 4°).

CHANCRES AUX PARTIES GÉNITALES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

CHARBON. *Voy.* CLOUS (288).

CHAUDEPISSE. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

285. CHAUVETÉ, CALVITIE, ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX, TÊTE CHAUVE, PELADE.

ÉTYMOLOGIES : CHAUVETÉ, CALVITIE (en latin *calvities*) affection qui rend CHAUVE (en latin *calvus*). — ALOPÉCIE (en grec *alôpekia*), maladie qui fait que le crâne se dépouille de sa chevelure, comme la peau du renard (en grec, *alôpex*) qui mue. — PELADE, du latin *pellis*, peau qui pèle et se dépouille de ses poils (en latin, *pili*).

CAUSE. Les cheveux tombent, dans la calvitie, par la

désorganisation du bulbe, sous l'influence du parasitisme d'un insecte cutané ou sous-cutané, d'une vive impression morale, d'excès spasmodiques, d'abus de liqueurs fortes et de débauches qui frappent de paralysie le cuir chevelu; mais surtout et dans le plus grand nombre de cas, c'est la suite des traitements arsenicaux et mercuriels, et de l'usage de certaines pommades de toilette colorées avec des substances à base toxique; n'employez que des pommades incolores.

MÉDICATION. Arrosez le crâne avec de l'eau sédative ordinaire (177), et puis à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), trois fois par jour; et graissez ensuite le cuir chevelu avec de la pommade camphrée mélangée de rhum. Évitez avec le plus grand soin les poudres épilatoires, car elles ne peuvent qu'ajouter une maladie grave à une incommodité et à un simple désagrément : ce n'est plus alors de la *chauveté*, mais du *chauvinisme*. L'action de l'eau sédative, en rappelant la circulation capillaire dans l'expansion nerveuse qui forme le bulbe du cheveu, imprime à cet organe une nouvelle impulsion de développement; de plus, l'eau sédative fonce la couleur naturelle des cheveux, et fait virer au blond les cheveux blancs; elle ne rougit pas les cheveux noirs, comme on l'a faussement prétendu.

EXEMPLES. Nous voyons tous les jours les cheveux repousser à flots chez les personnes qui font habituellement usage de l'eau sédative et de pommade camphrée, pour combattre des migraines; et ce n'est pas à un autre principe qu'ont recours, depuis nos premières publications, certains traitements journellement annoncés dans les feuilles publiques.

CHEIRAGRE. *Voy.* GOUTTE (325).

CHLOROSE. *Voy.* FOIE (MALADIE DU) (319).

286. CHOLÉRA-MORBUS, CHOLÉRA ASIATIQUE; FIÈVRE JAUNE ET AUTRES MALADIES D'UN CARACTÈRE ANALOGUE.

ÉTYMOLOGIES : CHOLÉRA, mot grec et qui vient de *cholè*, bile, parce que cette maladie, chez les anciens, était caractérisée par de fortes déjections et vomissements de bile; MORBUS, mot latin qui signifie maladie; c'est comme si l'on disait MALADIE-CHOLÉRA; c'est le CHOLÉRA connu

des anciens. — Le *choléra* ASIATIQUE a paru avoir des caractères distincts du choléra des anciens; on a presque des preuves qu'il a son point de départ au centre de l'Asie et irradie de là sur les deux autres parties du monde.—La FIÈVRE JAUNE est une espèce de choléra qui paraît plus spéciale aux ports du nouveau monde, et qui est caractérisée par des déjections et vomissements de matières d'abord jaunes et ensuite noires; dans ce dernier cas, il prend le nom espagnol de *vomito negro*.

CAUSES. Invasion du canal alimentaire, et spécialement de l'intestin grêle, par des hordes de très-petits insectes que l'analogie permet de rapporter aux genres COUSIN ou TIPULE. On a remarqué partout, dans ces derniers temps, que les cholériques rendaient des quantités étonnantes d'ascarides vermiculaires et lombricoïdes. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, octobre 1854, pag. 74.)

Le CHOLÉRA suit de préférence les cours d'eau, les bords de la mer. Lorsqu'il apparaît sur un point, son itinéraire dans une région est marqué sur la carte par la rivière ou le fleuve qui passe en cet endroit et les affluents de ce fleuve; il remonte ainsi de l'embouchure des fleuves jusques à leur source.

La FIÈVRE JAUNE (*vomito negro*) est le choléra des régions tropicales de l'Amérique; elle affecte le littoral oriental du nouveau monde de préférence au littoral occidental; mais plus spécialement encore le périmètre du golfe du Mexique, espèce d'immense rade où les remous de la mer Atlantique viennent amonceler toute la boue putride que soulève l'agitation des flots; ce qui fait que ce grand golfe, dans le voisinage des terres, est aussi sale, aussi funeste par ses émanations pernicieuses que le port de Marseille.

Les fièvres de la Guyane sont une peste en permanence. Dans toutes les villes maritimes dont le port n'est lavé ni par la marée ni par un fleuve digne de ce nom, ce qui a lieu pour la plupart des ports du littoral de la Méditerranée, tels que Marseille, la peste apparaît presque tous les 50 ans. Marseille pourrait assainir son port en transformant ses vidanges en poudrette, au lieu de les écouler dans la mer; mais quels bras d'hom-

mes pourraient opérer le curage du golfe du Mexique?

Depuis que nous avons écrit ces lignes, Marseille et les autres grandes villes du littoral de la Méditerranée s'assainissent, en établissant des égouts qui vont porter dans la haute mer les ordures et déjections qu'on avait jusque-là déversées dans les rues, presque sur la tête des passants, et dont le soin du balayage était laissé ensuite à la pluie qui amoncelait le tout dans le port, espèce de grande sentine à ciel ouvert. Mais celui qui parviendra, à l'aide de millions de bras rémunérés avec l'obole des quatre parties du monde, à ouvrir une communication profonde, vaste et directe entre les océans Pacifique et Atlantique, à travers l'isthme de Panama, celui-là aura assaini du même coup tout le littoral du golfe du Mexique et supprimé la fièvre jaune de la liste des maladies de cette immense rade aux mille ports. Car alors le flux et le reflux en balayeront les boues qu'aujourd'hui ils y accumulent, et ils éparpilleront en atomes inoffensifs ces bancs d'immondices, vrais laboratoires de peste par la stagnation de leur masse. Si les conquêtes dignes de ce nom sont celles qui profitent à l'humanité, je n'en sache pas de plus belle que le succès d'une pareille entreprise; elle nous absoudrait, aux yeux de l'avenir, de celles de Fernand Cortez et autres forbans de ce genre.

Les MIASMES PUTRIDES sont tout autant mortels que la FIÈVRE JAUNE; et quoique émanant de deux ordres divers de causes, ces deux grands fléaux se confondent quelquefois entre eux par la ressemblance de leurs symptômes.

EFFETS. Sous l'influence de l'une ou de l'autre cause, les parois des intestins étant en proie aux tortures d'un parasitisme effrayant ou à celles d'une action miasmatique et désorganisatrice, le sang épaissit et se coagule, les tissus maigrissent et se dessèchent; la contraction forcée de la panse stomacale produit un vomissement de matières jaunes, vertes ou noires; le côlon, obéissant au même mécanisme, se vide par des déjections de mauvaise nature; les membres s'agitent par des mouvements convulsifs; le corps noircit, s'émacie, se ratatine et se momifie, pour ainsi dire, presque sous les yeux du spectateur. Les fréquentes apparitions de la fièvre jaune et du choléra ont fini par habituer tellement les esprits à ces

deux idées, et le langage à ces mots, qu'on a souvent pris pour la fièvre jaune ou le choléra la première épidémie qui s'est présentée, celle qui vient de la viciation des eaux potables ou de l'air ambiant, comme celle qui peut tenir à la falsification des substances alimentaires et même à la présence du *seigle ergoté* dans la farine (49 *bis*, 3°; 308, 4°). Les caractères de la maladie dite *Ergotisme* ont, il est vrai, quelque chose de tout aussi effrayant que ceux du choléra; mais l'*ergotisme* se distingue du choléra, en ce qu'il commence par le délire, la diarrhée séreuse, que le corps se couvre de phlegmons, que les cheveux tombent par larges plaques, que certains os se gangrènent et se désarticulent, que la vue s'éteint ou se perd, et que la mort arrive comme par lambeaux. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. II, 1856, pag. 358; tom. VI, 1860, pag. 134 et 193).

Médication. Le succès de notre médication préventive et curative ne saurait plus être révoqué en doute, même par les médecins; les résultats en sont trop prompts et trop constants. La médecine commence un peu à revenir des errements de l'école de Broussais et à entrer dans la voie de la nouvelle école; mais elle s'ingénie à n'user que des succédanés, crainte de donner gain de cause à la méthode triomphante, en adoptant littéralement ses prescriptions. Malheureusement, jusqu'à ce jour elle n'a pas eu la main heureuse; ne voulant pas essayer du camphre, elle a gorgé les cholériques d'opium; pour se montrer moins méticuleuse en fait de poisons que la nouvelle méthode, elle a bourré les cholériques de calomélas à doses fabuleuses, en sorte que les pauvres malades ont été guéris de la cause du choléra, en mourant par le narcotisme ou par la décomposition des intestins; tandis qu'un seul verre de liqueur hygiénique (49, 3° A), pris au début, les aurait rendus presque instantanément à la vie et à la santé.

Enfin le succès de la nouvelle méthode est devenu si incontesté, que l'Académie des sciences se voit dans l'impossibilité de décerner le prix institué par M. Bréant; non pas faute de concurrents, Dieu merci, mais à cause de la maladresse des plagiaires bien pensants; et il est bien triste, il faut l'avouer, pour ces messieurs, de voir un

simple homme du peuple, à l'aide de son *Manuel*, sauver tous ses malades, tandis que le médecin orthodoxe est condamné, pour ne pas avoir l'air de prêter les mains à une méthode hérétique, à voir périr sous ses yeux tous les cholériques qui invoquent son talent justement apprécié! En attendant la venue d'un plagiaire pieux, bien pensant et un tant soit peu habile, voyez, sur les effets désastreux de la vieille méthode et sur le succès de la nôtre, pour le CHOLÉRA : *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*, tom. Ier, p. 175; t. II, p. 158, 159, 321; *Manuel* pour 1852, p. 190; et *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. Ier, 1854, p. 73, 104, 152, 297, et tom. II, 1855, p. 12 et 102; — pour la FIÈVRE JAUNE : *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. II, livr. de sept. 1855, pag. 40; — et pour une épidémie de dyssenterie, avant-coureur du choléra : *Revue complémentaire*, tom. IV, 1857, pag. 97, 161 et 326; et tom. VI, 1859 et 1860, pag. 65, 241, 330.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Autant que faire se pourra, on aura soin, chaque soir, d'allumer de grands feux de bois ou de broussailles, sur les bords de la mer, des lacs, des rivières, des cours d'eau et autour de son habitation. On brûlera également, mais surtout le soir, du vinaigre camphré (254) dans son habitation et alentour; on en aspergera le plancher. On jettera des grumeaux d'aloès (101) dans toutes les flaques d'eau que l'on trouve sur son passage. On flairera fréquemment son flacon d'acétate d'ammoniaque (257). On se rincera fréquemment la bouche à l'eau de toilette (142 *bis*) ou à l'alcool camphré étendu d'eau (142). Soir et matin, et même trois fois par jour, lotions à l'alcool camphré (143, 1°) sur tout le corps, et, au moindre signe de fièvre, à l'eau sédative (177, 1°). Régime hygiénique (264, 3°, 4°, 10°). Une gousse d'ail à dîner (114); et dans la journée un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3° B). Cigarette de camphre (131) pour les personnes qui ne fument pas le tabac.

MÉDICATION CURATIVE. Dès l'apparition des premiers symptômes (épreintes indéfinissables, crampes, mouvements convulsifs, commencement d'émaciation, etc.), on se hâte de prendre un petit verre de la LIQUEUR

ANTICHOLÉRIQUE (49, 3°, A); et cela suffit dans le plus grand nombre de cas, pour que tous les symptômes se dissipent comme par enchantement; il arrive au malade de s'endormir pendant une ou deux heures et de se relever comme si de rien n'était. Aux jeunes enfants on administre une cuiller de cette liqueur. Cependant, si par extraordinaire le mal résistait à ce remède énergique, ou que la nouvelle médication ne fût invoquée que lorsque le mal aurait déjà fait des progrès et que la vieille médecine eût passé par là, immédiatement après avoir administré le petit verre de liqueur anticholérique, on lotionnerait le ventre, les reins et le dos à l'alcool camphré (143, 1°); on appliquerait sur le ventre un cataplasme aloétique (166); on administrerait un ou deux lavements vermifuges (224), et par le haut un grumeau de camphre (122) avec bourrache aromatisée (217). Aux lotions par l'alcool camphré, on substituerait de temps à autre les lotions à l'eau sédative (177, 1°) avec frictions à la pommade camphrée (159, 1°), et affusions d'eau sédative sur le crâne et sous les aisselles; et l'on ne mettrait fin à cette alternative de lotions et de frictions, soit avec l'alcool camphré, soit avec l'eau sédative, que lorsque le succès paraîtrait être assuré. On brûlerait pendant ce temps, de quart d'heure en quart d'heure, du vinaigre camphré (254) sur une pelle rougie au feu. Au besoin, bain sédatif (107).

N. B. C'est à l'aide de cette médication curative que les partisans du nouveau système ont sauvé des malades par milliers, pendant que la vieille médecine perdait tous les siens en quelques heures. C'est grâce à l'influence de la méthode préventive, devenue, pour ainsi dire, domestique et cosmopolite, que nous voyons les apparitions du choléra modifier leurs caractères, diminuer de fréquence et d'intensité et se réduire aux proportions d'une épidémie ordinaire et dont on ne s'inquiète presque plus.

CHORÉE OU DANSE DE SAINT-GUY. *Voy.* CONVULSIONS (294).

287. CHUTE.

MÉDICATION. L'application de l'eau sédative (169) sur le crâne et autour du cou, les lotions sur tout le corps avec

la même eau, les compresses d'alcool camphré (143) sur les surfaces contusionnées, mais non entamées, avec frictions à la pommade camphrée (159), suffisent pour effacer en peu d'instants les traces de la chute la plus violente, quand il n'y a pas lésion incurable des organes essentiels à la vie. Aloès (101), et un bol de bourrache (217 *bis*) avec une cuiller à café d'eau sédative (169).

Nous avons cité, dans le *Manuel annuaire de la santé* pour les années 1845 à 1850, des exemples de chutes les plus graves, dans lesquelles cette médication a mis en peu d'instants les malades hors de danger. On en trouvera des exemples non moins remarquables dans les *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. II, p. 226, 335 et 339, et *Revue complémentaire des sciences*, novembre 1854, pag. 110.

CHUTE DE MATRICE. *Voy*. MALADIES DE MATRICE (346).

CLAPIERS PURULENTS. *Voy*. ABCÈS (265).

CLAVELÉE, CLAVIN DES BÊTES A LAINE. *Voy*. ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

288. CLOUS, BOUTONS DE GROS CALIBRE, CHARBON, FURONCLE, PHLEGMON, PUSTULE MALIGNE.

ÉTYMOLOGIES : PHLEGMON, du grec, *phlegmonè*, qui signifie bouton ou clou enflammé; de *phlegô*, allumer, brûler. — FURONCLE, du latin *furunculus*, qui a la même signification et dérive de *furo*, être en fureur. — CHARBON, bouton noir comme du charbon. — BOUTON et CLOU à cause de leur analogie avec ces menus ustensiles. — PUSTULE, en latin *pustula*, bouton rempli de pus. PUSTULE MALIGNE ou pustule de mauvaise nature et capable de donner la mort.

CAUSES. Introduction entre cuir et chair d'un corps étranger irritant, d'une écharde barbelée ou d'un acare de gros calibre; piqûre d'un acare ou tique du chien, d'une guêpe, d'un cousin, etc., dont le dard s'est empoisonné dans le pus de quelque cadavre d'animal abandonné à l'air. Introduction dans la peau par une coupure, ou sur les muqueuses, du produit décomposé d'un cadavre, d'un virus mercuriel ou autre. Ingestion de viandes d'animaux morts du charbon.

J'ai tout lieu de croire que la maladie du *charbon* ne

vient aux animaux que par le déplorable emploi des onguents mercuriels, avec lesquels les éleveurs cherchent à combattre, chez les bestiaux, la maladie de la peau la plus bénigne. Quand la bête est livrée ainsi mercurialisée au boucher, l'empoisonnement peut arriver droit à qui en mange la viande, et avec les symptômes caractéristiques du plus violent empoisonnement.

Effets. La peau rougit, s'élève en une bosselure indurée, rouge et enflammée d'abord, qui crève ensuite, en laissant voir, dans son intérieur, une masse de tissus infiltrés de sang, qu'on nomme *bourbillon*. Quand le bouton prend un aspect noirâtre, il peut devenir le foyer des plus graves désordres, et revêtir le caractère d'une pustule maligne et du charbon. La fièvre s'accroît à mesure que le bouton se développe; elle fait place à une atonie de mauvais augure, quand le bouton se décompose. La piqûre d'un cousin ou d'une guêpe peut être suivie d'érysipèle et de l'enflure de tout le corps, comme le serait la piqûre d'une vipère.

Le *charbon*, quoique occasionnant des furoncles par accessoire, serait mieux classé dans l'article *Empoisonnements*; car cette maladie est plutôt interne et générale que simplement locale; c'est, avons-nous dit, une vraie intoxication.

Médication. Dès qu'on se sent piqué par un insecte, on applique sur la piqûre une compresse d'eau sédative (177, 2°) et, autour de la piqûre, une compresse d'alcool camphré. On couvre ensuite le bouton enflammé d'une épaisse couche de camphre (126), puis d'un plumasseau de charpie (232) enduit de pommade camphrée (159, 2°), que l'on maintient en place au moyen d'une largeur appropriée de toile agglutinative (234) ou bien simplement d'une largeur de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°). Contre les *clous*, les *pustules malignes et furoncles*, on applique trois fois par jour, pendant dix minutes, sur le clou enflammé, une compresse imbibée d'alcool camphré (143; 2°); on le recouvre ensuite jusqu'au prochain pansement d'une plaque de cérat camphré (162), ou simplement de sparadrap (234) ou mieux de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°); on lotionne les alentours de la plaie avec de l'eau sédative (177).

Dès ce moment la fièvre tombe, et le bouton marche vers l'oblitération. Contre l'érysipèle et l'enflure, larges lotions à l'eau sédative (177) jusqu'à disparition complète de tous les symptômes. Dans tous ces cas, régime hygiénique (264, 18°).

Si le charbon se déclare, outre le pansement ci-dessus, larges lotions au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (254); camphre à l'intérieur (122); frictions incessantes à la pommade camphrée (159), puis larges lotions à l'eau sédative (177) et à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°); salsepareille (219, 3°).

Dans le traitement des maladies occasionnées par l'emploi des remèdes mercuriels (351), et surtout, par celui du sublimé corrosif, l'usage de la salsepareille (219, 3°) ne tarde pas à faire apparaître, sur les diverses parties du corps, des éruptions et des clous même d'un assez fort calibre. Pour se débarrasser de ces clous, on se contente de les recouvrir d'un morceau de sparadrap (234), que l'on remplace, dès qu'il se détache de lui-même, si le clou ne s'est pas totalement oblitéré; avec ce simple moyen, on est préservé de toute espèce de douleur et de mouvements fébriles.

Exemples de guérison. Les exemples de clous et boutons guéris par cette méthode sont trop nombreux aujourd'hui pour qu'on ait besoin d'aller aux renseignements. *Voyez* un exemple de la promptitude de cette médication, au sujet d'une piqûre envenimée de guêpe, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 149.

289. Clou des rues. Voyez ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

290. Coeur (maladies du); palpitations, hypertrophie, anévrisme.

Étymologies : *Hypertrophia*, mot grec, de *hyper*, préposition équivalant au superlatif, et *trephô*, nourrir; état d'un organe trop engraissé et plus gros que ne comporte le milieu où il fonctionne. — Anévrisme, en grec *aneurisma*, dilatation d'un organe, de *ana*, dans tous les sens, et *eurunô*, je dilate.—Palpitation, en latin *palpitatio*, de *palpare*, palper, tâter le pouls, et *palpitare*, qui provoque

de fréquents *palpements* de la main par ses fréquentes pulsations.

CAUSES. L'*anévrisme* provient du déchirement des parois internes des cavités du cœur ou de leurs accessoires; l'*hypertrophie*, de l'épaississement des parois du cœur et de la paralysie de ses valvules. Les *palpitations* qui ne tiennent ni à l'une ni à l'autre de ces circonstances proviennent de la titillation des parois du cœur par l'invasion des helminthes dans la substance de cet organe, ou même sur la muqueuse de la grande courbure de l'estomac.

EFFETS. Dans l'*anévrisme*, le cœur bat fort et avec intermittence; dans l'*hypertrophie*, il bat obscurément; dans les *affections vermineuses* du cœur, il bat avec violence, mais avec régularité ou bien avec intermittence quand la digestion est entravée. Dans l'*hypertrophie*, il y a étouffement, pesanteur, hébétude; dans l'*anévrisme*, suffocation violente.

MÉDICATION. Les palpitations vermineuses se calment à l'instant par la simple application sur la région du cœur de compresses imbibées d'alcool camphré (143); on se met ensuite au régime hygiénique et vermifuge complet (264, 396). Si le mal ne cède pas à cette médication, on s'applique sur la région du cœur et autour du cou des compresses d'eau sédative (177, 2°), on se fait frictionner à la pommade camphrée (159) aussi souvent que cela sera possible, mais au moins trois fois par jour. Aloès (101) tous les quatre jours; huile de ricin (210) tous les quinze jours; tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3°, 4°), quand on a le moindre soupçon de l'origine mercurielle de la maladie; et alors on peut essayer du petit-lait le matin et du laitage. Repos, vie calme; point d'efforts violents, de travaux rudes, de marches forcées, jusqu'à complète guérison. (Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. Ier, p. 181.)

On cesse toutes ces applications dès l'instant qu'elles ne soulagent pas, parce qu'on a affaire alors à un anévrisme. On se contente d'appliquer l'eau sédative (177) sur le crâne, sous les aisselles et autour du cou dans les moments d'étouffement. Dans ce dernier cas, repos complet; manger peu, sauf à manger souvent.

On guérit ainsi les palpitations et l'hypertrophie, mais on ne fait souvent que soulager l'anévrisme.

Pour les exemples de guérison et de soulagement, voyez le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, et l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, troisième édition, 1860, tome III, page 465.

291. Coliques, tranchées, épreintes.

Étymologies: Coliques, souffrances qui ont leur siége dans le gros intestin, le *côlon*. — Tranchées, du verbe *trancher*, parce que ces douleurs ainsi limitées semblent menacer de couper le ventre en deux. — Épreintes, du verbe *épreindre*, serrer fortement le ventre, un des effets de ces souffrances.

Causes. Les coliques (ou douleurs d'entrailles ayant leur siége dans le gros intestin) ont pour cause, soit l'ingestion d'une substance vénéneuse métallique; soit la formation de calculs stercoraires, à la suite de l'ingestion d'aliments riches en acide tartrique, tels que raisins et fruits non mûrs (*); soit l'étranglement d'une anse intestinale; soit enfin, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'invasion du gros intestin par la pullulation et l'érosion des gros lombrics et des ascarides vermiculaires. Nous renvoyons à l'article *Empoisonnements* (308, 3°), pour la colique saturnine ou colique des peintres, etc.

Effets. Quand la colique a lieu par suite de la formation de calculs stercoraires, ou par l'étranglement (*volvulus*) d'une anse intestinale (colique de miséréré), les douleurs atroces qui en sont la conséquence ne tardent pas à être suivies de vomissements de matières stercorales. La colique ordinaire se manifeste par des ardeurs,

(*) L'usage immodéré des fruits trop verts, et surtout des raisins qui ne sont pas encore parvenus à leur complète maturité, et où, par conséquent, abonde l'acide tartrique, détermine souvent, dans les intestins, un dépôt de tartrate acide de potasse, ou au moins de tartrate de chaux tellement abondant et tellement compacte, qu'il peut donner lieu à la *colique de miséréré*. L'usage des fraises, même cultivées, a été la cause de terribles indigestions en 18.5 dans les divers parages de la Belgique, les pluies de juillet les ayant empêchées d'arriver à maturité. La présence d'un gros lombric (396), en se pelotonnant et invaginant une portion d'intestin dans une autre, peut être la cause du même accident.

des picotements, des borborygmes et des douleurs pongitives sur la partie transversale et supérieure du ventre, souvent accompagnés de convulsions et de dyssenterie.

MÉDICATION : 1° Contre la COLIQUE DE MISÉRÉRÉ, on administre au malade l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223); on lui applique sur le ventre un cataplasme aloétique (166) pétri avec de l'huile de ricin (210). Lotions avec l'eau sédative (177, 1°) sur tout le corps et frictions à la pommade camphrée (159, 1°); si le mal persiste, bains sédatifs (107).—(*Voy. Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, pag. 76). Quand on présume que la colique de miséréré est due à la formation de calculs stercoraires, par suite de l'ingestion de fruits verts, on administre au malade une dissolution très-légère de bicarbonate de soude, ou une cuillerée d'eau sédative (169) dans un verre d'eau, puis un verre d'huile d'olive; lavement avec une forte cuillerée d'eau sédative par litre d'eau, et ensuite à l'huile pure.

2° Contre la colique ordinaire, un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3° B) suffit souvent pour la dissiper comme par enchantement. Si la colique persiste, camphre (122) et écorce de grenade (205) à l'intérieur, avec bourrache (217) chaque fois; aloès (101) et lavement vermifuge (224); cataplasmes vermifuges (166) et alternativement compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le ventre; frictions continuelles à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos et les reins; en cas d'insuccès, ail (114). Il n'en faut pas tant, le plus souvent, pour dissiper tous les symptômes. Quand les enfants ne veulent pas se soumettre à prendre du camphre et de l'aloès, on leur donne une ou deux cuillerées de sirop de chicorée (250); on leur administre le lavement camphré (221 *bis*) et le cataplasme (166) comme ci-dessus. Eau salée à boire (194); ail dans du lait, frictions d'ail sur le ventre et autour du nombril; et si la colique résistait à tous ces moyens, calomélas (113).

Dans le plus grand nombre de cas, on voit la colique se dissiper par l'application d'une seule compresse d'alcool camphré (143, 2°) sur le ventre.

3° La colique néphrétique, du grec *néphroï*, reins ou

rognons, est la colique des voies urinaires; et c'est, après celle de miséréré, la plus cruelle de ces attaques. Sa cause est dans la difficulté qu'éprouvent les calculs ou le gravier (280) pour descendre dans la vessie par les uretères.

MÉDICATION. Onctions fréquentes à l'huile camphrée (153) sur les reins et sur le ventre; lotions alternatives à l'eau sédative (177, 1°) et à l'alcool camphré (143, 1°). Injections à l'huile camphrée (154) et à l'eau de goudron (203, 2°) par le canal de l'urètre. Prendre force bourrache (217) mêlée à un peu d'eau de goudron (203, 1°).

Cataplasmes aloétiques (166) sur les reins, avant les frictions; lavements émollients camphrés (221 *bis*).

Voyez, dans le *Manuel* de 1850, un exemple saillant de guérison d'un accès alarmant de colique néphrétique.

Si l'on soupçonnait que la colique provînt de la présence du ver solitaire, on aurait recours aux médications contre les vers intestinaux (207).

CONCRÉTIONS. *Voy.* CALCULS (280).

CONGESTIONS CÉRÉBRALES. *Voy.* MAL DE TÊTE (344).

292. CONSTIPATION.

ÉTYMOLOGIE : CONSTIPATION, du latin, *con-stipare*, tasser, serrer les rangs, condenser. ÊTRE RESSERRÉ signifie ÊTRE CONSTIPÉ; il est des substances qui resserrent (le ventre), qui constipent.

CAUSES. La constipation a lieu : 1° par le trouble survenu dans l'écoulement de la bile, qui doit compléter la digestion; 2° par l'abus des liqueurs alcooliques, qui dépouillent les parois intestinales de la partie aqueuse nécessaire à leur sécrétion digestive, et concrètent le bol alimentaire, en coagulant ses sucs albumineux; 3° par l'invasion, dans l'estomac et le côlon, de vers intestinaux, qui, en s'implantant sur les surfaces intestinales, en absorbent les sucs, au détriment de la première et de la dernière des trois digestions.

EFFETS. On mange sans trop d'appétit; on va rarement et difficilement à la garde-robe. Les mouvements du corps perdent leur souplesse; la tête s'alourdit; on éprouve des éblouissements et des bourdonnements; on se sent l'esprit paresseux et lent à concevoir. Quelque-

fois il arrive qu'en se retournant sur le flanc, on sent l'abdomen entraîné vers ce côté, comme par un poids interne qui forme une dureté au toucher.

Médication. Quand la constipation n'est pas d'origine vermineuse, elle est en général le résultat de l'état sédentaire : elle se dissipe par l'agitation; car le mouvement favorise l'écoulement de la bile.

Pour prévenir la constipation, tous les quatre jours aloès (101) à dîner. L'appétit semble revenir à l'instant même, et l'on se préserve de la sorte du danger de la constipation ; on n'a pas perdu de vue que l'aloès est autant vermifuge que purgatif (105). La liqueur hygiénique (49, 3° *B*), avant ou après le repas, est un excellent apéritif pour les personnes qui ne redoutent pas l'effet des liqueurs alcooliques.

L'homme sédentaire (hômme de lettres, de bureau, d'église ou de loisir) doit se créer des occupations manuelles qui le préservent de la constipation, cette peine imposée par la nature à l'homme qui cesse de faire œuvre de ses mains. On prendra chaque jour, pendant une heure, la bêche, les quilles, les boules; enfin, on se livrera à des exercices progressifs qui forcent à se courber, et à presser ainsi sur la vésicule du fiel. Après l'exercice, on se fera alternativement lotionner et frictionner le dos et les reins pendant cinq minutes avec de l'eau sédative (177, 1°), et à la pommade camphrée, avec *massage* (159, 1°) sur tous les membres. Je prédis de longues années à quiconque se soumettra à ces prescriptions et au régime hygiénique complet (264).

Contre les constipations opiniâtres, on administrera l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223), et même dans les cataplasmes (165); bains sédatifs (107).

Si la constipation provient de la formation d'un calcul stercoraire, voyez Calculs (280, 3°) et Coliques (291).

293. Contusion, écrasement des chairs, meurtrissure, extravasation, ecchymose.

Étymologies : Contusion, du latin *contundere*, broyer, écraser. — Ecchymose, mot grec, formé de *ek*, au dehors, et *chéô*, se répandre, s'extravaser (sortir hors d'un vase organisé ou inorganique), parce que l'écrasement

ou contusion fait sortir le sang des vaisseaux (*vasa*) qu'il déchire. — MEURTRISSURE, du vieux verbe *meurtrir*, rendre les chairs mortes, en latin *carnes mortuæ*.

MÉDICATION. S'il n'y a pas écorchure, ou si l'on n'a affaire qu'à une simple coupure, on se contente de recouvrir l'ecchymose ou meurtrissure avec une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), qu'on arrose de temps à autre. La douleur locale et la fièvre cessent dès cet instant, comme par enchantement, et souvent les traces de la meurtrissure disparaissent, comme si rien de tel n'était arrivé.

Si l'écorchure complique la contusion, on traite l'écorchure comme les plaies ordinaires (*voy.* BLESSURES (276); on recouvre les écorchures d'une plaque de cérat camphré (162), ou bien de bandes de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°); et l'on étend les compresses d'alcool camphré seulement sur les parties qui ne sont que meurtries et non entamées. Si quelque peu de fièvre se manifestait, on la combattrait avec l'eau sédative (177).

294. CONVULSIONS, ÉCLAMPSIE, SPASMES, TÉTANOS, TRISMUS, ÉPILEPSIE OU MAL CADUC ET HAUT MAL, FUREURS, TICS, DANSE DE SAINT-GUY OU CHORÉE.

ÉTYMOLOGIES : *Convulsio*, du mot latin *con-volvere*, rouler, tordre.—*Eclampsia*, éclair, mot grec, de *ek*, tout à coup, *lampô*, je brille, comme si le malade était frappé plus vite que l'éclair ou par un éclair; *ecclampsis*, rendrait mieux la chose, de *ek*, tout à coup, et *claô*, je brise. — *Epilepsia*, mot grec, de *épi-lambanô*, qui surprend l'homme au moment où il s'y attend le moins. — MAL CADUC, mal qui fait tomber, du latin *caducus*, qui est susceptible de tomber, et *caducus*, de *cadere*, tomber. — HAUT MAL, ou qui fait tomber l'homme de toute sa hauteur et comme d'un bloc. — TICS, expression imitative ou par *onomatopée*, qui rend assez bien les différents mouvements nerveux qui caractérisent cette sorte de maladie; ce mot se dit du cheval et de l'homme. —DANSE DE SAINT-GUY, affection convulsive que la statue de SAINT GUY ou SAINT WITH avait spécialité de guérir, aux yeux de la foi qui ne sauve que l'âme. — CHORÉE, mot grec qui signifie

danse : les Grecs n'avaient pas de saint ou dieu spécialiste; leur Esculape exploitait toutes les branches de l'art de guérir. — *Tétanos*, mot grec qui signifie rigidité musculaire, de *teinô*, tendre, roidir. — *Trismos*, mot grec signifiant grincement par les mâchoires serrées l'une contre l'autre. — *Spasmoi*, mot grec formé de *spaô*, tirailler ; tiraillements nerveux.

CAUSES. Action de poisons, de corps étrangers ou de vers, spécialement de vers intestinaux, sur un centre nerveux. On a vu les lombrics et les ténias produire des convulsions épileptiformes atroces et des tics bizarres. Les médications mercurielles entrent pour la plus grande part dans le nombre des causes de cette maladie; les enfants reçoivent en héritage ces maux de l'infection mercurielle de leurs parents.

MÉDICATION. On ne risque jamais rien de traiter ces maladies, à l'intérieur et à l'extérieur, par la méthode anthelminthique, et surtout par la médication contre le ver solitaire, qui est la cause la plus fréquente de l'épilepsie et des convulsions. *Voy.* VERS INTESTINAUX (396). En même temps, on arrose le crâne d'eau sédative (177); on en lotionne le corps, avec frictions à la pommade camphrée (159, 1°) par-dessus la lotion (177, 1°), au moins trois fois par jour, mais surtout pendant les accès. On plonge le malade dans un bain sédatif alcalino-ferrugineux (107), chaque matin. (Voy. *Revue élémentaire*, t. Ier, p. 114, 241, 330.) Mais si l'on soupçonne à ces maux une origine mercurielle, on doit avoir recours à la médication indiquée à l'art. INFECTION MERCURIELLE (351).

COQUELUCHE OU RHUME DES ENFANTS. *Voy.* CATARRHE (284).

CORNAGE OU SIFFLAGE DES CHEVAUX. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

295. CORS AUX PIEDS, OIGNONS, POIREAUX, VERRUES ACCIDENTELLES ET NON CONGÉNIALES.

ÉTYMOLOGIES. CORS, dérivé de corne, désigne les durillons plus ou moins allongés en rameaux qui viennent au bois de cerf; ces cors, à leur première apparition, ressemblent un peu aux *durillons*, que nous nommons de là

cors aux pieds. — VERRUES, du latin *verruca;* et *verruca*, de *verres*, verrat, porc entier, à qui il vient souvent des durillons sur les surfaces exposées au frottement.

CAUSES. Les *cors* aux pieds et les *oignons* proviennent du frottement de la chaussure sur les papilles nerveuses. Les *verrues* sont dues à une cause indéterminée de développement; j'ai de fortes raisons de croire qu'elles sont contagieuses, et se communiquent par l'attouchement.

MÉDICATION. On applique sur les cors ou oignons et poireaux une petite plaque de cérat camphré (162), ou même de sparadrap (234); on se chausse ensuite comme à l'ordinaire. Dès ce moment on marche sans douleur, car l'action du frottement est amortie. Bains de pieds fréquents (110, 3°).

Quant aux verrues, on les touche trois fois par jour avec une baguette de verre, dont on trempe le bout dans l'ammoniaque liquide ou l'acide nitrique. Ou bien on introduit la verrue dans l'une des extrémités d'un tuyau perpendiculaire de plume et une goutte d'ammoniaque par l'autre extrémité; on enlève l'appareil au bout de dix minutes, et on fait prendre ensuite un bain à la main affectée, dans un mélange de deux tiers d'eau tiède ou froide et d'un tiers d'eau sédative (169). Au sortir du bain, on se graisse la main avec de la pommade camphrée (158); et l'on recouvre la verrue d'un petit carré de sparadrap (234), qu'on enlève et replace à chaque pansement. Eau zinguée (194 *bis*) pour tous les soins de propreté.

296. CORYZA OU RHUME DE CERVEAU, ENCHIFRÈNEMENT.

ÉTYMOLOGIES : *Coryza*, mot grec qui vient de *corys*, casque ou crâne, parce qu'on croyait que cet écoulement venait du cerveau. — ENCHIFRÈNEMENT, maladie qui fait couler la morve du nez, comme elle coule du *chanfrain* ou *chanfrein*, ou *champ frein* du cheval; CHANFREIN, champ ou région de la tête qui supporte le frein.

CAUSES. Introduction dans les fosses nasales de vapeurs, ou de poussières irritantes, d'ascarides vermiculaires qui s'y logent en remontant par derrière le voile du palais, ou bien de larves de mouches et autres insectes

qui y éclosent tout aussi bien que dans les naseaux des moutons et des bestiaux.

EFFETS. Les muqueuses, décomposées soit par l'action chimique des vapeurs, soit par l'air glacial, titillées par la poussière ou corrodées par les larves, donnent un suintement ou écoulement qui a les caractères physiques des crachats de rhume de poitrine. Cette exsudation fatigante alourdit la tête. Il ne faut pas confondre le coryza avec l'écoulement aqueux que détermine l'action de l'air froid par la condensation de l'expiration nasale.

MÉDICATION. Quand le coryza vient d'une cause animée, il se dissipe vite par les seules prises de camphre en poudre (126). Dans les autres cas, ce traitement peut être encore d'une grande influence pour paralyser les effets de la décomposition des tissus. On peut y joindre des gargarismes, des reniflements ou des injections dans les fosses nasales avec l'eau salée (194, 218), la décoction d'écorce de grenade (204) ou l'eau de goudron (203), et les aspirations d'alcool camphré (142). On s'applique fréquemment sur le nez des compresses d'alcool camphré, et constamment de la pommade camphrée (158). Le reste du régime hygiénique (264) est de toute rigueur à observer.

N. B. Il est des coryzas opiniâtres et d'un caractère suspect, qui ne sauraient provenir que des traitements mercuriels que le malade aura pu subir, ou de l'aspiration habituelle de vapeurs mercurielles. Les mucosités ont alors une odeur et un aspect tout particuliers. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); gargarismes et reniflements fréquents d'eau salée zinguée (194 *bis*). Introduction fréquente d'une tigelle galvanique (245) dans le nez. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome Ier, 1854, page 267.)

297. COUCHES (FEMMES EN), FEMMES ENCEINTES.

MÉDICATION PRÉVENTIVE ET CURATIVE. 1° Les femmes enceintes se procureront une gestation facile et se préserveront des accidents d'un accouchement laborieux, en ayant soin de se faire chaque matin une injection à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) et de s'introduire chaque soir un peu de pommade camphrée (158) ou une bougie camphrée

(157) dans les parties. Elles se mettront, du reste, à tout le régime hygiénique (264), surtout aux frictions à la pommade camphrée (159). Au moindre symptôme de fièvre, eau sédative (169, 1°) autour du cou et des poignets, et lotions sur le dos (177, 1°); aloès (101) tous les dix jours au moins; lavements camphrés très-souvent (221 *bis*).

Si l'on avait voulu adopter ce traitement dans l'hospice de la Clinique, hospice très-mal bâti et mal exposé, l'effrayante mortalité qui s'y déclarait, en certaines saisons, chez les femmes enceintes, n'aurait pas obligé le conseil des hôpitaux à faire fermer cet hôpital comme un foyer d'infection. On a vu les femmes enceintes les plus robustes y entrer pour ne plus en sortir.

Les exemples de succès de cette méthode sont si nombreux, que j'ai jugé inutile d'en prendre note. Je vois chaque jour accoucher presque sans douleur, grâce à ce régime, les femmes les plus grêles, et dont les couches jusque-là avaient été des plus laborieuses.

2° Quant aux femmes en couches, les lotions à l'eau sédative (177, 1°), et les frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1°), ainsi que le régime ci-dessus, les mettront à l'abri de la fièvre puerpérale, de la péritonite, de la fièvre de lait, qui, avec l'aide de l'eau sédative, n'est plus qu'un mythe à l'usage des médecins fossiles. Au moindre symptôme, lotions, tantôt à l'eau sédative (177, 1°) et tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), principalement sur le ventre, et puis compresses imbibées de pommade camphrée (159, 1°) sur le bas-ventre principalement; injections fréquentes à l'eau tiède de goudron zinguée et aloétisée (194 *bis*, 4°), ensuite à l'huile camphrée (218); application fréquente de cataplasmes aloétiques (166) sur le ventre, et, à la suite, de larges plaques galvaniques (242), si les premiers moyens ne suffisent pas. Rien ne favorise plus puissamment même l'expulsion des *lochies* (*) (*arrière-faix*, *délivre*) que les

(*) *Lochia,* mot grec qui signifie en général tout ce qui concerne l'accouchée (*lochos,* en grec, de *lechos,* lit); mais dans le langage médical il ne s'applique qu'au délivre, *arrière-faix* ou *placenta,* après l'expulsion duquel la femme est complétement *délivrée* de son *part* (en latin *partus, parturitio*).

lotions à l'eau sédative faites sur les reins. S'il survenait une hémorrhagie utérine, on ajouterait une cuiller d'alcool camphré (142), par litre, à l'eau des injections (194 *bis*, 4°).

A la faveur de ce traitement l'accouchée fait ses quatre repas, si elle se sent en appétit.

3° La mère ne renonce pas impunément à ses droits de nourrice ; elle ne consulte, en y renonçant, ni les inspirations de son cœur, ni l'intérêt de sa santé. Elle est toujours la première punie du crime qu'elle commet envers le nouveau-né, si elle le livre, loin de ses yeux, à toutes les chances d'un allaitement mercenaire. J'ai vu bien des femmes grêles et chétives se fortifier en nourrissant; j'ai vu bien des beaux enfants revenir de nourrice avec des stigmates indélébiles d'un allaitement infecté.

Cependant si le lait ne vient pas, ou que la nécessité condamne la mère à se séparer de sa progéniture, elle fera bien de se mettre au régime hygiénique ci-dessus (264, 3°, 10°, 12°, 13°), en y ajoutant tantôt la tisane de chiendent et de bourrache (217) et tantôt l'eau de goudron (203, 1°) ; puis quelques lavements avec deux grumeaux d'aloès (101) et deux têtes de poireaux.

Mais si les mères se décident à nourrir, elles ne doivent jamais perdre de vue les conseils que nous donnons aux mères de famille, dans l'article Enfants en bas age (311).

4° On a souvent prétendu que l'usage du camphre nuisait aux fonctions de la génération ; c'est une erreur dont nos nombreuses expériences démontrent l'absurdité. Les femmes qui se mettent au régime camphré approprié à leur sexe recouvrent la fécondité et produisent des enfants robustes; j'en ai une foule d'exemples remarquables sous les yeux (335) ; et, quant aux maris qui adoptent le même système d'hygiène, ils n'en deviennent que plus fidèles, vu que l'action du camphre ne paralyse que les écarts de l'imagination, d'où émane le libertinage, et les velléités intempestives qui ne sont que des caprices et des impatiences de l'impuissance.

207 *bis*. Coup de soleil, insolation (du latin *in*, sous le coup, et *sol*, *solis*, du soleil). Ablutions d'eau sédative (177, 1°) sur le crâne (en protégeant les yeux), sur le vi-

sage et sur le cœur; cravate imbibée de la même eau autour du cou; compresse derrière l'oreille. Aloès (101) et bourrache alcalisée (217 *bis*).

COUP DE SANG. *Voy*. APOPLEXIE (271).

COUPEROSE. *Voy*. ACNÉ.

COUPURES. *Voy*. BLESSURES (276).

COURBATURE. *Voy*. ENTORSE (313) et RHUMATISME (378).

COURS DE VENTRE. *Voy*. DÉVOIEMENT (305).

COXALGIE. *Voy*. RHUMATISME (378).

298. CRACHEMENT DE SANG, HÉMOPTYSIE.

ÉTYMOLOGIE : *Hemoptysia*, mot grec formé de *haïma*, sang, et *ptuo*, cracher, expectorer.

CAUSES. L'hémorrhagie des surfaces pulmonaires provient des solutions de continuité occasionnées, soit par l'action trop prolongée de vapeurs acides ou alcalines, soit par l'abus des liqueurs alcooliques, des médications arsenicales et mercurielles, soit par des habitudes épuisantes; mais le plus souvent par l'introduction, dans les voies respiratoires, de corps étrangers animés ou inanimés, capables d'en déchirer les parois.

EFFETS. Quand le sang vient des poumons (hémoptysie), il est écumeux, ce qui n'arrive pas quand le sang provient de l'estomac (hématémèse) (329) ou des cavités buccales.

MÉDICATION. Contre l'action des vapeurs acides et de l'abus des liqueurs ou d'autres excès, appliquer sur la poitrine de larges compresses d'eau sédative (177, 2°), et exercer de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1°). Contre l'action des vapeurs alcalines et ammoniacales, compresses imbibées d'alcool camphré (143, 1°) et de quelques gouttes de vinaigre; faire respirer du vinaigre camphré (255).

Dans tous les cas, il faut respirer de l'alcool camphré (142), s'en passer à l'extérieur du cou avec le doigt et surtout au-dessus de la pomme d'Adam, jusqu'à cessation de l'hémorrhagie, se gargariser souvent avec de l'eau alcoolisée, mâcher de l'écorce de grenade (205); ensuite aspirer habituellement la cigarette de camphre (132) et se mettre au régime hygiénique (264).

CRAMPES D'ESTOMAC. *Voy*. MALADIES D'ESTOMAC (345).

299. Crampes des extrémités des membres.

Étymologie : Crampe, d'après certains lexicographes, viendrait de l'allemand *krampf*, crampe, mot qui lui-même dérive de *kramben*, retrousser. Mais comme notre langue a rarement formé ses mots sur l'allemand, et qu'elle est greffée sur les langues grecque et latine, je suis plutôt porté à croire que ce mot vient de *crambe*, qui signifiait en même temps un *chou frisé* à surface ratatinée, et une de ces banalités de langage ennuyeuses à mourir. Le radical grec de *crambe* n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais il a dû signifier quelque chose qui se crispe, se rétrécit et se retire sur lui-même.

Causes et Effets. Les crampes sont des effets consécutifs d'une maladie principale, qui est en général due à la présence des helminthes dans le canal intestinal, lesquels, s'attachant à un centre nerveux, déterminent, dans les membres qui en dépendent, des contractions musculaires, le tiraillement des muscles antagonistes, ce qui ne peut manquer d'affecter gravement la sensibilité, en comprimant les surfaces articulaires. Les remèdes mercuriels, mais surtout l'arsenic ingéré, produisent aussi des crampes, spécialement dans les membres inférieurs.

Médication. Les lotions à l'eau sédative (177,1°) triomphent des crampes instantanément, même à l'approche de la mort. On y aura donc recours, dès que l'action du froid ne suffira pas pour les faire disparaître; car bien des gens n'ont qu'à sortir du lit et à mettre les pieds nus à terre pour s'en débarrasser. On préviendra les crampes en se soumettant au régime hygiénique (264), et, si elles viennent de l'abus des remèdes mercuriels, à la médication indiquée dans l'article de l'Infection mercurielle (351). (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. II, 1855, pag. 12.)

Crapaud, ou Tic a la fourchette, panaris des chevaux. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

Crêtes-de-coq ou Végétations. *Voy.* Maladies secrètes (349).

300. Crevasses et Gerçures de la peau ou du bout du sein. Tenir les mains constamment recouvertes d'une plaque de cérat camphré (162), se les laver souvent dans

l'eau zinguée (194 *bis*); pendant le repos, y appliquer les plaques galvaniques (242) aussi longtemps qu'on le peut. *Voy.* de plus ENGELURES (312) et MALADIES DE LA PEAU (347). Les gerçures au bout du sein se guérissent facilement en trempant souvent le sein dans un grand verre d'eau chaude, à laquelle on ajoute une cuillerée tantôt d'alcool camphré (143), tantôt d'eau sédative (169, 1°), et le recouvrant ensuite de pommade camphrée (159, 3°).

301. CROUP DES ENFANTS.

ÉTYMOLOGIE : Mot imitatif dont la prononciation rend assez bien le cri rauque et creux que pousse le malade en toussant.

CAUSES. Invasion du larynx et de la trachée-artère par un être animé, peut-être différent des ascarides vermiculaires; allaitement suspect.

EFFETS. La présence et la succion de tout helminthe déterminent, sur la surface interne de la trachée, un développement indéfini des tissus parasites, qui finissent, en se feutrant et se pressant, par produire une espèce de bouchon moulé sur le cylindre de la trachée et qui intercepte le passage de l'air. Quand cet affreux effet a le temps de se produire et que les secours ne sont pas promptement administrés, l'enfant meurt étouffé et par asphyxie. On reconnaît l'invasion du croup à un *cri de coq*, que l'on nomme *cri croupal*, et qui est produit par le rétrécissement progressif de la capacité *trachéale* et *laryngienne* (*).

MÉDICATION. Dès les premiers symptômes, on couvre l'enfant plus que d'habitude; on lui entoure le cou d'un foulard pour déterminer une abondante transpiration. On lui place dans la bouche, de temps à autre, un anneau d'or et un d'argent (249) ou un jouet d'or et d'argent, afin de le faire bien saliver. On lui fait boire avec son lait une infusion de bourrache (217); on lui fait avaler ensuite une forte dose de sirop d'*ipécacuanha* (253); on lui met la cigarette de camphre à la bouche (132), ou, s'il refuse,

(*) *Larynx*, mot grec; c'est l'embouchure ou orifice de la *trachée* qui, par les bronches, porte l'air aux poumons. *Trachée*, mot grec, de *trachus*, âpre, raboteux, parce qu'à l'extérieur ce tube offre différentes inégalités et que, dans sa partie inférieure, il semble être un enchaînement de cerceaux.

on lui tient près des lèvres un gros morceau de camphre. On lui entoure le cou d'une cravate imbibée tantôt d'eau sédative (177, 2°), tantôt d'alcool camphré (143, 2°). Si, contre toute attente, cette médication préparatoire ne suffisait pas pour enrayer le mal, ou bien si l'on n'était autorisé à l'employer que lorsque le mal a fait trop de progrès, on se hâterait d'administrer à l'enfant 5 centigrammes (un grain) d'émétique pour le faire vomir, et pour que les efforts du vomissement expulsent le bouchon *croupal* de la trachée-artère. Mais, si l'on s'y prend à temps, la première médication enraye tellement le mal, que le *croup* n'a l'air d'être qu'un simple rhume. On soumet alors l'enfant au régime vermifuge (*voy.* ENFANTS EN BAS AGE, 311); on lui administre du lait alliacé (114, 2°), un peu d'eau d'huîtres (194); et, si le mal paraissait lent à céder, 5 centigrammes de calomélas (113), une seule ou tout au plus deux fois, à la distance de deux jours l'une de l'autre.

EXEMPLES. Voy. *Manuel* de 1850, pag. 194, et *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, p. 293.

CUTANÉES (AFFECTIONS). *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

CYANOSE. *Voy.* BLEUE (MALADIE) (277) et CHOLÉRA-MORBUS (286).

CYSTOTOMIE et LITHOTOMIE, opération de la TAILLE. *Voy.* CALCULS (280).

D.

DANSE DE SAINT-GUY OU DE SAINT-WITH. *Voy.* CONVULSIONS (294).

DARTRES FURFURACÉES ET MALADIES SUPERFICIELLES DE LA PEAU. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

302. DÉFAILLANCE, ÉVANOUISSEMENT, LÉTHARGIE, SYNCOPE.

ÉTYMOLOGIE : DÉFAILLANCE, de *faillir*, tomber. *Syncope*, mot grec dérivé de *syn*, préposition superlative, et *koptô*, briser les membres. — EVANOUISSEMENT, du verbe latin *evanescere*, devenir nul, disparaître, de *e*, après, *vanus*, vain, inutile, bon à rien. — LÉTHARGIE, défaillance à long terme, du grec *lethes*, oubli de toute chose qui jette dans l'inaction complète (*argia*).

MÉDICATION. Placez un bandeau au-dessus des yeux, et arrosez le crâne avec de l'eau sédative (169, 1°), puis lo-

tionnez-en la région du cœur; entourez le cou et les poignets avec des compresses de la même eau. Faites respirer un peu de vinaigre camphré (255), et avaler une tasse de bourrache (217) tiède, dans laquelle on aura délayé une cuiller à café d'eau sédative (169). Voyez en outre, pour les femmes, MALADIES DE MATRICE (346).

DÉGOUT. *Voy.* APPÉTIT (PERTE D') (273).

DELIRIUM TREMENS. *Voy.* EMPOISONNEMENT PAR LES LIQUEURS ALCOOLIQUES (308, 6°).

DÉLIVRE. *Voy.* COUCHES (FEMMES EN) (297).

DÉMANGEAISONS. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

DÉMENCE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE (266).

303. DENTITION DIFFICILE CHEZ LES ENFANTS EN BAS AGE.

CAUSES et EFFETS. L'obstacle qu'oppose la gencive à la sortie de la dent produit, chez les enfants, la fièvre de la souffrance, des mouvements nerveux et convulsifs, et à la suite constipation, céphalalgie et salivation épuisante.

MÉDICATION. Administrer à l'enfant, tous les deux jours, sirop de chicorée (252); lui passer souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'eau sédative (169, 1°) étendue, et dans l'eau salée (194); lui lotionner de temps à autre le cou et le crâne avec de l'eau sédative (169, 1°); lui en passer à la main sur la poitrine par-dessous ses vêtements. Petits lavements (221), soir et matin; chiques galvaniques pour les enfants (249).

304. DENTS (MAUX ET CARIE DES), ODONTALGIES.

ÉTYMOLOGIE : CARIE est le mot latin *caries*, avec la terminaison française; il désigne la décomposition intestine et comme la carbonisation spontanée des corps solides organisés; c'est-à-dire, la vermoulure et la pourriture du bois, comme des os ou des organes analogues aux os, tels que les dents. — ODONTALGIE est composé de deux mots grecs : *algos*, douleur, souffrance, et *odontôn*, des dents. On voit que nos dénominations françaises : *douleurs, mal et rage de dents*, rendent fort bien celle d'*odontalgie* et devraient en dispenser.

CAUSES. Abus des substances acides, des remèdes mercuriels et autres; érosion de la dent malade par une larve ou un ver intestinal; action du froid.

Effets. Il est inutile de décrire les angoisses du mal de dents ; seulement, nous devons faire remarquer que, quand le mal de dents est accompagné de fluxion à la joue, c'est que la carie est dans la gencive et pénètre jusque sous la racine, ou bien que la dent, cariée et infectée d'une manière quelconque, s'est rongée de telle sorte, que son chicot déchire les gencives ou les parois buccales, et y porte l'infection. Les remèdes mercuriels noircissent et déchaussent les dents, les ébranlent et les font tomber sans angoisse.

Il est des eaux qui, filtrant à travers les filons mercuriels des montagnes, ou à travers des infiltrations pluviales provenant des égouts de fabriques mercurielles, produisent, quoique en petit et en plus de temps, les mêmes effets que l'abus des remèdes mercuriels.

Médication préventive. On a soin chaque matin de se brosser les dents avec une cuiller à café d'eau sédative (169) dans un verre d'eau ; après chaque repas, on se lave les dents, et l'on se rince la bouche avec la dernière gorgée de vin ; les personnes qui ne font pas usage de vin se frotteront les dents avec le doigt trempé dans l'eau de toilette (142 *bis*). Régime hygiénique (264) et dentifrices de la *maison Raspail*.

Pour faire disparaître le noir des dents, on peut les brosser avec de l'eau de cendres de bois (une pincée à deux doigts dans un verre d'eau). Mais ce moyen ne doit être renouvelé qu'à de longs intervalles, à cause de l'action de la potasse sur la partie organique des tissus. Si l'on avait à se débarrasser de quelques vieux chicots ou de leurs aspérités aiguës et déchirantes, on n'aurait qu'à y appliquer avec un tampon de l'eau de cendres : le fragment tomberait de lui-même, et sans la moindre douleur, en quelques jours.

Dans les pays où les dents se déchaussent ou tombent de bonne heure, on se passera, en outre, de temps en temps, sur les dents, le doigt trempé tantôt dans le sulfate de zinc (un gramme par verre d'eau), tantôt dans l'alcool camphré ou l'eau de toilette (142 *bis*) ; on déposera, dans les fontaines et vases à boire, des grenailles d'étain, qu'on aura soin de faire refondre de temps à autre ; on en gardera même de temps en temps une ou

deux dans la bouche. On se servira d'eau zinguée (124 *bis*) pour tous les soins de propreté.

Médication curative. Quand la carie n'a pas pénétré profondément dans la gencive et que le mal de dents ne provient pas de l'usage des remèdes mercuriels, il suffit, pour dissiper les douleurs les plus opiniâtres, d'introduire dans l'endroit carié un grumeau de camphre; le mal le plus violent se dissipe comme par enchantement. Que s'il résistait à ce simple moyen, ce qui serait un signe de l'existence de quelque abcès caché dans l'alvéole, on se passerait avec le doigt de l'alcool camphré (142) sur la gencive et dans le creux de la dent; on s'appliquerait sur la joue malade un cataplasme aloétique (166), qu'on arroserait amplement d'eau sédative (169), et ensuite de quelques gouttes de *laudanum* et d'*éther*; on se passerait avec le doigt de l'éther sur les gencives, on prendrait même trois gouttes d'éther dans un verre d'eau (124); on s'appliquerait un peu d'eau sédative (169) derrière les oreilles et devant le trou auditif. Nous avons vu les fluxions et les maux de dents se dissiper, du jour au lendemain, par ce traitement, et se calmer à l'instant même. Contre les maux de dents suspects de mercure, gargarismes avec un grain de sulfate de zinc dans un verre d'eau; tigelles galvaniques (255), ou grenailles d'étain, ou pièces d'or et d'argent (249) appliquées sur la gencive; tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

En beaucoup de cas, nous retirons de grands avantages de l'emploi de fumigations que l'on respire, en se couvrant la tête, au-dessus d'une terrine dans laquelle on a versé une décoction, aussi chaude qu'on peut le supporter, de brins de laurier, ou de sauge, ou de thym, ou de mélisse, ou de lavande, de plantes odoriférantes enfin; à leur défaut, on se contente de verser dans l'eau chaude une cuillerée d'eau de toilette (142 *bis*). Ces vapeurs font filer la salive en bave et dégorgent d'autant les gencives. Voyez de plus : *Avertissement* du *Manuel* pour 1853, et *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, p. 175, et tom. IV, 1857, pag. 11.

Si cependant l'abcès alvéolaire était tel, que tous ces moyens fussent inefficaces, il faudrait au plus tôt se faire arracher la dent. On se rince ensuite la bouche avec de

l'eau tiède, et au bout de quelques instants, surtout si l'on était menacé d'une hémorrhagie dentaire, on ajoute à l'eau tiède une certaine quantité d'alcool camphré (142), et l'on s'en gargarise jusqu'à ce que le sang ne fasse plus que rougir légèrement l'eau; puis l'on introduit dans l'alvéole, de temps à autre, de la poudre de camphre (126). On est ainsi à l'abri des coups d'air et des fluxions.

Avis essentiel sur le plombage des dents. Anciennement, les dentistes plombaient les dents creuses avec des feuilles d'étain, d'argent ou même d'or, qu'ils tassaient dans la cavité. Dès les premiers essais de notre système, nous démontrâmes et l'inutilité et l'inefficacité de cette précaution, en faisant observer qu'en plombant la dent souffrante avec un simple grumeau de camphre, on enlevait la douleur comme par enchantement et pour un temps assez long, sauf à recommencer cette passagère opération à la moindre atteinte nouvelle.

Mais, à l'instant où nous progressions ainsi en avant, la médecine mercurielle semblait prendre un malin plaisir à progresser en arrière et à nous créer de nouvelles difficultés sur ce point, en plombant les dents avec un amalgame, c'est-à-dire, un alliage de mercure, qui a été généralement employé pendant bien longtemps. On ne saurait croire à combien d'accidents cet ingrédient expose les personnes qui ont recours à ce procédé, accidents contre lesquels le camphre et l'eau sédative deviennent impuissants, et qui demandent un traitement antimercuriel et d'assez longue durée pour se dissiper d'une manière complète.

Les maux de tête opiniâtres et rebelles, les douleurs des mâchoires, les rages de dents qui opposent une longue et opiniâtre résistance au traitement ci-dessus, la carie dès dents voisines, les crises nerveuses enfin, sont les moindres conséquences de ce système intoxicant.

Nous ne saurions donc nous élever assez haut contre ce procédé, qui fait payer si cher, pour la santé générale, un simple soin local de propreté.

Nous avons indiqué ci-dessus les moyens d'enlever le noir de la carie et de calmer les douleurs qui ne proviennent pas du mercure. L'état de l'appareil dentaire exige-t-il à vos yeux un autre genre de réparation? Faites limer

les aspérités, et remplacez les dents tombées par de jolies dents artificielles. Je n'adresserai désormais, dans ce but, des clients qu'aux dentistes qui auront renoncé à l'usage empoisonneur du plombage au moyen du mercure amalgamé.

Dépôt. *Voy.* Abcès (265).

Descente ou Chute de matrice. *Voy.* Maladies de la matrice (346).

Déviation de la taille. *Voy.* Rachitisme (374).

305. Dévoiement, diarrhée, cours de ventre, dyssenterie.

Étymologies : Dévoiement, de *dévoyer*; matières détournées de leur voie ou marche naturelle, et passant trop vite d'une *voie* intestinale dans une autre et puis au dehors. — Diarrhée, en grec *diarrhoia*, exprime la même idée; il est formé de *dia*, à travers (toutes les voies) et *rheô*, couler. — Dyssenterie, formé de *dys*, syllabe qui exprime un état de malheur, et *entera*, entrailles.

Causes. La *diarrhée* provient de l'invasion des canaux de la bile par les helminthes, et, partant, du passage du chyme acide dans les intestins grêles. La *dyssenterie*, quand elle n'est pas le produit d'un empoisonnement ou fortuit, ou criminel, ou médical, a lieu, soit par l'invasion, dans le gros intestin, de larves ou de dragonneau, qui en déchirent les parois, soit par le dépôt de concrétions calcaires précipitées par l'acide tartrique des fruits et raisins verts, concrétions dont les aspérités produisent, sur les parois intestinales, des solutions de continuité et partant des hémorrhagies (329).

Effets. Les déjections de la *diarrhée* sont liquides, en général jaunâtres et glaireuses, quelquefois d'un vert foncé. Celles de la *dyssenterie* sont sanguinolentes. On conçoit qu'un tel état ne saurait se prolonger sans que toutes les fonctions de l'économie s'en ressentent.

Médication. Lavements vermifuges (224); régime hygiénique complet (264); application sur le ventre de larges compresses imbibées tantôt d'eau sédative (177, 2°), tantôt d'alcool camphré (143, 2°), enfin de larges cataplasmes vermifuges (166). Trois fois par jour, mâcher d'abord gros comme un pois de camphre (122), puis gros

comme une pièce d'un franc d'écorce de grenade (205), que l'on avale au moyen d'un quart de verre d'eau d'huîtres (194). Mais le plus souvent, le mal se dissipe comme par enchantement, en prenant un petit verre de liqueur hygiénique non sucrée (49, 3° A). (Voyez, pour une épidémie de dyssenterie, avant-courrière du choléra, *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, 1857, pag. 97.)

Voy., de plus, VERS INTESTINAUX (396).

Quand la dyssenterie paraît provenir de l'usage immodéré des fruits verts, on ajoute au lavement 2 grammes de bicarbonate de soude, et l'on en prend autant par le haut, dans un litre de tisane de bourrache (217). Ensuite, huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223). Dans tous les cas, applications fréquentes, sur l'anus, d'une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2°). Introduction dans l'anus de bougies camphrées (157).

Voy., de plus, COLIQUES (291), et CALCULS (280).

Quant à la diarrhée des bestiaux, voyez *Fermier-Vétérinaire*.

DIABÈTE SUCRÉ, ou affection des voies urinaires, caractérisée par l'existence, en grandes proportions, du principe sucré dans les urines. DIABÈTÈS, en grec, signifie incontinence d'urine, de *dia-bainô*, passer à travers tous les obstacles. *Voy.* URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).

DIARRHÉE. *Voy.* DÉVOIEMENT (305).

DIGESTIONS DIFFICILES ET PÉNIBLES, DYSPEPSIE. *Voy.* INDIGESTIONS (338) et MALADIES D'ESTOMAC (345).

DYSSENTERIE. *Voy.* DÉVOIEMENT (305).

E.

ÉBULLITION DU SANG. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

ECCHYMOSE. *Voy.* CONTUSIONS (293).

ECLAMPSIE. *Voy.* CONVULSIONS (294).

ECOULEMENTS. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

ECRASEMENTS DES CHAIRS. *Voy.* CONTUSIONS (293).

306. ÉCROUELLES, SCROFULES, HUMEURS FROIDES OU ABCÈS FROIDS (265, 2°).

ÉTYMOLOGIE : ÉCROUELLES vient, par altération de langage, de SCROFULES (*scrofulæ* en latin), lequel mot vient du latin *scrofa*, truie, chez laquelle il se développe de

bien chauds (166) de temps à autre et vingt minutes avant les frictions. Huile de ricin (240).

ENGORGEMENT du foie. *Voy.* FOIE (319).

308. EMPOISONNEMENTS OU INTOXICATIONS (49 *bis* et 50).

ÉTYMOLOGIE : EMPOISONNEMENT, action sur l'organisation du poison ingéré (avalé). — POISON vient du vieux verbe *poiser* (pour peser) qui signifiait *affliger* de son poids, *être à charge et malheur*. — INTOXICATION, dénomination toute récente dérivée du vieux verbe *intoxiquer*, et qui signifie le mode d'agir d'un poison spécial. Ce mot découle du grec et est formé de *en*, dans, *toxicon*, poison dont les Grecs à l'état sauvage se servaient pour empoisonner le fer de leurs flèches *(toxa)*.

AVIS IMPORTANT. Contre les dangers des empoisonnements, rien n'égale notre incurie et notre inconséquence, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer (49 *bis*). L'industrie nous jette le poison à pleines mains au visage; la médecine nous en gorge pour les maux les plus bénins; l'inhumation en emporte dans les entrailles de la terre des masses dont les infiltrations pluviales se chargent ensuite d'infecter nos puits et nos fontaines; et nos comités sanitaires, qui jettent les hauts cris pour un atome de cuivre qu'on parviendrait à soupçonner dans une goutte d'eau de fleur d'oranger, et qui défendent sous main aux pharmaciens de livrer la dose si inoffensive de 10 centigrammes de calomélas sans une ordonnance expresse du médecin, considèrent comme très-naturel que la mode, la médecine et l'art des embaumements jouent avec les substances vénéneuses sans le moindre souci. L'enfant suce l'arsenic avec ses jouets peints en vert; les débris de nos papiers peints portent l'arsenic dans la basse-cour comme dans le salon; la cire pour cacheter nos flacons et nos bouteilles introduit, par ses débris, dans notre vin et notre eau-de-vie, le *minium* (oxyde de plomb), le *vermillon* (sulfure de mercure), le *vert de Schéele* (acétite arsénieux de cuivre), etc., et nous agace les nerfs par sa fumée; les allumettes chimiques voltigent, au gré du hasard, dans nos mets et nos breuvages, ou exhalent sur nos cheminées leurs vapeurs phosphorescentes; de là des empoisonnements qu'on traite comme

des maladies désespérées et de tout autre nom. L'industrie déverse sur la rue la portion liquide des vidanges, qui finit par former une petite fosse d'aisances sous chaque pavé, et dégage de là des mofettes foudroyantes pour qui les respire en passant. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1854, page 41.) Lecteur, ayez toujours l'œil ouvert sur ces genres de causes de maladies, quand vous serez embarrassé pour rapporter un cas donné à une autre cause; et ne tardez pas à appliquer les antidotes suivants.

1° *Médication contre les empoisonnements acides* (*).

L'acide prussique, frappant comme la foudre, laisse peu d'espoir à la résurrection.

Lotionner sans discontinuer à l'eau sédative (177), en arroser le crâne; en passer au pinceau dans l'intérieur de la bouche, en faire avaler, si l'on peut, une cuillerée dans un verre d'eau. Bain sédatif (107). Eau ferrée, si le malade peut en avaler; ou bien on lui en passe avec un pinceau dans la bouche.

Quant aux autres acides, on bat de la craie de Meudon ou de la poudre tamisée, soit de marbre blanc, soit de pierre calcaire à bâtir, avec du lait :

Poudre calcaire ou de craie	20 grammes.
Lait.	1 litre.

et l'on en fait avaler au malade autant qu'on le peut :

Par-dessus, on donne un demi-verre d'huile. Si l'huile ne produit pas de vomissement, on administre aussitôt au malade 5 centigrammes (un grain) d'émétique, au moyen d'un verre d'eau. On recommence à administrer la craie au lait, et même à donner l'émétique, si les ac-

(*) On appelle ACIDES les liquides, tels que le vinaigre (*acetum*), qui font effervescence avec la craie et forment des sels avec les OXYDES, corps simples combinés à l'oxygène et qui ne font point effervescence en se mêlant entre eux. La *chaux* est un oxyde; la *craie* est un sel par la combinaison de l'*acide carbonique* avec la *chaux* (oxyde de *calcium*). Le *calcium* est une *base* ou corps simple et jusqu'à présent indécomposable. Par leur signification propre, les mots *acide* et *oxyde* ne diffèrent entre eux que parce que *acide* vient du latin (*acidus*, piquant comme une aiguille, *acus*) et qu'oxyde vient du grec *oxys* (aigu et piquant); la différence seule de l'étymologie a déterminé la différence de la signification que la chimie moderne leur a respectivement donnée.

cidents acides menacent de reparaître. En même temps on fait respirer au malade de l'eau sédative (169); on lui en lotionne le corps, on lui en place des compresses autour du cou et sur le crâne (177, 2°); on le fait se gargariser avec 2 grammes de bicarbonate de soude dans un grand verre d'eau. Tout ce traitement doit se faire en un clin d'œil.

N. B. Tout fabricant doit avoir sans cesse l'œil sur les émanations des produits de son industrie, sur les vapeurs qui s'exhalent de ses chaudières ou autres vases.

Les teinturiers, doreurs, chapeliers en feutre, fabricants de produits chimiques, préparateurs de cours de chimie et de physique, et surtout d'allumettes chimiques, etc., doivent avoir soin d'opérer sous le manteau de bonnes cheminées. J'ai signalé, pour la première fois en France, la terrible influence de la fabrication d'allumettes chimiques sur la dégénérescence des os, chez le nommé *Fontaine*, qui m'arriva dans un état désespéré, et que la nouvelle méthode guérit en substituant, ce qui paraîtra incroyable aux chirurgiens, une mâchoire de nouvelle formation à la mâchoire nécrosée, qui s'est détachée successivement, fragment par fragment, sans que j'aie eu besoin de recourir à aucune opération chirurgicale. (Voy. *Manuel* de 1847, p. 38; *Revue complémentaire des sciences appliquées,* tom. Ier, pages 45 et 236).

2° *Médication contre les empoisonnements par les alcalis* (*).

On fait avaler au malade force huile et force limonade sulfurique, composée de 1 gramme d'acide dans un litre d'eau; quelquefois du vinaigre camphré (255) étendu d'eau, puis du lait; et ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, si l'action de l'huile ne produit pas immédiatement des vomissements. Dans ces deux cas, l'emploi de l'huile n'a pas uniquement pour but de produire le vomissement, mais encore de lubrifier les parois de l'estomac et de l'œsophage, et de les préserver ainsi de la corrosion du poison, quand le vomissement aura lieu

(*) Alkali, mot arabe formé de *al,* le et *kali,* soude. Il est employé, en chimie pour désigner tous les oxydes ou terres, tels que la soude et la potasse, dont le contact désorganise et cautérise la peau, comme le ferait un fer brûlant ou cautère (259, 3°**).

3° *Médication contre les empoisonnements par les oxydes* (308, 1°) *et sels d'arsenic, de mercure, de plomb, de cuivre, etc.*

Contre les oxydes et sels d'arsenic et de mercure, on fait avaler du lait et de la craie, comme au n° 1 ; puis un travers de doigt de vin ou plutôt un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3° B), enfin de l'huile et de l'émétique, comme ci-dessus. Contre les sels de plomb, dès qu'on s'aperçoit de l'accident, on administre la limonade sulfurique, comme au n° 2, puis lait, huile et émétique, comme dans tous ces cas. Pour les autres oxydes, lait et craie, et émétique aussitôt après.

On désigne sous le nom de COLIQUE SATURNINE, COLIQUE DES PEINTRES, COLIQUE DU POITOU, les épreintes causées aux peintres, aux fabricants de céruse, aux encadreurs, aux ouvrières qui parent les dentelles, etc., par l'aspiration de la poussière du carbonate de plomb ou l'ingestion des autres sels de plomb employés dans les arts et les diverses industries. Cette colique atroce est une vraie colique de *miséréré*. Dès qu'elle se déclare, on doit avoir recours aux lavements à l'huile de ricin (223) avec l'addition d'une pincée de sulfate de soude chaque fois. Renouvelez souvent, sur le ventre et sur les reins, les applications de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°). Huile de ricin (210) par le haut, avec une pincée de sulfate de soude. Bains sédatifs (107), et, dans les intervalles, lotions fréquentes à l'eau sédative sur le dos (177, 1°). Ceinture ou plaques galvaniques (247). (Voy. *Revue élémentaire*, tom. Ier, pag. 88, 248, 280; t. II, p. 167, 193.)

N. B. Voyez de plus MERCURIELLE ET ARSENICALE (INFECTIONS) (351).

4° *Médication contre les empoisonnements par les narcotiques* (*) *ou stupéfiants (belladone, champignons, opium, ciguë, noix vomique, jusquiame, etc.), et les sels extraits de ces plantes, tels que morphine. strychnine, etc.*

Émétique à la dose ci-dessus (308, 1°), le plus promp-

(*) Du grec *narkè*, engourdissement, assoupissement, torpeur, stupéfaction.

tement qu'on peut l'administrer. Contre l'empoisonnement par les champignons, on fait avaler de temps à autre quelques gouttes de vinaigre camphré (255) dans un verre d'eau. Contre les narcotiques et même contre la noix vomique, on fait avaler quelques gouttes d'eau sédative (169) étendue d'eau et pure même, coûte que coûte; et on y revient jusqu'à ce que le malade reprenne connaissance; on en lotionne le corps; on exerce des frictions continuelles à la pommade camphrée (159) sur le dos, la poitrine, les reins et l'abdomen; on arrose continuellement le crâne avec de l'eau sédative (169). Huile de ricin (210). Lavements émollients camphrés (221 *bis*). De temps à autre une infusion chaude de feuilles fraîches de bourrache (217). Voy. *Revue élémentaire*, t. Ier, p. 117 et 341, et *Revue complémentaire des sciences* t. Ier, 1855, p. 201; tom. IV, 1857, p. 10; t. VI, 1860, p. 328.)

N. B. Nous recommandons à nos lecteurs de ne pas faire usage à la légère des champignons ramassés dans les bois; le plus habile s'y trompe souvent, car souvent rien ne ressemble au champignon comestible comme le champignon vénéneux. A Paris, la police ne permet la vente que des champignons de couche, et elle a raison. Que les friands qui courent les bois se tiennent donc sur leurs gardes, et ne se fient pas au premier venu. Si l'on se décide à vouloir en manger, on aura soin de les passer une ou deux fois à l'eau bouillante avec un bon filet de vinaigre, de jeter chaque fois l'eau et d'égoutter les champignons ainsi purifiés avant de les mettre à la sauce. En tout état de cause, il vaut toujours mieux s'abstenir de ces friandises. Je me crois aussi fort que personne autre pour distinguer les champignons préconisés comme comestibles des champignons vénéneux ou suspects; et pourtant je ressens une invincible répugnance à manger même des moins dangereux et des plus usuels.

En outre, nous recommandons à ceux qui font usage du pain de seigle, d'avoir toujours l'œil ouvert sur les terribles effets de l'*ergot* (*) du grain. Au sujet des épidémies d'ergotisme, voyez la *Revue complémentaire des sciences*, tom. II, 1856, pag. 358, et tom. VI, 1860, p. 100,

(*) *Ergot*, à cause de sa ressemblance avec l'ergot de coq.

132 et surtout 196. En août 1861 nous avons remarqué, dans une foule de localités, que le froment et l'orge étaient encore plus infestés de l'*ergot* que le seigle lui-même.

5° *Médication contre les empoisonnements par la respiration de l'acide carbonique* (combinaison gazeuse d'oxygène et du charbon allumé), *des gaz miasmatiques* (*) *et de l'air des pays marécageux.*

Lotionner le corps avec de l'eau sédative (177, 1°), et exercer alternativement de fortes frictions à la pommade camphrée (159) sur la poitrine et surtout entre les épaules. Faire respirer l'eau sédative; en donner à boire quelques gouttes dans un verre d'eau (217 *bis*), dès que le malade est capable de l'avaler; lui entourer le cou et lui couvrir le crâne de compresses d'eau sédative (177, 2°). Lavements camphrés (221 *bis*).

Dans les pays de marais et sujets aux fièvres, on se lotionnera souvent à l'alcool camphré sur le creux de l'estomac et la poitrine; on aura habituellement la cigarette de camphre (131) à la bouche; on se gargarisera souvent à l'eau salée (195); on prendra fréquemment des lavements camphrés (221 *bis*); on brûlera du vinaigre camphré (254) sur une pelle rougie au feu; on suivra tout le régime hygiénique (264); on allumera chaque soir des feux de broussailles sur le bord des marais et des amas d'eau. Mais on aura soin surtout de s'appliquer, sur le haut de la poitrine, une compresse (143, 2°) imbibée soit d'alcool camphré (142), soit d'eau de toilette (142 *bis*) que l'on pressera avec les doigts contre les muscles intercostaux, c'est-à-dire, dans l'intervalle des côtes, en se promenant au grand air, pour se soustraire à l'aspiration trop prolongée des vapeurs alcooliques. Le sentiment de brûlure que l'on éprouvera à l'intérieur des poumons, indiquera que ce moyen opère; ne vous étonnez pas de voir la peau rougir en cet endroit; ces rougeurs persistent jusqu'à complète guérison; on les recouvre, entre chaque opération, d'un papier graissé à la pommade camphrée (159, 3°). Les fièvres dites paludéennes ou des marais varient de caractère selon la na-

(*) Du grec *miasma*, exhalaison impure et qui tache les métaux.

ture des émanations gazeuses qui se dégagent des eaux stagnantes (hydrogène sulfuré, arséniqué, hydrargyré, etc.; prussiates ammoniacaux); chacune de ces maladies demanderait donc un remède spécial. Le meilleur et souvent le seul remède, c'est de fuir ces localités ou de les assainir; comment combattre avec succès des effets, quand la cause en reste en permanence? Nous conseillons surtout de porter toujours sur soi et de respirer fréquemment de l'acétate d'ammoniaque (257), de s'en lotionner souvent (255), d'en prendre même de temps à autre quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Voy. ASPHYXIE (274, 3°) et FIÈVRE (316).

6° *Médication contre l'ivresse et le* delirium tremens *(délire tremblant), qui en est souvent la conséquence.*

A l'instant où l'on s'en aperçoit, on fait avaler au malade une cuiller à café d'eau sédative (169) dans un verre d'eau sucrée ou non (217 *bis*). On lui arrose le crâne d'eau sédative; on lui en frotte les tempes, on le lotionne avec cette eau sur la région du cœur, sur le dos et les reins; on lui administre de l'aloès (101); dès qu'il se sent plus calme, huile de ricin (210), et on lui fait prendre un bain sédatif (107). L'ivresse ordinaire se dissipe comme par enchantement, en avalant une cuillerée d'eau sédative dans un verre d'eau. Le *delirium tremens* (furie convulsive de l'ivresse) ne résiste pas à l'ensemble des moyens curatifs précédents.

309. *N. B.* Les personnes qui voudront bien se pénétrer de l'esprit et de la lettre des prescriptions précédentes ne seront jamais embarrassées d'opérer dans un cas d'empoisonnement; et elles seront en état de soustraire bien des victimes au danger d'une mort qui marche si rapidement. Quand le médecin arrivera, il ne pourra qu'applaudir à tout ce qu'on aura fait en son absence.

EMPOULE, charbon à la langue des bestiaux. Voyez *Fermier-Vétérinaire.*

310. EMPYÈME.

ÉTYMOLOGIE : *Empyema,* mot grec formé de *en,* dans, et *puon,* pus. Ce mot ne s'emploie que pour désigner le dépôt de pus dans les poumons.

CAUSES. Abcès de la poitrine, ou amas de pus entre la plèvre et le poumon, causé par l'introduction d'un corps étranger (arête, épingle, être animé, etc.), dans le tissu des poumons.

EFFETS. Fièvre brûlante, sentiment de pesanteur et de brûlure sur la place correspondante, suffocation, douleurs aiguës, inappétence.

MÉDICATION. Aloès (101) et huile de ricin (210). Applications fréquentes d'alcool camphré (143, 2°) ou d'eau de toilette (142 *bis*) sur la tumeur, d'eau sédative autour du cou (177, 2°) et sur la région du cœur. Frictions fréquentes sur le dos et les reins, à la pommade camphrée (159, 1°). Lavements superpurgatifs quelquefois (223), et lavements camphrés soir et matin (221 *bis*).

EXEMPLES. Nous avons cité deux cas des plus saillants de guérison, dans la 2e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 1846, tom. III, pag. 422. Voyez aussi *Revue élémentaire*, tom. II, pag. 97.

ENCHIFRÈNEMENT. *Voy.* CORYZA (296).

311. ENFANTS EN BAS AGE (MALADIES DES).

Les enfants en nourrice ne sont, en général, sujets à aucun accident; l'allaitement est leur panacée. Une fois sevrés et rendus à la vie de famille, on les voit perdre leurs jolies couleurs, dépérir, éprouver mille revers de santé. D'où vient cette différence? De l'impureté de l'air, de l'absence du soleil, mais surtout de la différence de nourriture. L'allaitement leur apportait l'extrait de tous les condiments préservatifs qui aromatisent la nourriture de la paysanne; le retour à la ville les empoisonne de la nourriture fade et vermineuse que l'opulence regarde comme un de ses plus doux apanages.

Les maladies intestinales des enfants en bas âge, quand elles ne rappellent aucun des caractères ordinaires d'un empoisonnement, doivent toujours être considérées comme des maladies vermineuses, et être traitées par le régime aromatique et anthelminthique suivant. On préserve avec le plus grand soin les enfants de tout changement brusque de température, et on se conforme à ce sujet aux habitudes matérielles du pays où l'on se trouve.

Soins hygiéniques. On administre soir et matin aux enfants, tous les deux jours, une cuillerée de sirop de chicorée (250). On leur donne peu de sucreries et de laitage, et l'on épice suffisamment leurs mets (41); on leur fait sucer de temps à autre une croûte de pain frottée d'ail, ou bien on leur donne du lait, dans lequel on aura fait bouillir une gousse d'ail (114). On les lotionne à l'alcool camphré (143, 1°), puis on les frictionne à la pommade camphrée (159, 1°). Dans les crises et les somnolences, on leur applique sur le ventre un cataplasme vermifuge (166), et on leur administre un petit lavement antivermineux, sans tabac (224). Si, par extraordinaire, cela ne les calmait pas, on leur donnerait pendant deux ou trois jours du *semen-contrà* (212) en pilules ou dans de la confiture.

Si l'enfant qui vient de naître se refuse à prendre le sein, et qu'on soit condamné à l'élever au biberon, on tâche d'obtenir du nourrisseur la permission de porter chaque jour à la vache quelques poignées d'excellent foin saupoudré d'un peu de sel, des plantes aromatiques, des feuilles de fougère. Avec le sirop de chicorée (250) de temps à autre, de petits lavements camphrés (221 *bis*), des frictions à la pommade camphrée sur le ventre (159, 1°), et enfin, en lui plaçant pendant son sommeil un morceau de camphre à côté de la bouche (136), on est à peu près sûr d'amener l'enfant à une aussi belle santé que celui qu'on allaite.

On doit maintenir l'air de l'appartement à l'état de la plus grande pureté, au moyen de fréquentes aérations en été, et d'un bon feu de poêle ou de cheminée en hiver. A cet effet, on ne doit conserver dans la chambre aucun bocal d'où puissent se dégager des odeurs même inoffensives, point de bouquets de fleurs trop odorantes et qui vicient l'air. Les flacons d'alcool camphré et d'eau sédative doivent être maintenus bien bouchés; on ne doit point se faire des pansements trop fréquents à l'eau sédative ou à l'alcool camphré dans la pièce où doit dormir l'enfant. La mère ne doit conserver sur elle, en allaitant, aucun pansement qui exhale l'une ou l'autre odeur; car, autrement, on verrait le nourrisson refuser le sein, en poussant des cris et en rejetant la tête en arrière,

avec une opiniâtreté qu'on serait tenté d'attribuer à des épreintes et des atteintes convulsives. L'air pur est pour l'enfant une seconde nourriture, encore plus indispensable que pour nous.

On ne doit jamais serrer fortement un enfant par la poitrine; il faut lui laisser, dans son maillot, une certaine liberté de remuer les jambes (25, 17°).

ENFANTS (HABITUDES PRÉCOCES DES). *Voy.* PRIAPISME (371) et URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).

ENFLURE. *Voy.* OEDÈME (360).

312. ENGELURES.

ÉTYMOLOGIE : ENGELURE, de *en*, dans, et *gelure*, effet du froid et de la gelée sur les extrémités du corps.

CAUSES. Afflux et congestion du sang dans les capillaires des tissus cutanés, sous l'influence du passage subit de la chaleur à un froid rigoureux et *vice versâ*.

EFFETS. Les engelures se montrent principalement aux extrémités : aux pieds, aux mains, au bout du nez et des oreilles. Tuméfaction, rougeur, puis gerçures et crevasses; démangeaison et prurit insupportables à la moindre impression de la chaleur.

MÉDICATION POUR LES ENGELURES NON CREVASSÉES. On voit bien des gens se débarrasser des premiers symptômes en se lavant avec de la neige les extrémités atteintes de ce mal; mais ce moyen ne suffit pas toujours et n'est pas toujours applicable. On fait prendre aux mains, trois fois par jour, un bain froid avec la dissolution d'une grosse poignée de sel de cuisine; ou on se lave trois fois par jour les mains, les pieds ou les oreilles, avec de l'eau sédative pure (169), et, d'autres fois, avec l'alcool camphré pur (143, 2°), qui cuit davantage mais opère souvent plus vite. On recouvre ensuite ces extrémités avec des bandes de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°) maintenues en place par des gants ou par des vessies de porc, ou des surtouts en caoutchouc (239), tant qu'on n'a rien autre chose à faire. Dès qu'on sort les mains ou les pieds de ce milieu, on les couvre un instant d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°). Avant chaque pansement, on les lave à l'eau zinguée (194 *bis*, 2°).

Médication contre les engelures crevassées. On maintient les extrémités affectées dans la pommade camphrée, au moyen de gants ou de chaussettes ou surtouts en caoutchouc (239) jusqu'à cicatrisation; ou bien on les couvre de goudron liquide (203, 4°). On applique de temps en temps autour du poignet ou des chevilles une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°).

Engravée ou Aggravée, panaris du chien. Voyez. *Fermier-Vétérinaire.*

Enrouement et Engouement. *Voy.* Catarrhe (284) et Extinction de voix (315).

Entérite. *Voy.* Maladies d'estomac (345).

313. Entorse, foulure, courbature, lumbago, luxation, effort.

Étymologie : Entorse, du verbe tordre.—Luxation, du latin *luxatio,* qui vient peut-être de *luxus,* pris pour excès de mouvement.—*Lumbago,* mot latin, de *ago,* agir sur, *lumbos,* les reins; grand effort dont les effets se sont reportés sur les reins.

Causes. Luxations passagères et incomplètes des articulations; glissement forcé d'une extrémité articulaire sur l'autre. La *foulure* se dit plus spécialement de la main, l'*entorse* du pied, la *courbature* de l'épine dorsale.

Médication. On applique une bonne compresse d'eau sédative (177, 2°) sur l'articulation ou sur la vertèbre douloureuse, s'il n'y a pas écorchure. Si la guérison se faisait attendre, on remplacerait l'eau sédative par des cataplasmes aloétiques (166); si l'enflure se manifestait, on remplacerait l'eau sédative par des compresses d'alcool camphré (143, 2°). On enveloppe ensuite l'articulation avec des linges graissés à la pommade camphrée (159, 2°) jusqu'au prochain pansement.

La luxation proprement dite est une foulure avec déplacement des deux os articulés; la luxation de la cuisse ou déplacement de la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde se reconnaît à ce que la jambe affectée est plus courte ou plus longue que l'autre et qu'un talon déborde l'autre quand le patient est étendu sur le dos; c'est une désarticulation qu'il faut remettre à l'instant par des efforts et des tiraillements mécaniques, qui varient selon

les circonstances de la luxation et la nature des membres luxés. Le simple bon sens suffit alors pour indiquer le moyen manuel de tout remettre en place. Cette opération, que nous nommons *reboutage*, consiste à tirer fortement à soi le membre désarticulé, dans la direction qui lui est habituelle, et à l'abandonner ensuite subitement à la traction spontanée des ligaments de l'articulation et des tendons musculaires. On prépare la cuisse à l'opération, en appliquant, matin et soir, sur la hanche affectée un cataplasme aloétique (166); on doit procéder ensuite hardiment et vigoureusement, sans s'occuper de la résistance du patient; plus tard, on serait obligé d'avoir recours à des appareils pour obtenir à la longue un semblable résultat. Il ne se passe pas de mois qu'il ne se présente à nous des enfants et des adultes atteints, même de longue date, d'un déplacement de la tête du fémur, et que le *reboutage* met sur pied à la deuxième ou troisième tentative de ce genre. On a soin de prendre le point d'appui sur la bonne cuisse, afin que la traction ne fatigue pas la poitrine; à cet effet le patient appuie la fesse non luxée contre le rebord du lit. Quand le membre est remis en place, on couvre au moins trois fois par jour l'articulation d'une compresse d'alcool camphré (143, 2°), et, à la moindre douleur, d'eau sédative (177, 2°); on serre les hanches avec une ceinture de simple toile, qui se prête à tous les mouvements en s'opposant à un nouveau désemboîtement. Quant aux luxations si fréquentes du fémur, nous avons fait fabriquer à bien des malades, chez qui le reboutage avait été sans effet, des appareils qui ont toujours produit les plus heureux résultats. (Voy. *Revue élémentaire de méd. et de pharm.*, tom. II, p. 258; *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, page 329, et tom. VI, page 33; enfin la *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. Raspail*; par Camille Raspail fils, médecin. In-8°. Paris, avril 1862).

Méprises fréquentes de la médecine scolastique au sujet de la luxation du fémur. Lorsqu'on consultait un médecin de la vieille école pour un malade qui accusait des douleurs à la jambe, il était rare que le médecin ne caractérisât pas le mal de douleurs rhumatismales ayant

leur siége à la cuisse, au genou ou au cou-de-pied, selon que le tiraillement musculaire causé par le déplacement se faisait sentir à l'une ou l'autre de ces articulations. Si le mal persistait, il devenait, aux yeux de la médecine, une tumeur blanche, une coxalgie, que sais-je! une tumeur scrofuleuse à la hanche, selon le caprice ou selon la préoccupation; et dès ce moment, l'application, sur la région douloureuse, des topiques fondants et spécialement mercuriels paraissait de toute nécessité à tel ou tel docteur alarmé; ce qui ne tardait pas à compliquer la luxation d'une érosion des os, dont les ravages n'avaient ensuite plus de bornes. J'ai eu à traiter, pendant quatre ans, un des plus terribles exemples des conséquences de cette méprise, chez un enfant de dix à onze ans, jusque-là fortement constitué et d'une santé parfaite, issu de parents également parfaitement sains : cet enfant ayant accusé une vive douleur à la hanche, à la suite d'une chute du haut d'un escalier, trois des célébrités de Bruxelles, bien loin d'être mises sur la voie par cette dernière indication, ne virent, dans le fait de la luxation, que la formation d'une tumeur scrofuleuse, qu'elles eurent la fâcheuse idée de vouloir faire fondre par les topiques mercuriels; d'où il arriva une telle érosion de l'os du fémur, que lorsqu'on eut l'idée de me soumettre l'enfant, il s'était formé, sur la cuisse, 9 ou 10 fistules, sources incessantes d'un pus verdâtre, fétide et même sanguinolent, et indices d'une profonde carie du fémur. L'enfant ne pouvait plus se tenir que couché; et afin de le soustraire à l'odeur de ses plaies, on était obligé de le voiturer toute la journée sur un lit suspendu; il nous fallut un certain temps pour que l'action de la médication, secondée par un appareil orthopédique, lui permît de marcher à l'aide de deux béquilles. Malheureusement cet exemple n'est pas unique, et il serait trop long et inutile de relater ici tous ceux qui se présentent chaque jour à nos consultations; je ne cite celui-là que parce qu'il m'est plus facile d'en donner l'adresse, dans le cas d'un démenti. Puisse la lecture de cet article ouvrir les yeux aux médecins, et, à leur défaut, aux intéressés!

ENTRAILLES (MALADIES D'). *Voy.* COLIQUE (291), CONSTIPATION (292), DÉVOIEMENT (305) et MALADIES D'ESTOMAC (345).

ENTROPION, *Voy*. YEUX (MALADIES DES) (397).

ÉPIDÉMIE. Maladie quelconque qui exerce ses ravages sur toute une population (du grec, *epi*, qui s'étend sur, *demos*, tout un peuple). On dit épidémie de *grippe*, de *coqueluche* (284), de *petite vérole* (379), de *dyssenterie* (305), de *choléra* (286). *Voy*. ces mots.

EPILEPSIE. *Voy*. CONVULSIONS (294).

EPISTAXIS, OU SAIGNEMENT DE NEZ. *Voy*. HÉMORRHAGIE, (329).

EPIZOOTIES : ÉPIDÉMIES DE BESTIAUX ou autres animaux, de quelque espèce qu'ils soient (du grec *epi*, qui s'étend sur, *zôa*, les animaux). *Voy*. EPIZOOTIE dans le *Fermier-Vétérinaire*.

ÉPREINTES. *Voy*. COLIQUES (291).

314. ÉRYSIPÈLE.

ÉTYMOLOGIE : *Erysipelas*, mot grec formé de *ereuthô*, rougir, et *pela*, peau, épiderme.

CAUSES. L'érysipèle a l'apparence d'une engelure (312); mais sa cause n'est pas dans les variations de la température; c'est une congestion produite par l'infiltration sous-cutanée d'une acidité qui émane soit de la fermentation purulente d'une plaie, soit de l'impureté d'un cataplasme (165*), soit du parasitisme d'une cause animée.

EFFETS. Les chairs se tuméfient, s'enflamment, et la contagion s'étend de proche en proche, de manière souvent à mettre en danger toute l'économie. Par l'ancienne méthode de pansement, la contagion de l'érysipèle était en permanence, au moins en certaines saisons, dans les salles chirurgicales de nos hôpitaux. Par la méthode nouvelle de pansement (232 et 276), l'érysipèle traumatique n'est plus à craindre.

MÉDICATION. Quand l'érysipèle ne vient pas d'une plaie, on applique des compresses d'eau sédative (177, 2°) sur les surfaces enflammées; et quand la cuisson oblige de les enlever, on enduit la peau avec la pommade camphrée (159). D'autres fois, et spécialement pour les érysipèles de la face, on y applique des cataplasmes aloétiques (166); les cataplasmes ont une action plus lente, mais on les supporte mieux. Si l'érysipèle gagnait du terrain, on le cernerait par des compresses d'alcool camphré (143, 2°).

On emploie toujours, dans les intermittences du traitement, ou quand il se forme des crevasses, la pommade camphrée (159, 3°), ou bien les plaques de cérat camphré (162). Application des plaques galvaniques (242). Salsepareille (219, 3°). Eau quadruple (191 *bis*, 4°).

Esquinancie. *Voy.* Amygdales enflées (267).

Estomac. *Voy.* Maladies d'estomac (345).

Etonnement du sabot du cheval. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

Étourdissement. *Voy.* Mal de tête (344).

Étranguillon. *Voy.* Angine dans le *Fermier-Vétérinaire.*

Évanouissement. *Voy.* Défaillance (302).

Excoriations. *Voy.* Blessures (276).

314 *bis*. Exostose. *Voy.* Tumeurs (385), Ankylose (268) et Carie des os (265, 3°).

Etymologie : Exostose vient du grec *ex*, en dehors, et *osteon*, os; *exostôsis*, maladie qui fait qu'un os quelconque prend en dedans ou en dehors un développement anormal plus ou moins limité.

Causes. Ce développement anormal d'un os peut être déterminé par le suçoir d'une larve d'insecte ou d'un ver intestinal, etc., comme par le séjour d'un atome de mercure dans une cellule osseuse.

Effets. En général et quand l'exostose a lieu sur une surface externe, le mal est sans souffrance et n'aboutit qu'à une difformité; mais si elle se développe dans une articulation, elle détermine une ankylose (268); et si c'est sur la surface interne des os de la boîte cranienne, elle peut déterminer, selon sa position et son volume, toutes les maladies qui émanent du cerveau.

Médication. La même que pour les ankyloses (268). Emploi surtout de l'eau sédative (177) pour attaquer l'effet, et de la médication ou vermifuge (396) ou antimercurielle (351) pour anéantir la cause.

315. Extinction de voix, aphonie, enrouement, engouement.

Étymologie . *Aphonia*, mot grec formé de *a*, sans, et *phônè*, voix; *Phonè*, sans accent circonflexe sur l'*o*, signifie

meurtre. — ENROUEMENT, mot imitatif du bruit *(rou-rou)* que le malade fait entendre en respirant. — ENGOUEMENT, mot de même nature et imitatif du bruit *(gou-gou)* que l'on croit entendre au lieu de *rou-rou*.

MÉDICATION. Si l'extinction de voix n'est point l'effet du mercure ou d'une lésion quelconque des cordes vocales, et qu'elle tienne à une affection catarrhale, l'usage de la cigarette de camphre (132), des chiques (249), des gargarismes fréquents à l'eau salée zinguée (202) et des compresses d'eau sédative (177, 2°) ou d'alcool camphré (143, 2°) autour du cou suffit pour la faire disparaître en fort peu de temps; si elle provient de l'emploi des remèdes mercuriels, chiques galvaniques (249), gargarismes avec de la liqueur hygiénique (49, 3°, B) ou simplement avec de l'eau-de-vie; et, quand la gorge deviendra un peu sèche, gargarismes avec un blanc d'œuf battu dans l'eau. Du reste, aujourd'hui, presque tous les artistes dramatiques de Paris se mettent par précaution à l'usage de la cigarette de camphre (132); et ils la reprénnent dès qu'ils rentrent dans la coulisse, où ils doivent en outre se gargariser. Les artistes auront moins souvent des extinctions de voix, quand ils seront plus amis de leur art que de leurs plaisirs, et surtout quand leurs médecins seront moins mercuriels. Si l'extinction de voix provient de l'abus de remèdes mercuriels ou d'une infection syphilitique, voyez MALADIES SECRÈTES (349) et INFECTION MERCURIELLE (351).

EXTRAVASATION OU EXTRAVASION. *Voy.* CONTUSIONS (293).

F.

FAIBLESSE D'ESTOMAC. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC (345).

FAIM-CALLE, FAIM CANINE, FAIM-VALLE. *Voy.* BOULIMIE (278).

FARCIN. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

FER-CHAUD. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC (345) et le *Fermier-Vétérinaire*.

316. FIÈVRE EN GÉNÉRAL.

ÉTYMOLOGIE : FIÈVRE vient du latin *febris*, et *febris* de *februarius*, mois de février, parce qu'à Rome c'était au

mois de février que se déclaraient les fièvres ; ou mieux *februarius* viendrait de *febris*, comme qui dirait le mois des fièvres, et *febris* viendrait de *fervere*, bouillir, avoir une ébullition de sang.

CAUSES. Tout ce qui congestionne le sang donne la fièvre (179) : l'indigestion, l'abus des boissons alcooliques, la constipation, l'infiltration d'un acide dans le sang à la suite de la fermentation purulente ou du parasitisme d'une cause animée, l'abus enfin des remèdes mercuriels et des manipulations chimiques. L'intermittence quotidienne, tierce, quarte de la fièvre, est causée, en général, par l'intermittence du repos et de la nutrition d'une cause animée. La fièvre cérébrale a souvent pour cause l'action de quelque vermine sur le cerveau, où elle attire et congestionne le sang.

La fièvre est un symptôme qui avait fini par prendre, aux yeux de la médecine, les caractères d'une maladie principale.

EFFETS. Le pouls bat vite et irrégulièrement; on éprouve alternativement de la chaleur et du frisson. Dans les fièvres intermittentes, le visage devient hâve et pâle, et le corps tombe dans le marasme. Les organes, ne pouvant être alimentés et se développer qu'à la faveur d'une sanguification ammoniacale, doivent nécessairement dépérir dès que la circulation ne leur apporte plus qu'un liquide acide.

MÉDICATION. Brûlez des broussailles le soir, autour du foyer, contre les fièvres endémiques. Usage constant de la cigarette de camphre (132); camphre à l'intérieur trois fois par jour (122) ; aloès tous les deux jours (101); lavements vermifuges (224). Application de compresses d'eau sédative (177, 2°) ou de cataplasmes vermifuges (166) arrosés d'eau sédative (169) sur le ventre; lotions fréquentes et alternatives, sur tout le corps, tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), tantôt à l'eau sédative (177, 1°); compresses de la même eau autour du cou, derrière les oreilles et sur le crâne. Régime alliacé (114).

FIÈVRE CÉRÉBRALE *Voy*. MAL DE TÊTE (344).

FIÈVRES INTERMITTENTES *Voy*. FIÈVRE EN GÉNÉRAL (316).

FIÈVRE JAUNE. *Voy*. CHOLÉRA (286).

FIÈVRE DES MARAIS. *Voy.* EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES (308, 5°).

316 *bis*. FIÈVRE TYPHOÏDE, BILIEUSE, GASTRIQUE, INFLAMMATOIRE, MUQUEUSE, MALIGNE; TYPHUS DES COLLÉGES, HOPITAUX ET PRISONS.

ÉTYMOLOGIE : *Typhos*, mot grec qui signifie au propre *fumée* et au figuré *fièvre cérébrale* ou fumée qui monte au cerveau. — FIÈVRE GASTRIQUE, du grec *gaster*, estomac; fièvre qui aurait son siége dans l'estomac.

CAUSES. A l'époque des premières publications de la nouvelle médication, cette fièvre, sous ses différents noms, n'était autre qu'une FIÈVRE VERMINEUSE observée aux diverses phases de ses progrès; elle prenait plus spécialement le nom de FIÈVRE TYPHOÏDE à la dernière période de son travail de désorganisation, et alors qu'il ne restait presque plus rien à dévorer pour les vampires des entrailles. Le symptôme du mal était alors l'atonie au lieu de la fièvre, l'absence du pouls au lieu de sa surexcitation. Quand ce mal était limité dans une agglomération particulière d'hommes ou d'enfants, il prenait le nom de typhus de cette localité spéciale (*typhus des colléges, hôpitaux et prisons)*, où la nourriture fade, alors recommandée par la médecine dite si improprement physiologique, finissait par livrer la digestion en pâture à la pullulation des vers intestinaux.

Dans les campagnes, les prétendus cas de typhus, qui se déclarent après la récolte, ne sont souvent que des empoisonnements par l'*ergot de seigle* (308, 4°).

Depuis que le *Manuel* a pris une si grande extension, et que la popularité toujours croissante des innovations qu'il renferme a fini par fixer l'attention des praticiens diplômés, la médecine, mieux renseignée sur la cause des maladies de ce genre, s'est mise à vouloir outre-passer le but de la médication, et à user trop largement d'un ingrédient que nous n'employons qu'avec la plus grande parcimonie; et elle n'a pas craint d'administrer le calomélas (112) à des doses folles (un à deux grammes par jour, par fraction de 25 à 30 centigrammes, de deux en deux heures); ce qui n'a pas tardé à transformer ces maladies vermineuses, parfaitement guérissables autrement,

en un empoisonnement mercuriel incurable; car les malades rendent alors la muqueuse des intestins décomposée en un liquide noir comme de l'encre. C'est alors une fièvre d'abord *gastrique* et *bilieuse*, puis *maligne* et *typhoïde* à sa période fatale. En tuant les helminthes, le calomélas a malheureusement tué du même coup le malade, que l'usage du camphre (122), de l'écorce de grenade (205), de l'ail (114) et de l'aloès (101) aurait remis sur pied le lendemain de l'apparition du mal. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC (345) et VERS INTESTINAUX (396). (Voyez de plus *Revue élémentaire*, tom. 1er, p. 183, 309, 331, 385; tom. II, p. 28.)

FIÈVRE TRAUMATIQUE. *Voy.* BLESSURES (276).

FISSURES et FISTULES. *Voy.* CARIE DES OS (265, 3°) et ANUS (269).

317. FISTULE (369*) LACRYMALE. Faire des applications fréquentes de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le trajet du côté du nez qui correspond à la fistule; s'introduire, le soir, en se couchant, de la pommade camphrée dans le coin de l'œil; priser du camphre (126); se bassiner souvent les yeux avec une goutte d'eau sédative (169) dans un coquetier plein d'eau, et ensuite avec une dissolution d'un gramme de sulfate de zinc dans un verre d'eau, ou simplement avec de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc (194 *bis*, 1°). Renifler de l'eau quadruple (194 *bis*, 4°). Appliquer fréquemment de petites plaques galvaniques (242) sur la région affectée, et introduire une tigelle galvanique (245) dans le nez.

318. FLEURS OU FLUEURS BLANCHES.

ÉTYMOLOGIE : FLUEURS, et par corruption FLEURS, du latin *fluere*, couler, est synonyme d'écoulements, mais se dit de préférence des *écoulements* non suspects chez les femmes.

CAUSES. Introduction d'une cause animée, et spécialement des ascarides vermiculaires, dans les organes génitaux des personnes du sexe. Ne confondez pas avec les écoulements de mauvaise nature et mercuriels, pour lesquels *voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

EFFETS. Prurits quelquefois alarmants dans les parties; écoulements plus ou moins constants et d'une na-

ture plus ou moins âcre. Tiraillements d'estomac, digestions pénibles, mauvaise haleine, amaigrissement.

MÉDICATION. Régime hygiénique au complet (264) trois fois par jour; injections dans les parties à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) et immédiatement après à l'huile camphrée (218). Le soir, introduire dans les parties de la pommade camphrée (159) ou des bougies camphrées (157) aussi profondément qu'on le pourra; on en éprouvera d'abord une légère cuisson, mais qui durera à peine une à deux minutes. Quelquefois applications d'alcool camphré (142) sur le bas-ventre; aloès (101) tous les quatre jours. Je n'ai jamais appris que cette incommodité ait résisté à ce traitement; au bout de quelques jours, les écoulements disparaissent, et en disparaissant ils font place à l'embonpoint et souvent à une recrudescence de fécondité.

FLUXION (du latin *fluxus*, écoulement; de *fluere*, couler). *Voy*. ÉRYSIPÈLE (314) et CATARRHE (284).

FLUXION DE POITRINE OU PÉRIPNEUMONIE. *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348).

349. FOIE (MALADIES DU); ICTÈRE, CHLOROSE, HÉPATITE, JAUNISSE; OBSTRUCTIONS, ENGORGEMENTS ET TUMEURS DU FOIE; PALES COULEURS.

ÉTYMOLOGIE : FOIE vient, par bien des détours, du latin *fel*, *fellis* (fiel), parce que le foie est le laboratoire du fiel; la langue romane ou provençale change les *l* en *ou* et prononce *féou* pour *fel*; l'usage ayant changé l'*u* en *y*, on a fait d'abord *feoy*, puis *foy*, puis *foye*, pour le distinguer de la *foy* en Dieu, enfin *foie*. — ICTÈRE, du grec *icteros*, jaunisse, mot qui aurait dû dispenser de *chlorose*, qui signifie la même chose (du grec *chlôros*, jaune-verdâtre). — HÉPATITES, mot grec qui désigne les affections du foie (*hepar*, *hepatos*). — OBSTRUCTIONS, engorgements d'un canal, obstacles à l'écoulement (du latin *ob*, en devant, et *struere*, entasser). — ENGORGEMENT, obstacles qui obstruent un canal, comme les mucosités obstruent la gorge.

CAUSES. Invasion du foie par les helminthes, par la douve du foie entre autres, lesquels, à force d'obstruer les canaux hépatiques et le canal cholédoque, y déter-

minent la coagulation de la bile et sa transformation en calculs biliaires, empêchent l'écoulement de la bile, paralysent de la sorte la digestion duodénale, c'est-à-dire, la transformation du chyme acide de l'estomac en chyle alcalin, et privent ainsi le sang de ses matériaux immédiats et de sa matière colorante. La présence des causes animées produit souvent des ravages plus effrayants dans cet organe : les hydatides peuvent s'y développer aux dépens de la substance de cet organe, qu'elles transforment en une large poche d'eau; les gros lombrics, les douves et le ténia en altèrent et en déforment le tissu, et exfolient les surfaces des canaux hépatiques. Une foule de corps étrangers sont dans le cas de s'y introduire, et d'y exercer des ravages qui se traduisent soit par une intumescence enflammée, soit par un abcès. Enfin, il est d'autres ordres de causes, les traitements mercuriels surtout, qui y déterminent le développement d'un squirrhe, lequel finit par envahir toute la capacité abdominale.

Effets. Inappétence croissante, ballonnement progressif du ventre, surtout du côté droit. Jaunisse envahissant toutes les surfaces, et jusqu'au blanc des yeux, à l'exception des pommettes du visage, qui restent colorées; diarrhée glaireuse, dans laquelle on trouve souvent des calculs biliaires. Quelquefois un abcès se forme et vient aboutir tantôt vers les reins et tantôt sur le ventre; et souvent quand l'abcès cesse de couler, ce n'est qu'une preuve de la désorganisation profonde de l'organe. Les femmes, et surtout les jeunes filles, contractent des goûts dépravés qui les portent à rechercher les mets les plus extraordinaires, à manger de la cendre, du charbon, de la terre, et j'en ai connu qui en étaient arrivées jusqu'à dérober des matières fécales.

Médication. Le régime hygiénique (264) prévient ces sortes de maladies. Quand la maladie est déclarée, on se met au régime alliacé (114), que nous avons substitué à l'emploi du calomélas (113); écorce de grenade (205) tous les jours; eau d'huîtres (194). Aloès (101) et huile de ricin (210) le lendemain matin, tous les quatre jours, jusqu'à soulagement. Lavements vermifuges fréquents (224); applications fréquentes de cataplasmes vermifuges (166) et alternativement de compresses d'eau sédative

(177, 2°) sur tout le ventre. Lotions à l'alcool camphre sur les reins (143, 1°). S'il se forme un abcès, injections fréquentes d'huile camphrée (153) dans la fistule. Tisane ioduro-rubiacée (219, 2°) trois jours de suite, tous les huit jours. Quant au squirrhe, on en vient à bout à la longue, en ne redoutant pas de s'excorier le ventre par l'application de compresses d'eau sédative la plus forte (169, 3°), pendant dix minutes, trois fois par jour. On recouvre le ventre, entre chaque application, avec une large plaque de cérat camphré (162), qui peut servir plusieurs fois de suite.

Contre les engorgements du foie provenant des abus des remèdes mercuriels, tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); applications trois fois par jour de plaques galvaniques (242) pendant une demi-heure sur la région du foie, avant chaque pansement. Usage des ceintures et des chiques galvaniques (249); eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de propreté, pour les lavements et cataplasmes.

C'est ainsi que nous avons guéri, en quelques jours, des maladies du foie au début, et, en quelques mois, des squirrhes qui ballonnaient le ventre d'une manière alarmante. (*Voy.* sur ce point *Manuels* de 1845 à 1850.)

FOLIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE (266).

FORTRAITURE. *Voy.* COURBATURE dans le *Fermier-Vétérinaire.*

FOULURE. *Voy.* ENTORSE (313).

FOURBURE; FOURMILIÈRE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire.*

FOURCHET, panaris des bestiaux; FOURCHETTE, panaris des chevaux. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire.*

FOYER PURULENT. *Voy.* ABCÈS (265).

320. FRACTURES SIMPLES DES MEMBRES.

ÉTYMOLOGIE : FRACTURE, en latin *fractura,* du verbe *frango,* briser, rompre.

DÉFINITION. La fracture est la cassure franche et nette d'un os, sans broiement et sans esquilles; c'est une solution de continuité de l'os par un plan en général perpendiculaire à l'axe.

CAUSES. Une chute, surtout par les grands froids;

un mouvement à faux; une contraction musculaire convulsive.

Effets. Le déplacement des deux portions d'os produit des tiraillements douloureux, qui cessent comme par enchantement dès qu'on a remis en présence les deux surfaces séparées par la fracture; et pour en amener la soudure, il ne reste plus qu'à maintenir le membre dans cette position pendant six semaines au plus. La soudure s'opère par le travail incessant de l'ossification; ce travail organique se nomme le *cal*, du latin *callus*, c'est-à-dire, callosité formée par un dépôt organisé de chaux *(calx)*.

Opération et Médication. On met le blessé au lit; on place le membre dans sa position naturelle et on l'entoure de linges graissés à la pommade camphrée (158). On applique deux, trois ou quatre éclisses parallèlement à l'axe, et de manière à empêcher le membre de prendre une fausse direction; on maintient ces éclisses avec des bandes de toile imprégnées soit de plâtre, soit d'empois de fécule de pommes de terre ou de colle de farine. Soir et matin, on verse par le haut une certaine quantité d'huile camphrée (153) entre les bandes appliquées sur la peau, et on lotionne d'alcool camphré (143, 1°) les surfaces libres, en dessus et en dessous du pansement; on en verse même entre les bandes.

Notre appareil à luxation (249 *bis* et 313) peut remplacer, avec un immense avantage, les éclisses et autres appareils pour la consolidation des fractures (*).

Le blessé mange comme à l'ordinaire, car il ne souffre plus. On le lotionne à l'eau sédative (177, 1°) contre la fièvre; et l'on graisse de temps à autre à la pommade camphrée (158) les surfaces sur lesquelles le corps s'appuie de préférence dans cette position forcée.

On conçoit que lorsqu'une fracture s'opère sur la clavicule, les côtes ou la mâchoire, etc., on n'emploie qu'une éclisse maintenue par un appareil de bandes adaptées à ces cas particuliers, pour que l'adhérence des deux portions d'os s'opère sans déviation et sans

(*) Voyez *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. Raspail;* par Camille Raspail fils, médecin, in-8°. Paris, 1862; page 37.

obstacle, et qu'il n'en reste pas de trace après la guérison.

FRÉNÉSIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE (266).

FUREUR, FURIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE (266) et CONVULSIONS (294). — FUREUR UTÉRINE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

FURONCLES. *Voy.* CLOUS (288).

FUSÉES PURULENTES. *Voy.* ABCÈS (265, 1°) et CARIE DES OS (265, 3°).

G.

321. GALE, GRATTELLE, MALADIE PÉDICULAIRE, PRURIGO.

ÉTYMOLOGIE : GALE, maladie qui couvre la peau de petites élevures plus ou moins analogues aux *galles* que la piqûre d'un insecte fait pousser sur la surface des feuilles de chêne, et que, dans le commerce, on nomme *noix de galle*. — GRATTELLE, maladie qui oblige de se gratter. — MALADIE PÉDICULAIRE, qui couvre la peau d'élevures d'où sortent des poux (*pediculi* en latin). — PRURIGO, mot latin formé de *pruritus*, démangeaison, et *ago*, occasionner.

CAUSE. La gale est une maladie de la peau dont l'artisan est un ciron plus petit qu'un pou ordinaire, qui laboure la peau en fouissant, et cause ainsi des démangeaisons insupportables.

EFFETS. Partout où il pond, la présence de son œuf détermine la formation d'une pustule conique entourée d'une aréole enflammée; plus on se gratte, plus on s'excorie, et plus on propage le mal. Le mal se communique d'un individu à un autre par l'insecte, ainsi que toute autre maladie pédiculaire.

MÉDICATION ANCIENNE. Tant que la docte médecine a attaqué cette maladie comme un produit des humeurs viciées (et elle n'a abandonné cette absurde et homicide méthode que depuis que nos recherches ont définitivement résolu la question en France) (*), les malades ont été soumis à des traitements qui duraient souvent des années, et qui, au lieu de la gale, laissaient au malade, et à ceux qui le soignaient, une maladie d'une autre es-

(*) Voy. *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 3e édit., 1860, t. II, p. 178.

pèce pour le reste de leurs jours, une maladie arsenicale ou mercurielle. La médecine s'en consolait alors, en désignant ces maladies de son fait sous le nom de *gales répercutées*. Or, pendant ce temps-là, la pauvre femme, en Corse et dans les Asturies, guérissait son enfant chaque jour, en lui écrasant ses cirons, comme des poux, sur l'ongle. O sainte et maternelle simplicité de l'ignorance, que tes yeux sont clairvoyants ! O docte science, que ton orgueil est aveugle ! Heureux ceux qui, alors, n'avaient d'autres médecins que ces pauvres montagnards que l'homicide civilisation appelle *sauvages !*

Médication nouvelle. Un seul bain sédatif (107) suffit souvent pour guérir de la gale, si l'on a soin de se débarrasser de toutes ses hardes, et d'en prendre de blanches au sortir du bain ; car l'eau ammoniacale tue l'insecte. Cependant, comme ses œufs restent, il sera prudent d'en prendre plusieurs jours de suite, et de coucher chaque nuit dans des chemise, caleçon, bas et bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On portera, pendant le jour, du camphre sur tous ses habits ; les vieux habits, on les saupoudrera de camphre (126), et on les enfermera dans une boîte bien close ; ou bien on les placera dans un cabinet sans issue, dans lequel on laissera dégager du chlore ou même du camphre seul, ou bien enfin dans lequel on fera brûler avec prudence un peu de soufre dans un réchaud ; on en sortira au plus tôt, dès que le réchaud sera allumé, et l'on calfeutrera la porte. Cette médication n'a d'autre but que de tuer l'insecte, unique artisan de la gale. Si l'on n'a pas les moyens de prendre des bains sédatifs, on se contentera de se frictionner tout le corps avec de l'eau sédative pure (169, 1°), ou de l'alcool camphré (143), et de se refrotter ensuite avec de la pommade camphrée (159), ou simplement de l'huile ordinaire. Les ouvriers raffineurs de camphre, les commis en drogueries, les fabricants d'acides, de noir animal, de gélatine, les ouvriers des usines à gaz, les ouvriers dans la fabrication des huiles, etc., ne sont point exposés à attraper la gale, et ils s'en guérissent en retournant à leurs occupations spéciales ; car ils sont enveloppés, pendant leur travail, de substances ou d'atmosphères insecticides.

Depuis la publication de ce *Manuel*, la gale s'est montrée si facile à guérir, que de 1840 à 1848, dans nos consultations de Paris, où cent malades au moins se présentaient à la fois, et dans nos consultations exotiques de 1853 à 1862, jamais aucun malade n'est venu réclamer nos soins pour une telle maladie.

GALE DES BESTIAUX ET BÊTES DE SOMME, ETC. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

GAME, GAMURE DES BESTIAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

GANGLIONS LYMPHATIQUES. *Voy.* GLANDES (323).

322. GANGRÈNE.

DÉFINITION. Fermentation putride et fétide du pus. Rien n'était fréquent comme la gangrène, chez les amputés par la méthode de pansement de l'ancienne médecine.

ETYMOLOGIE : *Gangraina, gangruinôma, gangrainosis,* mots grecs qui viennent de *gan* (pour *pan*), tout ou entièrement, et *graô,* ronger.

EFFETS. Ils sont rapides comme la foudre, dès que la plus minime quantité de ce pus a passé dans la circulation, si l'on ne se hâte d'en empêcher la communication par une large et constante application de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°).

Voyez BLESSURES (276), et *Revue élémentaire*, t. Ier, p. 81. (Sur la gangrène par l'*ergot de seigle*, voyez *Revue complémentaire*, t. II, 1856, pag. 358, et t. VI, 1860, pag. 195.)

GANGRÈNE SÉNILE OU GANGRÈNE SÈCHE. Même traitement que pour les ÉCROUELLES (306). Bains à l'eau quadruple (109 *ter*) fréquemment. On enveloppe constamment les surfaces gangrenées avec de l'alcool camphré (143, 2°) ; on les lave de temps à autre à l'eau de sureau ferrée et zinguée (110, 1°). On prend de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Plaques galvaniques (242). Mais, si, malgré ces soins assidus, le mal gagnait de proche en proche, il ne faudrait pas hésiter à pratiquer l'ablation ou l'amputation du membre, à une distance suffisante des tissus carbonisés; on panserait ensuite comme pour les BLESSURES (276). (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. II, 1855, p. 64.)

GASTRALGIE, GASTRITE. *Voy*. MALADIES D'ESTOMAC (345).

322 *bis*. GENCIVES SANIEUSES. *Voy*. SCORBUT (380). Passez souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'alcool camphré (143, 1°), et gargarisez-vous ensuite à l'eau salée zinguée (202); tisane de garance (197), et ensuite salsepareille iodurée (219, 4°).

GÉNITAUX OU SEXUELS (MALADIES DES ORGANES). *Voy*. MALADIES DE MATRICE (346); MALADIES SECRÈTES (349); OVAIRES (MALADIES DES) (363); HYDROCÈLE (333); SARCOCÈLE (379 *bis*); TESTICULES (383); VARICOCÈLE (395).

GERÇURES. *Voy*. CREVASSES (300).

GIBBOSITÉ. *Voy*. RACHITISME (374).

GLAIRES. *Voy*. MALADIES D'ESTOMAC (345).

323. GLANDES ET GANGLIONS LYMPHATIQUES (ENGORGEMENT DES), OREILLONS, OURLES, AMYGDALES (267), ETC.

ÉTYMOLOGIE : GLANDE (en latin *glandula*), du mot *glans*, gland de chêne, comme AMYGDALE vient du grec *amygdalè*, amande. — GANGLION, en grec, vient de *gan* pour *pan* (tout, entièrement), et *glia*, matière élastique et collante. —LYMPHATIQUE, appartenant au réseau où circule la lymphe, c'est-à-dire, l'humeur claire comme de l'eau (*lympha*, en latin).— OREILLONS, glandes près des oreilles (en grec *parotides*, de *para*, près, et *ous*, *otos*, oreille), qui s'engorgent et durcissent. — OURLES, corruption d'oreillons, ou bien dérivé d'*ourlet*, parce que ces engorgements ressemblent quelquefois à de gros *ourlets* rouges.

CAUSES. Piqûre de ver intestinal ou autre; introduction d'un corps étranger dans une glande ou dans un ganglion lymphatique. Souvent aussi aspiration d'un simple miasme, d'une mauvaise haleine, ce qui suffit pour qu'à vue d'œil la glande prenne un développement insolite. Mais la cause la plus fréquente de ces sortes d'engorgements dérive de l'emploi des remèdes mercuriels; les parents ainsi traités lèguent à leurs enfants cette prédisposition du système lymphatique. J'ai eu sous les yeux, en 1849, à la citadelle de Doullens, l'exemple d'une constitution herculéenne qui a succombé sous le poids du système ganglionnaire engorgé par une telle médication, que rien ne motivait chez ce colosse, et que, malgré mes conseils, on continua à outrance.

MÉDICATION. Dès qu'une glande s'engorge sous le menton, on y applique un cataplasme aloétique (166) ; on se gargarise fréquemment avec de l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°) aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (255), ou avec du jus de citron mêlé à de l'eau salée; on se met à tout le reste du régime hygiénique (264), avec tisane de salsepareille quelquefois iodurée (219, 4°). On applique, trois fois par jour, les plaques galvaniques (242) sur la région des glandes. Quand la glande aboutit et crève en dehors, on remplace l'emploi des cataplasmes par le pansement complet des BLESSURES OU ULCÈRES (276). Les gargarismes suffisent souvent pour réduire les amygdales, et dispensent de leur ablation au moyen de l'instrument tranchant; on applique souvent sur le fond de la gorge le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142). On porte dans la bouche de temps en temps soit des grenailles d'étain, soit une pièce d'or accolée à une pièce d'argent (249). Bains de sang et peaux d'animaux vivants (111).

Si les glandes du menton et du cou résistaient trop à l'action des cataplasmes salins, on remplacerait ceux-ci par des compresses d'eau sédative pure et même forte (177, 2°); on se les appliquerait, par une pression forte et prolongée, en se produisant une vigoureuse brûlure, que l'on calmerait après par d'épais coussinets de charpie enduits de pommade camphrée (232) et maintenus par une lame de sparadrap (234) ou de taffetas gommé; ou bien, on réduirait tout le pansement à l'application de la pommade ou du cérat camphré (162), qui resterait en place jusqu'à la brûlure suivante. C'est même à ce dernier moyen que j'ai recours pour traiter les engorgements qui viennent de l'inoculation d'un virus au moyen du rasoir : On se rase comme à l'ordinaire, sans s'inquiéter des égratignures et du sang; on ne s'en brûle pas moins à l'eau sédative (177, 2°), qui fait souffrir, mais qui guérit plus sûrement. On a soin de se promener dans un jardin, ou les fenêtres ouvertes (quand la saison le permet), pendant tout le temps qu'on se brûle, afin de n'être pas habituellement sous le vent de l'ammoniaque, qui, à la longue, fatigue les poumons.

Quand la glande peut se prêter à cet autre moyen, on

la comprime, aussi fortement qu'on le peut, entre ses doigts comme entre un étau ; on la désorganise ainsi plus vite.

On évitera les courants d'air, les refroidissements, le passage du chaud au froid. Si l'on en était réduit à ne pouvoir avaler que des mets liquides, il faudrait qu'ils fussent composés de l'extrait de tout ce qui entre dans la nourriture solide ordinaire : pain, viande, épices, légumes, ayant pour véhicule un excellent bouillon ; vin généreux et même quelquefois une goutte d'élixir (49).

323 *bis*. **Glandes du sein, mamelles engorgées (319) a la suite des couches.** Ne les confondez pas avec le cancer (281). Car on ne saurait s'imaginer combien cette confusion est fréquente chez les médecins et chirurgiens de la vieille Faculté; et combien de braves femmes en ont été victimes, pour s'être prêtées à l'application des homicides onguents mercuriels sur de simples glandes, que l'emploi de l'eau sédative aurait dégorgées sans laisser de traces ; entre les mains de la médecine stationnaire, le plus petit ganglion se transforme en une tumeur carcinomateuse et en un ulcère rongeant. Dès que le sein de la femme s'engorge, on y applique, en respectant le bout, une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°), trois fois par jour, pendant un quart d'heure; on recouvre ensuite toute la surface avec une plaque de cérat camphré (162). Il arrive fréquemment que le sein ne tarde pas à se couvrir de boutons que l'on prendrait pour des boutons de vaccine. On suspend l'emploi de l'eau sédative un ou deux jours, quand son action devient insupportable sur les boutons ulcérés; on le remplace par les cataplasmes aloétiques (166). Aloès (101) tous les trois jours. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°); régime hygiénique (264).

324. Goître, gros cou, gongrone.

Étymologie : Goître, ou Goètre, ou Gouètre, pour *couâtre*, c'est-à-dire gros cou, de *cou* et de la terminaison âtre (de *ater*, noir), qui implique une idée fâcheuse et de dégénérescence, comme dans les mots *noirâtre*, *rougeâtre*, *saumâtre*, *marâtre*, *mulâtre*, etc. — *Gongrone*, mot qui vient du grec *gongros*, lequel signifie, au propre,

le congre, espèce de grosse anguille, et, au figuré, les grosses loupes ou excroissances qui poussent au tronc des arbres.

CAUSES. Habitude des boissons glacées et des eaux potables accidentellement mercurielles ou eaux de fontaine qui filtrent à travers des filons mercuriels (35); quelquefois piqûres de l'un de ces insectes qui ont la propriété, par leur simple succion, de déterminer le développement d'organes parasites de la plus étrange complication. (Voyez *Revue élémentaire*, tom. I[er], p. 244, et *Revue complémentaire des sciences*, tom. I[er], 1854, p. 51.)

MÉDICATION. Le même traitement général que pour les GLANDES (323), en y ajoutant l'emploi des compresses d'alcool camphré (143, 2°) et des sachets salins (168). Plaques galvaniques sur le cou (242). Iodure de potassium (219), et deux grammes de sulfate de zinc dans les cataplasmes salins (166). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Dans les localités sujettes au goître (35), on aura soin de tenir, dans les fontaines de cuisine, de la grenaille d'étain, que l'on refondra souvent sous le manteau d'une bonne cheminée. On portera des colliers galvaniques (246).

GONORRHÉE. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

GORGE (MAL DE). *Voy.* AMYGDALES ENFLÉES (267).

GOURME DES ENFANTS. *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

GOURME DES CHEVAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

325. GOUTTE, CHEIRAGRE, PODAGRE.

ÉTYMOLOGIES : GOUTTE, parce qu'on croyait que les douleurs venaient d'une humeur qui distillait goutte à goutte dans les cavités articulaires. — CHEIRAGRE, mot grec signifiant goutte qui prend *(agréô)* aux mains *(cheir, cheiros)*. — PODAGRE, goutte qui prend *(agréô)* aux pieds *(pous, podos)*.

CAUSES. Tendance des extrémités articulaires des os à une intumescence ou à des sécrétions synoviales coagulables, qui rendent insupportable le jeu de l'articulation, comme si une GOUTTE D'EAU s'y infiltrait et tenait les deux os à distance. L'abus des plaisirs raffinés, des liqueurs spiritueuses, de la mollesse et de l'état sédentaire, mais

surtout de ces maudits remèdes mercuriels qui sont la plaie de la médecine, imprime aux os le caractère de cette tendance au ramollissement par leurs extrémités. La *podagre* (ou goutte du pied) et la *cheiragre* (goutte des mains) commencent en général par l'orteil et le pouce.

EFFETS. L'extrémité inférieure de l'os se tuméfie, se bosselle de nodosités, et cet effet remonte successivement d'articulation en articulation, en causant des souffrances atroces. La goutte a ses crises, ses intermittences et sa périodicité qui correspond à chaque lunestice.

MÉDICATION. Régime hygiénique (264): usage de la tisane *ioduro-rubiacée* (219, 2°). Applications de compresses d'eau sédative (177, 2°) sur les articulations envahies. Quand la douleur a disparu, et qu'on veut se livrer à la marche, recouvrir l'articulation de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), et maintenus en place par une plaque de sparadrap (234), ou plutôt une lame de cérat camphré (162). Deux fois par jour, lotions sur tout le corps avec l'eau sédative (177, 1°), avec frictions de dix minutes à la pommade camphrée (159, 1°). Quand la saison ou la disposition de l'appartement le permet, bains sédatifs (107), avec friction générale. Plaques galvaniques (242).

Si la violence de la douleur avait produit un désordre général dans l'économie, on prendrait l'aloès (101) le même jour. Tous les goutteux qui se sont mis à ce régime en ont retiré des soulagements équivalents à la santé, quand le germe goutteux n'a pas été dissipé d'une manière complète. Les bains de mer (109 *bis*) et de sang (111) sont de très-utiles auxiliaires du traitement.

GOUTTE ROSE OU COUPEROSE. *Voy.* ACNÉ et MALADIES DE LA PEAU (346).

GOUTTE SEREINE. *Voy.* YEUX (maladies des) (397).

GRAIN D'ORGE, ORGELET OU ORGEOLET. *Voy.* MALADIES DES YEUX (397).

GRAPPES et GRAPPIERS. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

GRAS-FONDURE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

GRAVELLE. *Voy.* CALCULS (280) et MALADIES DES VOIES URINAIRES (390).

326. GRENOUILLETTE, ganglions sublinguaux engorgés et offrant comme l'aspect de petits têtards de grenouille. Les toucher souvent avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et se gargariser avec l'eau salée (202). Chiques galvaniques (249).

GRIPPE. *Voy.* CATARRHE (284).

GROSSESSE. *Voy.* COUCHES (297).

H.

327. HALEINE MAUVAISE.

Régime hygiénique complet (264). Se gargariser souvent à l'eau salée (202) ou à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°). Priser le camphre (126) ; renifler de l'eau salée zinguée aiguisée d'une légère goutte de vinaigre camphré (254), et quelquefois du sulfate de zinc (un gramme) dissous dans un verre d'eau. Pastilles bonne haleine, ou usage de la menthe, dont on mâche les feuilles ou dont on tient une sommité à la bouche. Chaque matin, se brosser les dents avec une cuiller à café d'eau sédative (169) dans un verre d'eau, et se brosser trois fois par jour les dents avec quelques gouttes d'*eau de toilette* (142 *bis*), dans un verre d'eau ou avec un dentifrice de la MAISON RASPAIL.

HALLEY, CORNAGE DES CHEVAUX. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

HAUT MAL, ÉPILEPSIE. *Voy.* CONVULSIONS (294).

HÉMATÉMÈSE. *Voy.* HÉMORRHAGIE (329).

HÉMATURIE. *Voy.* URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390), COLIQUE NÉPHRÉTIQUE (291, 3°).

328. HÉMIPLÉGIE, paralysie d'un seul côté du corps. *Voy.* APOPLEXIE (271).

HÉMOPTYSIE. *Voy.* CRACHEMENT DE SANG (298).

329. HÉMORRHAGIE, PERTE DE SANG.

CAUSES. Déchirement d'un vaisseau sanguin par l'action d'un corps tranchant, d'une cause animée ou d'une décomposition chimique, par l'action de l'ingestion ou de l'aspiration de substances acides ou alcalines, arsenicales ou mercurielles (351).

ÉTYMOLOGIE : La médecine ne paraît si savante au

vulgaire que par le soin qu'elle prend de lui parler grec en empruntant ses dénominations à l'ancienne nomenclature, quoique notre langue possède assez de locutions qui traduisent fort bien chacun de ces mots renouvelés des Grecs, ainsi qu'on va en juger : HÉMORRHAGIE ne signifie pas autre chose que PERTE DE SANG (de *haima*, sang, et *rheô*, couler) ; *dyssenterie*, hémorrhagie intestinale (305); *epistaxis*, hémorrhagie nasale ou SAIGNEMENT DU NEZ (de *epi*, sur, et *stazô*, couler) ; *hématémèse*, hémorrhagie stomacale ou vomissement de sang (de *haima*, sang, et *emeô*, vomir); *hématurie*, hémorrhagie des voies urinaires ou pissement de sang (de *haima*, sang et *ouréô*, uriner, pisser); *hémoptysie*, hémorrhagie pectorale ou crachement de sang (de *haima*, sang, et *ptuo*, expectorer, cracher) (298); *hémorrhagie traumatique*, hémorrhagie ou perte de sang qui survient à la suite d'une blessure ou d'une opération chirurgicale (de *trauma*, blessure) (276); *métrorrhagie*, hémorrhagie utérine ou perte (de *métrê*, matrice, et *rheô*, couler) (346, 6°).

EFFETS. Affaiblissement graduel, défaillance; et, si l'on ne parvient pas à arrêter l'écoulement, le malade meurt quelquefois exsangue. Le *crachement de sang* se distingue du *vomissement de sang*, parce que, dans le premier cas, le sang est écumeux (298).

MÉDICATION. Quand on peut saisir l'artère, origine de l'hémorrhagie, on la lie de la manière que nous l'avons dit à l'article BLESSURES (276). Si cela est impraticable, on lotionne et on injecte le foyer de l'hémorrhagie avec le liquide suivant :

Eau de goudron (203)	500 grammes.
Alcool camphré (142)	10 —

Passez à travers un linge serré, et injectez, *à froid ou à chaud*, soit le nez, soit l'utérus, soit les oreilles, soit la plaie; lotionnez-en les surfaces voisines. On applique ensuite des compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le nez, derrière les oreilles, sur le bas-ventre, selon le siége de l'hémorrhagie; faites-en respirer violemment par la bouche contre l'*hémoptysie* (298), et par le nez, contre le saignement de nez; faites-en boire (143, 3°) contre l'*hématémèse*. Pour les plaies et les pertes utérines, après

chacune de ces injections, on injecte de l'huile camphrée, ou plutôt de l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), qu'on aiguisera d'une cuillerée d'alcool camphré (142) ou de vinaigre ordinaire. Si l'on avait à soupçonner que le vomissement du sang provînt de l'ingestion de quelque sangsue ou autre larve, ce qui arrive fréquemment, dans les champs et les forêts, aux personnes qui se désaltèrent à l'eau des mares, on devrait joindre aux moyens ci-dessus l'emploi d'une forte dissolution de sel de cuisine qu'on ferait avaler au malade. On lui donnerait ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, pour provoquer un vomissement plus prompt, ou bien un petit verre d'eau-de-vie camphrée (143, 3°) ou de liqueur hygiénique (49, 3°, B); mais, en tout cela, il faut aller vite. (*Voy.* sur une épidémie d'hémorrhagies lunesticiales, *Revue complémentaire des sciences*, t. IV, 1857, p. 7.)

330. Hémorrhoïdes.

Étymologie : En grec *haimorrhoidès phlébés*, de *phlébés* veines variqueuses, qui ont, *eïdos*, une ressemblance avec *haimorrhoïa*, une perte de sang (329).

Causes. Les hémorrhoïdes sont des tuméfactions rouges du pourtour interne de l'anus, de différents volumes et de différentes formes, occasionnées par les titillations de matières fécales trop sèches, ou par celles des ascarides vermiculaires que les aromates de la digestion chassent vers le *rectum*, enfin très-souvent par l'action corrosive des remèdes mercuriels.

Médication. Au moins trois fois par jour, on s'introduit, dans l'anus, de la pommade camphrée (158), ou bien une bougie camphrée (157), qu'on remplace de temps à autre. On prend souvent des lavements camphrés (221 *bis*). On s'applique soir et matin sur les reins des compresses d'eau sédative (177, 2°) ou des cataplasmes aloétiques (166). On se tient le ventre libre par l'usage de l'aloès (101), qui ne cause pas des hémorrhoïdes, comme on le prétend (*). Cette première médi-

(*) On a confondu, dans ce cas, la douleur que les conséquences fortuites de l'action de l'aloès font éprouver au siége des hémorrhoïdes déjà existantes, avec la recrudescence ou la formation des hémorrhoïdes, qui aurait lieu sous l'influence de l'aloès. Je prends

cation soulagera déjà beaucoup les douleurs hémorrhoïdales. Que si l'on veut s'en délivrer plus promptement, il faut s'armer d'un peu de courage, en s'introduisant dans l'anus un linge imbibé d'alcool camphré, ou une bougie camphrée (157), trempée dans l'alcool camphré (142) avant de s'en servir; on en supporte la cuisson aussi longtemps qu'on en a la force; on prend ensuite un bain de siége (110, 4°), et on s'introduit alors une bougie camphrée ordinaire (157) et non imbibée d'alcool camphré. On recommence ce traitement toutes les fois qu'on en a la force. Sondes galvaniques (243) de temps à autre. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

HÉPATITE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU) (319).

331. HERNIE, DESCENTE.

ÉTYMOLOGIES : *Hernia*, mot latin qui a dû être grec, et qui vient du mot grec *ernos* et *hernos* en dialecte attique, premier soulèvement de l'écorce d'un tronc, d'où doit s'échapper un rameau ou bourgeon adventif.

CAUSES. La hernie est un déplacement d'intestin qui s'insinue ou dans les bourses, ou dans l'aine, ou sous la peau de l'abdomen qu'il soulève d'une manière proéminente par la rupture du péritoine, membrane qui tapisse l'intérieur de l'abdomen.

EFFETS. L'intestin est ainsi exposé à s'étrangler à travers la fissure et à intercepter le passage des matières; accident qui peut résister à toutes les ressources de l'art.

A l'instant où une hernie se déclare, on couche le malade la tête plus basse que les reins; on applique des compresses d'eau sédative (177, 2°) sur la hernie; on exerce par-dessus de douces frictions. Le plus souvent elle se réduit ainsi elle-même. S'il est besoin de porter un bandage, on en graisse constamment la pelote avec de la pommade camphrée et on lotionne fréquemment les surfaces ambiantes avec l'alcool camphré (143, 1°). Notre ceinture hypogastrique remplace avec le plus grand avantage les bandages ordinaires. (Elle est figurée pag. 46 de la *Notice théorique et pratique sur les appareils*

et j'ordonne l'aloès tous les trois jours, depuis 1838, à tous mes malades, et jamais il ne nous est survenu le plus petit symptôme de ce prétendu accident.

orthopédiques de F.-V. Raspail; par Camille Raspail fils, *médecin*. Paris, avril 1862.

Règle générale : un bandage ne doit jamais ni blesser, ni fatiguer; on le rend au bandagiste jusqu'à ce que l'appareil remplisse ces deux conditions. On se le pose chaque fois dans la position inclinée. Aloès (101) tous les trois jours, et lavements (221) de temps à autre.

Hernie oculaire. *Voy*. Yeux (397).

Herpétiques (Affections). *Voy*. Maladies de la peau (347).

332. Hoquet.

Étymologie : Hoquet, anciennement hoc-het, mot imitatif du cri que détermine cette affection passagère.

Mouvement convulsif du diaphragme après ou pendant une digestion difficile et pénible. Se lotionner le creux de l'estomac avec de l'eau sédative (177, 1°). Boire de l'eau salée (194); faire usage de l'écorce de grenade (205), des chiques galvaniques (249).

Humeurs froides. *Voy*. Abcès (265, 2°) et Ecrouelles (306).

Hydarthrose. *Voy*. Tumeurs blanches (386).

333. Hydrocèle.

Étymologie : Mot grec formé de *hydor*, eau, et *kèlè*, descente ou hernie (331).

Définition. Transformation du scrotum (bourses) en une poche remplie de liquide.

Causes. Les mêmes que celles qui déterminent les dépôts de liquide dans toute autre cavité du corps. L'hydrocèle est l'hydropisie du scrotum; elle peut être formée par un kyste implanté soit sur les testicules, soit sur l'os du pubis.

Effets. Gêne sans douleur. On sent, en frappant avec le doigt, la fluctuation du liquide; le doigt ne laisse aucune empreinte par la pression, comme cela arrive quand l'œdème gagne le scrotum.

Médication. Camphre (122), et salsepareille iodurée (219, 4°) trois fois par jour. Application sur le scrotum (bourses) d'une compresse d'eau sédative (177, 2°), puis des plaques galvaniques (242) pendant dix minutes; on

recouvre ensuite tout le scrotum d'un linge enduit de cérat camphré (162), maintenu en place par une vessie en caoutchouc (239) qui sert en même temps de suspensoir; bain de siége tous les matins (110, 4°). Si, au bout d'une semaine, on ne voit point de changement dans le volume de l'organe, on a recours à la ponction avec le bistouri ou à la perforation au moyen du caustique de Vienne (259, 4°); et l'on panse comme pour les blessures (276); mais on a soin de tenir béante l'ouverture de la plaie au moyen d'une bougie camphrée (157) ou d'une mèche imbibée de pommade camphrée (158), pour faciliter l'écoulement du liquide provenant de la décomposition progressive de la poche kysteuse. On change cette mèche à chacun des pansements, qui ont lieu matin et soir.

334. Hydrocéphalie.

Étymologie : *Hydroképhalon*, mot grec composé de *hydor*, eau et *képhalè*, tête (eau sous le crâne).

Définition. Transformation des téguments osseux du cerveau en une poche vésiculeuse et remplie d'eau.

Causes. Infiltration d'un acide ou sel corrosif qui s'oppose à l'incrustation calcaire des cellules osseuses. Cet effet peut avoir lieu pendant la gestation par suite de l'infection de la mère, ou pendant l'allaitement par suite de l'infection de la nourrice ou du milieu où elle vit. Dans le premier cas l'hydrocéphalie est dite *congéniale*, et dans le second *postgéniale*. (*Congéniale*, du latin *cum*, avec, et *genitus*, venu au monde, c'est l'hydrocéphalie de naissance; et *postgéniale*, de *post*, après, *genitus*, être venu au monde.)

Effets. La boîte crânienne est remplacée par une vessie qui acquiert un volume énorme en se remplissant de liquide. L'enfant ne peut soutenir sa tête; ses yeux sortent habituellement de leur orbite; et rarement il est viable.

Médication. Faire suivre à la nourrice le régime antimercuriel (351) au grand complet. Trois fois par jour, dans le principe, appliquer autour de la vessie hydrocéphalique une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°); on y substituera plus tard l'application de cataplasmes aloétiques (166); au bout de 20 minutes, dans l'un et

dans l'autre cas, appliquer les plaques galvaniques (242) dix minutes, ensuite pendant une heure les peaux d'animaux vivants (111, 2°); enfin recouvrir la tête d'un linge enduit de cérat camphré et par-dessus d'une vessie. Se garder bien d'abandonner la tête à son propre poids.

EXEMPLES. (Voyez, sur un succès de ce genre par la nouvelle méthode, *Revue complémentaire des sciences*, t. II, liv. d'avril et mai 1856, p. 257 et 292; t. III, liv. d'août et oct. 1856, p. 6 et 76; tom. IV, 1857, liv. de déc., p. 187.)

N. B. L'enfant dont il s'agit dans ces différents articles a aujourd'hui près de huit ans; il se tient bien sur ses jambes, et porte avec facilité son énorme tête. Il est doué d'une grande intelligence; il répète avec expression tous les airs qu'il entend chanter. Il ne lui reste qu'un certain engourdissement paralytique du bras droit, qui coïncide et tient peut-être à ce qu'il y a encore une légère partie de la fontanelle qui persiste à ne pas s'ossifier.

HYDROPHOBIE. *Voy.* RAGE (375).

335. HYDROPISIE.

ÉTYMOLOGIE. Mot grec formé, selon les uns, de *hydor*, eau, et *ops*, ressemblance *(qui ressemble à de l'eau)*; mais, selon nous, de *hydor*, eau, et *piptô*, tomber, ou *opizô*, être sécrété (dans l'abdomen).

CAUSES. Invasion de la cavité abdominale et des glandes ou viscères qu'elle comprend par des hydatides ou autres helminthes, qui, en s'appliquant contre les parois du péritoine ou contre le mésentère, en font suinter une sérosité qui ballonne le ventre. Localisation des remèdes mercuriels dans les parois des viscères abdominaux, surtout dans le mésentère.

EFFETS. Compression des intestins et gêne dans la digestion stomacale; suppression plus ou moins considérable de l'écoulement de la bile; compression de l'aorte descendante et de la veine-cave qui fait refluer le sang à toutes les extrémités. Arrêt de la circulation, et ensuite tous les désordres généraux qui découlent de ce ravage local : jaunisse, amaigrissement, enflure des membres inférieurs, marasme.

MÉDICATION. Applications constamment renouvelées, sur l'abdomen, de compresses d'eau sédative (177, 2°);

et quand l'apparition des boutons ne le permet plus, on recouvre l'abdomen avec une plaque de cérat camphré (162); on applique alors les compresses d'eau sédative (177, 2°) sur les reins; et on les recommence sur l'abdomen, lorsque les boutons y ont disparu. Lotions trois fois par jour, sur tout le corps, à l'eau sédative (177, 1°), et frictions générales à la pommade camphrée (159, 1°). Aloès tous les trois jours (101). Fréquents lavements anthelminthiques (224). Eau de goudron dans l'eau rougie (203). Nourriture fortement aromatisée (41). Usage et non abus de vins généreux et d'élixirs aromatiques (49). Camphre trois fois par jour (122) avec tisane ioduro-rubiacée (219, 2°), ou de salsepareille iodurée (219, 4°). Plaques galvaniques (242) une demi-heure, trois fois par jour. Peaux d'animaux vivants (111, 2°). Ponction renouvelée toutes les fois que les fonctions viscérales commencent à souffrir du ballonnement de l'abdomen.

Chez les personnes du sexe, fréquentes injections à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°). *Voy.*, de plus, CARREAU DES ENFANTS (282).

EXEMPLES. Nous avons cité, dans la 2e édit. de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, pag. 336 et 458, deux cas de guérison d'hydropisie ascite, chez deux femmes enceintes, dont l'une a été guérie avant l'accouchement, lequel a été heureux; et l'autre n'a eu recours à nous qu'après avoir mis au jour une forte et belle fille.

336. HYDROPISIE (335) DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, OU HYDRORACHIS.

ÉTYMOLOGIE : *Hydrorachis*, mot grec formé de *hydôr*, eau, et *rachis*, épine dorsale, colonne vertébrale, boîte osseuse de la moelle épinière.

Maladie grave que l'on doit attaquer par de fréquentes frictions (159, 1°) à la pommade camphrée, après de fortes lotions alternativement à l'alcool camphré (143, 1°) et à l'eau sédative (177, 1°). Régime hygiénique complet (264). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Applications presque constantes de plaques galvaniques (242) sur la colonne vertébrale. Lavements à la graine de lin

avec un gramme de sulfate de zinc par litre de liquide. Bains de sang (111).

337. HYDROPISIE (335) DE POITRINE OU HYDROTHORAX.

ÉTYMOLOGIE : *Hydrothorax*, mot grec, de *hydôr*, eau, et *thorax*, cavité où se logent les poumons.

Même traitement que pour la pleurésie. *Voy.* MALADIES DE POITRINE (348).

HYPERTHOPHIE DU COEUR. *Voy.* COEUR (MALADIES DU) (290).

HYPOCONDRIE OU SPLEEN. *Voy.* CONSTIPATION (292), FIÈVRES (308, 5° et 310), FOIE (MALADIES DU) (319) et RATE.

HYSTÉRIE, NYMPHOMANIE, MAL DE LA MÈRE, VAPEURS (393), *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

I

ICHTHYOSE, affection cutanée qui a pour caractère une certaine analogie avec la disposition des écailles de poisson (*ichthys* en grec). *Voy.* MALADIES DE LA PEAU (347).

ICTÈRE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU) (319).

IDIOTISME. *Voy.* ALIÉNATION (266).

IMMOBILITÉ DES CHEVAUX. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

INAPPÉTENCE. *Voy.* APPÉTIT (PERTE D') (273).

338. INDIGESTIONS ET DIGESTIONS PÉNIBLES ET LENTES.

ÉTYMOLOGIES : DIGESTION, en latin *digestio*, signifie *coction, cuisson,* de *dis*, dans tous les sens, et *gero*, porter, ce que font la cuisson et l'ébullition. — INDIGESTION, contraire de la digestion, de *in*, particule négative. De tout temps la fonction de l'estomac a été assimilée à une coction.

CAUSES. La mauvaise qualité, la privation et les excès des aliments (49 *bis*) et de l'eau à boire (35), l'usage trop hâtif des fruits non encore tout à fait mûrs contribuent autant à la fréquence et à la gravité des indigestions et à la difficulté de la digestion ordinaire, que le défaut d'exercice et l'irrégularité dans la distribution des heures de travail. L'élaboration du cerveau ne saurait être simultanée avec l'élaboration de l'estomac ; la digestion de la pensée, si je puis m'exprimer ainsi, ne s'alimen-

tant que des produits de la digestion stomacale. Enfin, l'estomac, étant le premier organe de la digestion, doit exercer ses fonctions tant que la vie l'anime; donc, si on ne lui donne rien à digérer, il se digérera lui-même, il se rongera et se suicidera.

MÉDICATION PRÉVENTIVE. Je n'ai rien à indiquer à l'homme qui travaille aux chantiers et à la terre : homme de la nature, la santé est son état normal; il ne tombe presque malade, sous le rapport de la digestion, que lorsqu'il se frotte un peu trop contre notre civilisation. Je dirai seulement aux hommes de loisir, de cabinet, d'affaires, de bureau, etc. : Prenez tous les jours ou la bêche du paysan, ou les quilles, ou les boules : adoptez enfin un exercice qui vous force à vous baisser et à presser sur la vésicule du fiel. Pour vous habituer à cette occupation, commencez par y consacrer cinq minutes le premier jour, augmentez de cinq minutes tous les jours, pour vous arrêter à une heure chaque jour. En quittant ces exercices, faites-vous faire une friction de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°), après une lotion d'une minute à l'eau sédative (177, 1°); puis un massage sur tous les membres (159, 1°); enlevez enfin le corps gras par une lotion à l'alcool camphré (143, 1°) ou à l'eau de toilette (142 *bis*). Mettez-vous en outre au régime hygiénique complet (264).

L'eau sucrée suffit souvent pour mettre en bonne voie une digestion paresseuse; voilà pourquoi nous la conseillons si souvent et surtout en se couchant; le sucre est en effet une substance complémentaire de la digestion (28).

MÉDICATION CURATIVE CONTRE L'INDIGESTION. A l'instant où la digestion devient pénible, un verre d'eau sucrée aiguisée d'une cuillerée de vinaigre, une limonade au citron ou aux grains de grenade (204); lotions à l'eau sédative (177, 1°) sur le creux de l'estomac. Aloès dès les premiers instants (101) avec bouillon aux herbes (104). Lavement camphré (221 *bis*), avec addition de 30 grammes d'huile de ricin (210); bourrache (217), et ensuite huile de ricin par le haut (210), si l'indigestion ne cède pas au premier de ces moyens. Contre les maux d'estomac par les fruits verts ou par les pommes, fraises, etc.,

accident si commun en Belgique, prendre de temps à autre cinq à six centigrammes de bicarbonate de soude ou mieux une cuiller à bouche d'eau sédative (169) dans un bol d'eau de fontaine. (*Voy.* de plus MALADIES D'ESTOMAC, (345.)

INFECTION MERCURIELLE ET ARSENICALE. *Voy.* MERCURIELLE (INFECTION) (351).

INFECTION DES BESTIAUX. Voyez *Fermier-Vétérinaire.*

339. INFLAMMATION.

Ce mot, qui jouait un si grand rôle dans la médecine de l'ancienne école, ne doit plus être considéré que comme l'expression d'un des effets de la maladie dont la cause est ailleurs. L'inflammation des tissus est consécutive à leurs lésions; guérissez la lésion en attaquant la cause, et vous dissipez du coup l'inflammation. Nous ne nous y arrêterons donc pas comme à une maladie particulière. Nous renvoyons le lecteur, pour l'INFLAMMATION D'ESTOMAC et des INTESTINS, aux MALADIES D'ESTOMAC et des INTESTINS; pour l'INFLAMMATION DE POITRINE, aux MALADIES DE POITRINE; pour l'INFLAMMATION DES YEUX, aux MALADIES DES YEUX; pour l'INFLAMMATION DE MATRICE ou du BAS-VENTRE, aux MALADIES DE MATRICE, etc.

INFLUENZA. *Voy.* CATARRHE (284).

INSOLATION. *Voy.* COUP DE SOLEIL (297 *bis*).

340. INSOMNIE, du latin, *in*, particule négative et qui signifie sans, et *somnus*, sommeil. Prenez, avant de vous coucher, un verre d'eau sucrée saupoudrée d'un peu de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. Ou bien écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre, et avalez-le au moyen d'une gorgée d'eau sucrée; ce petit morceau de camphre procure au moins deux heures et demie d'un sommeil calme et profond (124). Si l'insomnie provient de la fièvre que donne une douleur locale, passez sur la peau de l'endroit douloureux sept ou huit gouttes de laudanum et d'éther (124*). Le laudanum ne s'emploie jamais qu'à l'extérieur.

341. IRRITATION. *Voy.* INFLAMMATION (339). Ce mot est quelquefois aussi synonyme d'irritabilité nerveuse, con-

séquence ou de l'inflammation des tissus ou d'une cause toxique.

ISCHURIE, suppression des urines. *Voy.* URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).

IVRESSE. *Voy.* EMPOISONNEMENT ALCOOLIQUE (308, 6°).

J

342. JAMBES, DE BRAS ET DE PIEDS (MAUX DE). *Voy.* BLESSURES (276) et MALADIES DE LA PEAU (347). Les maux de jambes sont toujours plus longs à guérir, toutes choses égales d'ailleurs, que les maux de bras, à cause du mouvement des muscles pendant la marche, et des tiraillements que ces mouvements occasionnent sur la plaie. Et c'est principalement au bas de l'une ou l'autre jambe, et souvent des deux à la fois, que se reportent, surtout ici en Belgique, les effets des médications mercurielles, soit locales, soit générales. Le bas de la jambe devient d'un rouge lie de vin, la peau se détache par larges écailles jaunes : elle se crevasse, suinte et s'ulcère. On voit souvent alors, dès que le mal se guérit, le virus filer dans les tissus sous-cutanés sous forme d'érysipèle.

MÉDICATION. Bains de jambes (110, 1°) tièdes, un quart d'heure tous les matins, avec application de plaques galvaniques (242) sur l'ulcération, pendant le bain. Recouvrir ensuite le bas de la jambe de goudron pur (203, 4°). Si la moindre ulcération survient, on appliquera un pois à cautère sur l'ulcération même (259, 3°). Rien n'est plus fréquent que de voir se former, au bas de la jambe et souvent sur les diverses régions du pied, des ulcérations blafardes, enflammées et d'un aspect sinistre, suite d'un traitement pire que le mal, c'est-à-dire, de l'application infernale d'onguents mercuriels ; pour faire fondre une simple glande, on s'expose ainsi à désorganiser, creuser, perforer du même coup et les muscles et les os, et à n'avoir plus d'autre ressource que l'amputation du membre, si l'on continue à suivre les vieux errements de l'école. Cependant, dans ces cas en apparence désespérés, notre médication obtient des effets qui, si tardifs qu'ils soient, ne laissent pas que d'étonner les praticiens auteurs de semblables désastres : on prend soir et matin

un bain de pieds ou de jambes à l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), pendant vingt minutes en tenant les plaques galvaniques appliquées sur les ulcérations pendant toute la durée du bain. Au sortir du bain, on applique fortement, et coûte que coûte, sur les ulcérations ou les tuméfactions, une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), que l'on recouvre hermétiquement d'un surtout (239) ou d'une vessie de porc (237), si l'on peut continuer d'endurer l'action brûlante de l'alcool camphré. La nuit, ou dès que la cuisson alcoolique devient intolérable, on enveloppe toute la région malade avec un linge enduit de pommade camphrée (159, 2°) ou de cérat camphré (162), selon les accidents de surface des ulcères. A la faveur de ce pansement, je n'ai pas compté un seul cas d'insuccès dans le traitement des maux de ce genre; et il m'arrive chaque mois un certain nombre de ces affections. Toute la douleur cesse, et l'usage du membre revient peu à peu. On suivra tout le régime contre les INFECTIONS MERCURIELLES (*voy*. ce mot (351) et *Revue complémentaire des sciences*, septembre 1857, t. IV, p. 33).

JAUNISSE. *Voy*. FOIE (MALADIES DU) (319).

JAVART. *Voy*. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

K

343. KYSTE.

ÉTYMOLOGIE : KYSTIS, mot grec qui signifie en général un sac et en particulier la *vessie;* mais dans ce dernier cas, on l'écrit, en français, au radical comme dans ses dérivés, par un *c : cystis,* vessie; *cystotomie* (280), taille de la vessie.

DÉFINITION. Le kyste est une poche organisée, qui peut acquérir le volume d'un œuf d'oie. Ses parois sont très-épaisses et cartilagineuses; elles adhèrent aux tissus adjacents et cèdent, sous la pression du doigt, comme une balle remplie d'air. Sa capacité est uniloculaire, mais séparée en général comme en deux compartiments qui communiquent entre eux. Cette poche est remplie d'un liquide albumineux, dans lequel nagent des corps reproducteurs, blancs, organisés et contractiles, d'une

grosseur variant depuis celle d'un grain de millet jusqu'à celle d'une lentille.

SIÉGE. Ces poches se forment dans les articulations ou sur les tendons et ligaments. On les rencontre fréquemment au genou, au poignet, et sur la surface dorsale de la main. J'ai eu à traiter un malade qui en portait de la grosseur d'une noisette, presque entre tous les os du carpe et du métacarpe.

OPÉRATION. 1° On peut impunément plonger dans le kyste la lame d'un bistouri, fendre la surface libre en croix et couper aux ciseaux tout ce qui ne tient pas à l'articulation même. On panse ensuite comme toute autre BLESSURE (276), et le kyste s'oblitère de lui-même, sur tout ce que les ciseaux n'ont pas enlevé.

2° On arrive au même résultat par le procédé suivant, que le malade est en état d'exécuter lui-même : On prend une lame de sparadrap (234), suffisante pour recouvrir le kyste et préserver les surfaces environnantes; on y pratique un trou du diamètre d'une lentille; on applique la plaque, par sa surface agglutinative, sur la région proéminente du kyste, de manière que le trou en occupe le point central. On entoure ce trou d'un bourrelet de sparadrap, qui forme là une espèce d'entonnoir. Cela fait, et le membre étant dans une position telle que le trou se trouve dans la ligne perpendiculaire au plan horizontal, on dépose, dans l'entonnoir, gros comme un pois et même davantage de caustique de Vienne (mélange par égale part de chaux et de potasse caustique) (259, 4°), que l'on humecte de quelques gouttes d'eau. Le caustique brûle et désorganise de proche en proche le tissu de la partie du kyste qu'il recouvre; on étanche le sang qui en suinte; et dès que la paroi est tout à fait percée par la brûlure, on voit sortir, avec le liquide, une foule de corps reproducteurs. On injecte aussitôt de l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) d'abord, pour bien vider la poche; puis de l'alcool camphré (141) étendu d'eau; on panse enfin à la pommade camphrée (159, 2°). S'il survenait un peu d'œdème ou d'induration dans les chairs environnantes, on y appliquerait de temps en temps des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°). (Voy. *Revue élémentaire*, tom. 1er, p. 52 et 213; et *Revue*

complémentaire des sciences, novembre 1854. p. 141)

L

LAIT, LACTATION (du latin *lactare*, allaiter). Voy. COUCHES (297).

LADRERIE DU COCHON OU POURRITURE DE SAINT-JACQUES, pullulation d'hydatides dans la peau du cochon. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

LARYNGITE. *Voy*. AMYGDALES ENFLÉES (267).

LÈPRE SQUAMEUSE (c'est-à-dire, écailleuse, du latin *squama*, écaille). *Voy*. MALADIES DE LA PEAU (347).

LÉTHARGIE. *Voy*. DÉFAILLANCE (302).

343 *bis*. LÈVRES GERCÉES, SAIGNANTES, DARTREUSES. On se touche souvent l'intérieur et l'extérieur des levres avec le doigt trempé tantôt dans l'alcool camphré (141), tantôt dans l'eau salée (194), tantôt dans l'eau zinguée (194 *bis*). On recouvre les levres d'une petite bande de cérat camphré (162), étendu sur du calicot coloré en rose; on y applique souvent les plaques et les chiques galvaniques (249); on prend de la salsepareille (249, 3°).

LITHOTOMIE et LITHOTRITIE. *Voy*. CALCULS (280).

LOCHIES OU ARRIÈRE-FAIX (SUPPRESSION ANORMALE DES). *Voy*. COUCHES (297).

LUETTE ENFLÉE. *Voy*. AMYGDALES ENFLÉES (267).

LUMBAGO, courbature des reins. *Voy*. ENTORSE (313) et RHUMATISME (378).

LUXATION. *Voy*. ENTORSE (313).

M

MAL D'AVENTURE. *Voy*. PANARIS (364).

MAL CADUC. *Voy*. CONVULSIONS (294).

MAL DE GORGE. *Voy*. AMYGDALES ENFLÉES (267).

344. MAL DE TÊTE, VERTIGES, HÉMICRANIE, MIGRAINE, FIÈVRE (216) CÉRÉBRALE.

ÉTYMOLOGIES : *Hemicrania* mot grec composé de *hémi*, moitié et *kranion*, crâne; douleur qui occupe la moitié du crâne. — MIGRAINE, corruption d'HÉMICRANIE. — VERTIGE,

en latin *vertigo*, tournoiement de tout ce qui nous entoure, de *ago*, faire, et *vertere*, tourner.

Causes. La cause locale a son siége dans les fosses nasales; dans l'orbite des yeux, dans le tuyau auditif. L'introduction d'un corps étranger, d'un insecte, dans la cavité de ces organes, suffit pour donner la plus violente migraine et même la fièvre cérébrale. Le développement d'hydatides (396, 4°) sur les enveloppes du cerveau, est, plus souvent qu'on ne pense, la cause des maux de tête qui résistent à tous nos moyens sédatifs.

La cause est générale, quand ces maladies résultent d'un trouble grave survenu dans les fonctions digestives, ou d'un cas d'infection acide, à la suite duquel le sang vient se congestionner dans les grands et petits vaisseaux qui enveloppent le cerveau.

Mais la cause la plus rebelle aux traitements réside dans les accidents des remèdes mercuriels, qui, selon la dose qui a pris son siége dans le cerveau, engendrent la migraine, la fièvre et quelquefois des accès de manie et de folie même (266).

Effets. La migraine n'occupe qu'une portion fort circonscrite du crâne, mais spécialement la région frontale, au-dessus de l'un ou de l'autre sourcil. Le mal de tête occupe toute la région supérieure du crâne. Dans la fièvre cérébrale, le sang bouillonne dans la tête; les artères temporales battent fortement; l'inflammation envahit toute la face et puis le corps; la vue se trouble; on rêve les yeux ouverts, on a le délire; et la mort peut arriver inopinément, si la médication ne se rend pas promptement maîtresse de ces effrayants désordres.

Médication. Le mal de tête, pris au début, se dissipe en quelques minutes par de simples ablutions sur le crâne avec l'eau sédative (169) et par l'application d'une compresse autour du cou (177, 2°) (*). S'il résistait plus longtemps, c'est qu'un trouble dans la digestion en serait cause; on prendrait aussitôt 25 centigrammes d'aloès (101), avec un quart de verre d'eau d'huîtres (194) et puis de l'infusion de bourrache (217); et si aucun de ces

(*) Les médecins qui emploient l'eau vinaigrée contre la fièvre cérébrale ne font en cela que jeter de l'huile sur le feu; ils ajoutent une acidité de plus à la cause acide de la fièvre (179).

moyens ne réussissait, on se mettrait, tout en continuant le traitement précédent, à prendre tous les matins, à jeun, une pincée d'*assa-fœtida* et trois grosses pincées de poudre d'écorce de grenade (207, 5°). Mais ces cas exceptionnels sont assez rares. « L'eau sédative, s'écriait un malade sujet depuis bien des années à de violentes migraines, l'eau sédative m'a enlevé mon mal comme si l'on m'ôtait une calotte. »

Le camphre à priser (126) seul guérit les migraines dont la cause est dans les fosses nasales. Les injections à l'huile camphrée (153) guérissent celles dont la cause est dans le tuyau auditif.

Contre la fièvre cérébrale, on administre l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223). On applique fréquemment sur le ventre des cataplasmes aloétiques (166); et on arrose le crâne d'eau sédative (177, 1°) constamment ; on en donne même une cuiller à café dans un bol de bourrache (217 *bis*) ou un verre d'eau.

Les migraines et fièvres cérébrales rebelles à ce traitement sont celles qui émanent de l'action du mercure localisée dans le cerveau. Dans ce cas, il faut se mettre à la tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3° et 4°) et à tout le traitement contre les infections mercurielles. *Voy.* MERCURIELLE (INFECTION) (351).

345. MALADIES D'ESTOMAC, CARDIALGIE, CRAMPES (299) ET CRUDITÉS D'ESTOMAC, DYSPEPSIE, GLAIRES, VOMISSEMENTS, NAUSÉES, MALADIES D'ENTRAILLES, GASTRITE, GASTRALGIE, ENTÉRITE.

ÉTYMOLOGIES : CRUDITÉS D'ESTOMAC, douleurs d'estomac analogues à celles qu'on éprouve après avoir mangé des fruits crus. —*Cardialgia*, mot grec formé de *kardia*, orifice supérieur de l'estomac, creux de l'estomac, et *algos*, douleur, souffrance. —*Dyspepsia*, mot grec formé de *dys*, difficilement, mal, et *peptô*, digérer. GASTRITE et GASTRALGIE, mots modernes formés du grec *gaster* (estomac) et de la terminaison *ite* pour les inflammations et *algie* pour les névralgies ; car la subtilité de nos médecins (vrais Grecs du Bas-Empire) avait cru trouver un joint entre les douleurs d'estomac provenant de l'influence

de l'entité *inflammatoire*, et celles qui proviendraient de l'entité *névralgique*. — Entérite, mot grec également moderne pour désigner l'inflammation (*ite*), *enterôn*, des intestins.(Ce qui manque à la médecine des écoles, ce ne sont pas les mots, Dieu merci !) — Nausée, envies fréquentes de vomir, du grec *naus*, navire ; avoir comme le mal de mer.

Définition. Le mal d'estomac et d'entrailles est la douleur qu'on éprouve dans la panse stomacale et dans les intestins et qui émane d'un trouble survenu dans la digestion ou la défécation, dans le passage enfin du bol alimentaire, d'un intestin dans l'autre.

Causes. Ce trouble peut provenir de l'excès (31), de l'insuffisance, de la mauvaise qualité (49 *bis*), du manque de proportion des substances alimentaires (28) ou des boissons (31), de la mauvaise qualité surtout de l'eau potable (35), de l'influence de l'abaissement ou de l'élévation de la température, enfin de la présence des vers intestinaux dans l'une ou l'autre région des voies intestinales (79).

Effets. Crudités, douleurs pungitives au creux de l'estomac, ou autour du nombril même, ou vers la base du cœur ; nausées, glaires et eaux rendues avec effort par la bouche ; diarrhée et même dyssenterie, ou opiniâtre constipation, et digestion paresseuse accompagnée de fréquentes éructations, souvent hydrosulfurées. Ce dernier trouble dans la digestion peut affecter les symptômes d'une foule de maladies les plus disparates et dont on soupçonnerait le moins l'origine : étourdissements, vertiges, perte de mémoire, hébétude, lourdeurs de tête, afflux du sang au cerveau et menaces d'un coup de sang, accélération du pouls, intermittence même dans les pulsations, défaillance, soubresauts et convulsions quelquefois épileptiformes.

Médication préventive. Sobriété, régularité dans les repas, surveillance sur la qualité des substances alimentaires ou des boissons et la bonne tenue des vases culinaires. Repos pendant le premier travail de la digestion ; exercices corporels lorsque le ventre est libre. Aloès (101) au moindre symptôme de constipation. Préserver l'abdomen de l'influence du froid.

Médication curative. Quand le mal ne vient ni de la

cuisine, ni de la fontaine, ni d'un empoisonnement (308), ni de la température, c'est qu'alors on a affaire aux vers intestinaux (396); et alors tous les symptômes se dissipent ou s'apaisent par le régime hygiénique (264, 10°, 12°, 13°), par l'ingestion d'une simple gousse d'ail (114), d'un peu d'aloès (101) et par l'administration d'un lavement vermifuge (224).

Lorsque vous passerez d'un pays vignoble dans un pays à bière, méfiez-vous des empâtements stomachiques, sources de fièvres putrides et bilieuses que la médecine amène ensuite à la fièvre typhoïde.

Exemples de guérison. Les maladies d'estomac formaient, avant la publication de ce livre, la principale branche de la clientèle médicale. La guérison de ces indispositions est obtenue si promptement aujourd'hui, à l'aide du nouveau système, que le médecin n'est plus appelé dans ces sortes de cas. Aussi nous dispenserons-nous de reproduire ici les citations que nous avons faites, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, des cas de guérison les plus remarquables. (Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I, pag. 146, et t. II, p. 346.)

346. Maladies de la matrice (utérus) et de ses dépendances; métrite; affections et fureurs utérines; hystérie, nymphomanie, vapeurs, mal de la mère.

Étymologies : Matrice, organe de la maternité, du latin *mater* (mère). — Métrite, du grec *metra*, matrice, et *ite*, terminaison adoptée pour signifier *inflammation*. — Hystérie, surexcitation des organes de la génération chez la femme, du grec *hystera*, matrice; d'où les Latins ont fait *uterus*; au propre, *ustera* ne signifierait que ce qui est en arrière, l'arrière-faix (297) par exemple. — Nymphomanie, même surexcitation, mais chez la jeune fille.

Définitions. Nous comprenons sous ce titre toutes les affections dont peuvent être atteintes les diverses régions qui composent l'ensemble de l'appareil génital de la femme, organe d'une délicatesse, d'une exaltation et d'une susceptibilité telles, qu'on peut le considérer comme le premier centre vital de la femme, après l'organe cérébral. En effet, toutes les fonctions organiques

et intellectuelles sont en défaut, chez la femme, dès que l'organe génital est en souffrance; et il peut être en souffrance de bien des manières, selon que la cause du mal prend son siége dans l'une ou l'autre de ces régions.

CAUSES. La matrice peut être atteinte, soit *traumatiquement et par blessure*, soit *entomiquement et par l'introduction d'un parasite*, soit *catarrhalement* et par l'effet du froid sur le bas-ventre, soit *toxiquement* et par une infection conjugale ou médicale, par l'aspiration enfin et l'imprégnation de poisons mercuriels, arsenicaux ou autres, communiqués par le contact ou imposés par la formule.

EFFETS. 1° Lorsque les ligaments de la matrice se distendent et se relâchent, par suite d'un effort accidentel ou d'un accouchement laborieux, d'un développement retardataire et d'une constitution débile, d'une fatigue prolongée au bal, à cheval ou à la course, si le vagin est à son tour trop dilaté, la matrice y descend et est capable en certain cas de ressortir hors du vagin, comme un gland de son enveloppe prépuciale; il y a alors CHUTE plus ou moins complète DE LA MATRICE *(prolapsus)*. Si le vagin n'est pas assez dilaté pour livrer passage à cet organe, et si les ligaments qui le tiennent habituellement dans une position verticale se sont assez relâchés pour que l'organe, entraîné par son propre poids, puisse se porter à droite, à gauche et vers l'épine dorsale, il y a alors DÉVIATION DE LA MATRICE à droite ou à gauche, ou RÉTROVERSION vers l'épine dorsale.

2° La malade, dans le cas d'une CHUTE de matrice, éprouve comme des défaillances et des tiraillements d'estomac, l'estomac étant entraîné en bas avec les intestins par le vide qu'opère dans le bassin le déplacement de la matrice. Ces tiraillements simulent souvent la faim en dépit de la plus complète inappétence; et la malade, dupe de ces symptômes, est portée à croire que le siége de son mal est dans l'estomac et qu'elle est affectée d'une GASTRALGIE. Elle sent souvent une boule lui remonter à la gorge; c'est ce qu'on désigne sous le nom de *boule hystérique*, c'est-à-dire, boule qui semble partir de l'utérus ou matrice, en grec *hystera*.

Dans le cas d'un simple déplacement ou déviation de la matrice à droite, à gauche ou en arrière, elle sent un

poids dans le bas-ventre qui lui paralyse quelquefois l'une ou l'autre jambe, qui lui rend la marche pénible ou impossible, l'empêche de se coucher sur l'un ou l'autre côté, lui fait monter le sang au cerveau et lui occasionne des palpitations de cœur : tous symptômes qui diminuent, changent de place ou disparaissent complétement, quand la malade se couche la tête plus basse que les pieds. La malade a en même temps faim et dégoût; elle devient bizarre et fantasque, pleure sans sujet et rit sans motif; elle a des vapeurs (393).

3° Lorsque l'organe est en proie au parasitisme des helminthes, on éprouve des titillations, des prurits, des démangeaisons capables de porter la personne la plus pudique à des actes de la plus grande lubricité; c'est alors un cas de NYMPHOMANIE ou d'HABITUDES PRÉCOCES de l'enfance.

4° L'action du froid sur l'abdomen détermine chez les femmes des accidents hystériques de la plus haute gravité et souvent mortels. (Voy. *Revue élémentaire*, tom. I, page 215.)

5° Les accidents sont plus terribles et intéressent, non plus la moralité, mais la santé générale et même la vie, si quelque parasite carnassier pénètre plus avant dans la matrice; le cancer ne marche pas plus rapidement et avec de plus effrayants symptômes.

6° L'incubation de l'œuf de certains insectes, et même d'un simple globule de mercure (vif-argent), dans une seule cellule de cet organe, est capable d'imprimer à tout l'ensemble de ses tissus un développement insolite et anormal, qui le transforme en un tout autre organe parasite de toute l'économie, qui finit par absorber à son profit tous les produits des autres organes et par dévorer en définitive la vitalité. Cet organe parasite et dévorant, c'est le CANCER DE L'UTÉRUS, qui fait le désespoir de notre système.

7° Il n'est peut-être pas d'organe, dans l'économie humaine, qui absorbe les poisons avec plus de puissance, et les transmette plus rapidement au système nerveux, que ne le fait l'organe génital de la femme. Si le poison s'arrête aux lèvres, il s'y forme une intumescence à surface dartreuse et aphtheuse, dont la contagion fait naître

dans les aines un autre genre d'intumescence que l'on nomme BUBÓN. L'infection, en s'insinuant dans le vagin, y détermine un rétrécissement des parois, avec ardeurs, écoulements sanieux, difficulté d'uriner. Il survient dans la matrice des désordres de toutes sortes, inflammations, bourgeonnements, décomposition des surfaces, flueurs blanches ou livides; dans les ovaires, des développements kystiformes, cancéreux ou squirrheux; suppression des menstrues : toutes affections qui portent le désordre autant dans l'économie générale que dans les idées et le moral de la femme. Ces sortes d'infections arrivent autant accidentellement que par le rapprochement des sexes : la jeune mariée la plus pure et de la plus belle santé ne tarde pas à dépérir, quand le mari a eu à subir, avant le mariage, l'action des traitements mercuriels. Que les jeunes gens y prennent garde, mais surtout les parents. J'ai eu à traiter une dame qui avait contracté une terrible maladie syphilitique, par suite de la simple introduction d'un *speculum* que le médecin avait oublié de nettoyer préalablement.

MÉDICATION CURATIVE : 1° CONTRE LA CHUTE OU DESCENTE (en latin *prolapsus*), LE DÉPLACEMENT, LA DÉVIATION DE LA MATRICE ET SA RÉTROVERSION (de *versio*, déplacement, *retro*, en arrière). Avant toute espèce de traitement, on doit s'attacher à maintenir en place l'organe, d'une manière mécanique; on y arrive au moyen 1° du *pessaire articulé*, 2° de la *ceinture hypogastrique* (*) et 3° du *pessaire* (244) *en caoutchouc*. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. V, 1859, pag. 129 et 225.) Le *pessaire articulé* a été appliqué par nous, pour la première fois, en 1846, avec un succès qui ne s'est plus démenti depuis, dans les cas graves de *prolapsus* (*Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I, pag. 340, 1848, et *Manuel* de 1851, pag. 278). Dans les autres cas de déviation de la matrice, nous avons recours à la *ceinture hypogastrique* ou au *pessaire en caoutchouc*. Ces trois appareils sont figurés avec détails dans la *Notice sur les appareils orthopédiques de la méthode Raspail*, par Camille Raspail, *médecin*, in-8°. Pa-

(*) CEINTURE HYPOGASTRIQUE, c'est-à-dire, placée au-dessous de (*hypo*), l'estomac (*gaster*).

ris, avril 1862. Le pessaire articulé peut être livré au prix de 100 à 120 francs, selon les cas; la ceinture hypogastrique revient à 40 francs; et le pessaire en caoutchouc de 8 à 10 francs, accessoires compris; on se les procurera à la *maison Raspail, à Paris, rue du Temple*, 14, où on les fabrique d'après notre dessin. La *ceinture hypogastrique* agit, par l'extérieur, très-souvent avec le même succès que le *pessaire en caoutchouc;* on peut, au besoin, s'en fabriquer une soi-même de la manière suivante : Soient d'un côté deux pelotes en ouate, grosses au moins comme le poing, et d'un autre côté une ceinture en toile forte et fine, large de manière à recouvrir les os des hanches et à ne pas les dépasser, pouvant se lacer par derrière, et coupée obliquement par ses extrémités, de sorte qu'une fois en position elle soulève le ventre et ne le barre pas; des bretelles en haut et en bas l'empêcheront de descendre ou de remonter. Tout cela préparé avec intelligence, la personne affectée se couchera sur un lit en pente, la tête plus basse que les reins; au bout de quelques minutes et sans changer de position, elle s'appliquera les deux pelotes en ouate, de chaque côté, au-dessus des os du bassin; et puis, les bretelles passées respectivement sous les aines et par-dessus les épaules, elle recouvrira les deux pelotes avec la ceinture qu'elle lacera derrière le dos, de manière que la pression de la ceinture fasse rentrer les pelotes dans l'enfoncement de l'abdomen, jusqu'à ce que la pression devienne un peu douloureuse; cela fait, on nouera le lacet, et on ira vaquer à ses affaires, en gardant le jour cet appareil, dont on se débarrassera le soir. Si le frottement des pelotes faisait un peu souffrir, on les oindrait, du côté de la chair, avec du cérat camphré (162) ou même de la pommade camphrée (158). Je le répète, on trouve à la *Maison de Droguerie de la méthode Raspail, rue du Temple*, 14, *à Paris*, des ceintures à pelotes mécaniques, qui dispensent de l'étude de cette description.

Pour seconder les bons effets de l'appareil, on a soin de se passer souvent de l'alcool camphré (143, 1°) ou de l'eau de toilette (142 *bis*) sur le bas-ventre, sur les reins, sous le périnée. Trois fois par jour, injections à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°). Lavements camphrés (221 *bis*)

tous les matins. Régime hygiénique (264, 3°, 10°, 12°, 13°). (Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. II, pag. 329; — *Manuels* de 1845-1855, et Avertissement du *Manuel* de 1853.)

2° MÉDICATION PRÉVENTIVE ET CURATIVE CONTRE L'INFLUENCE DU FROID. S'entourer constamment les reins d'une large ceinture, soit en ouate, soit en pelleterie. Si le refroidissement a eu lieu, outre le régime précédent, entretenir sur tout le pourtour des reins et du ventre une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°).

3° MÉDICATION CONTRE L'INVASION DES PARASITES (396), LA NYMPHOMANIE, LES ACCÈS D'HYSTÉRIE OU MALADIES HYSTÉRIQUES, LES VAPEURS ET LE MAL DE LA MÈRE. La médecine relègue dans la classe des *maladies hystériques* toutes les affections qu'elle ne sait pas qualifier autrement; elle se montre beaucoup plus polie envers les hommes, dont il faudrait en conséquence classer les maladies innominées dans les accès de *satyriasis* et de *priapisme*. Nous n'entendons, par maladies hystériques, que celles qui ont pour cause l'invasion de corps étrangers dans les premières voies de l'organe général de la femme. Le régime hygiénique (264), l'alimentation aromatique (41) et alliacée (114) suffisent pour préserver et guérir de tous ces graves inconvénients; on y joindra en outre l'emploi des bougies camphrées (157).

4° MÉDICATION CONTRE L'INFECTION DES ORGANES GÉNITAUX DE LA FEMME PAR LE MERCURE, L'ARSENIC OU AUTRES GENRES DE POISONS (351). Ceinture galvanique (247) le jour; introduction du pessaire galvanique (244) trois fois par jour. Trois ou quatre fois par jour, injection dans le vagin, d'abord à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), ensuite et immédiatement après à l'huile camphrée (153). Eau zinguée (194 *bis*) pour tous les soins de propreté; chiques galvaniques (249); soir et matin camphre (122) avec salsepareille (219, 3°), iodurée (219, 4°) tous les trois jours. Pendant huit jours, chaque matin, bain sédatif (107) tiède, dans une baignoire en zinc; bains de sang (111), ensuite pendant huit autres jours; et alterner ainsi les bains de sang avec les bains sédatifs. A défaut de bains de sang, application des peaux d'animaux vivants (111, 2°). Soir et matin lotions à l'eau sédative (177, 1°), et friction

de cinq minutes (159, 1°) à la pommade camphrée sur le dos et les reins. Bains de mer (109 *bis*) à la saison favorable, en gardant la ceinture galvanique (247) dans l'eau.

5° Médication contre la suppression, le retard ou l'irrégularité des règles ou menstrues (*). Régime hygiénique (263, 3°, 4°, 10°, 12° et 13°). Lavement (221) soir et matin. Chaque jour déposer quelques fibrilles de safran dans la soupe. L'usage de l'aloès (101) suffit souvent seul pour ramener les règles. Caleçons hygiéniques (238 *bis*). Bougies camphrées (157).

6° Médication contre les pertes, métrorrhagies ou hémorrhagies de matrice (329). La même médication que contre les infections mercurielles ou autres de la matrice, en ajoutant, pour les injections, à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), une cuiller d'alcool camphré (142) par litre de liquide. Bougies camphrées (157). On suspend les injections alcooliques, dès qu'on sent qu'on n'en retire plus les mêmes avantages; on les remplace souvent avec succès par les injections au blanc d'œuf pur ou battu avec de l'eau.

7° Dans le cas d'un cancer utérin (281), il me semble que l'ablation exécutée avec art et prudence pourrait bien être couronnée de succès, à l'aide de la médication nouvelle, c'est-à-dire, en tenant des compresses d'alcool camphré (142, 1°) constamment appliquées sur les reins, le périnée et le bas ventre, et en administrant de temps à autre des injections (218) à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) et des lavements camphrés (221 *bis*). Je vais même jusqu'à croire que l'ablation pourrait bien être remplacée par l'oblitération, si, au moyen d'un tampon circulaire invaginé dans le spéculum, on appliquait de temps à autre de l'alcool camphré (143, 2°) autour du col de la matrice. Car tout ce qui contribue à la vitalité de la matrice, arrivant à cet organe par cet isthme de si mince épaisseur, il est permis de penser que la communication vitale serait interceptée à cet organe par l'action de l'alcool, et que

(*) Règles, écoulements sanguins qui arrivent régulièrement tous les mois lunaires. — Menstrues, en latin, *menstrua*, mot ayant la même signification, mais dérivé du grec, *mèn*, lunaison, mois lunaire (d'où les Latins ont fait *mensis*, mois), et du latin, *struo*, amasser, ou *ruo*, couler, le *t* ayant été intercalé ensuite par l'usage (*menstrua* pour *mensrua*).

l'organe ne pouvant se décomposer à cause de la vertu antiseptique du camphre, ne pourrait disparaître qu'en s'oblitérant progressivement.

347. **Maladies de la peau : affections herpétiques, dartres, gale (321), gourmes, grattelle, roséole, teigne, lèpre, etc.**

Étymologies : **Dartres**, du grec *dartos*, écorché, de *dartos* du verbe *derô*, écorcher. — **Gourmes**, humeurs qui viennent à la tête des enfants, et en excorient la peau comme s'ils y avaient reçu des *gourmades*. — **Grattelle**, affection de la peau qui porte à se gratter sans cesse. — **Roséole**, qui couvre la peau de taches circulaires roses. — **Teigne**, du latin *tinea* (larve qui ronge la laine), maladie qui ronge le cuir chevelu et y produit des alvéoles les analogues aux fourreaux des teignes. — **Lèpre**, en latin *lepra*, vient du grec *lepis*, écailles, parce qu'elle rend la peau squameuse, farineuse. — **Herpétiques**, du grec *erpein*, ramper, parce que ces affections s'étendent sur la peau de proche en proche et comme en rampant.

Causes. Les maladies de la peau proprement dites sont l'effet de l'érosion cutanée ou sous-cutanée, et plus ou moins profonde, de poux, acares, dragonneaux, petits helminthes, larves de puces, ou autres genres de larves, cousins, tipules, etc. Mais une foule de maladies de la peau ne sont plus aujourd'hui, et ce sont les plus rebelles, que des éruptions arsenicales ou mercurielles provenant du traitement adopté, ce cercle vicieux de maladies guéries pour donner lieu à d'autres maladies.

Effets. Sentiment de reptation d'un insecte ; démangeaison et prurit insupportables, occasionnant la fièvre et l'insomnie. On dit qu'il y a répercussion, quand l'insecte, chassé de la superficie par la force des médicaments, se réfugie dans les cavités de nos organes internes, ou plutôt quand le médicament vénéneux a engendré de nouvelles maladies, en pénétrant dans tous nos tissus par l'absorption des lymphatiques.

Médication. Il faut distinguer, sous le rapport de la durée du traitement, les maladies superficielles et qui ont leur siége immédiatement sous l'épiderme, telles que les *dartres* furfuracées ou farineuses (*furfuraceæ* en latin),

des maladies profondes, dont les ravages s'étendent plus avant dans la substance de la peau. La gale et les dartres sèches sont dans le premier cas ; la teigné, la lèpre, les dartres vives, l'*impetigo*, etc., sont dans le second.

Une simple application d'eau sédative (177, 1°) ou d'alcool camphré (142, 1°), et d'un peu de pommade camphrée (158), suffit pour faire disparaître les maladies superficielles de la peau. Mais les maladies de la peau rebelles et qui proviennent d'une infection mercurielle ou arsenicale se traitent ainsi : Trois fois par jour, on prend gros comme un pois de camphre (122) au moyen d'un bol de tisane de salsepareille (219, 3°) quelquefois iodurée (219, 4°); aloès (101) tous les trois jours, et même huile de ricin (210) tous les quinze jours ou tous les mois ; lavements émollients camphrés (221) ; on se sert d'eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de propreté et pour la confection de tous les médicaments externes. Lotions fréquentes au sulfate de fer. Trois fois par jour, on lave les surfaces à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) ; on y promène les plaques galvaniques (242) de place en place, pendant vingt minutes ; ensuite une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°) pendant quelques secondes ou quelques minutes, selon que le malade pourra en endurer la cuisson; on recouvre enfin la surface de cérat camphré (162), qui reste à demeure jusqu'au prochain pansement, ou bien de bandes de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°) qu'on ne remplace que lorsqu'elles cessent d'adhérer. Si tout le corps est envahi ou même que la guérison se montre tardive, bain sédatif tiède chaque matin (107) dans une baignoire en zinc (*). Bains de mer (109 *bis*) à la belle saison, en ayant soin de promener pendant le bain les plaques galvaniques (242) sur toutes les surfaces ; friction (159, 1°) générale au sortir du bain. Bains de sang et peaux d'animaux vivants (111).

Si ces moyens ne suffisent pas, on ne doit pas craindre

(*) Les bains sédatifs tièdes (107), pris chaque matin dans une baignoire en zinc, ou bien en d'autres cas les bains tièdes à l'eau quadruple (109 *ter*) suffisent souvent pour enlever comme par enchantement les démangeaisons les plus insupportables ; on les continue tant qu'on n'en ressent aucune fatigue.

d'avoir recours à l'emploi, trois fois par jour, de l'eau sédative (177) en lotions et même en compresses; ce qui pourra rendre d'abord le mal pire en apparence et occasionnera des souffrances qu'on s'habitue à supporter. Au bout de vingt minutes, application de plaques galvaniques (242), pendant vingt autres minutes; on recouvre ensuite d'un linge enduit de cérat camphré (162). Si tout le corps est envahi, on dort dans une chemise, des caleçons et chaussettes enduits de cérat camphré; on se couvre le visage d'un masque en papier graissé à la pommade camphrée (159, 3°).

Enfin, on recouvre, de temps à autre, les surfaces dartreuses, ou bien de moutarde de table (225) qu'on laisse sécher sur place et qu'on enlève ensuite à l'eau zinguée (194 *bis*), ou bien de goudron liquide qu'on étend au pinceau (203, 4°) sur les surfaces que cachent les vêtements.

A la faveur de l'une ou de l'autre de ces médications, la maladie la plus invétérée disparaît au bout d'un laps de temps proportionnel à son ancienneté et à son intensité. Elle peut cependant reparaître à une ou deux reprises; mais alors elle se dissipe chaque fois plus vite sous l'influence du même traitement.

EXEMPLES DE GUÉRISON. A nos consultations gratuites, nous comptions les guérisons par le nombre de cas; seulement, nous ne refaisons pas les organes que le mercure a rongés; nous ne ramenons que la peau, et les pauvres malades trouvent encore que c'est bien assez comme cela.

Nous ne citons pas les noms des malades, d'abord parce que les personnes qui ont ce genre de maladies n'aiment pas à être citées, et ensuite pour leur éviter les importunités qui ont assiégé l'une d'elles; car la plupart de nos malades ont peu de temps à perdre, ou sont logés chez autrui. Au reste, voyez *Manuel* de 1845. — *Revue élémentaire*, tom. Ier, p. 149, et t. II, p. 4, 8, 129. — *Revue complémentaire des sciences*, tom. II, 1856, p. 323, 360; t. III, 1857, pag. 6, 40, 72, 100, 138, 166.

348. MALADIES DE POITRINE : INFLAMMATION (339) ET FLUXION DE POITRINE, POINT DE CÔTÉ, PLEURÉSIE, RHUME NÉGLIGÉ, PHTHISIE. Voyez de plus CATARRHE (284).

Étymologies : pleurésie (en grec *pleura*, *pleuritis*, en latin *pleurisis* et *pleuritis*, du grec *pleuron*, côté de la poitrine, flanc), désigne plus spécialement l'inflammation de la paroi ou membrane qui tapisse la cavité dite thoracique, où se logent les poumons. — Phthisie, en grec *phthisis*, consomption, de *phthiô*, corrompre, décomposer.

Causes. Quand le sang se congestionne dans les poumons, il y a *inflammation* (339) et *fluxion de poitrine;* ces congestions proviennent de l'action du froid, d'une forte fièvre, de l'aspiration des vapeurs acides. Quand les surfaces internes du larynx et des bronches sont titillées par une cause inerte ou animée, il y a *asthme* (275), *catarrhe, rhume* (284) (*voy.* ces mots). Quand c'est la surface externe des lobes du poumon, celle qui est en contact avec la plèvre, qui transsude ainsi, il se fait, dans la cavité thoracique, un amas de sérosités qui donne d'abord le point de côté, lequel se transforme, tôt ou tard, en *pleurésie* et même en *empyème* (amas de pus) (310), ou en *emphysème* (accumulation de gaz) (307). Les titillations assidues d'une cause animée, les remèdes mercuriels et arsenicaux eux-mêmes, déterminent, sur la surface interne du poumon, la formation de tubercules, germes permanents de l'infection et de la désorganisation du poumon : c'est alors la *phthisie*, maladie terrible, que le moindre accident peut rendre incurable, en menant au *marasme* (350 *bis*), à la *consomption*, aux maladies de langueur enfin.

Les maladies de poitrine sont causées, plus souvent qu'on ne pense, par le ténia lui-même, que tant de gens ont sans s'en douter d'abord. En effet, je me suis convaincu que, lorsque le ténia insinue sa tête à la gorge, il occasionne une toux opiniâtre, un *catarrhe violent*, suivi du *coryza*, lorsqu'il introduit la tête dans les fosses nasales, en passant derrière le voile du palais. On mouche alors et l'on crache des mucosités de même nature. Or, tous ces phénomènes se dissipent comme par enchantement, si l'on mâche l'écorce de grenade (205) ou de grenadier. Mais la phtisie, dans les grandes villes, est malheureusement le produit du mercure que le hasard porte sur les poumons (25, 13°). *Voy.* Maladies secrètes (349 et Mercurielle (Infection) (351).

EFFETS. On étouffe dans l'*inflammation*; on éprouve des souffrances aiguës dans la *pleurésie*; les *rhumes* négligés fatiguent et épuisent par leurs quintes. La *phthisie* a des caractères plus perfides : les tubercules, se multipliant, obstruent les capillaires et paralysent ainsi l'oxygénation du sang; lorsqu'ils viennent à suppurer, ils sont le foyer de la désorganisation des cellules du poumon, et y occasionnent de larges pertes de substance que l'on désigne sous le nom de *cavernes*. Le malade est pris d'une langueur sans souffrance, d'une mélancolie sans ennui; ses crachats, d'abord blancs, spumeux et nacrés, virent de plus en plus vers une coloration de mauvais augure, et, à la dernière période, ils sont d'un vert herbacé. Le dévoiement le prend au début, et ne fait ensuite que s'accroître. Son existence n'est plus qu'une lente agonie, sans remords et sans regrets; et il s'éteint en pleine connaissance, soit à l'époque où la nature se réveille, soit à celle où elle s'endort.

MÉDICATION. 1° On combat l'*inflammation des poumons*, en plaçant de temps à autre, sur la poitrine et entre les deux épaules, un cataplasme aloétique arrosé d'eau sédative (166); toutes les fois qu'on enlève le cataplasme, et on l'enlève souvent, on essuie la peau, et on exerce une friction générale de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°). On place, de temps à autre, autour du cou, une cravate imbibée d'eau sédative (177). Aloès tous les deux jours (101) et lavements laxatifs (221). Huile de ricin (210) tous les trois jours, Camphre trois fois par jour (122). (Voy. *Revue élémentaire*, t. Ier, p. 25 et 303.)

2° Contre le *crachement de sang* ou *hémoptysie*, voyez CRACHEMENT DE SANG (298). Contre les simples *rhumes* et *catarrhes*, voyez CHAP. V, Ire PARTIE, alinéa 67, et CATARRHE (284).

3° Le *point de côté* se traite, en appliquant sur le siége du mal une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2°), ou mieux d'*eau de toilette* (142 *bis*), en ayant soin d'appuyer fortement avec le doigt sur les intervalles des côtes; on recouvre la surface avec un papier enduit de pommade camphrée (159, 3°), toutes les fois qu'on enlève la compresse. Ce moyen, même dans les cas désespérés, coupe court et à l'insomnie, cette torture ef-

frayante de la nuit,et à l'oppression, cette autre torture de tous les instants de la journée; cigarette de camphre (132); aloès (101); huile de ricin (210) de temps à autre; eau de riz de temps à autre.

4° Quant à la *phthisie*, prévenez-la par l'emploi de notre régime hygiénique (264), par l'usage constant de la cigarette (132) et surtout en changeant de climat ou d'exposition; évitez la diète (259, 8°); aromatisez tous vos mets (41). Que si quelques symptômes se déclarent, aussitôt appliquez sur la poitrine et autour du cou de fortes compresses d'alcool camphré (143, 2°) et, de temps à autre, des cataplasmes aloétiques (166), arrosés de vinaigre camphré (254) étendu suffisamment d'eau. Multipliez les frictions camphrées (159, 1°) par-dessus l'eau sédative (177, 1°). Camphre trois fois par jour (122), au moyen d'une gorgée d'infusion de houblon (214), ou d'eau de goudron (203), ou mieux de salsepareille simple (219, 3°). Usage constant de la cigarette de camphre (132, 138), et de la cigarette imbibée d'alcool camphré, si le malade n'aspire pas facilement la première; ou bien morceau de camphre (137) dans la bouche. Insolations ou promenades au soleil. Nourriture forte (41), peu à la fois. Lavements vermifuges tous les jours (224). Mâcher souvent l'écorce de grenade (205), qui peut suffire pour arrêter les quintes et les expectorations. Emploi presque constant de chiques galvaniques (249). Se passer souvent avec la main de l'eau sédative sous les aisselles, sur les épaules, sur le devant de la poitrine, au-dessus des clavicules, sur la pomme d'Adam. Se couvrir même la poitrine de goudron (203, 4°).

Enfin, on ne craindra pas d'avoir recours aux bains de sang et aux peaux d'animaux vivants appliquées autour du cou et sur la poitrine (111).

Dans les villes malsaines et situées dans un bas-fond, où les boues séjournent accumulées, et que traversent les cours d'eau où se déversent les produits empoisonnés des diverses industries, la phthisie est rarement curable; et il arrive souvent que les symptômes de la maladie se dissipent comme par enchantement ou s'améliorent peu à peu, lorsque le malade va séjourner sur les plateaux élevés, dans les vallées des Pyrénées ou autres

abritées contre les vents du nord. On voit la maladie empirer de nouveau dès qu'il retourne dans sa famille.

N. B. 1° En 1846, je commençai à traiter pour une phthisie des plus avancées un brave ouvrier de Saint-Quentin, demeurant à Paris. Il a vécu douze ans encore, et je pense qu'il ne respirait que d'un seul poumon.

2° Depuis que je soumets les maladies de poitrine aux frictions entre les deux épaules, j'ai toujours remarqué que la place du dos qui correspond au siége de l'inflammation ou des tubercules, se colore en rouge, surtout par les lotions à l'eau sédative, en sorte que chaque tache rouge dessine aux yeux, mieux que ne le ferait la percussion ou l'auscultation, la topographie exacte des ravages internes du mal. La guérison complète coïncide avec la disparition de ces taches, quelque lotion d'eau sédative qu'on emploie pour les faire reparaître avant chaque friction. Ceci m'a toujours semblé un fait de diagnostic très-intéressant à remarquer.

349. MALADIES SECRÈTES, VÉNÉRIENNES, SYPHILITIQUES.

ÉTYMOLOGIES : MALADIES que l'on tient SECRÈTES par honte et par pudeur. — VÉNÉRIENNES, de VÉNUS, déesse du libertinage. — SYPHILIS, du grec *sys*, race porcine, et *philéô*, aimer; ce mot est de la création de Fracastor, célèbre médecin de Vérone, qui le donna pour titre au poëme latin qu'il publia, en 1530, sur cette terrible maladie; c'est lui qui vint à bout, par ses conseils, de faire transférer à Bologne le concile de Trente, afin de soustraire les pères du concile à la contagion qui avait déjà gagné toutes les filles publiques accourues dans cette dernière ville.

CAUSES. Communication par le contact des muqueuses, ou de la peau excoriée, d'un virus qui commence par ne s'attacher qu'à des régions déterminées, mais qui, de proche en proche, finit par infecter toute l'économie, si la médication n'en arrête pas les progrès. La localisation et certains caractères des ravages de cette maladie semblaient, dans le principe, indiquer l'œuvre d'une cause animée, qui aurait été au moins la cause propagatrice et inoculatrice du virus. Mais aujourd'hui cette ma-

ladie n'est plus a nos yeux que la communication d'une infection mercurielle.

Effets. Indurations, taches rouges éparses sur le corps ; boutons d'un rouge violacé, avec une aréole d'un vert de mauvais augure, affectant, selon les surfaces, des formes variées, en *bubons*, *choux-fleurs*, *crêtes-de-coq*, *chancres*, etc., qui surviennent à l'anus ou autour des parties génitales ; ulcérations de mauvais caractères, aphthes dans la bouche ; haleine repoussante ; bubons et gonflement des ganglions lymphatiques, surtout aux aines ; écoulements incolores, mais le plus souvent jaunâtres ou verdâtres, avec sentiment d'ardeur au passage ; difficulté atroce d'uriner. On attribue souvent au progrès du mal les résultats affreux qui ne sont que le produit des infâmes remèdes mercuriels ; que chacun y prenne garde !

Je recommande aux mères de famille d'exercer sur leurs petites filles la surveillance la plus sévère, et de leur parler franchement quand elles arrivent à l'âge de puberté. Il faut que je leur dise que, dans ce cloaque de corruption et de méchanceté que l'on nomme Paris, on trouve partout des misérables qu'on admet sans défiance dans les familles, et qui là semblent éprouver un féroce plaisir à infecter l'innocence qui ne s'en doute pas. On est étonné ensuite d'observer des écoulements colorés chez de petites filles de huit à dix ans. Je ne sais pas si un père de famille arrivant sur le moment pourrait s'empêcher de briser la tête à de pareils monstres.

Après cet avis adressé à la sollicitude maternelle, j'en dois un autre à nos jeunes gens, étourdis sans être pervertis. Je leur avouerai que je n'ai jamais pu concilier l'idée du sentiment paternel, qui se manifeste jusque dans le jeune homme, avec cette soif de lubricité qui le porte à aller engloutir sa force physique et sa belle jeunesse dans ces foyers d'infection qu'on appelle *maisons de joie* ; d'où il rapporte les rebuts de tous les libertinages, pour en faire un cadeau de noces à sa chaste épouse et un legs à d'innocents enfants. Ce n'est point calculer en honnête homme que de rechercher de pareils plaisirs. Que penser d'un citoyen qui, après avoir procréé, par une surprise ou une séduction, des bâtards forts et intelligents

qu'il abandonne ensuite, sans nom, à toutes les misères de la vie et à toutes les tentations du besoin, fait tout ce qui dépend de ses sales caprices pour donner son nom et son héritage à des enfants rachitiques et scrofuleux, boucs émissaires de ses ignobles plaisirs?

Rappelez-vous qu'on n'est pas toujours sain, quand on se croit guéri, et que c'est l'épouse qui se ressent le plus des anciens vices du mari. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. V, p. 4.)

Médication préventive. Mais puisque le vice existe dans nos mœurs, tâchons au moins d'en paralyser les conséquences.

Dès qu'un contact suspect a eu lieu, bain de siége ou injections à grande eau et à l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), puis à la même eau alcoolisée de quelques gouttes d'alcool camphré ou d'eau de Cologne. Aussitôt après, on s'enveloppe les parties extérieurement ou intérieurement, selon les sexes, avec de la poudre de camphre (126), dont on brave la petite cuisson, laquelle s'éteint en dix minutes. On boit un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. On est presque sûr, en continuant ainsi, de prévenir l'infection et d'en arrêter la communication au passage.

Médication curative. Que si l'infection est déjà déclarée, on aura recours à la médication curative. Tout malade est autorisé de par moi à regarder désormais comme un empoisonnement par imprudence et par ignorance l'emploi de remèdes mercuriels internes ou externes (55), et on doit commencer, sous la foi du serment, par en interdire les prescriptions à son médecin.

Si le malade consent à se soigner lui-même, et il sera ainsi plus sûr du succès qu'autrement, il adoptera la médication suivante :

Trois fois par jour, prendre 5 centigrammes de camphre (122), au moyen d'un verre de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau de goudron très-légère dans toutes les boissons (203, 1°). Chiques galvaniques (249). Gargarismes fréquents à l'eau zinguée (194 *bis*, 3°), et eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de propreté. Bains de mer dans la saison favorable, et en tout temps bains sédatifs (107) dans une baignoire en zinc.

Tenir les parties enveloppées continuellement de pommade camphrée (158) la nuit, et de poudre de camphre (126) le jour, au moyen d'une bourse en vessie de cochon (237) ou en caoutchouc (239).

Trois fois par jour, appliquer, pendant dix minutes, d'abord de l'alcool camphré (143, 2°) sur les taches, les chancres, les crêtes-de-coq et les végétations ; puis des plaques galvaniques (242). Après chaque application, placer de la charpie imbibée de pommade camphrée entre le gland et le prépuce. Entretenir une bougie camphrée (157) dans le vagin. Ceinture, anneau, collier, sonde, pessaire et chiques galvaniques (249). Aloès (101) tous les quatre jours. Lavements vermifuges (224) fréquemment. Usage constant de la cigarette de camphre (132).

Les aphthes de la bouche seront traités par des gargarismes fréquents à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°) ; auparavant, on les touchera avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (143). On y appliquera très-souvent les chiques galvaniques (249).

Pour les écoulements, ajoutez au traitement : bains de siége (110, 4°) et injections (218) à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) trois ou quatre fois par jour.

Nourriture forte et épicée (41), vin généreux, et de temps à autre un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3° *B*) ; prendre du lait tout chaud et au pis de la vache. Contre la fièvre, eau sédative (177).

Exemples de guérison. Les cures se sont tellement multipliées par ce moyen, que l'on ne manquera pas d'occasions d'en rencontrer des exemples. La guérison est complète et assurée, si le malade a le bonheur de n'avoir pas été soumis aux traitements mercuriels ; la guérison est plus lente dans ce dernier cas. On nous signale encore l'infamie de pharmaciens qui s'annoncent comme appliquant à la lettre notre système, et qui donnent, aux malades atteints de cette maladie, de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée ; ce qui, comme on le pense, ne fait qu'augmenter les désordres.

N. B. Quand l'administration le voudra, il n'y aura plus de danger de gagner la contagion dans les lieux publics ; et la population des villes ne sera plus infectée

de ce virus qui dévore nos générations, et fait un gouffre de destruction de nos grandes villes.

En attendant, nous sollicitons une loi qui assimile aux délits de coups et de blessures volontaires, ou d'attentat contre la salubrité publique, la mauvaise foi de tout individu qui communique sciemment à un autre l'infection dont il se sent atteint.

Enfin, pour mieux parvenir à extirper la contagion, je voudrais que l'on établît en usage que, dans les lieux publics, dits de plaisir, une matrone fut chargée de visiter ceux qui entrent, tout aussi bien qu'on y visite les malheureuses créatures qui servent à ce triste métier. On prendrait par là des précautions suffisantes pour que l'infection ne revînt pas du dehors, à l'instant où la visite du médecin a pourvu à ce qu'elle ne vienne pas du dedans. Autrement, les visites ordonnées par l'administration locale ne seront jamais une garantie et une protection que pour le premier individu qui aura eu la chance d'arriver immédiatement après la visite du médecin.

Je demande pardon à mes lecteurs de leur soumettre de pareils projets sur un sujet qui n'a pas plus d'attrait pour moi que pour eux; mais qu'ils ne perdent pas de vue qu'en prenant ainsi à cœur l'intérêt de la santé du jeune libertin, je prends peut-être celui de leur gendre futur et de leurs petits-enfants. En un mot, l'amour de l'humanité, qui doit être pratique, nous fait un devoir à tous de chercher à débarrasser la société d'un virus qui abâtardit l'espèce.

MAL D'AVENTURE. *Voy.* PANARIS (364).

MAL DES BOIS OU DE BROU. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

MAL DE FEU OU D'ESPAGNE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

MAL DE GORGE. *Voy.* AMYGDALES (267).

MAL DE LA MÈRE. *Voy.* VAPEURS (393) et MALADIES DE MATRICE (346).

350. MAL DE MER.

CAUSES. Le mal de mer est un effet du vide que le roulis du vaisseau produit, par l'aspiration, dans la poitrine et l'estomac.

MÉDICATION. Usage du camphre (122), de la cigarette (132), pour maintenir la force des inspirations; frictions tantôt à l'alcool camphré (143) ou à l'eau de Cologne sur le creux de l'estomac, tantôt à l'eau sédative (177). Flairer souvent de l'éther. Se passer dans le fond de la gorge le doigt trempé dans l'alcool camphré (141). Prenez un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3° B); mais surtout embarquez-vous à jeun, et déjeunez ensuite copieusement en mer avec du vin généreux; et puis tenez-vous couché sur vos lits suspendus. Usage des chiques galvaniques (249); multiplier les aspirations.

MALADIE DE SANG, SANG DE RATE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire.*

MALADIE DU PAYS. *Voy.* FOIE (MALADIES DU) (319) et RATE (375 *bis.*)

MALADIE PÉDICULAIRE, invasion de la peau par les poux du corps. *Voy.* GALE (321).

MALADIES UTÉRINES. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

MALADIES VÉNÉRIENNES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349)

MALADIES VERMINEUSES. *Voy.* VERS INTESTINAUX (396).

MAMELLES (MALADIES DES). *Voy.* CREVASSES (300) et GLANDES (323).

MANIE. *Voy.* ALIÉNATION MENTALE (266).

350 *bis.* MARASME, consomption (en grec *marasmos*, de *maraino*, consumer, épuiser, réduire à rien). Le marasme provient, soit de la phthisie tuberculeuse (348), soit de la présence des vers intestinaux (336), soit d'empoisonnements produits par les substances arsenicales et mercurielles, administrées médicalement (351), ou absorbées dans les applications de ces substances aux arts et métiers (49 *bis;* 51). Rien n'est commun comme cette maladie chez les ouvriers peintres en bâtiment, chez les fabricants de produits chimiques, qui manient souvent le vert de Schéele, que l'on remplacera un jour, s'il plaît à Dieu, par un autre vert, et chez les malades traités par l'arsenic ou par l'iode pour des maladies de poitrine (138).

MASTURBATION. *Voy.* PRIAPISME (371).

MATRICE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

MÉLANCOLIE. *Voy.* CONSTIPATION (292).

MÉMARCHURE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

MENSTRUES OU RÈGLES ET MOIS. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (246).

351. MERCURIELLE ET ARSENICALE (INFECTIONS).

ÉTYMOLOGIE : INFECTIONS, viciations du sang, du verbe latin *inficio*, changer la couleur, teindre, gâter; mot composé de *in*, particule qui dit tout le contraire, et *facere*, rendre : qui rend une chose toute contraire à ce qu'elle devrait être.

DÉFINITION. L'infection diffère de l'empoisonnement, en ce que l'empoisonnement menace la vie, et que l'infection ne compromet que la santé.

EFFETS. Le mercure et l'arsenic, une fois éliminés du tube alimentaire par le contre-poison, et des organes sur lesquels une aveugle médication les a appliqués, ne laissent pas que de déposer quelques fractions de leur substance dans certains organes où les hasards de la circulation ont pu les amener, et où l'action des contre-poisons n'a pu les atteindre. Dès qu'un nouveau hasard parvient à les extraire de ces vacuoles qui servent de repaires à leurs atomes, leur mise en liberté donne lieu à une foule de désordres nouveaux, qui prennent autant de noms qu'ils affectent de siéges; en sorte que presque tous les maux du catalogue peuvent découler, avec mille caractères divers, de cette seule et unique cause déplacée. L'infection des parents se transmet à leur génération; l'infection de l'un des époux se transmet à l'autre.

Quand les médications ordinaires de ce livre ne viennent pas à bout de dissiper les effets d'une maladie, soyez sûrs que vous avez affaire à une infection, soit accidentelle, soit congéniale, par le mercure ou l'arsenic; et arrivez hardiment à la médication de cet article.

La loi qui viendra à bout de supprimer le mercure et l'arsenic de la médecine (49 *bis;* 50), et qui en aura réglé l'emploi dans les arts, aura plus fait pour la salubrité publique et pour l'amélioration physique et morale de la race humaine, que tous nos règlements sanitaires n'ont pu obtenir depuis cinquante ans. (Voy. dans la *Revue complémentaire*, à partir de juin 1856, une série d'articles sur les maladies d'origine mercurielle.)

1° MÉDICATION CONTRE L'INFECTION MERCURIELLE. Trois fois par jour, on prendra gros comme un pois de camphre (122), que l'on avalera au moyen d'un bol de tisane de salseparcille (219, 3°), iodurée tous les trois jours (219, 4°). Tous les huit jours, bains sédatifs (107) avec plaques galvaniques (242) dans le bain. On se sert d'eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de toilette et les lavements, pour la confection de l'eau sédative (169), des cataplasmes (164) et des gargarismes (201). Soir et matin, cataplasme aloétique (166) sur les régions affectées; ensuite application de plaques galvaniques (242); puis enfin, lotion à l'eau sédative (177, 1°) et friction à la pommade camphrée (159, 1°). Lavement (221 *bis*) tous les matins. Bains de sang, peaux d'animaux vivants (111) et bains de mer (109 *bis*).

On portera, comme ornements vrais ou faux, bagues, colliers, boucles d'oreilles galvaniques (248). Chiques galvaniques (249).

Prendre souvent du lait au pis de la vache même, et l'avaler avant qu'il soit refroidi.

Le laitage, qui est interdit dans les maladies vermineuses, nous le recommandons dans ce genre d'infection; il sera d'autant plus utile qu'on aura soin de le prendre tout chaud sortant de la mamelle.

2° MÉDICATION CONTRE L'INFECTION ARSENICALE. Toute la médication ci-dessus, en ayant soin d'éteindre un fer rougi au feu dans l'eau de tous les médicaments externes et internes, et de tenir un morceau de fer appliqué sur les plaques galvaniques, dans le bain comme hors du bain. On prendra de temps en temps, en boisson et dans les lavements, la valeur d'un gramme de bicarbonate de soude par litre d'eau; éteindre dans l'eau à boire un clou rougi au feu.

352. MÉTÉORISATION OU TYMPANITE.

ÉTYMOLOGIE : MÉTÉORISATION, du grec *meteôra*, phénomènes qui émanent de l'action de l'air; ce qui revient à insufflation d'air. — TYMPANITE, du grec *tympanon*, tambour : ventre tendu et ballonné comme un tambour.

CAUSES ET EFFETS. Ballonnement des intestins, et quelquefois de toute la capacité du ventre ou de la cavité pé-

ritonéale et du tissu cellulaire, par une surabondante quantité de gaz, soit hydrosulfuré, soit carbonique, qui, en refoulant les gros vaisseaux et les poumons, menace le malade d'un coup de sang ou d'asphyxie.

MÉDICATION. Aussitôt faire avaler de l'eau sédative (169) étendue de vingt fois d'eau : aloès (101) ou huile de ricin ensuite (210). On lotionne la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative pure (177, 1°) jusqu'à disparition des phénomènes. Lavement vermifuge (224) avec addition, lorsqu'on retire le liquide du feu, d'une cuillerée d'eau sédative par litre d'eau.

MÉTRITE. *Voy.* MATRICE (MALADIES DE LA) (346).

MEURTRISSURES. *Voy.* BLESSURES (276) et CONTUSIONS (293).

MIASMES. *Voy.* EMPOISONNEMENTS (308, 5°).

MIGRAINE. *Voy.* MAL DE TÊTE (344).

MILIAIRE (SUETTE). *Voy.* ROUGEOLE (379).

MILLET. *Voy.* APHTHES (270).

MISÉRÉRÉ (COLIQUE DE). *Voy.* COLIQUE (291).

MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA). *Voy.* HYDROPISIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE (336) et RACHITISME (374).

353. MORSURE de la VIPÈRE ou autre animal venimeux; PIQURES ENVENIMÉES D'ABEILLES, DE GUÊPES, D'ARAIGNÉES, DE SCORPIONS, DE COUSINS, etc. On s'en préserve en se frottant d'eau quadruple (194 *bis*, 4°), mais surtout en mangeant de l'ail (114). On s'en guérit en appliquant sur la plaie de l'eau sédative (177, 2°), et même de l'ammoniaque pure, si l'on en a sous la main. Immédiatement après, forte compresse d'alcool camphré (149) qu'on maintiendra à demeure au dessus et autour de la plaie. Lotions fréquentes d'eau sédative (177, 1°) sur tout le corps, si le mal a déjà gagné en avance, et cela jusqu'à cessation de toute espèce d'accidents. Donner à boire souvent un verre d'eau chaude sucrée ou de bourrache (217 *bis*) alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative (169).

354. MORVE DES CHEVAUX ET DES HOMMES QUI LES PANSENT.
Voyez de plus ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

ÉTYMOLOGIE : MORVE vient ou de *morbidus* (sous-entendu, *mucus*), mucosités morbides qui coulent des naseaux, ou de MORS DE BRIDE que recouvrent ces mucosités.

Médication. Ceux qui pansent les chevaux malades doivent s'huiler les mains avant le pansement et se les laver ensuite avec de l'alcool camphré (142) ou de l'essence de térébenthine (155) et de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc. Ils doivent fumer ou le tabac ou la cigarette de camphre (132); aspirer de temps à autre par le nez de l'alcool camphré (149) étendu de vingt fois son volume d'eau; manger trois fois par jour du camphre (122); se laver souvent la tête avec de l'eau sédative (169); se purger souvent à l'aloès (101), et prendre de temps à autre des lavements vermifuges (224). Ils brûleront souvent du vinaigre sur une pelle rougie au feu, autour des écuries. Au moindre symptôme de l'invasion du mal, on se cautérise les éruptions avec l'alcool camphré (143, 2°), on se lotionne souvent le corps avec du vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (256). Injections dans le nez avec l'alcool camphré (149) étendu d'eau zinguée (194 *bis*); gargarismes fréquents avec la même eau. Lavements (221) avec un gramme de sulfate de zinc. Frictions (159, 1°). Tisane de salsepareille ioduro-rubiacée (219, 2°). L'usage de la garance (196) paraît l'auxiliaire le plus efficace de ce genre de traitement. Chiques galvaniques (249) habituellement.

Muguet (petit). *Voy.* Rougeole (379).

N

Nausée, envie de vomir. *Voy.* Maladies d'estomac (345).

Nébladure ou Pourriture des bêtes à laine. *Voy.* Foie pourri, dans le *Fermier-Vétérinaire*.

355. Nécrose.

Étymologie : Nécrose, terme moderne formé du grec *necros*, mort, et *osteon*, os.

Causes et Effets. Par nécrose d'un os, on entend une affection qui frappe de mort une portion osseuse interne, et l'isole des portions ambiantes comme un corps étranger. L'opération seule pouvait jusqu'à ce jour débarrasser le malade de cet os de rebut; notre médication remplace sans accident l'opération.

Médication. On recouvre ou on enveloppe presque constamment la région qui correspond à l'os nécrosé avec

une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°); et quand on est forcé de l'enlever, on étend sur la région une plaque de cérat camphré (162). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Applications fréquentes de plaques galvaniques sur la même surface. Si la nécrose a attaqué un os de la mâchoire ou du palais, on se passe souvent sur les gencives ou le palais le doigt trempé dans l'alcool camphré (143); on se gargarise ensuite avec de l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°); on se sert presque d'heure en heure, pendant le jour, de chiques galvaniques (249).

EXEMPLE. C'est par ces procédés que nous avons détaché la moitié droite de la mâchoire inférieure chez une jeune dame, et toute la mâchoire inférieure au plus grand complet chez un brave ouvrier fabricant d'allumettes chimiques, chez qui la mâchoire inférieure a pour ainsi dire repoussé, moins les dents; le fait paraissait incroyable aux chirurgiens. (Voyez *Manuel* de 1847, p. 38; — *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. Ier, p. 31, et *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. Ier, 1854, p. 45.)

NÉHRÉTIQUE (COLIQUE). *Voy.* COLIQUES (291).

NERF OPTIQUE (PARALYSIE DU). *Voy.* YEUX (397).

NERVEUSES (MALADIES). *Voy.* NÉVRALGIES (356).

356. NÉVRALGIES OU MALADIES NERVEUSES (du grec *neuron*, nerf, et *algos*, souffrance). Mot inutile, dans le sens de son acception ordinaire; car on lui donnait une extension indéfinie. Les nerfs étant les agents de la sensibilité et se trouvant distribués en un inextricable réseau dans les organes, indiquez une lésion qui ne soit pas une névralgie? Aussi dit-on d'une maladie: *C'est nerveux*, quand on ne sait plus qu'en dire. Les véritables maladies nerveuses proviennent d'un ramollissement, d'une suppression et d'un défaut d'antagonisme du système nerveux.

357. NEZ (ODEUR DU), ODEUR PUNAISE, OZÈNE (du grec *ozaina*, mauvaise odeur). Gargarismes et reniflements fréquents (201) à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°); y ajouter même une macération (211) de persil et de menthe. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Priser du cam-

phre (127), et s'appliquer souvent sur la bosse du nez des compresses d'alcool camphré (143, 2°).

358. NOIR MUSEAU, VIVROGNE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire.*

NOSTALGIE. *Voy.* RATE (375 *bis*).

NOYÉS (SECOURS A DONNER AUX). *Voy.* ASPHYXIE (274, 2°).

NYMPHOMANIE. *Voy.* PRIAPISME (371).

O.

359. OBÉSITÉ.

ÉTYMOLOGIE : *Obesitas* en latin, de *obedo*, manger avec excès, goinfrer ; excès d'embonpoint qui finit par frapper ceux qui font un dieu de leur ventre et dont les mâchoires prennent plus d'exercice que les jambes et les bras.

Régime hygiénique (264); exercices quotidiens à la bêche, à la boule, aux quilles, et frictions à la pommade camphrée (158, 1°) avant de changer de linge après chaque exercice. Aloès (101) tous les quatre jours, et même huile de ricin (210) tous les mois, si la constipation ne cède pas à l'aloès. Lavement camphré (221) tous les matins. Jeûner quelquefois, et ne manger jamais qu'une heure après qu'on se sent de l'appétit. En effet, l'estomac qui a faim se nourrit de lui-même et à ses dépens : Trouvez-moi un jardinier exerçant son métier ou un pieux marabout faisant honnêtement le sien et qui soient obèses. Voyez nos vieux habitués du jeu de boules à la porte du Luxembourg : pas un ne tousse, pas un d'eux ne demande au voisin de lui ramasser ses boules.

OBSTRUCTIONS AU FOIE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU) (319).

ODONTALGIE. *Voy.* DENTS (304).

360. OEDÈME, ENFLURE, ANASARQUE.

ÉTYMOLOGIES : OEDÈME, en grec *oidèma*, de *oidéô*, enfler. — ANASARQUE, du grec *ana*, en remontant, et *sarx*, les chairs ; enflure qui remonte des extrémités au corps.

CAUSES. Infiltration et enflure partielle ou générale des tissus, causées par l'arrêt de la circulation, par la stagnation et la décomposition locale ou générale du sang, par un défaut soit d'hématose (sanguification), soit de

compresses d'eau sédative (177, 2°). Quand la douleur a disparu, on lave le tuyau auditif avec des injections à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°). Si ces moyens ne suffisaient pas, on appellerait un chirurgien pour procéder au sondage et à l'extraction du corps étranger. 2° *Voy.* l'article GLANDES (323) pour le TINTOUIN qui vient du gonflement des amygdales. Au reste, la fumée du cigare ou l'usage de la cigarette de camphre (132) suffisent souvent pour débarrasser la trompe d'Eustache de l'helminthe qui l'a envahie, surtout si l'on y ajoute les gargarismes fréquents à l'eau salée (202).

3° Il arrive quelquefois aussi que le tintouin et les maux d'oreilles proviennent d'une dartre qui se développe dans l'intérieur du tuyau auditif externe, à la suite de quelque médication suspecte; il ne faut pas craindre alors de verser dans l'oreille de l'alcool camphré (142) de temps à autre, et ensuite de l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), en ayant soin de recouvrir chaque fois l'oreille de pommade camphrée (159). On applique de temps en temps, tout autour de l'oreille, des plaques galvaniques (242); on fait habituellement usage de boucles d'oreilles galvaniques (248); et l'on se met à la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et même ioduro-rubiacée (219, 2°). Chiques galvaniques (249).

OREILLONS, OURLES. *Voy.* GLANDES (323) et l'article précédent.

ORGEOLET. *Voy.* YEUX (MALADIES DES) (397).

OSTÉOSARCOMES *Voy.* TUMEURS ROUGES DES OS (388).

OTITE. *Voy.* OREILLES (362).

363. OVAIRE (ENGORGEMENT, INFLAMMATION, SQUIRRHE DE L'); (de *ova*, œufs : organe qui renferme les œufs non encore fécondés). Traitement des MALADIES DE MATRICE (346), en y ajoutant l'application, sur la région douloureuse, de compresses d'eau sédative la plus forte qu'on pourra endurer (169, 2°, et 177, 2°), renouvelées trois fois par jour, pendant dix minutes; on recouvrira ensuite la place rubéfiée avec une plaque de cérat camphré (162). Quand l'eau sédative aura déterminé une trop forte excoriation, on remplacera les compresses par des cataplasmes aloétiques (166). On applique ensuite 20 minutes les plaques galvaniques (242) sur le bas-ventre. Régime

hygiénique (264). Pessaires galvaniques (244). Trois fois par jour injections tièdes à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°). Tisane de salsepareille iodurée (319, 4°).

Je ne doute pas que l'ablation, par une opération chirurgicale, ne fût couronnée d'un plein succès, au moyen du pansement des blessures d'après la nouvelle méthode (276), et de l'application constante de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur les reins, le bas-ventre et sous le périnée.

Ozène. *Voy.* Nez (357).

P.

Pales couleurs. *Voy.* Foie (Maladies du) (319).

Palpébrite ou maladies des paupières. *Voy.* Yeux (Maladies des) (397).

Palpitations. *Voy.* Coeur (Maladies du) (290).

364. Panaris, autrement dit mal d'aventure ou tourniole et tourniotte.

Étymologies : Panaris, du latin *panaricium*, altération rustique du mot grec *paronychia* : abcès qui survient *para*, dans la région, *onyx*, *onychos*, de l'ongle. — Mal d'aventure, pour *mal d'avanture*, mal qui vient *avant* ou au bout des doigts. — Tourniole, tourniotte, mal qui rend le bout du doigt aussi douloureux que si on s'y était donné une *torgniole*, ou un de ces coups que l'on attrape quand on tourne ou qu'on agite trop les mains.

Causes. Introduction d'une écharde, d'un corps étranger, d'un insecte ou d'un ver entre l'ongle, sous la racine de l'ongle, ou dans la dernière articulation du doigt. Localisation du virus mercuriel dans la dernière phalange du doigt index ou du pouce.

Effets. Douleurs lancinantes qui donnent la fièvre et l'insomnie. Inflammation et enflure du doigt affecté ; abcès qui, par l'ancienne méthode, laissait toujours des traces plus ou moins profondes de ses ravages, et déformait souvent le doigt. On a vu même des cas de ce genre qui ont fini par l'amputation du doigt.

1° Médication pour les peaux tendres et délicates. On enveloppe le doigt malade avec plusieurs tours d'une bande de toile imbibée à grands flots d'alcool camphré

(143, 2°); on introduit le doigt, ainsi emmaillotté, dans un doigtier de peau ou de vessie de porc (237), que l'on maintient avec des cordonnets liés au-dessous du poignet. La fièvre du mal tombe aussitôt et comme par enchantement. On verse de l'alcool camphré dans le doigtier, toutes les fois qu'on sent les linges sécher, et que les élancements recommencent. Au bout de deux à trois jours, la peau crève, se flétrit et se détache sur l'endroit envahi ; on sent alors que l'alcool pique. On enlève l'appareil, on lave bien le doigt avec de l'eau de goudron tiède (203); et, au lieu d'alcool camphré (142), on ne se sert plus, dès ce moment, que de pommade camphrée (158); on entoure le doigt de plumasseaux de charpie (252) enduits d'une forte couche de pommade camphrée (158); on maintient le tout avec des tours de bande (230); on introduit le doigt, ainsi pansé, dans un doigtier (239) de capacité requise, qu'on attache comme ci-dessus; et dès qu'on sent, à une petite démangeaison, que la charpie est à sec, on verse dans le doigtier de l'huile camphrée (153); on panse toutes les vingt-quatre heures de la même façon. Si la peau qui recouvre le pus ne crève pas d'elle-même, on la fend à l'aide de la pointe d'une aiguille ou d'un canif, et le soulagement est instantané, dès qu'on a donné une ouverture au pus; on coupe alors les peaux mortes avec les ciseaux, afin de faciliter les lavages par l'eau quadruple (194 *bis*, 4°); on panse à la pommade camphrée, comme ci-dessus.

2° Médication pour les peaux calleuses et de nature cornée. Lorsque la cause du panaris s'introduit entre cuir et chair, chez les ouvriers aux mains calleuses, dont l'épiderme a souvent une épaisseur d'un millimètre et la consistance des tissus cornés, l'emploi de l'alcool camphré (142), qui est souverain contre le panaris des mains délicates, ne ferait qu'enfermer le pus dans une enveloppe imperméable, en desséchant davantage encore le tégument sous lequel le panaris s'est développé; ne trouvant pas d'issue au dehors, le pus s'échapperait en fusées purulentes (265) sous les aponévroses. Dans ce cas, on substitue l'eau sédative (169) à l'alcool camphré. On en imbibe les linges qui enveloppent le doigt et même toute la main, si le mal l'avait gagnée, et l'on tient la main en-

fermée dans une vessie (237). On renouvelle ce pansement trois fois par jour; et quand la peau, suffisamment attendrie, jaunit et se soulève, on la fend d'un coup de bistouri ou même avec une simple aiguille; on vide la poche dans l'eau aiguisée de quelques gouttes d'alcool camphré (142); et l'on recouvre les chairs mises à nu avec de la charpie (232) enduite de pommade camphrée (158), que l'on renouvelle trois fois par jour et qu'on maintient en place avec des bandes (230) imbibées d'un peu d'alcool camphré. On ne se sert plus alors d'eau sédative que pour les surfaces non dénudées qui donneraient quelques signes de fièvre. On doit avoir grand soin, dans ce cas, de garantir la main du froid, et surtout des gelées; car la main dépouillée d'un épiderme aussi épais et aussi corné a perdu son gant naturel.

Sous de pareils téguments, et aventuré dans des chairs aussi fermes et aussi endurcies par le travail, il arrive souvent que le corps étranger, cause de tous ces ravages, a de la peine à se frayer un passage pour aboutir au dehors. On applique alors sur la surface correspondante, et qui paraît la plus enflammée, une large plaque de sparadrap (234), que l'on détache dès que le pus s'est fait jour au dehors. Dès ce moment on fait prendre à toute la main, pendant un quart d'heure, un bain tiède d'eau quadruple (194 *bis*, 4°); on tient ensuite toute la main enveloppée de linges constamment imbibés d'eau quadruple le jour, et de pommade camphrée (158) la nuit, le tout enfermé dans une vessie (237); et l'on continue ce pansement jusqu'à ce que la source du pus soit tarie, que les chairs soient désenflées, ce qui indique que la cause du mal s'est frayé une issue au dehors et a éliminé avec elle tous les effets consécutifs de sa présence.

Exemples. Le succès de ce pansement ne s'est pas démenti depuis les premiers exemples que nous en avons cités dans le *Manuel annuaire* de 1845; et, à dater de cette époque, il a préservé bien des doigts du bistouri qui les aurait au moins estropiés. (Voy. *Revue élémentaire*, tom. Ier, pag. 337, et *Revue complémentaire des sciences*, t. Ier, août 1854, pag. 4; juin 1855, pag. 329, et tom II, 1856, pag. 10.)

N. B. Pour le Panaris des animaux, *voy.* Aggravée, Piétin, Crapaud, Pesogne, Fourchet, dans le *Fermier-Vétérinaire.*

365. Paralysie générale ou partielle. *Voy.* Apoplexie (271).

Paraplégie. La même médication que pour l'hémiplégie. *Voy.* Apoplexie (271).

Parotides ou Oreillons. *Voy.* Glandes (323), et Oreilles (362).

Paupières (Maladies des) *Voy.* Yeux (Maladies des) (397).

Peau (Maladies de la). *Voy.* Maladies de la peau (347).

Pelade. *Voy.* Chauveté (285).

Pendus (Secours a administrer aux). *Voy.* Asphyxie (274).

Péripneumonie de l'homme. *Voy.* Maladies de poitrine (348).

Péripneumonie des bêtes a cornes. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

366. Péritonite (de *peritonium*, péritoine) (331) ou inflammation et tuméfaction de l'abdomen, à la suite, soit d'un accouchement, soit d'une opération chirurgicale. *Voy.* Couches (297, 2°).

Pertes séminales. *Voy.* Priapisme (271).

Pertes utérines. *Voy.* Hémorrhagie (329) et Maladies de matrice (346).

367. Peste, bouton d'Alep, pustule maligne, typhus.

Étymologies : Pestis, peste, mot formé du radical perdu *pessus*, méchant, nuisible, d'où vient *pessimus*, très-méchant. — Bouton d'Alep, parce que la peste s'annonce par un bouton charbonneux (pustule maligne) (288), et que l'on a cru longtemps que la peste nous venait d'Alep, ville de l'intérieur de la Syrie septentrionale. — Typhus, parce que la peste est terrible et rapide comme l'ouragan (*typhôn*, en grec).

Causes. La peste commence par un phlegmon, ou bouton de mauvais caractère, qui ne saurait être l'effet que du parasitisme d'un acare ou autre insecte envenimé.

Effets. Au début, fièvre brûlante, perte d'appétit; puis l'infection gagne le système circulatoire. Le malade lan-

guit et perd plus ou moins promptement toute son énergie ; il tombe du découragement dans l'apathie, la somnolence et une prostration générale, qui marche vite vers la mort; thème qui peut se broder de mille variantes, selon la constitution, l'imagination, la susceptibilité du malade. La peste est l'apanage des pays chauds, maladie contagieuse et se communiquant comme la gale (321) par tous les objets qui peuvent en recéler les causes animées.

Médication préventive. Le soir et le matin, on se lotionne le corps avec du vinaigre camphré (255) suffisamment étendu d'eau, et, par-dessus, friction et massage général à la pommade camphrée (159, 1°); lavement vermifuge complet tous les deux jours (224). Régime hygiénique complet (264); cigarette de camphre (132); saupoudrer les habits de camphre (126). Les ouvriers dans la partie des huiles ne gagnent pas la peste : huilez-vous avec la pommade camphrée (159, 1°). Brûlez autour de vous du vinaigre camphré (254) et des plantes odoriférantes. Allumez de grands feux, autour de vous, dans les rues et dans les champs et spécialement autour des amas d'eaux.

Médication curative. A la première apparition du phlegmon, appliquer sur l'endroit des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°), qu'on maintiendra en place et qu'on arrosera fréquemment, en les recouvrant d'un surtout de mousseline empesée (239); lotions fréquentes au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (255), et frictions ensuite (159, 1°). Prenez fréquemment un verre d'eau sucrée, aiguisée de quelques gouttes de vinaigre camphré (254). Eau de goudron dans toutes les tisanes (203, 1°); et salsepareille (219, 3°) iodurée (219, 4°) tous les trois jours. Liqueur hygiénique (49, 3°B) aux repas; et nourriture fortement alliacée (114). Régime hygiénique complet (264).

Phlegmon. *Voy.* Clou (288).

Phthisie pulmonaire. *Voy.* Maladies de poitrine (348).

368. Pieds (faiblesse, transpiration, senteur, ampoules des).

Causes. La fétidité des pieds est la suite de la transpiration trop abondante des extrémités. Chez les per-

sonnes affectées de cette incommodité, les mains contracteraient une aussi mauvaise odeur que les pieds, si elles étaient tenues renfermées dans des gants épais aussi longtemps que le sont les pieds dans la chaussure. C'est un vice congénial, et que les parents mercuriali-sés transmettent infailliblement à leurs enfants.

MÉDICATION. Bains de pieds soir et matin dans un baquet en zinc (194 *bis*, 2°), au moyen d'une décoction d'une poignée d'oseille, d'oxalis, de menthe aquatique si l'on en a sous la main et d'une poignée de sel marin; on éteindra dans le bain un morceau de fer rougi au feu. Au sortir du bain, on se graissera les pieds avec une pommade odorante, jusqu'à ce que le corps gras soit entré dans la peau, et on les saupoudrera avec de la poudre d'iris de Florence. On remplacera quelquefois la décoction ci-dessus par un ou deux verres d'eau sédative (169), avec poudre d'iris dans les souliers. Tisane de salsepareille (219, 3°) trois fois par jour avec camphre (122).

PIEDS (maux et ulcérations des) *Voy.* JAMBES (342).

PIERRES DANS LA VESSIE. *Voy.* CALCULS (280).

PIÉTIN DES BÊTES A LAINE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire.*

PIQURES DES INSECTES ET REPTILES. *Voy.* MORSURES (353).

PISSEMENT DE SANG. *Voy.* COLIQUE (291, 3°), HÉMORRHAGIE (329) et URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).

PITUITE. *Voy.* VERS INTESTINAUX (396).

PLAIES. *Voy.* BLESSURES (276).

PLEURÉSIE. *Voy.* MALADIES DE POITRINE (348).

369. PLIQUE POLONAISE, maladie du cuir chevelu, qui feutre les cheveux, en les multipliant d'une manière anormale. Arroser souvent le crâne avec l'eau sédative (169), et le tenir ensuite couvert de pommade camphrée (159). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau quadruple (194 *bis*, 4°) en lotions sur la tête. La plique polonaise est inconnue dans nos climats.

Le mot de PLIQUE vient du grec *plékô*, entrelacer, emmêler, ou du latin *plico*, ployer; maladie presque spéciale à certaines régions de la Pologne, et très-commune dans la population juive de ce pays, elle est produite par les poux de la tête.

PNEUMONIE. *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348).

PODAGRE. *Voy*. GOUTTE (325).

POINT DE CÔTÉ. *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348).

POIREAU. *Voy*. CORS AUX PIEDS (295).

POITRINE. *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348).

370. POLYPE DU NEZ.

ÉTYMOLOGIE : *Polupous*, mot grec formé de *polus*, plusieurs, et *pous*, pied, désigne la poulpe ou le calmar, espèce de céphalopode, avec la structure duquel on a cru voir une ressemblance dans quelques excroissances qui se développent en certaines cavités du corps humain.

Appliquez souvent, dans la journée, de l'alcool camphré (142) sur le polype, au moyen d'un tampon de toile; on introduit le tampon dans une sonde en caoutchouc, afin que l'alcool n'atteigne que le polype. Recouvrir le nez de compresses d'alcool camphré (143, 2°); après chaque pansement, renifler de l'eau salée zinguée (194 *bis* 3° et 218), puis de la pommade camphrée (158). Tisane ioduro-rubiacée (219, 2°).

POLLUTIONS NOCTURNES. *Voy*. PRIAPISME (371).

POUMON (MALADIES DU). *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348)

POURRITURE DES BESTIAUX. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

POURRITURE DES HÔPITAUX, contagion qui pousse toutes les plaies à la fermentation putride. Avec le pansement nouveau des BLESSURES, rien de tel n'est à craindre. *Voy*. BLESSURES (276).

POUSSE DES CHEVAUX. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

POUX. *Voy*. GALE (321), MALADIES DE LA PEAU (347), PLIQUE (369).

371. PRIAPISME, SATYRIASIS, NYMPHOMANIE, PERTES SÉMINALES ET INVOLONTAIRES, POLLUTIONS NOCTURNES, ONANISME OU MASTURBATION.

ÉTYMOLOGIES : *Priapismos*, mot grec, de *Priapos*, le dieu du cynisme mâle. — SATYRIASIS, affection lubrique des *satyres*. — NYMPHOMANIE, du grec *mania*, fureur, qui surexcite, *nymphe*, les organes des jeunes filles. — POLLUTIONS, du latin *polluere*, souiller. — ONANISME, habitudes contre nature d'un personnage de la Bible qui se nommait Onan.

CAUSES. Invasion des organes génitaux de l'adulte et des enfants en bas âge, principalement par les ascarides vermiculaires dont les titillations font naître, avant l'âge ou le besoin, des désirs qui épuisent et jettent l'enfant, comme le vieillard, dans des écarts qui dégradent le moral et abrutissent le physique. Ces pauvres petits êtres, portés, par le prurit, à un frottement qui semble devoir les débarrasser de la cause de ce désordre, contractent dès lors des habitudes qui leur deviendront fatales à l'époque où la nature réclamera ses droits.

MÉDICATION. Tout ce spasme du physique et toute la lubricité du moral tombent et se dissipent, si l'on a la précaution d'envelopper les organes génitaux avec une forte couche de poudre de camphre (129), le jour, et la nuit de pommade camphrée (159, 2°; 238 *bis*). On ajoutera à ce moyen l'usage de la cigarette de camphre (132), et tout le restant de notre régime hygiénique (264). Chaque soir, on a soin de saupoudrer les draps avec de la poudre de camphre (126) ou mieux d'en jeter entre le matelas et les draps. Nourriture forte et aromatique (41). Exercices du corps et occupations de l'esprit sans relâche.

372. PROLAPSUS, OU CHUTE ET RÉTROVERSION DE MATRICE. *Voy*. MALADIES DE MATRICE (346).

PROSTATE (glande). *Voy*. URÈTRE (328).

PRURIGO. *Voy*. GALE (321) et MALADIES DE LA PEAU (347).

PUSTULE MALIGNE. *Voy*. CLOUS (288), PESTE (367).

373. PYLORE (SQUIRRHE DU).

ÉTYMOLOGIE : PYLORE, mot grec qui désigne l'ouverture inférieure de l'estomac (345); de *ouron*, limite, ou *ouros*, gardien de, *pyle*, porte. — SQUIRRHE, du grec *skirrhos*, dur comme de la pierre.

MÉDICATION. Il est bien des cas de pylore qui n'ont pris ce caractère que par suite des médications anciennes et de l'administration de remèdes vénéneux ; au début, ce n'était souvent qu'un mal d'estomac vermineux. Adoptez donc entièrement, dans ce cas, le traitement indiqué à l'article *Maladies d'estomac* (345) ; vous soulagerez quand le mal ne sera pas arrivé à l'occlusion complète de l'ouverture pylorique. Applications constantes, tantôt de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative, tantôt de com-

presses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) ou d'eau de toilette (142 *bis*), tantôt de plaques galvaniques (242), sur tout le côté droit du ventre. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et pour le reste voyez le régime hygiénique (264) ; et enfin traitement des VERS INTESTINAUX (396). Lavements nutritifs avec laitage, bouillon coupé ou jus de viande.

R

374. RACHITISME, RACHITIS OU RAMOLLISSEMENT DES OS, GIBBOSITÉ, DÉVIATION DE LA TAILLE, DÉFORMATION ET CAMBRURE DES OS, JAMBES CAGNEUSES.

ÉTYMOLOGIE : RACHITISME ou RACHITIS, mot grec, maladie de l'épine dorsale ou colonne vertébrale (*rachis*). — GIBBOSITÉ, du latin *gibbus*, bossu par le ramollissement et la déviation consécutive de la colonne vertébrale. — CAGNEUX, synonyme de TORTU, vient de l'italien *cagna*, féminin de *cane*, chien; CAGNEUX ou ayant les JAMBES CAGNEUSES signifie donc ayant les jambes torses comme le sont celles de devant chez certains chiens.

CAUSES. Les os se ramollissent, parce que le développement d'un acide s'oppose à la régularité du dépôt calcaire dans le réseau du tissu osseux. Cet effet a pour cause première, soit une organisation débile et étiolée, triste héritage de l'inconduite, des imprudences, des peines d'esprit ou des privations des parents; soit l'habitude de vivre au sein des vapeurs ou des miasmes acides, et loin des rayons vivifiants du soleil; soit le parasitisme d'un être animé qui désorganise et décompose; mais, dans le plus grand nombre des cas, l'action directe ou héréditaire des médicaments mercuriels (55, 351).

EFFETS. Par suite des lois de la pesanteur et de l'antagonisme musculaire, les portions ramollies cèdent et s'affaissent; ce qui fait que la charpente osseuse se contourne, se déforme et dévie de son état normal d'une foule de manières, et avec des bizarreries qui rendent souvent hideuse à voir l'espèce que Dieu a créée à son image.

MÉDICATION MORALE. On ne peut jamais réparer les ef-

qu'on arrose d'alcool camphré (143, 2°), de temps à autre, en ayant soin de presser la compresse alcoolique spécialement sur la blessure ; quand les linges sont secs, on saupoudre la plaie avec de la poudre de camphre (126); on y étend des plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), que l'on maintient par les moyens appropriés (236) ; on étend des compresses d'eau sédative (177, 2°) tout autour du pansement : lotions à la même eau. Tous les matins un verre d'eau sucrée avec une cuiller à café d'eau sédative ; et le soir idem avec quatre à cinq gouttes d'éther. Gargarismes fréquents (201) à la liqueur hygiénique (49, 3° A) ou à l'eau-de-vie. Régime aromatique complet (264). Bains sédatifs (107) continués jusqu'à ce que toute crainte soit passée. 2° Si la rage se déclare, on plonge le patient dans un bain sédatif (107), en prenant les précautions d'usage; après lui avoir appliqué la ceinture galvanique (247), et le collier galvanique (246), on lui entoure le cou de compresses imbibées d'eau sédative (177); on lui arrose la tête avec cette eau (169); et dès qu'il ouvre la bouche pour mordre, on lui jette entre les dents des boulettes d'une pâtée faite avec :

Ail.	2 gousses.	Aloès.	25 centigr.
Oignon	1 tête.	Assa-fœtida . .	1 gramme.
Camphre. . . .	2 grammes.	Ecorce de grenade.	2 grammes
		Sel de cuisine . .	4 »

le tout pétri avec une suffisante quantité de fécule et d'huile de ricin. En attendant que cette pâtée soit préparée, on lui jette dans la bouche de la poudre de camphre (126), du sel de cuisine, puis, aussi souvent qu'on le peut, de l'eau alcalisée d'une cuillerée d'eau sédative (169, 1°) par verre d'eau, et même de l'eau sédative pure, ou encore de l'eau-de-vie à flots, et mieux de la liqueur hygiénique (49,3°) si l'on en a sous la main. Au sortir du bain, on le frictionne à la pommade camphrée (159, 1°), et l'on continue les lotions à l'eau sédative sur le crâne et sur le corps, jusqu'à ce que les accès soient calmés. On le purge alors avec l'*huile de ricin* (210), et on lui administre des lavements vermifuges (224). Si rien de tout cela ne réussit, et en dernier ressort, on tâche de

donner au patient un commencement d'ivresse avec l'eau-de-vie ou autre alcoolique.

N. B. Nous ne saurions trop inviter nos lecteurs à appliquer dès la première occasion cette médication, sans la moindre crainte. La médecine ordinaire, qui n'a jamais guéri un cas d'hydrophobie, n'osera certes pas leur faire un crime de leur noble témérité, alors même que l'essai ne serait pas couronné d'une réussite complète. Dans un cas semblable, c'est encore un grand succès que de soulager.

375 *bis*. RATE (MALADIE DE LA), SPLEEN, HYPOCONDRIE, NOSTALGIE, MALADIE DU PAYS. Même traitement que pour les MALADIES DU FOIE (319) et les FIÈVRES (316; 308, 5°).

ÉTYMOLOGIE : HYPOCONDRIE, du grec *hypochondria*, maladie qui a son siége, *hypo*, sous, et *chondros*, les fausses côtes ou côtes cartilagineuses. — SPLEEN, mot anglais qui désigne la *rate* (ellipse pour *sickness* maladie, *of spleen*, de la rate). — NOSTALGIE, de *algos*, maladie, *nostos*, voyage, ou maladie qu'on gagne en regrettant son pays.

376. RECTUM ou intestin qui aboutit droit à l'anus (CHUTE ET INFLAMMATION DU) Bougies camphrées (157) nuit et jour. Compresses d'alcool camphré (143, 2°) fréquemment sur les reins et le bas-ventre et même sur l'anus, coûte que coûte. Lavements camphrés (221 *bis*) soir et matin. Régime hygiénique (264).

377. RÈGLES OU MENSTRUES (SUPPRESSION, RETARD, SURABONDANCE ET IRRÉGULARITÉ DES). *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

REINS (MALADIES DES). *Voy.* CALCULS (280) et COLIQUE NÉPHRÉTIQUE (291).

REINS (TOUR DE). *Voy.* ENTORSE (313).

RÉTROVERSION DE MATRICE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

RHAGADES. *Voy.* ANUS (FISSURES A L') (269) et CREVASSES (300).

378. RHUMATISMES, DOULEURS RHUMATISMALES.

ÉTYMOLOGIE : *Rhumatismos*, mot grec formé de la terminaison *ismos*, qui signifie habitude, chose habituelle, et de *rheô*, couler : Humeur qui était censée couler entre

cuillerée de sirop de chicorée (250); et tous les jours, au matin, lavement vermifuge (224). Nourriture aromatique (41), vin généreux. On doit avoir grand soin de tenir les surfaces, surtout celles du visage et des mains, à l'abri du contact de l'air; pour cela il n'y a rien de plus simple à suivre que le moyen suivant : on découpe un assez grand nombre de bandes (230) de papier à écrire, que l'on enduit de pommade camphrée (159, 3°) sur un des côtés, et que l'on applique ensuite sur les surfaces envahies. Ces bandes finissent par adhérer tellement à la peau, qu'on peut les laisser longtemps en place, et ne les remplacer que lorsqu'ôn s'aperçoit que le papier est presque à sec et non huilé. Plus ces bandes sont étroites et mieux elles forment, en se recouvrant par imbrication et se moulant sur les inégalités de surface, le masque du visage et les gants de la main. Afin de ne pas trop graisser les matelas, on étend, sous le drap de lit, une largeur convenable de toile vernie ou gommée. 2° Quand la peau est déjà à vif et qu'on est autorisé fort tard à suivre ce traitement, on lave les surfaces avec de l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), avant de les emmaillotter dans ces bandes de papier, qu'il faut alors renouveler plus souvent. Eau zinguée (194 *bis*) pour tous les usages externes, pour la confection de l'eau sédative et les lotions à l'eau de goudron.

Nous n'avons pas rencontré un seul cas qui infirme cette règle générale. La vaccine est un excellent moyen préventif contre la petite vérole; mais notre médication réduit l'invasion de la petite vérole à si peu de dangers, que son bienfait est supérieur à la vaccine même, puisque notre méthode prévient et guérit en même temps; de manière que, prise au début, la petite vérole avorte et ne laisse pas la moindre trace. (Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. Ier, pag. 50, 300; t. II, pag. 247, et *Manuel de* 1853.)

S

SAIGNEMENT DE NEZ. *Voy.* HÉMORRHAGIE (329).

379 *bis*. SARCOCÈLE.

ÉTYMOLOGIE : SARCOCÈLE, mot grec formé de KÉLÈ,

descente dans les bourses qui se transforment en *sarx*, *sarcos*, chair.

DÉFINITION. Affection spéciale au scrotum (bourses), qui transforme le tissu de cet organe en une masse charnue et en augmente le volume d'une manière monstrueuse ; on a vu, chez des nègres, cet organe prendre un développement et une consistance tels, que ces malheureux semblaient marcher à cheval sur cette partie.

CAUSES. Incubation et parasitisme d'un insecte ou d'un helminthe, tel que le dragonneau; fixation, dans ce tissu, d'un atome de mercure, métal générateur de développements anormaux de tant d'espèces.

EFFETS et CARACTÈRES. Point de douleur, mais une grande gêne et une pesanteur capables de produire des lésions et des embarras qu'il est facile de deviner. Cette masse est comme spongieuse au toucher et marbrée de rouge sur la peau.

MÉDICATION. Trois fois par jour cataplasme aloétique (166) pendant vingt minutes; plaques galvaniques (242) sur toute la surface pendant vingt autres minutes; recouvrez ensuite de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement. Bains de siége (110, 4°) soir et matin. Camphre (122) et salsepareille (219, 3° ou 4°) trois fois par jour. Lavement vermifuge (224, *N. B.*); eau zinguée (294 *bis*) pour tous les soins de toilette et la confection des médicaments externes. Pendant toute la durée du traitement, on doit faire usage d'un suspensoir.

EXEMPLE DE GUÉRISON. C'est par ce traitement qu'en 1855, en l'espace de quatre mois environ, nous avons obtenu la guérison d'un sarcocèle de la grosseur d'une tête d'enfant qui vient de naître, chez un homme de cinquante ans, d'une stature herculéenne et de la conduite la plus régulière.

SATYRIASIS. *Voy.* PRIAPISME (371).

SCARLATINE. *Voy.* ROUGEOLE (379).

380. SCORBUT, GENCIVES SANIEUSES (322 *bis*).

ÉTYMOLOGIE : SCORBUT, mot emprunté à l'allemand *Scharbock* (de *schar*, gerçures, et *bock*, bouc : gerçures qui puent comme un bouc) ; ou bien au flamand, *scheurbuik* (de *buik*, enflures, et *scheur*, crevasses). Gencives

enflées, crevassées et SANIEUSES (du latin *sanies*, pus fétide, sanie).

CAUSES. Invasion des gencives et des parois buccales par des helminthes, soit d'eau douce (*scorbut de terre*), soit de mer (*scorbut de mer*), qui désorganisent les tissus et finissent par infecter les liquides de l'économie. Le scorbut peut provenir également de l'usage immodéré de salaisons et de boissons salées, dont l'action dessèche les tissus et les excorie de manière à produire des ulcérations, causes d'infections purulentes. Ne confondez pas le scorbut avec les affections des gencives d'origine mercurielle (351).

EFFETS. On conçoit dès lors combien les symptômes de cette maladie doivent varier, selon qu'on observe la maladie au début ou plus tard, selon que le malade suit telle ou telle médication. Les gencives se rongent et deviennent purulentes, ainsi que les parois buccales; les dents se déchaussent, l'haleine est fétide, le malade tombe dans la torpeur, après la fièvre, et meurt dans l'atonie et la décomposition.

MÉDICATION. L'air de la terre et la salade du ruisseau guérissent le vrai scorbut de mer; le voyage en mer guérit le scorbut de terre. Notre médication camphrée l'emporte sur tous les traitements par le peu d'espace que les médicaments occupent, et par la promptitude avec laquelle ils agissent.

On se rince souvent la bouche avec de l'eau-de-vie tenant en dissolution 5 centigrammes de camphre par petit verre qu'on avale, si l'on est habitué à l'eau-de-vie. Les personnes du sexe remplacent l'eau-de-vie par l'eau de toilette (142 *bis*) étendue d'eau. On prend souvent l'aloès (101) et des lavements vermifuges (224); on se lotionne tantôt à l'alcool camphré (143, 1°), tantôt à l'eau sédative (177, 1°), tantôt au vinaigre camphré étendu d'eau (255). On écrase du camphre entre les dents, on en prise (126); on fume soit le tabac, soit la cigarette de camphre (132); on saupoudre de camphre (126) son hamac et ses habits. Nourriture aromatique (41) et vin généreux; usage du sirop antiscorbutique.

J'ai vu des capitaines au long cours, convaincus des heureux effets de ce traitement, faire des commandes de

pharmacies portatives, mais d'un volume monstre.

AVIS AUX NAVIGATEURS AU SUJET DE L'EAU POTABLE. Contre le scorbut provenant de la salaison des mets, rien n'est efficace comme l'excellente eau à boire; c'est pourquoi nous recommandons avec le plus grand soin aux capitaines de lire attentivement ce que nous leur avons dit (35) à cet égard. (Voy. *Revue élém. de médecine et de pharm.*, tom. II, p. 357).

SCROFULES. *Voy*. ÉCROUELLES (306).

SCROTUM ou BOURSES (MALADIES DU). *Voy*. HYDROCÈLE (333), SARCOCÈLE (379 *bis*), TESTICULES (383).

SEIN (ENGORGEMENT DES GLANDES OU MALADIES DU). *Voy*. GLANDES (323 *bis*).

SEXUELS (ORGANES). *Voy*. GÉNITAUX OU SEXUELS (MALADIES DES ORGANES) (349, 371, 383, 389, 390).

SOIF-CALLE. *Voy*. BOULIMIE (278).

SPASMES. *Voy*. CONVULSIONS (294), MALADIES DE MATRICE (346), VAPEURS (394).

SPLEEN, SPLÉNITE. *Voy*. RATE (375 *bis*).

SQUIRRHE. *Voy*. CANCER (281) et PYLORE (373).

381. STRABISME (*Strabismos*, mot grec formé de *stréphô*, tourner les yeux en sens contraire); action de loucher, défaut de parallélisme dans les yeux. Gardez-vous de toute opération chirurgicale. Le strabisme avec intermittence vient presque toujours de la présence des VERS INTESTINAUX (396). Quand le strabisme est congénial et de naissance, c'est une habitude qu'il faut combattre par un appareil approprié, de manière à ne rendre la vision possible que dans le sens du parallélisme des yeux. Ainsi, un parallélogramme enfourché sur le nez, comme une paire de lunettes, fait disparaître à la longue le strabisme par convergence.

STRANGUILLON. *Voy*. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

SUETTE MILIAIRE. *Voy*. ROUGEOLE (379).

SUEURS RENTRÉES. *Voy*. MALADIES DE POITRINE (348).

SUFFOCATION. *Voy*. ASTHME (275) et COEUR (290).

SURDITÉ. *Voy*. OREILLES (362).

SYNCOPE. *Voy*. DÉFAILLANCE (302).

SYPHILITIQUES (MALADIES). *Voy*. MALADIES SECRÈTES (349.)

T.

382. Taches de rousseur.

Éviter pendant quelque temps le grand soleil; se lotionner la peau tantôt avec de l'eau sédative (177, 1°), tantôt avec l'alcool camphré (143, 1°), et se laver ensuite le visage au savon de toilette et à l'eau zinguée (194 *bis*).

Taches hépatiques. *Voy.* Foie (Maladies du) (319).

Taie. *Voy.* Yeux (Maladies des) (397).

Taille (Opération de la). *Voy.* Calculs (280).

Teigne. *Voy.* Maladies de la peau (347).

Ténia ou Ver solitaire. *Voy.* Vers intestinaux (396).

383. Testicules (maladies des); orchites.

Étymologie : *Testiculi* en latin, *orchidès* en grec, désignent les deux glandes ovoïdes que renferment les bourses (*scrotum*), et sont un diminutif de *testes*, qui a la même signification et vient de *testa*, petit vase de terre cuite en forme d'ampoule, d'où est dérivé *têt* ou tesson et même *tête*.

Médication. Les testicules peuvent être atteints d'affections cancéreuses et squirrheuses (*Voy.* Cancer (281); d'hydropisie (*Voy.* Hydrocèle (333); et d'engorgement :

1° Dans le premier cas, l'ablation du testicule par les procédés chirurgicaux est inévitable, le testicule ne servant alors qu'à faire souffrir. On panse ensuite la plaie (232), en tenant les bourses plongées dans une vessie qui renferme de la pommade camphrée (159, 2°), ou simplement enveloppées de cérat camphré (162).

2° Dans le second cas, on fait une ponction et on injecte (218) dans la poche de l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), et ensuite de l'huile camphrée (153) deux fois par jour. On tient enfin les parties plongées dans une vessie (238) renfermant de la pommade camphrée (159). Outre le régime hygiénique (264), on prend de l'eau de goudron (203, 1°) dans toutes les boissons; de la salsepareille (219, 3°) ou de la bourrache tous les soirs (217). Bains locaux (110, 4°).

3° Dans le cas de simple inflammation et d'engorge-

ment, bains locaux (110, 4°) soir et matin. On tient les parties enfermées dans une vessie (239) renfermant de la pommade camphrée (158). Régime hygiénique (264) et eau de goudron en boisson (203). Si cela ne suffit pas, remplacer les bains locaux par des applications d'eau sédative (177, 2°), et tout le reste comme ci-dessus. Plaques galvaniques (242) et bains de sang (111).

4° S'il y a plaie et fistules purulentes, on injecte souvent de l'huile camphrée (153), de l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°). Si le mal est rebelle, on peut enfermer le scrotum tout entier dans l'alcool camphré (142) au moyen d'une vessie en caoutchouc ou autre (239), aussi longtemps qu'on pourra le supporter.

TÉTANOS. *Voy*. CONVULSIONS (294).

TICS. *Voy*. CONVULSIONS (294).

TICS DE LA FACE, produits par la présence des vers intestinaux. *Voy*. VERS INTESTINAUX (396).

TINTOUIN. *Voy*. OREILLES (362).

TONSILLES. *Voy*. AMYGDALES (267).

TORTICOLIS. *Voy*. CATARRHE (284) et RHUMATISME (378).

TOURNIOLE. *Voy*. PANARIS (364).

384. TOURNIS DES MOUTONS ET PLUS RAREMENT DE L'HOMME.

Développement d'une hydatide ou d'une larve de mouche dans l'un des lobes cérébraux, ou bien dans les fosses nasales ou les sinus frontaux. L'animal atteint de ce mal tourne sans cesse sur lui-même ou autour d'un centre une fois adopté.

MÉDICATION. Fane de garance (199) pour les bestiaux, et tisane de garance (197) pour l'homme. Lavements vermifuges et à l'*assa fœtida* (224). Aloès tous les cinq jours (101). Injections d'huile térébenthinée (155) dans les naseaux. Application constante de compresses d'eau sédative (177, 2°) sur tout le crâne, et de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le nez. Pour l'homme, tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), quelquefois de *semen-contra* (212) et de mousse de Corse (216).

TOUX. *Voy*. CATARRHE (284).

TRANCHÉES. *Voy*. COLIQUES (291).

TRISMUS, TÉTANOS PARTIEL DE LA MACHOIRE. *Voy.* CONVULSIONS (294).

385. TUMEURS ET TUMÉFACTIONS.

On donne le nom de tumeurs à tout soulèvement de la peau ou de la surface d'un organe, occasionné soit par un amas plus ou moins profond de liquide, soit par un corps étranger qui cherche à percer au dehors, soit enfin par un développement de tissus organisés.

TUMEURS ARTICULAIRES. *Voy.* GOUTTE (325).

386. TUMEUR BLANCHE DES ARTICULATIONS, HYDARTHROSE.

ÉTYMOLOGIE : HYDARTHROSE, du grec *osis*, affection qui accumule, *hydôr*, l'eau, dans les *arthra*, articulations du corps et qui donne à la peau tuméfiée un aspect blanchâtre.

CAUSES. Développement insolite des cartilages articulaires, déterminé soit par la présence d'un corps étranger, soit par le travail d'érosion d'une larve ou du mercure. Infiltration de tous les tissus de l'articulation par suite des mêmes causes.

EFFETS. Tuméfaction de l'articulation, amaigrissement progressif du membre inférieur à la tuméfaction. Flexion progressive et jusqu'à angle droit. Fièvre, douleurs souvent insupportables au début, et ensuite absence de douleurs. C'est au genou que le mal se montre le plus souvent.

MÉDICATION. Compresses d'eau sédative (177, 2°), trois fois par jour, sur toute la tumeur, pendant vingt minutes, et puis pansement avec la pommade camphrée (159, 2°), maintenue en place au moyen de linges et d'un manchon de toile agglutinative ou de taffetas ciré (234), que l'on applique sur les chairs en dessus et en dessous. Eau sédative en compresses en dessus et en dessous. Tenir le membre dans une température convenable. Tisane iodurorubiacée (219, 2°) pendant six jours consécutifs et davantage; si le malade ne s'en trouve pas trop incommodé, on peut aller jusqu'à dix jours; on cesse alors pendant quelque temps, et l'on se met à la salsepareille simple (219, 3°). Lotions à l'eau sédative (177, 1°) sur le corps, et frictions de vingt minutes à la pommade camphrée

(159, 1°). Suivre, du reste, tout le régime hygiénique (264). Application des plaques galvaniques (242). Laver souvent le genou à l'eau zinguée (194 *bis*). Bains locaux de sang (111, 1°) et peaux d'animaux vivants (111, 2°). Si l'infiltration se manifeste par des proéminences molles, y établir un cautère (259, 3°). Se procurer un de nos appareils orthopédiques pour redresser la jambe en permettant la marche (219 *bis*). *Voy.* ANKYLOSE (268).

EXEMPLES. Voy. *Manuel* de 1845; *Hist. nat. de la santé*, 2e édit., tom. III, pag. 525; *Revue élémentaire*, tom. Ier, pag. 209, 275 et 341; *Revue complémentaire des sciences*, t. III, livraisons d'août et de septembre 1856, p. 3 et 33.

TUMEURS CANCÉREUSES ET SQUIRRHEUSES. *Voy.* CANCER (281).

TUMEURS DU SEIN. *Voy.* GLANDES (323 *bis*).

387. TUMEURS ENCÉPHALOÏDES DES ARTICULATIONS.

ÉTYMOLOGIE : ENCÉPHALOÏDE, mot formé du grec *eidos*, qui a l'aspect de, *enkephalos*, l'encéphale ou cerveau, par les circonvolutions de la surface de ces tumeurs.

CAUSES. Parasitisme de l'une de ces larves dont la présence détermine le développement d'organes de superfétation; action anormalement organisatrice du mercure.

EFFETS. Douleurs ostéocopes au début, et qui souvent ne laissent ni repos ni trêve au malade. La tête de l'os envahi se tuméfie, et fait bientôt saillie au dehors : cette saillie grossit de jour en jour, se glisse entre la peau qu'elle dédouble, et les muscles qu'elle finit par envelopper comme d'un manchon, en rejoignant ses deux bouts. Les muscles continuent à fonctionner : car ils ne sont pas intéressés dans les progrès de ce développement. Ce refoulement de la peau fait naître, sur le voisinage des parties saines, des taches rouges, divergentes et en lames de couteau, qui indiquent, plus que les autres signes, la nature de la tumeur encéphaloïde. Toutes les fois que ce cancer avance d'un cran de plus, le malade éprouve comme un sentiment de déchirement qui lui fait pousser un cri de douleur.

MÉDICATION. Si le mal est pris à son début et en connaissance de cause, on a l'espoir de le faire avorter. On tâche de brûler avec le caustique de Vienne (mélange par

égales parties de chaux et de potasse (259, 4°) le point qui paraît être l'origine du mal. On panse ensuite comme toute autre blessure (276). Si le chirurgien est appelé plus tard, il incise la peau dans toute la longueur de la tumeur encéphaloïde jusqu'au pédicule, que l'on tranche; on enlève ainsi la tumeur sans entraves, puisqu'elle n'a pas d'autre adhérence. On applique les lambeaux de peau décollée sur les muscles, et l'on panse comme ci-dessous (Ostéosarcomes, 388). Si l'on n'est appelé que lorsque la tête de l'os d'où part la tumeur est désorganisée, l'amputation seule est en état de débarrasser le malade d'un développement qui l'épuise et l'estropie. On panse, après l'amputation, comme nous avons dit ci-dessus, à l'article *Blessures* (276). Dès le début du mal, régime hygiénique (264), usage de tisane ioduro-rubiacée (219, 2°), de salsepareille (219, 3° et 4°), et des cataplasmes vermifuges (166). Voy. *Revue élémentaire*, t. Ier, p. 53.

Tumeurs enkystées. *Voy.* Kystes (343).

Tumeurs fongueuses (de *fungus*, champignon). Opération de l'ablation et pansement des Blessures (276).

Tumeurs froides. *Voy.* Écrouelles (306) et Abcès (265, 2°).

Tumeurs osseuses, ou Exostoses. *Voy.* Ankylose (268) et Carie des os (265, 3°).

Tumeurs purulentes, ou Clapiers purulents. *Voy.* Abcès (265).

388. Tumeurs rouges, en partie charnues et en partie osseuses (ostéosarcomes).

Étymologie : Ostéosarcome, mot tiré du grec *osteon*, os et *sarcoma*, développement charnu (de *sarx*, chair).

Causes. Causes analogues à celles de la tumeur blanche, mais ayant établi leur centre d'action dans les points d'attache des muscles.

Effets. Ce qui fait que le développement, qui résulte de cette action, participe également de la nature osseuse et de celle des chairs. La couleur est celle des chairs, mais plus rouge; dureté osseuse; violente fièvre.

Médication. La même que pour la tumeur blanche (386), avec la différence qu'il faut s'attendre à ce que la tumeur se ramollisse, et présente tôt ou tard des carac-

tères de fluctuation, qui annoncent la résolution de l'ostéosarcome en pus.

Quand cela arrive, on applique sur la tumeur une plaque de sparadrap (234), ce qui suffit pour faire aboutir; si le lendemain cet effet n'a pas lieu, on plonge le bistouri dans la tumeur avec sa partie déclive, on fait sortir le pus, on lave avec des injections d'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°) et ensuite d'huile camphrée (153). On panse comme toute autre blessure (276), et l'on soumet le malade à notre régime aromatisé (264). Tisane de salsepareille ou ioduro-rubiacée (219, 2° et 3°) et plaques galvaniques (242).

EXEMPLES. Voyez le ***Mannuel annuaire de la santé***, de 1845, p. 224.

TYMPANITE. *Voy*. MÉTÉORISATION (352).

TYPHUS. *Voy*. FIÈVRE TYPHOÏDE (316 *bis*) et PESTE (367).

U.

ULCÈRES. *Voy*. ABCÈS (265), BLESSURES (276) et ÉCROUELLES (306).

389. URÈTRE (RÉTRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'); ENGORGEMENT OU ULCÈRES DE LA GLANDE PROSTATE (*). Injections fréquentes à l'eau quadruple tiède (194 *bis*, 4°), et ensuite à l'huile camphrée (153). Introduction fréquente de sondes galvaniques (243) dans le canal de l'urètre. Bains locaux (110, 4°). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Régime hygiénique complet (264).

390. URINAIRES (MALADIES DES VOIES) : INCONTINENCE ET RÉTENTION D'URINE; STRANGURIE, ISCHURIE (**); PISSEMENT DE SANG OU HÉMATURIE (329); ENFANTS QUI PISSENT AU LIT; HABITUDES PRÉCOCES DE L'ENFANCE; URINES SÉDIMENTEUSES, GRAVELEUSES, FILANTES. *Voy*. CALCULS (280), COLIQUE (291), MALADIES SECRÈTES OU SYPHILITIQUES (349).

CAUSES. Dans le plus grand nombre de cas, ces accidents sont dus à l'introduction des ascarides vermiculaires dans les organes génitaux, où, par leurs incessantes titillations, ces vers sont en état de produire les

(*) De *pros*, en devant de la vessie, et *istamai*, être placé.

(**) *Strangouria*, mot grec formé de *stranx*, goutte à goutte, *ourrô*, uriner. — *Ischuria*, mot grec de *ischô*, retenir, *ouron*, l'urine.

plus dégoûtants désordres et physiques et moraux, selon la région de l'organe qu'ils envahissent.

Mais chez les adultes, ces affections sont très-souvent la conséquence de l'usage des remèdes mercuriels. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349) et INFECTION MERCURIELLE (351).

MÉDICATION. Régime aromatique complet (264); entourer les parties constamment, soit avec la poudre de camphre (126), soit avec la pommade camphrée (159), surtout pendant la nuit. Chez les adultes, injections fréquentes avec l'eau de goudron (203, 2°) et l'huile camphrée (153). Caleçons hygiéniques (238 *bis*) avec pelote remplie de camphre au périnée. Tous les soirs, saupoudrez le lit avec du camphre (126), entre les draps et le matelas. On ne tarde pas à s'apercevoir du bon effet de cette médication.

Il faut que les reins ou les organes de la digestion soient bien profondément désorganisés pour que les urines filantes, sédimenteuses et même graveleuses, ne deviennent pas limpides et embaumées, du soir au matin, si l'on prend seulement trois fois par jour du camphre à l'intérieur (122). Il y a plus : c'est qu'alors les urines se conservent, même par les plus grandes chaleurs, sans exhaler le moindre gaz ammoniacal; elles répandent longtemps encore l'odeur du benjoin malgré leur exposition à l'air.

Contre le pissement du sang ou hématurie (329), applications de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative (169) sur les reins et de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°) sur le bas-ventre; frictions ensuite à la pommade camphrée (159, 1°); essuyer enfin à l'alcool camphré (143). Camphre à prendre trois fois par jour avec infusion de bourrache (217). Injections à l'huile camphrée (218). Sondes galvaniques (243) de temps en temps.

391. URTICAIRE, URTICATION PAR L'INGESTION DES MOULES OU DES OEUFS DE BARBEAU.

ÉTYMOLOGIE : URTICAIRE (maladie) ou URTICATION, maladie qui produit sur la peau les effets du contact de l'ortie (*urtica*).

Effets. Infection du sang par l'acidité du poison infiltré dans les capillaires, d'où congestion, enflure et éruption cutanée. L'ingestion des moules et des œufs de barbeau, en certaines saisons, produit ces effets quelques heures après l'événement; le corps se couvre de petites papules rouges et cornées, qui rendent la peau âpre comme du chagrin; au milieu de ces papules s'élèvent çà et là des phlyctènes ou vésicules remplies de liquide; et le mal gagne avec la fièvre, de proche en proche, toutes les surfaces du corps, en procédant de haut en bas. Le sang afflue au cerveau; quelquefois le mal est accompagné d'indurations aux lèvres, au nez, à la joue et même d'insensibilité de ces tissus.

Médication. On ne doit pas perdre un seul instant : on lotionne toutes les surfaces envahies avec l'eau sédative (177, 1°); on les couvre même de compresses imbibées de cette eau; on fait prendre au malade un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'eau sédative (169), ou plutôt force bourrache chaude (217 *bis*) alcalisée avec cette eau. Par ce moyen, l'urtication se dissipe en général en dix minutes; l'on recommence le même traitement au moindre symptôme de recrudescence.

Toute piqûre d'insecte doit être immédiatement recouverte d'une compresse d'eau sédative (169), quelque cuisson qu'en éprouve le malade.

Exemples. *Voy.* le *Manuel* de 1845 et celui de 1855.

Utérines (Maladies) Maladies de l'utérus. *Voy.* Maladies de matrice (346).

392. Vaccine. (De *vacca*, vache, parce que c'est sur les boutons survenus au pis de la vache qu'a été pris le premier virus destiné à être inoculé pour préserver de la petite vérole.) Opération préservatrice de la variole à laquelle toute bonne mère doit soumettre le nouveau-né, au moins dans les premiers mois de la naissance, mais pourtant qui a diminué d'importance, depuis qu'il a été démontré que notre médication curative enraye la marche du mal, quand on l'emploie dès la première invasion, et qu'à toutes les phases de la maladie, elle préserve les enfants des ravages qui en étaient la conséquence par les anciens traitements. *Voy.* Rougeole (379).

Vaginite. *Voy.* Maladies de matrice (346).

393. **Vapeurs ou Mal de la mère.** Malaise indéfinissable qu'éprouvent, dans les contrées méridionales de la France, les jeunes mariées délaissées, les veuves et les femmes sur le retour : agacements de nerfs, pandiculations, bâillements, lipothymies, ennuis, appréhensions vagues et sans motif; trouble de la conscience qui se reproche ce qui n'a pas été commis. Même traitement que pour la nymphomanie, qui est le besoin dont la vapeur est le remords. *Voy.* Maladies de matrice (346, 3°).

394. Varices.

Causes et effets. Les varices (en latin *varices*) sont des anévrismes (290) des veines; elles affectent plus fréquemment la surface de la jambe et de la cuisse et les vaisseaux sanguins qui arrivent aux testicules (*varicocèle*). Leur origine, quand elle ne provient pas de l'emploi des remèdes mercuriels, est animée. La titillation de certains parasites est en état de dilater les canaux veineux, en imprimant à leurs parois une tendance au développement, qui les grossit en boules, en fuseaux, en circonvolutions saillantes, en étranglements de toutes les formes et de toutes les grosseurs, de manière que le membre dont la surface est ainsi bosselée et marbrée de bleu semble affecté quelquefois d'une espèce d'éléphantiasis. Elles proviennent très-fréquemment aussi, chez la femme, à la suite d'une gestation compliquée de constipation. La démangeaison qu'en éprouve le malade le porte, en se grattant, à s'excorier, ce qui ne tarde pas à former plaie.

Médication. Quand ce mal est produit, on ne doit prétendre qu'à soulager, en lotionnant, de temps à autre, doucement et avec de l'alcool camphré (143, 1°), en tenant les surfaces recouvertes d'un bas enduit de cérat camphré (162). On enveloppe le tout d'une largeur de taffetas ciré, qui préserve les vêtements du contact des corps gras. Tisane de salsepareille (219, 3°); bains locaux (110).

395. Varicocèle.

Définition. Varices qui surviennent au scrotum (*kèlè*).

Médication et opération. On peut débarrasser un malade des varices du scrotum, soit par *oblitération*, soit par

amputation. 1° Par *oblitération* : on pince la veine qui s'est transformée en varice, en dessus et en dessous du fuseau variqueux, au moyen d'un instrument composé de deux petites lames que rapproche une vis de pression; on tient ensuite la surface correspondante au fuseau variqueux recouverte constamment d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), dont on prévient l'évaporation en maintenant les parties plongées dans une vessie (239) qui renferme de la pommade camphrée (158). 2° Par *amputation* : on pratique une première ligature en dessus et une autre ligature en dessous du fuseau variqueux, et l'on coupe la veine en haut et en bas, entre la double ligature; on incise la peau du scrotum dans la longueur de la varice et on détache ensuite le fuseau de tous ses points d'adhérence; on rapproche les bords de la plaie et on panse à la pommade camphrée, comme il a été dit à l'article BLESSURES (276).

VARIOLE OU PETITE VÉROLE, VÉROLETTE, VARICELLE, VÉROLE VOLANTE. *Voy.* ROUGEOLE (379).

VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

VENTS ou FLATUOSITÉS. *Voy.* COLIQUES (191).

VÉROLE (GROSSE). *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349).

VERRUES *Voy.* CORS (295).

396. VERS INTESTINAUX ; HELMINTHES en grec.

Tous les animaux portent, dans leurs entrailles, leur ver rongeur, dont ils se débarrassent quand la pullulation en est trop forte, en recourant aux mêmes anthelminthiques que nous. L'homme ne saurait se soustraire tout à fait à cette loi de parasitisme, qui fait que les petits animaux dévorent les plus grands et en sont mangés ou détruits à leur tour.

L'homme qui fume habituellement, et qui a recours, de temps en temps, aux élixirs ou autres liqueurs alcooliques (49), y est moins sujet que tout autre; les femmes et les enfants surtout y sont plus exposés que les hommes, à cause de leur nourriture fade, aqueuse et sucrée, et, en bien des endroits, à cause de l'usage du café au lait, si peu aromatisé (*).

(*) Les crudités d'estomac occasionnées par les vers semblent se

Les vers dont nous sommes le plus communément affectés, dès que nous cessons le régime anthelminthique (264), sont : 1° les ascarides vermiculaires (ou en forme de petits vers), petits filets blancs et acérés par la queue, longs environ d'un centimètre; 2° l'ascaride lombricoïde (qui ressemble (*eidos*) au lombric ou ver de terre), que l'on prendrait pour un long ver de terre, s'il portait un bât et des poils aux anneaux; j'ai vu rendre jusqu'à une trentaine de ces longs lombricoïdes à des enfants de Paris de trois à quatre ans.

Ces vers, surtout l'ascaride vermiculaire, peuvent se glisser dans toute la longueur du tube intestinal, dans l'estomac, l'œsophage, le larynx, la trachée et les poumons, dans les fosses nasales, la trompe d'Eustache, etc.; on les surprend à l'anus des personnes qui éprouvent des démangeaisons au rectum, d'où ils se glissent dans les organes génitaux, pour y produire des désordres physiques et moraux les plus redoutables et les plus variés. Chaque changement de domicile du ver produit une maladie qui a reçu un nom différent. Enfin, ces vers ont la propriété de confier aux tissus musculaires l'incubation de leurs œufs, dont le développement paralyse ou dénature tous les mouvements.

3° Après ce genre de vers, le plus fécond en ravages de toute sorte, c'est le *ténia*, ou ver solitaire, vers plat comme un ruban (*tainia*, en grec) et articulé, susceptible d'acquérir, dans le corps humain, une longueur démesurée.

4° Les hydatides (de *eidos*, qui ont l'aspect de *hydor*, une poche d'eau) sont le développement des œufs du ténia, que la circulation porte dans le cerveau, la cavité péritonéale, l'utérus, etc.

N. B. Les petits enfants qui jouent avec les chiens et les chats malpropres sont sujets à attraper le ténia de ces animaux, par le moyen des articulations en forme de graines de cucurbitacées, que ces animaux rendent dans presque tous leurs excréments, et qu'ils portent même pendants et adhérents à leurs poils.

calmer tout d'abord qu'on a avalé du laitage; c'est qu'un instant le laitage fait diversion, et affriande les vers plus que la lymphe des muqueuses de l'estomac.

Effets. 1° Le malade envahi par les ascarides vermiculaires a le pourtour des yeux cerné, l'haleine d'une acidité caractéristique; le nez et l'anus lui démangent fréquemment; il éprouve comme de petits coups de pointe d'aiguille sur les surfaces intestinales et à la luette; on le voit peu à peu perdre ses couleurs, maigrir, tomber dans un état de somnolence et de langueur qu'aucune idée riante ne peut vaincre.

2° Quand il est envahi par l'ascaride lombricoïde, on entend dans ses intestins des gargouillements spumeux qui se déplacent à la manière d'un piston, et il sent souvent comme un peloton arrondi qui lui remonte jusqu'à la gorge et lui chatouille le gosier; ce peloton est souvent pris chez les femmes pour la *boule hystérique* (346, 2°).

3° Quant au ver solitaire de l'homme, je ne sache pas de maladie du cadre nosologique dont sa présence ne puisse simuler les caractères, depuis la faim-calle jusqu'à l'épilepsie et au tétanos, selon que la tête du ver s'engage dans les muqueuses digestives ou dans quelque centre nerveux.

Le malade éprouve des pulsations lancinantes dans l'estomac, des pincements qui tordent la peau, un glissement, contre les parois des intestins, d'une masse gluante et froide. Il entend dans son gosier un bruit spumescent, qui part évidemment de l'œsophage, bruit qu'on entend à distance tout aussi distinctement que lui, et qui cesse et redescend dans l'estomac, dès qu'on se gargarise à l'eau salée (202), et surtout dès qu'on en avale une goutte ou qu'on mâche un morceau d'écorce de grenade (205). Chez d'autres malades, l'ingestion de la moindre goutte d'eau produit, en certains moments, des haut-le-corps suivis de l'expulsion d'abondantes mucosités filantes et froides, avec des efforts qui semblent déchirer le poumon. Quand le ver glisse sa tête effilée dans le voisinage de la glotte qu'il chatouille jusqu'à provoquer la toux, il y détermine la formation de grumeaux de mucosités lobulées, bleuâtres, que les gargarismes font expectorer sans toux et sans le moindre effort.

Les enfants qui gagnent le ténia du chien rendent des

excréments analogues à de la viande mâchée et à demi digérée.

N. B. Les maladies vermineuses peuvent être incurables, soit parce qu'on les combat trop tard, soit parce qu'à l'instant où on les combat le ver a achevé tous ses ravages, qu'il a perforé les intestins, ou qu'il s'est attaché à l'œsophage de manière à produire l'occlusion de la trachée-artère. Le malade peut donc succomber soit par désorganisation ou par perforation des viscères, soit par asphyxie et strangulation.

MÉDICATION CONTRE LES ASCARIDES VERMICULAIRES ET LES LOMBRICS. Le régime hygiénique(264) suffit à lui seul fort souvent pour débarrasser le malade de ces parasites, mais en général il l'en préserve. Cependant si ces vers résistaient par leur trop grande pullulation à l'efficacité de ce régime, on en viendrait aux traitements suivants :

1° *Traitement des enfants en nourrice. Voy.* ENFANTS EN BAS AGE (311).

2° *Traitement pour les enfants au-dessus de cinq ans.* On leur fait croquer, soir et matin, gros comme un pois de camphre(122), qu'ils avalent tantôt au moyen d'une gorgée d'eau d'huîtres (194), tantôt dans une forte cuillerée de sirop de chicorée (250). Soir et matin on leur applique, sur le creux de l'estomac, un cataplasme vermifuge (166); on les lotionne ensuite à l'alcool camphré(143, 1°), et on les frictionne à la pommade camphrée(159, 1°). De temps à autre, lavement vermifuge sans tabac (224). Ail en salade ou bouilli dans du lait (114).

Enfin si le mal résiste trop longtemps, on leur administre avec le plus grand succès la mixture suivante : Huile d'olive, trois cuillerées; vin blanc, trois cuillerées; sucre, une cuillerée; on bat le tout ensemble, et on y exprime le jus d'un citron. Enfin, on peut leur donner, dans de la confiture, la poudre de *fougère mâle* (195) ou de *semen-contra* (212); de la *mousse de Corse* (216) en décoction. On leur frotte le pourtour de l'ombilic avec de l'ail haché; et si par extraordinaire ces moyens réunis ne parvenaient pas à les débarrasser, on leur administrerait en outre cinq centigrammes de calomélas(113); mais le plus rarement qu'on pourra.

3° *Traitement des adultes.* Le même que le précédent,

en augmentant les doses et en prenant le lavement vermifuge (224) au complet. Ils boiront de plus, de temps en temps, un petit verre de l'une ou l'autre des liqueurs hygiéniques (49, 3°), ou un petit verre de cognac camphré (143, 3°). Nourriture aromatique (47). Régime hygiénique (264) complet. Ail à déjeuner ou à dîner (114).

N. B. Le soulagement a lieu très-souvent sans que l'on rende un seul ver sous la forme ordinaire, vu que les vers sont digérés dès qu'ils sont morts, de même que toute autre substance organisée, et que tout se transforme dans l'acte de la digestion.

MÉDICATION CONTRE LE TÉNIA OU VER SOLITAIRE. Si toute cette médication est insuffisante, c'est qu'on a affaire au ténia, le plus terrible fléau de nos entrailles. Dès ce moment, on a recours aux médications spéciales que nous avons longuement décrites (207), et à la 5e surtout contre les hydatides du cerveau. (Voy. *Manuels de* 1845 à 1858; *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. Ier, p. 114, 241; t. II, p. 28, 244, 289, 339, et *Revue complémentaire des sciences*, t. Ier, 1854, pag. 14 et 140, et t. III, 1856, p. 94.)

VERTIGES. *Voy.* MAL DE TÊTE (344) et COEUR (290).

VESSIE (MALADIES DE LA). *Voy.* CALCULS (280) et URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).

VIPÈRE (PIQURE DE LA). *Voy.* MORSURES (353).

VOLVULUS. *Voy.* COLIQUE (291).

VOMISSEMENTS. *Voy.* MALADIES D'ESTOMAC (345), INDIGESTION (338), PYLORE (373) et VERS INTESTINAUX (396).

VOMISSEMENTS DE SANG. *Voy.* HÉMORRHAGIE (329).

VOMITO NEGRO. *Voy.* CHOLÉRA-MORBUS (286).

Y

397. YEUX (MALADIES DES) OU MAUX D'YEUX; OPHTHALMIES(*).

DÉFINITION. Difficulté ou suppression complète de la vision, provenant d'un accident quelconque.

CAUSES. 1° L'introduction d'un corps étranger solide entre les parois de la conjonctive, dans l'épaisseur des paupières, ou dans les tissus eux-mêmes du globe de

(*) Du grec *ophthalmos*, œil.

l'œil; 2° injections fortuites ou médicales de liquides corrosifs et désorganisateurs, tels que le nitrate d'argent, les dissolutions arsenicales et mercurielles, etc., de belladone, de strychnine et autres collyres (*médicaments liquides pour les yeux*) (110, 5° *) vénéneux; 3° action consécutive et plus ou moins tardive de l'infection de la circulation sanguine ou lymphatique par l'usage des infâmes remèdes mercuriels pris à l'intérieur ou à l'extérieur; 4° congestion cérébrale par un coup de sang, une violente colère ou une forte contusion sur le crâne ou par le dard invisible de la foudre (70 *bis*); 5° irruption d'un helminthe, tel que la filaire et le dragonneau de la fange, d'une larve carnivore de mouche ou de toute autre espèce d'insecte ailé, etc., dans les régions diverses du globe de l'œil.

Effets. 1° L'introduction d'un corps étranger, d'un grain de poussière, d'un éclat de verre, d'une limaille de fer sous la conjonctive, y détermine, outre une douleur des plus vives, un larmoiement intarissable, et à la suite, une inflammation qui s'étend de proche en proche, et finit par rougir tout le blanc des yeux. 2° L'action des médicaments mercuriels, qu'ils aient été appliqués en collyre et immédiatement sur les yeux, ou pris à l'intérieur et absorbés par la peau, une fois qu'ils se reportent sur les yeux, peut y déterminer des maladies qui prennent ensuite autant de différents noms que l'organe de la vision contient de régions distinctes; heureux encore quand ces ravages ne s'étendent pas à toutes à la fois, ou ne se concentrent pas sur le nerf optique! ils deviennent alors irréparables, et le malade a perdu tout espoir de revoir le jour; car nulle médication, la nature elle-même, ne peut refaire des organes et en greffer de nouveaux sur le tronçon des anciens. 3° Il faut en dire autant de l'invasion d'une larve de mouche, d'un insecte parfait ou d'un helminthe, causes fréquentes de chacune des maladies des yeux et même de cécités désormais incurables. 4° Toute compression exercée sur le nerf optique le paralyse, comme tout autre tronçon nerveux, et partant détermine une cécité complète, qui est curable et se dissipe dès que la compression vient à cesser. La formation d'une exostose ou d'une coagulation san-

guine peut ainsi frapper presque subitement de cécité l'œil le plus sain (70 *bis*).

Lorsque la cécité est le résultat d'une compression exercée sur le nerf optique par la formation d'une congestion, par le développement d'une exostose (314 *bis*), ou par l'action d'un narcotique et d'une substance toxique de nature organique, l'œil ne présente pas la moindre trace d'altération ni dans sa structure propre ni dans celle de ses dépendances. Il n'en est pas de même quand la cause morbipare a pris son siége dans l'une ou l'autre région du globe de l'œil ou de ses enveloppes.

ÉTYMOLOGIE. Quand la cause morbipare s'est fixée sur la surface postérieure de la paupière et qu'elle y a produit une contraction musculaire, les cils sont ramenés en dedans et occasionnent par leurs piqûres des douleurs atroces; le mal prend alors le nom d'*entropion* (du grec *en*, en dedans, et *trepein*, tourner, se diriger). Si la cause morbipare détermine l'enflure de la paroi interne des paupières, ou qu'elle se fixe sur la portion musculaire externe et y détermine une contraction, les cils sont ramenés en dehors, et le globe de l'œil reste sans défense contre l'action de l'air et des corps étrangers animés ou pulvérulents; on appelle cette affection *ectropion* (du grec *ek*, en dehors et *trepein*, tourner, se diriger).

La simple inflammation des paupières ou du cartilage qui les borde, et sur lequel s'implantent les cils, se nomme *palpébrite* (du latin *palpebræ*, paupières; PALPÉBRITE, affection des paupières) ou *blépharite* (du grec *blepharon*, paupière).

On appelle *conjonctivite* l'inflammation de tout le blanc des yeux ou conjonctive (du latin *cum*, avec, et *jungere*, joindre : membrane qui joint la surface interne des paupières avec le globe de l'œil), et alors l'inflammation s'étend souvent sur une plus ou moins grande portion de la *cornée transparente* (*) et de la paroi interne des paupières. La *taie*, c'est l'opacité partielle de la *cornée*

(*) L'enveloppe du globe de l'œil a l'épaisseur et, quand elle est sèche, la dureté de la corne; de là vient que sa calotte antérieure a pris les noms de cornée *opaque* et de cornée *transparente*. La cornée transparente est cette portion qui recouvre l'*iris* et la *prunelle*.

transparente; l'*albugo*, c'est son opacité complète : *Taie*, pour *tét* ou *test*, signifie, au propre, enveloppe, pellicule enveloppante, et au figuré, *taie*, ou enveloppe d'un oreiller, et par analogie les taches blanches et en apparence pelliculeuses qui se forment par places sur la *cornée* transparente. *Albugo* (du latin *ago*, je rends *album*, blanc) est une taie qui recouvre en entier la cornée transparente. La *hernie oculaire* est la saillie du liquide de l'une des chambres de l'œil dans la chambre antérieure. L'*amaurose* ou *goutte sereine*, c'est la dilatation anormale de la *pupille* et l'immobilité de l'*iris* : l'*iris* est ce diaphragme rayonnant et chatoyant qui a pour calotte la cornée transparente, et qui est percé au centre par l'ouverture également circulaire de la *pupille*; ouverture aussi précieuse et aussi fragile que la virginité (*kore* en grec), et sur laquelle il faut veiller comme un tuteur sur sa pupille. La *cataracte* (du grec *kataractè*, qui peut tomber, s'abaisser et se replier comme un voile), c'est l'opacité de la membrane capsulaire ou de la substance même du cristallin ; le fond de la pupille paraît blanc alors, de noir qu'il est à l'état normal ; la cataracte noire provient de l'opacité et de la décomposition de l'*humeur vitrée*, au devant de laquelle se place le *cristallin*. Voyez de plus FISTULE LACRYMALE (317). On pourrait multiplier à l'infini cette nomenclature par les effets; car l'action des remèdes mercuriels détermine les effets les plus variés, selon qu'elle se reporte sur telle ou telle région de la topographie de l'œil. On reste souvent désespéré devant les effrayants ravages d'une médication qui, de prime abord, semblait avoir soulagé un instant. Aussi, à force de signaler le danger aux malades, voyons-nous les médecins de bonne foi, mais qu'une fausse honte retient encore dans l'ornière de la routine et de l'antipathie scolastique, renoncer cependant à l'emploi de ces médications homicides, en adoptant l'un ou l'autre de nos succédanés :

La première fois (et il y a déjà bien des années) que nous élevâmes la voix contre l'emploi des remèdes mercuriels dans le traitement de maladies qu'il est si facile de guérir autrement, et que nous eûmes signalé à la conscience des praticiens les affreux ravages de ces mé-

dications empoisonnées, un oculiste de Paris s'écriait dans ses cours, qu'il faudrait *renoncer à la médecine, si le mercure venait à être supprimé dans la thérapeutique.* Ce dépit n'a pas duré; et le docteur continue encore aujourd'hui à faire de la médecine, quoiqu'il ait été forcé de supprimer le mercure de son droguier pour les yeux. Les malades, avertis par la voix publique, qui a fini par se faire l'expression vivante du *Manuel*, les malades s'étant péremptoirement refusés à cette médication désastreuse, force a été au docteur de se soumettre à la volonté des clients; et ses confrères se sont vus contraints de subir comme lui la même réforme radicale, à Paris, et partout où le *Manuel* a pu se répandre.

MÉDICATION LOCALE. 1° Lorsqu'un corps étranger a pénétré sous la conjonctive, le mouvement seul des paupières suffit en général pour l'expulser au dehors, enveloppé dans une larme. Si la violence de la douleur ne permet pas d'attendre, on soulève la paupière en glissant en-dessous, jusque par delà le corps étranger, un arc d'un anneau d'or, d'argent ou d'acier poli, et on amène peu à peu le corps étranger au dehors, en retirant doucement l'anneau; s'il s'agit d'un éclat de fer, on attire le grain au dehors au moyen d'un aimant qu'on tient rapproché de l'œil.

2° Contre les affections des paupières, *conjonctivite*, *ectropion* et *entropion*, *orgeolèt* ou *grain d'orge:* on s'applique souvent sur la surface externe des paupières une petite compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), en ayant soin de ne pas toucher à la portion vive du cartilage. Au bout de quelques secondes, on recouvre l'œil de pommade camphrée (158), de manière que, par le mouvement des paupières, la pommade pénètre jusque sur le globe de l'œil. Avant de procéder à ce pansement, on se bassine les yeux d'abord avec de l'eau quadruple (194 *bis*, 4°); ensuite avec trois gouttes d'eau sédative, n° 1 (169), délayées dans une *œillère* ou un coquetier plein d'eau. On applique un instant en dessus de l'orbite de l'œil une petite plaque galvanique (242). Si le mal devenait intolérable, on introduirait sous la paupière un *œil de verre* de mince épaisseur, jusqu'à ce que le traitement eût obtenu ses résultats.

temps à autre, bains de sang (111, 2°). On s'arrose fréquemment le crâne d'eau sédative (177).

Exemples. Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*, tom. Ier, p. 89 et 151; *Revue complémentaire*, tom. III, p. 98, 299, 322 et 355; livr. de nov. 1856, de mai, juin et juillet 1857.

N. B. 1° Bien des gens s'imaginent être menacés de maladies d'yeux, quand ils commencent à ne plus voir aussi distinctement que d'habitude. Cet inconvénient n'est souvent qu'un effet de la fatigue de la vue, à la suite de travaux assidus ou du progrès de l'âge : on y remédie par l'usage des lunettes; et, au moyen de deux verres grossissants appropriés à la vision de l'individu, toutes les craintes se dissipent.

2° Depuis deux ou trois ans, les médecins oculistes prétendent, au moyen d'un instrument d'optique, lire, dans l'intérieur du globe de l'œil, aussi distinctement que sur la page d'un livre (cet instrument se nomme *ophthalmoscope*, miroir de l'œil); je ne sais plus tout ce qu'ils ne se sont pas imaginé de passer en revue dans les diverses humeurs et sur les diverses membranes de l'œil; ce serait vraiment la découverte d'un nouveau monde, si les plus simples notions de la *dioptrique* et de la *catoptrique* ne suffisaient pas pour démontrer que ces messieurs prennent des miroitements par les surfaces de la première chambre de l'œil, pour des circonstances qui auraient lieu dans les profondeurs de cet organe si compliqué. Nous invitons les malades à ne pas attacher d'autre importance à tout ce que ces messieurs leur racontent de ces pays lointains. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, 1858, p. 294.)

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES
CONTENUES DANS L'OUVRAGE.

N. B. *Dans le cours de cet ouvrage, les chiffres entre parenthèses renvoient aux alinéas; dans cette table, au contraire, les chiffres renvoient aux pages.*

 Raspail, François V.
Manuel annuaire de la santé.

NAME	DATE DUE